



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 5 - Numéro 11

21 mars 2008



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	9
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	24
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes	
3.5 Avis d'audiences	
3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires	
3.7 Autres décisions	
4. Indemnisation	43
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	45
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs	47
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation	357
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviations :

ACCOVAM :	Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
RS :	Market Regulation Services Inc.

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° : 2008-PDG-0091

Modification à la délégation de pouvoirs par le président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers

Loi sur l'Autorité des marchés financiers

(L.R.Q., c. A-33.2, a. 24)

Vu que la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2, a. 24, permet au président-directeur général de déléguer, généralement ou spécifiquement, à l'un des surintendants, à tout autre membre du personnel de l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») ou à toute autre personne qu'il désigne, l'exercice d'une fonction ou d'un pouvoir résultant d'une loi visée à l'article 7;

Vu que le président-directeur général, par sa décision n° 2006-PDG-0138 du 28 juin 2006, a délégué certains pouvoirs conformément à la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*;

Vu que cette délégation de pouvoir a été modifiée par les décisions 2007-PDG-0093 et 2007-PDG-0116 ;

Vu l'entrée en vigueur, le 9 novembre 2007, d'une modification de l'article 218 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (« LDPSF »);

Vu le prochain exercice que mènera l'Autorité afin de suspendre les certificats dont les titulaires ne se sont pas conformés aux obligations relatives à la formation continue obligatoire, le tout en application du 2^{ème} paragraphe de l'article 218 de la LDPSF;

Vu l'entrée en vigueur, le 17 mars 2008, du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*;

Vu l'entrée en vigueur, le 1er février 2008, du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*;

Vu l'entrée en vigueur, le 1er février 2008, du *Règlement 62-103 modifiant le Règlement sur les systèmes d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés*;

Vu l'entrée en vigueur, le 1er février 2008, du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*;

Vu que des travaux sont présentement en cours afin de revoir l'ensemble de la délégation de pouvoirs telle que modifiée mais qu'il y a lieu, dans l'intervalle, de pourvoir aux modifications

qu'appellent, de façon plus pressante, l'opération et les entrées en vigueur mentionnées ci-dessus;

Vu que le président-directeur général est d'avis qu'il y a lieu de revoir sa décision n° 2006-PDG-0138 afin d'y refléter les éléments mentionnés ci-dessus;

EN CONSÉQUENCE, le président-directeur général modifie sa décision n° 2006-PDG-0138, telle que modifiée par les décisions 2007-PDG-0093 et 2007-PDG-0116, en application de l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, de la manière suivante :

1. Le pouvoir prévu au 2^{ième} paragraphe de l'article 218 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* de « Suspendre un certificat lorsque son titulaire ne s'est pas conformé aux obligations relatives à la formation continue obligatoire » est délégué au Chef de service de la conformité ;
2. Les pouvoirs prévus au *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* sont délégués de la manière suivante :
 - Le pouvoir prévu à l'article 19.1 de « Dispenser en tout ou en partie de l'application du règlement ou des obligations qui y sont prévues, sous réserve des conditions ou restrictions auxquelles la dispense peut être subordonnée » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés, l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 2) de l'article 5.4 d' « Accepter, s'il est convaincu que le chef de la direction ou le chef des finances ou l'un ou l'autre ne sont pas en mesure de signer l'attestation dans le prospectus, une attestation signée par un autre dirigeant » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 5) de l'article 5.5 et au paragraphe 5) de l'article 5.6 d' « Accepter, s'il est convaincu qu'aucune personne physique qui remplit des fonctions analogues à celles de chef de la direction ou de chef des finances d'une société par actions pour le compte de l'émetteur n'est en mesure de signer l'attestation dans le prospectus, une attestation signée par une autre personne physique » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 3) de l'article 5.9 d' « Accepter qu'une attestation dans le prospectus soit signée par le mandataire du placeur dûment autorisé par celui-ci par écrit » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 3) de l'article 5.11 d' « Exiger de toute personne qui a été un promoteur de l'émetteur dans les deux années précédentes qu'elle signe une attestation dans le prospectus, dans la forme applicable de l'attestation de l'émetteur » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 5) de l'article 5.11 de « Consentir à ce qu'une attestation d'un promoteur dans le prospectus soit signée par un mandataire de la personne tenue de signer l'attestation dûment autorisé par celle-ci par écrit » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs

- du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
- Le pouvoir prévu au paragraphe 3) de l'article 5.12 d' « Exiger de toute personne qui est un garant de l'émetteur ou d'une filiale de l'émetteur qu'elle signe une attestation dans le prospectus, dans la forme applicable de l'attestation de l'émetteur » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 1) de l'article 5.13 d' « Obliger toute personne qui est un porteur vendeur à signer une attestation dans le prospectus, dans la forme applicable de l'attestation de l'émetteur » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 1) de l'article 5.15 d' « Obliger, à son gré, toute personne à signer une attestation dans le prospectus, dans la forme qu'il juge approprié » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 2) de l'article 6.5 d' « Accorder le visa sur une modification de prospectus provisoire » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 3) de l'article 6.6 d' « Accorder le visa sur une modification du prospectus définitif déposé conformément à l'article 6.6 » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 4) de l'article 6.6 d' « Refuser d'accorder le visa sur une modification du prospectus définitif après avoir donné à l'émetteur qui a déposé le prospectus l'occasion de présenter des observations et s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier » est délégué au Directeur des marchés des capitaux ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 4) c) de l'article 17.2 d' « Accorder le visa du nouveau prospectus définitif dans les 20 jours suivant la date de caducité du prospectus antérieur » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe 7) de l'article 17.2 de « Prolonger aux conditions qu'il peut fixer, sur demande de l'émetteur assujetti, les délais prévus au paragraphe 4 de l'article 17.2, s'il est d'avis que cela ne serait pas préjudiciable à l'intérêt public. » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement ;
 - Le pouvoir prévu au paragraphe a) ii) de l'article 19.3 de « Confirmer par écrit que la dispense peut être attestée de la manière prévu au paragraphe 1) de l'article 19.3 » est délégué à l'un des Chefs du Service du financement des sociétés ou l'un des Chefs du Service de l'information financière ou au Chef du Service des fonds d'investissement.

3. Le pouvoir prévu au *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* de « Dispenser en tout ou en partie de l'application du règlement ou des obligations qui y sont prévues, sous réserve des conditions ou restrictions qu'il détermine » est délégué au Surintendant aux marchés des valeurs ;
4. Le pouvoir prévu au *Règlement 62-103 sur les systèmes d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés* de « Dispenser en tout ou en partie de l'application du règlement ou des obligations qui y sont prévues, sous réserve des conditions ou restrictions qu'il détermine » est délégué au Surintendant aux marchés des valeurs ;
5. Le pouvoir prévu au *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* de « Dispenser en tout ou en partie de l'application du règlement ou des obligations qui y sont prévues, sous réserve des conditions ou restrictions qu'il détermine » est délégué au Surintendant aux marchés des valeurs ;

Fait le 17 mars 2008.

Jean St-Gelais
Président-directeur général

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Themistoklis Papadopoulos et Mario Bright et PNB Management Inc. et 2967-9420 Québec Inc. et David Mizrahi et Brian Ruse et 4384610 Canada Inc. et 4190424 Canada Inc. (intimés) (Allali, avocats) et Angela Shafidas et Services Financiers Dundee Inc. (Heenan Blaikie, avocats) et M^{re} Daniel Meyer Ouaknine et Sydney Elhadad et Royal-Lepage Versailles et Renée Sarah Arsenault et Nicolas Tétrault et Groupe Sutton Royal Inc. et D. Mizrahi & Associated Ltd (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et Giuseppe (Joseph) Geroue et Anthonasios Papadopoulos et Paul</i>	2008-004	Alain Gélinas	20 mars 2008, 9 h 30	Demande de blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et désignation d'un administrateur provisoire [LVM-249, 250, 257, 258, 265, 266]	À la suite de l'audience du 23 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 24 janvier 2008, des audiences du 7, 14 et 25 février et des 10, 17 et 19 mars 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Chronopoulos et Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal (mis en cause)</i>					
2°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c 9-1-1 Finance Inc. et Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C. et Mario Corriveau et Frédéric C. Tremblay et Liz Perez Villarreal et Johanne L'Heureux et Alice Plamondon et Jean-Paul Mercier (intimés) (Woods, avocats)</i>	2008-005	Alain Gélinas	31 mars 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11 et 28 février 2008 <i>Audience pro forma</i>
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion d'actifs MGP Media Inc. (intimée)</i>	2007-031	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	4 avril 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite des audiences du 21 janvier, du 15 février et du 18 mars 2008 L'audience aura lieu péremptoirement

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Mario Angelopoulos</i> (De Louya, Pierre & Markakis)	2008-006	Alain Gélinas Gerald La Haye Jean-Pierre Major	10 avril 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265, 266]	À la suite de l'audience du 1 ^{er} février 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 4 février 2008, des audiences <i>pro forma</i> du 13 février et du 14 mars 2008
5°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>6607594 Canada Inc.</i> faisant affaire sous le nom de <i>Immobilier Gestion Financière</i> et <i>4086589 Canada Inc.</i> faisant affaire sous le nom de <i>La Financière The-Force</i> et <i>Monique Beaudin Amyot</i> et <i>Léo Lafrenière</i> (M ^e Louise P. Ménard, avocate) (intimés)	2007-025	Alain Gélinas	14 avril 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience du 26 novembre, de la décision <i>ex parte</i> du 27 novembre 2007 et de l'avis d'audience du 16 janvier 2008, de la demande de remise du 24 janvier 2008 <i>Audience pro forma</i>
6°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Enviromondial Inc.</i>	2008-007	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	16 avril 2008, 9 h 30	Demande qu'une recommandation soit faite au ministre des finances pour la désignation d'un administrateur provisoire [LVM-257]	À la suite de la demande d'audience du 21 février et de l'avis d'audience du 25 février 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
7°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Enviromondial Inc.</i>	2008-007	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	17 avril 2008, 9 h 30	Demande qu'une recommandation soit faite au ministre des finances pour la désignation d'un administrateur provisoire [LVM-257]	À la suite de la demande d'audience du 21 février, de l'avis d'audience du 25 février 2008 et de l'audience du 16 avril 2008
8°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>IOU Central Inc.</i> et <i>Philippe Marleau</i> (Davies Ward Phillips & Vineberg) et <i>Robert Bialek</i> et <i>Arkadiusz Hajduk</i> et <i>Mayco Quiroz</i> et <i>Sam Bendavid</i> et <i>Alex Vekselman</i> et <i>Yarith Chhiv</i> et <i>André Gauthier</i> (M ^e Claude Melançon) et <i>Mazen Haddad</i> (Gowling Lafleur Henderson) (intimés)	2008-008	Alain Gélinas	23 avril 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVMQ-265] Demande d'audience de <i>IOU Central Inc.</i> et de <i>Philippe Marleau</i>	À la suite de la demande et de l'audience du 25 février 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 27 février 2008, des audiences du 6 et 19 mars 2008 <i>Audience pro forma</i>
9°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch,	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	5 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Meldensohn, avocats)				[LVM-152, 265, 273 & 273.1]	septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007 et de l'audience du 15 février 2008 L'audience aura lieu péremptoirement
10°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	6 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et du 5 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement L'audience se terminera à 13 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	7 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et des 5 et 6 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement
12°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	8 mai 2008, 14 h 00	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et des 5, 6 et 7 mai 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
						L'audience aura lieu péremptoirement
13°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés Inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	9 mai 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007, de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007, du 17 septembre 2007 et suite à la demande de remise des audiences du 1 ^{er} et 2 novembre, 12 et 13 décembre 2007, des audiences du 15 février et des 5, 6, 7 et 8 mai 2008 L'audience aura lieu péremptoirement
14°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods,	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	20 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Requête de M ^e Claude Olivier (Pariseau, Olivier) pour les intimés, en vertu de la Charte des droits	À la suite de la comparution de M ^e Olivier du 6 février 2008 L'audience se terminera à 13 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	avocats) et Banque de Montréal (Intimés) et Primatlantis Capital S.E.C. (intervenante)					
15°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	20 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. Requête de M ^e Claude Olivier (Pariseau, Olivier) pour les intimés, en vertu de la Charte des droits	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier 2008 et de la comparution de M ^e Olivier du 6 février 2008 L'audience se terminera à 13 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods, avocats) et <i>Banque de Montréal</i> et <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc</i> (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et <i>Caisse populaire de Rosemont</i> (défendeurs)	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	21 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc.</i>	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier et 20 mai 2008
17°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Valeurs mobilières Hampton Ltée</i> (Cucciniello Calandriello) (intimée)	2007-026	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	22 mai 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et suspension des droits conférés. [LVM-152, 158 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 21 janvier 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods, avocats) et <i>Banque de Montréal</i> et <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc</i> (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et <i>Caisse populaire de Rosemont</i> (défendeurs)	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	28 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc.</i>	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier, 20 et 21 mai 2008
19°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion Guychar (Canada) Inc.</i> et 177889 <i>Canada Inc.</i> et 3330575 <i>Canada Inc.</i> et 3965121 <i>Canada Inc.</i> et <i>Guy Charron</i> et <i>Richard Lanthier</i> et <i>Huguette Gauthier</i> (Woods,	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	30 mai 2008, 9 h 30	Ordonnance de blocage (LVM-249) Demande d'audience par les intimés <i>Gérald Turp</i> et <i>Turp DTD Consultants Inc.</i>	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin, 3, 4, 17, 18, 19 juillet, 20 septembre, 3 octobre, 22 novembre, 19 décembre 2007, 24 janvier, 20, 21 et 28 mai 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)					
20°	Louis-Philippe Séguin (Lavery de Billy) c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) (Fasken Martineau Dumoulin)	2007-015	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	11 juin 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de la conférence préparatoire du 27 novembre 2007 et de l'audience <i>pro forma</i> du 14 mars 2008
21°	Louis-Philippe Séguin (Lavery de Billy) c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) (Fasken Martineau Dumoulin)	2008-003	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	11 juin 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 14 mars 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
22°	<i>Louis-Philippe Séguin</i> (Lavery de Billy) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)</i> (Fasken Martineau Dumoulin)	2007-015	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	12 juin 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de la conférence préparatoire du 27 novembre 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 14 mars 2008 et de l'audience du 11 juin 2008
23°	<i>Louis-Philippe Séguin</i> (Lavery de Billy) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)</i> (Fasken Martineau Dumoulin)	2008-003	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Gerald La Haye	12 juin 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation (OAR) [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 14 mars 2008 et de l'audience du 11 juin 2008

Le 20 mars 2008

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes
 - 3.5 Avis d'audiences
 - 3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires
 - 3.7 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES COURTIER, CONSEILLERS, CABINETS ET LEURS REPRÉSENTANTS, AINSI QUE DES SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTANTS AUTONOMES

3.4.1 Inscription de firmes

3.4.1.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.1.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.1.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
513419	Groupe PMA / GDM inc.	Louis Caron	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages Planification financière	2008-03-12
513455	Services financiers Martin	Martin Bissonnette	Assurance de personnes	2008-03-14

Bissonnette inc.				
513485	Investissement Yannick Lessard inc.	Yannick Lessard	Assurance de personnes	2008-03-17
513510	Groupe financier S. Morin inc.	Steve Morin	Assurance de personnes	2008-03-13
513513	Services financiers Patrick Poudrier inc.	Patrick Poudrier	Assurance de personnes Planification financière	2008-03-12

3.4.2 Agréments ou autorisations à titre de dirigeants et dirigeants responsables

3.4.2.1 Courtiers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant responsable des personnes suivantes :

- Bedakelian, Susie
Services financiers Penson Canada inc.

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Courtage Direct Banque Nationale inc. :

- Barrette, Judith
- Fontaine, Stéphane

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Corporation de Valeurs Immobilières Dundee :

- Langelaar, Olav
- Condon, Morag Elizabeth

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de TD Waterhouse Canada inc. :

- Cimoroni, Sandra
- Helt, Frank Alan
- Layden, Michael John

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Valeurs Immobilières TD inc. :

- Gray, Paul Charles Jacob
- James, Timothy Edward

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Babkine, Nicolas
Newedge Canada Inc.
- Davy, Stephen Brian
Valeurs Immobilières Crédit Suisse (Canada), Inc.

- Duklas, Edward
General Motors Acceptance Corporation du Canada limitée
- Gwynne-Timothy, David Michael
BMO Nesbitt Burns Inc.
- Gwynne-Timothy, David Michael
BMO Nesbitt Burns Ltée/Ltd.
- Hart, Benjamin Alexander
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
- Hill, Christopher Michael
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
- McMaster, Richard Ross
Thomas Weisel Partenaires Canada Inc.

3.4.2.2 Conseillers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Gestion de placements TD inc. :

- Laflamme, Caroline
- Lindhorst, Elaine

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Dovolos, Tasos
Société de placements Franklin Templeton
- Dupont, Éric
Gestion de portefeuille Natcan inc.
- Lam, Alfred
Corporation financière Unie
- MacNeil, Michael
Services de gestion d'investissement I.G. Itée
- Petrangelo, Nicola
Presima inc.
- Turner, Matthew
Guardian Capital LP

3.4.2.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.3 Cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

3.4.3.1 Courtiers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Financière Banque Nationale inc. :

- Dalglish, Todd Gordon Bagwell
- Mitenko, Claire Louise

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc. :

- Mason, Francis Joseph
- Shugart, Patricia Anne Perras
- Zarka, Roy Michael

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Bridle, Richard Grant
RBC Dominion Valeurs Immobilières inc.
- Cairns, Robert Ronald
Partenaires financiers Richardson limitée
- Caplan, Mark Elliot
BMO Nesbitt Burns Inc.
- Caplan, Mark Elliot
BMO Nesbitt Burns Itée/Ltd.
- Findlay, Paul Gordon
Liquidnet Canada inc.
- Hayem, Jocelyne Jessy
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Monaco, Nicolas
Merrill Lynch Canada inc.
- Monfette, Jean-François
Courtage Direct Banque Nationale inc.
- Redcliffe, Mark Richard
Blackmont Capital inc.
- Robinson, Jonathan Lewis
M Associés inc.
- Sheriff, Darryl Ian
Valeurs Immobilières Patrimoine Integral
- Spackman, Pamela Jean
Valeurs Immobilières Crédit Suisse (Canada) inc.
- Zacchia, Saverio
Capital Sherbrooke Street (SSC) Inc.

3.4.3.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.3.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.4 Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisés

3.4.4.1 Courtiers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de BMO Ligne d'action inc., vu la cessation de cette activité :

- D'Ugo, Tony
- Lai, Chia Yu
- Samuel, Kerwin Edwin Junior

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Corporation de Valeurs Mobilières Dundee, vu la cessation de cette activité :

- Baldry-White, Cecil Charles
- Lambert, Mario

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte d'Edward Jones, vu la cessation de cette activité :

- Elliott, Bradley John
- Samson, Alain Jean-Guy Etienne

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Le Groupe Option Retraite inc., vu la cessation de cette activité :

- Drolet, Gilles R.
- Guay, Alexandre

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc., vu la cessation de cette activité :

- Cristiano, Rick
- Delagrave, Yves
- Zarka, Roy Michael

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de TD Waterhouse Canada inc., vu la cessation de cette activité :

- Brown, Lyndon Francis
- Rampersad, Ravi
- Tow, Winston Juan Chee

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Chan, Rebecca Kit
Valeurs Mobilières Secutor
- Charron, Gilles
Raymond James Itée
- Fash, Michèle Louise
Scotia Capitaux inc.
- Kim, Chung-Woo
Les Partenaires Versant inc.
- Leroux, Michel
BMO Nesbitt Burns Itée/Ltd.
- McClure, Julie Kari-Anne
Morgan Stanley Canada limitée
- Michaud, Martin
Financière Banque Nationale inc.
- Monaco, Nicolas
Merrill Lynch Canada inc.
- Monfette, Jean-François
Courtage Direct Banque Nationale inc.
- Pare, Eric
Le Groupe Option Retraite inc.
- Robinson, Jonathan, Lewis
M Associés inc.
- Tintinaglia, Michael Ian
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Trif, Radu Ioan Corneliu
RBC Placements en Direct inc.
- Zacchia, Saverio
Capital Sherbrooke Street (SSC) inc.
- Zanevycz, Walter Andrew
BMO Nesbitt Burns inc.

3.4.4.2 Conseillers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant de la personne suivante, vu la cessation de cette activité :

- Bélanger Grendron, Cynthia
Trust Banque Nationale inc.

3.4.4.3 Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	F Placement de parts permanentes et de parts privilégiées
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des	

entreprises (Courtier)

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

5d Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur

5e Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers

5f Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises

6 Planification financière**7 Courtage en épargne collective****8 Courtage en contrats d'investissements****9 Courtage en plans de bourses d'études**

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
171884	Alloush	Amal	7	2008-03-05
171302	Anthony	Susan	7	2008-03-10
100436	Archambault	Lorraine	7	2008-03-04
135701	Arcouette	Michel	7	2008-03-04
162241	Atié	Roula	7	2008-03-11
166194	Baillargeon	Sonia	4B	2008-03-12
101529	Beaudry	Michel	7	2008-03-06
143542	Bennie	Bernard	7	2008-03-10
171398	Bickley	Ian	1A	2008-03-14
174808	Boisclair	Dany	1A	2008-03-12
146948	Bousquet	Yvan	7	2008-03-14
135693	Bousquet	Sylvain	5A	2008-03-18
105150	Bricault	Jacqueline	7, F	2008-03-04
157157	Burquel	Jean-Maurice	7, F	2008-03-03
142964	Bédard	Marie-Claude	5E	2008-03-13
148281	Bénard	Christian	7, F	2008-03-11
174542	Carrier	Martin	3B	2008-03-14
154057	Cayer	Nathalie	7	2008-03-06
141216	Chabot	Vicky	2B	2008-03-13
106975	Chaurette	Suzanne	7, F	2008-03-04

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
175411	Chbat	Don	7	2008-03-13
170568	Chen	Peihua	7	2008-03-14
168287	Chiasson	Nathalie	7, F	2008-03-06
164956	Cho	Chee	7	2008-03-11
163984	Comtois	Anne Marie	1A	2008-03-12
155031	Cossette	Véronique	3B	2008-03-13
108726	Daigle	Michel	6	2008-03-12
108726	Daigle	Michel	7, F	2008-03-04
171393	Dang	Valérie	7	2008-03-04
109838	Desjardins	Yves	7	2008-03-07
176229	Despaties	Jean-Guy	7	2008-03-10
170696	Destin	Junie	7	2008-03-06
166016	Doucet	Marie-France	6	2008-03-12
164345	Drolet	Audrey	7, F	2008-03-10
172432	Dubuc	Jessie	1B	2008-03-12
111571	Durand	Gérald	1A, 2A	2008-03-12
165674	Dussault	Nicolas	1A	2008-03-12
165674	Dussault	Nicolas	7	2008-03-11
175376	Fisher	Shannon	7	2008-03-03
112355	Foisy	Chantale	4A	2008-03-13
176833	Fortin	Valérie	1A	2008-03-12
164459	Furfaro	Rosemary	7	2008-03-17
156362	Furlano	Patrick	7	2008-03-04
156362	Furlano	Patrick	6	2008-03-13
177115	Gagnon-Bolduc	Jessica	1A	2008-03-12
113659	Gamache	Josée	7, F	2008-03-12
113784	Garon	Patrice	7	2008-03-11
171313	Gendron	Frédéric	7	2008-03-03
153536	Gendron	Guillaume	7	2008-03-10
162805	Gignac	Jean-Claude	1A, D	2008-03-13
115045	Gosselin	Karyna	4A	2008-03-12
115154	Goulet	Louise	3A	2008-03-13
176165	Guidibi	Jean-Philippe	7	2008-03-05
172958	H'Daya	Montassar	7	2008-03-05
172173	Hamâidi Ep Rabhi	Sadia Nina	3B	2008-03-12
174969	Huguenin	Marilène	7	2008-03-05
139493	Hupé	André	5D	2008-03-13
165044	Jairam	Dyan	7	2008-03-10
175777	Janvier	Nick	7	2008-03-07
171686	Jeffrey	François Pierre	7	2008-03-03

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
141320	Joseph	Jean-François	3B	2008-03-14
167135	Julien	Frederic	7	2008-03-06
158750	Jutras	Daniel	7	2008-03-10
166641	Kontaratos	Rowena	7	2008-03-10
117708	Labbé	Paulo	5A	2008-03-13
165010	Labelle	Patricia	9	2008-03-07
168938	Laberge	Jacques	7	2008-03-05
176559	Labrie	Josée	1A	2008-03-12
150912	Lainey	Roxanne	7	2008-03-04
164232	Landry	Renée- Claude	7	2008-03-12
119781	Latulippe	Marc	7	2008-03-13
120067	Lavoie	France	7	2008-03-12
176430	Leduc	Alex	7	2008-03-04
176919	Lee	Todd	7	2008-03-12
173472	Lepercq	Nathalie	7, F	2008-03-06
172497	Leroux	Francine	7	2008-03-07
174863	Little	Nancy	7	2008-03-13
176788	Loueti	Kamel	7	2008-03-04
121275	Léonard	Cécil	7	2008-03-13
163496	Lévesque	Ghislain	4A	2008-03-12
167009	Lévesque	Hugo	7	2008-03-10
169253	Mancuso	Sandro	7	2008-03-04
148568	Martin	Karine	3B	2008-03-14
175298	Mathew	Mathew N	7	2008-03-14
149679	Mayrand	Guylaine	7	2008-03-13
177231	McGeorge	Donald	7	2008-03-04
151007	Mejdi	Samira	7	2008-03-04
171041	Mercho	Aziz	7	2008-03-03
138777	Michaud	Serge	7	2008-03-03
138777	Michaud	Serge	1A, 6	2008-03-12
171625	Mirza	Saleem	7	2008-03-03
176683	Montambeault	Kim	1A	2008-03-12
150697	Morin	Philippe	1A	2008-03-14
161448	Mouelhi	Samy	1A	2008-03-12
161448	Mouelhi	Samy	7	2008-03-06
152736	Ng-Kan	Geneviève Karine	1A, 6	2008-03-13
167755	Ouellette	Martin	1A	2008-03-12
176604	Pardo Campodonico	Ruy David	1A	2008-03-12
167749	Penner	Christopher	7	2008-03-10
176118	Petrescu	Mihai	7	2008-03-04

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
147418	Pollock	Matthew	7	2008-03-12
127575	Potvin	Françoise	7	2008-03-11
177429	Poulizac	Daniel	3B	2008-03-12
128039	Provost	Lyne	7, F	2008-03-04
128070	Pudja	Nenad	7, 9	2008-03-03
138507	René de Cotret	Pierre	5D	2008-03-13
129318	Rodrigue	Annie	4A	2008-03-12
166909	Russell	Laura	7	2008-03-10
177379	Soucy	Raymond	9	2008-03-06
170209	St-Amand-Carey	Chantal	7	2008-03-10
148396	St-Pierre	Sylvie	4B	2008-03-12
150903	St-Pierre	Sandra-Lee	7	2008-03-04
171049	St-Pierre	Martine	7, F	2008-03-06
151692	St-Pierre	Danielle	7	2008-03-11
164179	Tanguay	Frédéric	3B	2008-03-13
168527	Tarraf	John	7	2008-03-04
152187	Tetenes	Irene	7	2008-03-13
176821	Thibeault	Marc	1B	2008-03-12
175187	Thériault	Alexandra	7	2008-03-10
155188	Touchette	Sylvain	1A	2008-03-13
177361	Tremblay	Pierre-Olivier	1A	2008-03-13
152759	Trudeau	Éric	1A	2008-03-12
168478	Ulasz	Allan	7	2008-03-13
160768	Vaudry	Danielle	4A	2008-03-13
176313	Veilleux	Manon	1A	2008-03-12
177524	Wang	Yao	7	2008-03-07
171879	Zeng	Zhao Nan	1A	2008-03-12
171879	Zeng	Zhao Nan	7	2008-03-07
175335	Zhou	Weijia	7	2008-03-07
134807	Zicat	Kathleen	6	2008-03-12

3.4.5 Refus d'inscription d'une firme

Aucune information.

3.4.6 Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites

3.4.6.1 Courtiers en valeurs

Corporation NBF Valeurs Mobilières (USA)

Radiation à titre courtier en valeurs de plein exercice, vu la cessation de cette activité.

3.4.6.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date de cessation
500711	Groupe d'assurances Bouchard inc.	Assurance de dommages	2008-03-12
503776	Les assurances Louis F. Bolduc & associés inc.	Assurance de personnes Assurance de dommages	2008-03-12
503795	Les Services Financiers Chabot (S.F.C.) Inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2008-03-12
504625	Les Experts En Sinistre Trans-Québec inc.	Expertise en règlement de sinistres	2008-03-12
504786	Fortin Samson Chabot inc.	Assurance de dommages	2008-03-12
511697	Omni Capital inc.	Courtage en contrats d'investissement	2008-03-12
512372	Cime Planification inc.	Planification financière	2008-03-12
512470	9082-2990 Québec inc.	Assurance collective de personnes	2008-03-12
512593	Gestion Financière Procédia inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2008-03-12

3.4.6.4 Sociétés et représentants autonomes

Inscription	Nom du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
504814	Trang Tran	Assurance de personnes Planification financière	2008-03-14
505658	Louis-Aimé Coulombe	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2008-03-12
505691	Guy Varin	Assurance de dommages	2008-03-18
511247	Pierre Rochette	Planification financière	2008-03-12
511941	Steve Morin	Assurance de personnes	2008-03-13
512314	Gérard Dubois	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages	2008-03-17
512608	Eddy Michel Bazelais	Assurance de personnes	2008-03-12
512707	Florent Lado Nogning	Assurance de personnes	2008-03-14
512727	Jean-Claude Gignac	Assurance de personnes	2008-03-13
512865	Mélissa Plante	Assurance de personnes	2008-03-13
513005	Denis Tailleur	Assurance de personnes	2008-03-12

3.4.6.5 Représentants de cabinets de services financiers (*en vertu de l'article 218 de la LDPSF*)

Aucune information.

3.4.7 Suspensions et radiations des OAR

3.4.7.1 Membres de l'ACCOVAM

Aucune information.

3.4.7.2 Membres de la CSF

Aucune information.

3.4.7.3 Membres de la ChAD

Aucune information.

3.5 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Pierre Caron, expert en sinistre Certificat no 140891	2004-02-01 (E)	<ul style="list-style-type: none"> Me François Folot, président-suppléant Jean Bernatchez, expert en sinistre, membre Pierre David, expert en sinistre, membre 	8 avril 2008 (14h00)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>4 chefs pour avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme envers l'assuré;</p> <p>1 chef pour avoir négligé d'accepter la demande d'indemnité de l'assuré dans un délai raisonnable;</p>	Audition sur sanction
Denis Ouimet, courtier Certificat no 125464	2007-03-03 (C)	<ul style="list-style-type: none"> Me Patrick de Niverville, président Benoît Ménard, C.d'A.Ass., membre Ian Cytrynbau m, C.d'A.Ass., membre 	15 avril 2008 (14h00)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>2 chefs pour avoir fait défaut ou permis que son employée fasse défaut d'agir en conseiller consciencieux (<i>article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut d'agir ou permis que son employée fasse défaut d'agir avec compétence et professionnalisme (<i>article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>);</p>	Audition sur sanction

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Guy Dulude, courtier Certificat no 111283	2007-11-02 (C)	<ul style="list-style-type: none"> • Me Daniel M. Fabien, président-suppléant • Luc Bellefeuille, C.d'A.A., membre • Philippe Legault, C.d'A.Ass., membre 	28 avril 2008 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	1 chef pour avoir fait défaut de s'assurer que lui-même, ses mandataires et ses employés respectent les dispositions de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et celles de ses règlements (<i>article 2 du code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition de la plainte

3.6 SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Candel.ca inc. & TradeWeb LLC

Une dispense a été accordée à TradeWeb et CanDeal de l'application de l'article 6.3 du Règlement 21-101 afin de leur permettre d'opérer au Canada un système de négociation parallèle sur des titres non canadiens à revenus fixes et sur des instruments dérivés, pour autant que toute modification par rapport aux informations fournies et tout fait matériel important soit soumis à l'approbation préalable de l'Autorité;

Une dispense a été accordée à TradeWeb de l'application de l'article 6.1 du Règlement 21-101 dans le cadre des opérations effectuées par l'intermédiaire de CanDeal sur des titres non canadiens à revenus fixes et sur des instruments dérivés, pourvu que le système de négociation parallèle ne soit accessible qu'à des usagers autorisés inscrits à titre de courtier auprès d'une autorité canadienne en valeurs mobilières et qu'une confirmation trimestrielle à cet effet soit transmise à l'Autorité;

Une dispense a été accordée à TradeWeb de l'application de l'article 6.7 du Règlement 21-101 jusqu'au 31 décembre 2009 à l'égard de l'obligation d'aviser l'Autorité lorsque, dans trois des quatre derniers trimestres civils, les opérations réalisées sur son système de négociation parallèle sur les titres non canadiens à revenus fixes et sur les instruments dérivés atteignent, pour un type de titres et par rapport à l'ensemble du marché, 20 % du nombre d'opérations, du volume total ou de la valeur moyenne quotidienne; et

Une dispense a été accordée à TradeWeb de l'application de la Partie 8 du Règlement 23-101 dans le cas des titres non canadiens à revenu fixes et des instruments dérivés, pourvu que CanDeal conclue une entente écrite avec ses usagers autorisés décrivant sa relation d'affaires avec TradeWeb, les responsabilités et obligations réglementaires qui lui incombent et les difficultés potentielles de recours à l'égard de TradeWeb.

Services d'investissement Férique

Une dispense a été accordée à Services d'investissement Férique de l'obligation, en vertu de l'article 2 du Règlement, d'établir et de maintenir un compte en fidéicommiss pour le dépôt de somme d'argent reçue d'autrui.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

1. la société s'assure que tous les chèques et instruments financiers des clients sont libellés au nom de l'organisme de placement collectif conformément à la convention signée par le client;
2. dès la réception de toute somme d'argent provenant de clients pour la souscription de titres d'un organisme de placement collectif, la société devra se conformer à l'article 2 du Règlement et aviser l'Autorité sans délai.

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Gardiner, Vanessa
Corporation Recherche Capital
- Harbec, André
Valeurs Mobilières Desjardins inc.
- Hurlburt, Steven
Corporation Recherche Capital
- Mitusev, Julie
Marchés Mondiaux CIBC inc.
- Pannozzo, Nino R.
Gestion de capital Assante Itée

Ces personnes sont dispensées de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de leur permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

3.7.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Global Securities Corporation

Approbation de la réduction d'un emprunt de 100 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Oxford Bancorp Inc. en faveur de Global Securities Corporation, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Oxford Bancorp Inc. renonce à concourir est de 900 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 784 550 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ashmount Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Ashmount Capital Corporation renonce à concourir est de 784 550 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 266 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BIG Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BIG Capital Corporation renonce à concourir est de 266 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 2 400 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Genuity Financial Group en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Genuity Financial Group renonce à concourir est de 2 400 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 784 550 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Hirst Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Hirst Capital Corporation renonce à concourir est de 784 550 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 364 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Lindner Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Lindner Capital Corporation renonce à concourir est de 650 750 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 784 550 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Shanti Corp. en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Shanti Corp. renonce à concourir est de 784 550 \$.

Richardson Partners Financial Ltd.

Approbation d'un emprunt de 1 990 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Richardson Partners Financial Holdings Limited en faveur de Richardson Partners Financial Ltd., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Richardson Partners Financial Holdings Limited renonce à concourir est de 35 770 486.29 \$.

3.7.4 Autres

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

AVIS

Révocation de certaines décisions générales à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (décisions n^{os} 93-C-0218, 1999-C-0510, 2006-PDG-0119 et 2007-PDG-0126)

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que le 17 mars 2008 a été prise la décision de révoquer les décisions générales suivantes, le texte de la décision de révocation portant le n^o 2008-PDG-0090, étant publié à la section 6.10 du présent Bulletin :

- Décision générale n^o 93-C-0218 intitulée *Sollicitation par le preneur ferme avant le visa de prospectus simplifié provisoire*;
- Décision générale n^o 1999-C-0510 intitulée *Décision générale : Norme canadienne 81-102 concernant les organismes de placement collectif*;
- Décision de générale n^o 2006-PDG-0119 intitulée *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié (Décision générale relative au placement de titres visant des attributions excédentaires)*;
- Décision générale n^o 2007-PDG-0126 intitulée *Décision générale visant une dispense de l'application de certaines dispositions du Règlement Q-3 sur les options*.

Pour plus de renseignements

Vous pouvez adresser vos questions concernant le présent avis à la personne suivante :

Suzanne Mercure
 Avocate
 Autorité des marchés financiers
 (514) 395-0337, poste 2544
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337
suzanne.mercure@lautorite.qc.ca

Le 21 mars 2008

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Projet de règlement

Loi sur les valeurs mobilières
 (L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1^o, 3^o, 4.1^o, 8^o, 9^o, 11^o, 19^o, 19.1^o, 20^o et 34^o et a. 331.2; 2007, c.15)

Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le règlement suivant dont les textes sont publiés ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation,

avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de leur publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement.*

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit avant le **21 avril 2008**, en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Marie-Christine Barrette
Chef du service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4401
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4416
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4329
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyste Service des fonds d'investissement
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4475
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Avocat
Service des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Tel. : (514) 395-0337, poste 2545
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Le 21 mars 2008

Projet de règlement

Loi sur les valeurs mobilières
(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1°, 3°, 8°, 9°, 11°, 14°, 19°, 19.1° et 20° et a. 331.2; 2007, c. 15)

Règlement concordant au Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le règlement suivant dont les textes sont publiés ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de leur publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières*

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit avant le **21 avril 2008**, en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Marie-Christine Barrette
Chef du service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4401
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4416
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4329
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyste Service des fonds d'investissement
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4475
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Avocat
Service des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Tel. : (514) 395-0337, poste 2545
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Le 21 mars 2008

Avis de consultation

Projet de Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement

Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières

Introduction

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation les projets de règlements suivants :

- le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*, l'annexe A1 *Contenu du rapport de gestion*, l'annexe A2 *Attestations concernant l'évaluation des investissements en capital de développement* et l'Annexe A3 *Contenu de la notice annuelle* (le « règlement »),
 - le *Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières*,
- (collectivement « les règlements »).

Les règlements sont publiés avec le présent avis dans les versions françaises et anglaises. On peut également les consulter sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Contexte

Le règlement vise à encadrer les obligations d'information continue du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi et de Capital régional et coopératif Desjardins (individuellement, « le fonds » et collectivement, « les fonds »).

Le règlement codifie les pratiques actuelles des fonds en matière d'information continue tout en introduisant de nouvelles exigences qui se rapprochent davantage du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « règlement 81-106 ») dont ils sont présentement exclus¹. De plus, le règlement harmonise les exigences d'information continue des fonds.

Le règlement prévoit les obligations d'information continue des fonds en ce qui concerne les états financiers, le rapport de vérification, le rapport de gestion, le relevé des investissements en capital de développement, le relevé des autres investissements, le répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés, les déclarations de changements importants, la notice annuelle, les exigences concernant la transmission des états financiers et des rapports de gestion, l'envoi des formulaires de procuration et d'autres questions touchant l'information continue des fonds.

Principales exigences prévues au règlement

- Les états financiers annuels comparatifs et le rapport de vérification des fonds sont déposés au plus tard le 120^e jour suivant la fin du dernier exercice du fonds.
- Les états financiers intermédiaires et le rapport de vérification des fonds sont déposés au plus tard le 90^e jour suivant la fin de la dernière période intermédiaire du fonds.

¹ Voir article 1.2 (4) du règlement 81-106

- Les fonds déposent à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire un relevé de leurs investissements en capital de développement vérifié. Ce relevé est disponible sur demande et sur le site Web du fonds.
- Les fonds déposent à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire un relevé des autres investissements. Ce relevé est disponible sur demande et sur le site Web du fonds.
- Les fonds déposent à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire un répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés dans lesquels ils se sont engagés pour un montant égal ou supérieur au plus élevé de 0,2 % de leur actif net ou 10 millions. Ce répertoire n'a pas à être vérifié. Ce répertoire doit être disponible sur demande et sur le site Web du fonds.
- Les informations concernant les mises en pension et les prises en pension sont divulguées dans le relevé des autres investissements. Les informations concernant les opérations de prêt de titres sont divulguées par voie de notes dans les états financiers.
- Les fonds déposent un rapport de gestion annuel et un rapport de gestion intermédiaire établis conformément à l'annexe A1 *Contenu du rapport de gestion*, en même temps que leurs états financiers annuels ou intermédiaires.
- Le directeur général du fonds et le chef de la direction financière du fonds doivent attester que la juste valeur de chacun des investissements en capital de développement a été établie dans le cadre d'un processus décrit à l'article 50 du règlement. Ce processus exige, sauf pour les entreprises publiques évaluées à la cote, que toute information concernant l'évaluation des investissements en capital de développement soit soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants des fonds. Ce comité d'évaluation indépendant s'assure du respect par le fonds du processus d'évaluation décrit à l'article 50 du règlement et fait rapport écrit de sa revue au conseil d'administration du fonds ou à toute autre instance à laquelle le conseil a délégué la responsabilité de recevoir ce rapport. Les attestations du directeur général et du chef de la direction financière du fonds doivent être conformes à l'annexe A2 *Attestations concernant l'évaluation des investissements en capital de développement*.
- Le règlement exige l'envoi, par les fonds à leurs porteurs, d'une carte-réponse leur permettant d'obtenir sans frais les documents d'information continue déposés auprès de l'Autorité.
- Les fonds déposent une notice annuelle établie conformément à l'annexe A3 *Contenu de la notice annuelle*.
- Le règlement prévoit le dépôt d'une déclaration de changement important lorsque survient un changement important dans les affaires du fonds.
- Le règlement prévoit que l'article 4.11 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* s'applique en cas de changement de vérificateur du fonds.
- Un calcul du ratio des charges totales d'exploitation des fonds est exigé.
- Le règlement prévoit des dispositions transitoires afin de permettre aux fonds de mettre en place les mécanismes nécessaires qui assurent le respect des nouvelles exigences du règlement.

Le *Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières* abroge certaines dispositions réglementaires à la suite de l'intégration de leur contenu au texte du règlement. D'autres articles sont modifiés afin de mieux refléter les pratiques actuelles.

Autorité réglementaire

Les projets de règlement ne pourront être édictés ni soumis pour approbation au ministre des Finances avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de leur publication. Tout intéressé peut, pendant ce délai, transmettre ses commentaires à la personne mentionnée dans le présent avis.

Consultation

Nous invitons les intéressés à soumettre, au plus tard le 21 avril 2008, leurs commentaires écrits relatifs aux règlements proposés. Si les commentaires ne sont pas envoyés par courrier électronique, veuillez les fournir sur disquette (format Word pour Windows). Veuillez prendre note que nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires reçus.

Prière d'adresser vos commentaires à l'Autorité à l'adresse suivante :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Questions

Pour toute question, prière de vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Marie-Christine Barrette
Chef du service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4401
Courriel : marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4416
Courriel : edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyste
Service de l'information financière
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4329
Courriel : hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyste Service des fonds d'investissement
Autorité des marchés financiers
Tél. : (514) 395-0337, poste 4475
Courriel : mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Avocat
Service des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Tel. : (514) 395-0337, poste 2545
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Le texte des règlements et des annexes est reproduit ci-après et peut être consulté sur le site Web de l'Autorité.

Le 21 mars 2008

RÈGLEMENT SUR L'INFORMATION CONTINUE DES FONDS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Loi sur les valeurs mobilières

(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1°, 3°, 4.1°, 8°, 9°, 11°, 19°, 19.1°, 20°, et 34°; 2007, c. 15)

CHAPITRE I DÉFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

1. Dans le présent règlement, on entend par :

« association professionnelle » : un organisme professionnel doté de pouvoirs de réglementation qui remplit les conditions suivantes :

- 1° il est investi d'une autorité ou reconnu par la loi;
- 2° il admet des personnes en fonction principalement de leurs titres universitaires et de leur expérience;
- 3° il exige le respect des normes professionnelles qu'il a établies en matière de compétence et de déontologie;
- 4° il exerce des pouvoirs disciplinaires, dont celui de suspendre ou d'exclure un membre;

« autre investissement » : tout investissement qui n'est pas un investissement en capital de développement;

« contrat important » : sauf s'il est conclu dans le cours normal des activités du fonds d'investissement, tout document visé par la liste prévue à la rubrique 15 de l'annexe A3, Contenu de la notice annuelle du présent règlement;

« évaluateur qualifié » : toute personne spécialisée en évaluation d'entreprise qui, si elle est employée du fonds d'investissement, relève hiérarchiquement du chef de la direction financière du fonds d'investissement, et qui possède l'une ou l'autre des combinaisons d'expérience et de formation suivantes :

1° elle détient le titre professionnel de EEE ou de CFA, est membre en règle de son association professionnelle, et possède un minimum de 5 ans d'expérience pertinente, dont un minimum de 3 ans en évaluation d'entreprise;

2° elle détient un titre comptable de CA, CGA ou CMA ou un grade universitaire de M.Sc. ou de MBA avec une spécialisation en sciences comptables ou en finances, est membre en règle de son association professionnelle, le cas échéant, et possède un minimum de 10 ans d'expérience pertinente, dont un minimum de 5 ans en évaluation d'entreprise;

« exercice de transition » : l'exercice d'un fonds d'investissement au cours duquel survient un changement de la date de clôture de l'exercice;

« fonds spécialisé » : entité dans laquelle le fonds d'investissement s'est engagé à investir en capital de développement et qui a pour mission d'investir dans, ou d'acquérir, des entreprises, des sociétés en commandite ou des immeubles;

« frais de gestion » : le total des frais payés ou à payer par le fonds d'investissement à son gestionnaire ou à un de ses conseillers en valeurs ou encore à un conseiller de ces derniers, y compris la rémunération au rendement;

« indépendance » : un membre du comité d'évaluation est indépendant s'il n'a pas de relation importante, directe ou indirecte, avec le fonds d'investissement.

Pour l'application du premier alinéa, une relation importante est une relation dont il est raisonnable de penser qu'elle pourrait influencer le jugement du membre au sujet de la revue des informations et du rapport de sa revue au conseil d'administration du fonds ou à toute autre instance à laquelle le conseil a délégué la responsabilité de recevoir ce rapport.

Pour l'application de la présente définition, le fonds d'investissement comprend un fonds spécialisé et une société dans lesquels le fonds d'investissement intervient activement dans la gestion quotidienne.

« investissement en capital de développement » ou « investissement » : à moins que le sens du texte n'indique autrement, un investissement effectué conformément à la mission du fonds d'investissement en vertu de sa loi constitutive ou tout investissement apparaissant au relevé des investissements en capital de développement;

« notice annuelle » : une notice annuelle établie conformément à l'annexe A3;

« période intermédiaire » : par rapport à un fonds d'investissement :

1° soit la période se terminant six mois avant la date de clôture de son exercice;

2° soit, dans le cas de son exercice de transition, la période commençant le premier jour de l'exercice de transition et se terminant six mois après la fin de l'ancien exercice.

« rapport de gestion annuel » : le document établi conformément à la partie B de l'annexe A1;

« rapport de gestion intermédiaire » le document établi conformément à la partie C de l'annexe A1;

« ratio des charges totales d'exploitation » : le ratio des charges totales d'un fonds d'investissement par rapport à son actif net moyen, exprimé en pourcentage et calculé conformément au chapitre XI du présent règlement;

« relevé des investissements en capital de développement » : l'information visée par la section 1 du chapitre III du présent règlement;

« répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés » : l'information visée par la section 3 du chapitre III du présent règlement.

2. Le présent règlement s'applique aux fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis constitués par les lois suivantes :

1° la Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins (L.R.Q., c. C-6.1);

2° la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (L.R.Q., c. F-3.1.2);

3° la Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (L.R.Q., c. F-3.2.1).

3. La personne qui dépose un document conformément au présent règlement peut le déposer en version française ou en version anglaise et française.

Malgré le premier alinéa, le fonds d'investissement qui dépose un document en version française ou en version anglaise et française, mais envoie aux porteurs une version

du document dans l'autre langue, dépose cette autre version au plus tard au moment où elle est envoyée aux porteurs.

4. Les définitions prévues par le Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif adopté par la décision n° 2001-C-0209 du 22 mai 2001, par le Règlement 81-104 sur les fonds marché à terme adopté par la décision n° 2003-C-0075 du 3 mars 2003, et par la Norme canadienne 81-105, Les pratiques commerciales des organismes de placement collectif adoptée par la n° 2001-C-0212 du 22 mai 2001, qui sont employées dans le présent règlement ont le sens qui leur est attribué dans ces règlements, à l'exception des définitions de « OPC » ou de « O.P.C. » qui désignent des « fonds d'investissement ».

CHAPITRE II ÉTATS FINANCIERS

5. Le fonds d'investissement dépose les états financiers annuels de son dernier exercice et, à titre d'information comparative, ceux de son exercice précédent, qui contiennent ce qui suit :

- 1° le bilan;
- 2° l'état des résultats;
- 3° l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres;
- 4° l'état des flux de trésorerie, sauf s'il n'est pas prévu par les PCGR canadiens;
- 5° les notes afférentes aux états financiers annuels.

Les états financiers annuels déposés en vertu du premier alinéa sont accompagnés du rapport de vérification.

6. Les états financiers annuels et le rapport de vérification dont le dépôt est prévu à l'article 5 sont déposés au plus tard le 120^e jour suivant la fin du dernier exercice du fonds d'investissement.

7. Le fonds d'investissement dépose les états financiers intermédiaires de sa dernière période intermédiaire qui contiennent ce qui suit :

- 1° le bilan à la fin de la période intermédiaire et, à titre d'information comparative, le bilan à la fin de l'exercice précédent;
- 2° l'état des résultats de la période intermédiaire et, à titre d'information comparative, l'état des résultats de la période intermédiaire correspondante de l'exercice précédent;
- 3° l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres de la période intermédiaire et, à titre d'information comparative, l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres de la période intermédiaire correspondante de l'exercice précédent;
- 4° l'état des flux de trésorerie à la fin de la période intermédiaire et, à titre d'information comparative, l'état des flux de trésorerie de la période intermédiaire correspondante de l'exercice précédent, sauf s'il n'est pas prévu par les PCGR canadiens;
- 5° les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires déposés en vertu du premier alinéa sont accompagnés du rapport de vérification.

8. Les états financiers intermédiaires et le rapport de vérification dont le dépôt est prévu à l'article 7 sont déposés au plus tard le 90^e jour suivant la fin de la dernière période intermédiaire du fonds d'investissement.

9. Le conseil d'administration du fonds d'investissement approuve les états financiers avant qu'ils ne soient déposés ou mis à la disposition des porteurs ou souscripteurs éventuels de titres du fonds d'investissement.

10. Les états financiers du fonds d'investissement sont établis en conformité avec les PCGR canadiens.

11. Les états financiers dont la vérification est obligatoire sont vérifiés en conformité avec les NVGR canadiennes.

Les états financiers vérifiés sont accompagnés d'un rapport de vérification, établi en conformité avec les NVGR canadiennes, qui remplit les conditions suivantes :

1^o il ne comporte pas de restriction;

2^o il indique toutes les périodes comptables présentées pour lesquelles le vérificateur a délivré un rapport de vérification;

3^o il renvoie au rapport de vérification de l'ancien vérificateur sur la période comptable correspondante, si le fonds d'investissement a changé de vérificateur et qu'une période comptable correspondante présentée dans les états financiers a été vérifiée par un vérificateur différent;

4^o il indique les normes de vérification appliquées pour faire la vérification et les principes comptables appliqués pour établir les états financiers.

12. Le fonds d'investissement qui décide de changer la date de clôture de son prochain exercice de plus de 14 jours dépose un avis contenant les renseignements indiqués à l'article 13 le plus tôt possible et au plus tard 30 jours avant l'expiration de celui des deux délais suivants dont l'échéance survient en premier :

1^o le délai de dépôt, établi en fonction de l'ancien exercice du fonds d'investissement, des prochains états financiers annuels ou intermédiaires, selon celui qui arrive en premier;

2^o le délai de dépôt, établi en fonction du nouvel exercice du fonds d'investissement, des prochains états financiers annuels ou intermédiaires, selon celui qui arrive en premier.

13. L'avis prévu à l'article 12 indique :

1^o la décision du fonds d'investissement de changer la date de clôture de son exercice;

2^o les motifs du changement;

3^o la date de clôture de l'ancien exercice;

4^o la date de clôture du nouvel exercice;

5^o la durée et la date de clôture des périodes comptables, y compris des périodes correspondantes de l'exercice précédent, des états financiers annuels et intermédiaires que doit déposer le fonds d'investissement pour son exercice de transition et pour son nouvel exercice;

6° les délais de dépôt, prévus aux articles 6 et 8, des états financiers annuels et intermédiaires pour l'exercice de transition.

14. Pour l'application de l'article 13 :

1° la durée de l'exercice de transition ne peut excéder 15 mois;

2° la durée de la première période intermédiaire après un ancien exercice ne peut excéder huit mois.

15. Malgré le premier alinéa de l'article 7, le fonds d'investissement n'est pas tenu de déposer des états financiers intermédiaires pour une période de son exercice de transition qui se termine dans le mois :

1° suivant le dernier jour de son ancien exercice;

2° précédant le premier jour de son nouvel exercice.

Malgré le premier alinéa de l'article 7, le fonds d'investissement n'est pas tenu de déposer les états financiers intermédiaires d'aucune période d'un exercice de transition si celui-ci est d'une durée inférieure à neuf mois.

16. Malgré le premier alinéa de l'article 5, dans le cas où son exercice de transition compte moins de 9 mois, le fonds d'investissement doit inclure, dans les états financiers du nouvel exercice, à titre d'information financière des exercices précédents, les éléments suivants :

1° le bilan, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie de l'exercice de transition;

2° le bilan, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie de l'ancien exercice.

17. Malgré le premier alinéa de l'article 7, le fonds d'investissement inclut à titre d'information comparative :

1° dans les états financiers de la période intermédiaire de l'exercice de transition :

a) le bilan à la fin de son dernier exercice;

b) l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres et, le cas échéant, l'état des flux de trésorerie de la période intermédiaire de l'ancien exercice;

2° dans les états financiers de la période intermédiaire du nouvel exercice :

a) le bilan à la fin de l'exercice de transition;

b) l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres et, le cas échéant, l'état des flux de trésorerie de la période antérieure de douze mois à cette période.

CHAPITRE III INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Section 1 - Relevé des investissements en capital de développement à la fin de l'exercice ou de la période intermédiaire et rapport de vérification

18. Le fonds d'investissement fournit, conformément aux règles relatives au dépôt, à l'approbation et aux normes de vérification prévues par le chapitre II, à la fin de chaque

exercice financier ou période intermédiaire, le relevé de ses investissements en capital de développement contenant l'information suivante :

- 1° le rapport du vérificateur;
- 2° l'année de l'investissement initial du fonds d'investissement par émetteur;
- 3° le nom de l'émetteur;
- 4° le secteur d'activité;
- 5° le montant investi par émetteur, ventilé par les catégories appropriées suivantes, en indiquant les montants garantis ou non :
 - a) actions ou parts, au coût;
 - b) débiteures, prêts et avances, au coût;
 - c) garanties de prêts et cautionnements, au montant maximal des paiements potentiels futurs non actualisés.

Le fonds d'investissement insère, à la fin du relevé, la mention suivante :

« Ce relevé des investissements en capital de développement fournit le détail par société des sommes investies par « indiquer le nom du fonds d'investissement ». Ce montant apparaît à la note x des états financiers du fonds d'investissement « indiquer la date des états financiers ». De plus, ce relevé présente la liste des garanties et cautionnements octroyés par le fonds d'investissement ».

19. Le titre du relevé des investissements en capital de développement indique clairement que les investissements ne sont pas présentés à la juste valeur.

20. Le dernier relevé produit conformément à la présente section doit être disponible sur demande et sur le site Web du fonds d'investissement.

Section 2 - Le relevé des autres investissements à la fin de l'exercice ou de la période intermédiaire

21. Le fonds d'investissement fournit, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire, un relevé des autres investissements contenant l'information suivante pour chaque élément d'actif du portefeuille détenu :

- 1° le nom de l'émetteur;
- 2° une description comprenant :
 - a) dans le cas d'un titre de participation, la dénomination de la catégorie du titre;
 - b) dans le cas d'un titre de créance ayant une durée de vie résiduelle de plus de 365 jours, toutes les caractéristiques ordinairement utilisées dans le commerce pour l'identifier, notamment le nom du titre, le taux du coupon, la date d'échéance, l'indication, le cas échéant, que le titre est convertible ou échangeable et l'indication du rang du titre s'il sert à l'identifier;
 - c) dans le cas d'un titre de créance ayant une durée de vie résiduelle de 365 jours ou moins, le nom du titre, le taux d'intérêt et la date d'échéance;

d) dans le cas d'un élément d'actif de portefeuille non visé au sous-paragraphe a, b ou c, le nom de l'élément et les modalités importantes ordinairement utilisées dans le commerce pour le décrire;

3° le nombre ou la valeur nominale globale;

4° le coût;

5° la valeur actuelle.

22. Pour l'application de l'article 21, l'information sur les éléments d'actif du portefeuille qui ont la même description et le même émetteur est regroupée.

23. Malgré les articles 21 et 22, les renseignements prévus à l'article 21 peuvent être donnés de façon globale pour les titres de créance à court terme qui, selon le cas :

1° sont émis par une banque figurant à l'annexe I, II ou III de la Loi sur les banques (Lois du Canada, 1991, chapitre 46), ou une société de prêts ou une société de fiducie enregistrée ou immatriculée en vertu des lois d'un territoire;

2° ont obtenu une note correspondant à l'une des deux notes les plus élevées de chaque agence de notation agréée.

24. Le fonds d'investissement qui choisit de présenter l'information sur les titres de créance à court terme selon le mode prévu à l'article 23, présente séparément l'ensemble des titres libellés en une monnaie donnée s'ils représentent dans l'ensemble plus de 5 % du total des créances à court terme.

25. Le fonds d'investissement qui a des positions sur des instruments financiers dérivés fournit soit dans le relevé des autres investissements, soit par voie de notes aux relevés des autres investissements, les éléments suivants :

1° dans le cas des positions vendeur et acheteur sur options :

a) la quantité de l'élément sous-jacent, le nombre d'options, l'élément sous-jacent, le prix d'exercice, le mois et l'année d'échéance, le coût et la valeur actuelle;

b) si l'élément sous-jacent est un contrat à terme, l'information qui s'y rapporte visée au sous-paragraphe *a)*;

2° dans le cas des positions sur contrats à terme normalisés et contrats à terme de gré à gré, le nombre de contrats, l'élément sous-jacent, le prix auquel ils ont été conclus, le mois et l'année de livraison et la valeur actuelle;

3° dans le cas des positions sur swaps, le nombre de contrats de swap, l'élément sous-jacent, le principal ou le notionnel, les dates de paiement et la valeur actuelle;

4° une mention indiquant que la note de la contrepartie a baissé sous le niveau de la note approuvée.

26. Malgré l'article 25, pour les positions sur dérivés dont le sous-jacent est un instrument financier d'une société dans laquelle le fonds d'investissement a des investissements en capital de développement, les renseignements peuvent être fournis de la façon suivante :

1° dans le cas des positions vendeurs ou acheteurs sur option :

a) le coût total et la valeur actuelle totale de ces positions sont ventilés par secteur d'activité approprié;

b) la ventilation visée au sous-paragraphe *a)* doit offrir une répartition par échéances;

2° dans le cas des positions sur contrats à terme normalisés et contrats à terme de gré à gré :

a) la valeur à l'achat totale et la valeur actuelle totale de ces positions sont ventilées par secteur d'activité approprié;

b) la ventilation visée au sous-paragraphe *a)* doit offrir une répartition par échéances;

3° dans le cas des positions sur swaps :

a) le principal ou le notionnel total et la valeur actuelle totale de ces positions sont ventilés par secteur d'activité approprié;

b) la ventilation visée au sous-paragraphe *a)* doit offrir une répartition par échéances.

27. S'il y a lieu, le relevé des autres investissements du fonds d'investissement ou les notes afférentes au relevé des autres investissements indiquent l'élément sous-jacent qui est couvert par chaque position sur un dérivé.

28. Le dernier relevé produit conformément à la présente section doit être disponible sur demande et sur le site Web du fonds d'investissement.

29. Pour l'application de la présente section, l'information sur les positions vendeur et les positions acheteur est présentée séparément.

Section 3 - Répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés

30. Le fonds d'investissement fournit, conformément aux règles relatives au dépôt, à l'approbation et aux normes de vérification prévues par le chapitre II, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire un répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés dans lesquels il s'est engagé pour un montant égal ou supérieur au plus élevé de 0,2 % de son actif net ou 10 millions \$. Les informations suivantes doivent s'y retrouver :

1° le nom du fonds spécialisé;

2° dans la mesure où cette information est publique, le nom des sociétés dans lesquelles le fonds spécialisé détient un investissement en capital de développement tel que divulgué dans ses derniers états financiers vérifiés reçus par le fonds d'investissement ou divulgué aux états financiers d'un fonds spécialisé intégré au mandat de vérification des vérificateurs du fonds d'investissement;

3° le nombre total de sociétés dans lesquelles le fonds spécialisé détenait un investissement en capital de développement tel que divulgué dans ses derniers états financiers vérifiés reçus par le fonds d'investissement ou divulgué aux états financiers d'un fonds spécialisé intégré au mandat de vérification des vérificateurs du fonds d'investissement;

4° l'ensemble des investissements en capital de développement du fonds spécialisé, ventilé par les catégories d'actifs et valeurs suivantes, en indiquant les montants garantis ou non garantis;

a) actions ou parts, au coût;

b) débetures, prêts et avances, au coût;

c) garanties de prêts et cautionnements, au montant maximal des paiements potentiels futurs non actualisés;

5° la date des états financiers du fonds spécialisé d'où provient l'information.

31. Le fonds d'investissement fournit également dans le répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire, les informations prévues aux paragraphes 3° et 5° de l'article 18, ainsi que la date des états financiers utilisés, relativement aux investissements en capital de développement du fonds spécialisé pour lequel le pourcentage de participation du fonds d'investissement est de 50 % ou plus et pour lequel l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes s'appliquent :

1° le fonds d'investissement a une influence notable sur le fonds spécialisé par une implication du fonds d'investissement, des administrateurs ou des gestionnaires du fonds d'investissement dans la gestion du fonds spécialisé ou à son conseil d'administration;

2° le fonds d'investissement a communiqué son intention de soutenir financièrement ce fonds spécialisé étant donné qu'il y est étroitement lié ou associé;

3° les états financiers du fonds spécialisé et ses investissements en capital de développement sont intégrés au mandat de vérification des vérificateurs du fonds d'investissement.

32. L'article 31 ne s'applique pas au fonds d'investissement dont le pourcentage de participation dans le fonds spécialisé égale ou excède de façon temporaire, soit pour une période de moins de 12 mois, le pourcentage de 50 %.

33. Le répertoire d'investissements des fonds spécialisés n'a pas à être vérifié.

34. Le titre du répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés indique clairement que les investissements ne sont pas présentés à la juste valeur et que ce répertoire présente 100 % des investissements en capital de développement du fonds spécialisé et non pas uniquement la quote-part du fonds d'investissement.

35. Le dernier répertoire produit conformément à la présente section doit être disponible sur demande et sur le site Web du fonds d'investissement.

CHAPITRE IV INFORMATION FINANCIÈRE À FOURNIR

36. Le bilan du fonds d'investissement présente au moins les éléments suivants dans des postes distincts ou par voie de notes, à la juste valeur :

1° l'encaisse, les dépôts à terme et, s'ils ne sont pas inclus dans l'inventaire du portefeuille, les titres de créance à court terme;

2° les investissements en capital de développement;

3° les autres investissements;

4° les débiteurs relatifs aux titres émis;

5° les débiteurs relatifs aux éléments d'actif du portefeuille vendus;

6° les débiteurs relatifs à la couverture payée ou déposée sur des contrats à terme ou des contrats à livrer;

7° les montants à recevoir ou à payer à l'égard des opérations sur des instruments financiers dérivés, y compris les primes et les escomptes reçues ou payées;

8° les dépôts auprès de courtiers visant à couvrir les titres détenus en portefeuille vendus à découvert;

9° les charges à payer;

10° la rémunération au rendement à payer;

11° les titres en portefeuille vendus à découvert;

12° les éléments de passif liés aux titres rachetés;

13° les éléments de passif liés aux éléments d'actif du portefeuille achetés;

14° l'impôt sur les bénéfices à payer;

15° l'actif net total et les capitaux propres, et, s'il y a lieu, pour chaque catégorie ou série de titres;

16° l'actif net par titre ou, s'il y a lieu, par titre de chaque catégorie ou série.

37. L'état des résultats du fonds d'investissement présente au moins les éléments suivants dans des postes distincts ou par voie de notes :

1° le produit des intérêts et dividendes;

2° les revenus provenant des instruments financiers dérivés;

3° le produit provenant du prêt de titres;

4° les frais de gestion, à l'exception de la rémunération au rendement;

5° la rémunération au rendement;

6° les honoraires de vérification;

7° les frais de garde et la rémunération des fiduciaires;

8° la rémunération des administrateurs;

9° les honoraires professionnels;

10° le coût de la communication de l'information aux porteurs;

11° la taxe sur le capital;

12° la provision pour impôts sur les bénéfices;

13° les gains ou les pertes réalisés;

14° les gains ou les pertes non réalisés;

15° l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation et, s'il y a lieu, pour chaque catégorie ou série de titres;

16° l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation par titre et, s'il y a lieu, pour chaque catégorie ou série de titres.

38. L'état de l'évolution de l'actif net ou des capitaux propres du fonds d'investissement présente au moins les éléments suivants dans des postes distincts ou par voie de notes, pour chaque catégorie ou série de titres:

- 1° l'actif net en début de période;
- 2° l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable à l'exploitation;
- 3° le produit de l'émission de titres du fonds d'investissement;
- 4° le montant global des rachats de titres du fonds d'investissement;
- 5° l'actif net en fin de période.

39. L'état des flux de trésorerie du fonds d'investissement présente au moins les éléments suivants dans des postes distincts ou par voie de notes :

- 1° le revenu net ou la perte nette du portefeuille;
- 2° le produit de la cession d'éléments d'actif du portefeuille;
- 3° l'achat d'éléments d'actif du portefeuille;
- 4° le produit de l'émission de titres du fonds d'investissement;
- 5° le montant global des rachats de titres du fonds d'investissement.

40. L'inventaire du portefeuille des autres investissements présente au moins les éléments suivants ventilés par catégorie d'actifs et identifie distinctement la valeur totale des titres libellés en une autre devise que le dollar canadien :

- 1° le coût total;
- 2° la plus value ou la moins value non réalisée totale;
- 3° la juste valeur totale.

41. L'inventaire du portefeuille d'investissements en capital de développement présente au moins les éléments suivants et identifie distinctement la valeur totale des titres libellés en une autre devise que le dollar canadien :

- 1° le coût total, la plus value ou la moins value non réalisée totale et la juste valeur totale du portefeuille d'investissements en capital de développement par catégorie d'actifs;
- 2° le coût total, la plus value ou la moins value non réalisée totale et la juste valeur totale du portefeuille d'investissements en capital de développement par secteur d'activité approprié.

42. L'information sur l'inventaire du portefeuille prévue aux articles 40 et 41 est présentée par voie de notes aux états financiers.

43. Dans une introduction aux notes sur l'inventaire du portefeuille, indiquer que les porteurs de titres peuvent obtenir le relevé des investissements en capital de développement et le relevé des autres investissements sur demande ou en consultant le site Web du fonds d'investissement.

Le fonds d'investissement tient des livres de toutes ses opérations de portefeuille.

44. Les notes afférentes aux états financiers du fonds d'investissement comportent au moins les informations suivantes :

1° le fondement sur lequel sont déterminés la juste valeur et le coût de l'actif du portefeuille ainsi que la méthode de détermination du coût si elle ne repose pas sur le coût moyen de l'actif du portefeuille;

2° dans le cas du fonds d'investissement qui a plus d'une catégorie de titres ayant des droits de même rang sur l'actif net, mais comportant des différences à d'autres égards :

- a) le nombre de titres autorisés de chaque catégorie ou série;
- b) le nombre de titres émis et en circulation dans chaque catégorie ou série;
- c) une indication des différences entre les catégories ou séries de titres;
- d) une description de la méthode de répartition des revenus et des charges ainsi que des gains et des pertes en capital réalisés et non réalisés entre les catégories de titres;
- e) une description des ententes relatives aux frais pour les charges afférentes à la catégorie versées à des personnes faisant partie du groupe du fonds d'investissement;
- f) une mention des opérations faisant intervenir l'émission ou le rachat de titres du fonds d'investissement et effectuées au cours de la période pour chaque catégorie de titres sur laquelle portent les états financiers;

3° les frais de courtage et autres coûts de transaction, en précisant :

- a) le montant total payé ou payable par le fonds d'investissement à des courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille au cours de la période;
- b) les paiements indirects affectés à des biens ou à des services, à l'exception de l'exécution des ordres, indiqués séparément, s'il est possible de les déterminer.

45. Le fonds d'investissement qui fait usage d'emprunts bancaires indique, dans une note afférente aux états financiers, le minimum et le maximum des capitaux empruntés au cours de la période sur laquelle portent les états financiers ou le rapport de gestion, s'ils ne sont pas indiqués ailleurs dans les états financiers.

46. Malgré le présent chapitre et sous réserve des PCGR canadiens, le fonds d'investissement peut omettre dans ses états financiers les postes relatifs aux éléments qui ne s'appliquent pas à lui ou sur lesquels il n'a pas de renseignements à fournir ou encore représentant des sommes peu importantes qui seraient considérées non pertinentes pour un investisseur raisonnable.

47. Le fonds d'investissement qui effectue des opérations de prêt de titres fournit, par voie de notes aux états financiers, les éléments suivants :

1° la valeur globale des titres en portefeuille qu'il a prêtés dans le cadre de ses opérations de prêt de titres qui sont en cours à la date des états financiers;

2° le type de sûreté qu'il a reçue en garantie dans le cadre de ses opérations de prêt de titres qui sont en cours à la date des états financiers et le montant global de cette sûreté.

Le fonds d'investissement qui a reçu des espèces en garantie dans le cadre d'une opération de prêt de titres et ne les a pas remboursées à la date de l'état présente séparément dans les notes afférentes aux états financiers les éléments suivants :

- 1° les espèces données en garantie au fonds d'investissement;
- 2° l'obligation de rembourser ces espèces.

L'état des résultats du fonds d'investissement indique les revenus tirés de toute opération de prêt de titres en les présentant comme produits d'exploitation.

48. Le fonds d'investissement qui effectue des opérations de mises en pension indique dans le relevé des autres investissements, pour toute mise en pension qui est en cours à la date du relevé, les éléments suivants :

- 1° la date de l'opération;
- 2° l'échéance de l'opération;
- 3° la nature et la valeur actuelle des titres en portefeuille qu'il a vendus;
- 4° les liquidités reçues et le prix de rachat qu'il doit payer;
- 5° la valeur actuelle des titres en portefeuille vendus à la date du relevé.

L'état de l'actif net du fonds d'investissement qui a conclu une mise en pension qui est en cours à la date de l'état présente séparément l'obligation du fonds d'investissement de rembourser la sûreté.

L'état des résultats du fonds d'investissement présente les revenus tirés de l'emploi des liquidités reçues dans le cadre d'une mise en pension comme produits d'exploitation.

L'information visée au présent article peut être présentée de façon globale.

49. Le fonds d'investissement qui effectue des opérations de prises en pension indique, dans le relevé des autres investissements, pour toute prise en pension qui est en cours à la date du relevé, les éléments suivants :

- 1° la date de l'opération;
- 2° l'échéance de l'opération;
- 3° la somme totale qu'il a payée;
- 4° la nature et la valeur actuelle ou le capital des titres en portefeuille qu'il a reçus;
- 5° la valeur actuelle des titres en portefeuille achetés à la date du relevé.

L'état de l'actif net du fonds d'investissement qui a conclu une prise en pension qui est en cours à la date de l'état présente séparément la convention de prise en pension à sa valeur actuelle.

L'état des résultats du fonds d'investissement présente les revenus tirés de toute prise en pension comme produits d'exploitation.

L'information visée au présent article peut être présentée de façon globale.

50. Au moment de présenter les états financiers annuels ou intermédiaires au comité de vérification du fonds d'investissement, le directeur général du fonds d'investissement ou toute autre personne qui remplit des fonctions analogues et le chef de la direction financière

du fonds d'investissement attestent que la juste valeur de chacun des investissements en capital de développement a été établie dans le cadre d'un processus conforme à celui décrit au deuxième alinéa ci-après. Ces attestations confirment notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement.

Pour l'application du premier alinéa, les attestations ne sont émises que lorsque le processus suivant a été respecté :

1° les évaluations ont été préparées ou révisées par un évaluateur qualifié qui a librement signé chacune des évaluations sous sa responsabilité;

2° la juste valeur des investissements en capital de développement détenus directement est établie en utilisant des principes d'évaluation s'appuyant sur des lignes directrices généralement utilisées dans l'industrie du capital de risque au Québec par les professionnels en évaluation d'entreprises détenant le titre professionnel EEE et ce, dans le respect des PCGR canadiens;

3° les principes d'évaluation ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du fonds d'investissement ou par toute autre instance décisionnelle à qui il en a délégué la responsabilité;

4° dans le cas des investissements en capital de développement dans des fonds spécialisés, la juste valeur est déterminée à partir des derniers états financiers vérifiés reçus de ces fonds, laquelle est ajustée par l'évaluateur qualifié, s'il y a lieu, pour tenir compte d'informations financières plus récentes mises à sa disposition;

5° à l'exclusion des entreprises publiques évaluées à la cote, toute information pertinente concernant les évaluations a été soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du fonds d'investissement, lequel a passé en revue ces informations de sorte qu'il puisse être raisonnablement assuré du respect par le fonds d'investissement du processus énoncé aux paragraphes 1°, 2°, 3° et 4° ci-dessus et a fait rapport écrit de sa revue au conseil d'administration du fonds d'investissement ou à toute autre instance à laquelle le conseil a délégué la responsabilité de recevoir ce rapport;

6° le comité de vérification a le pouvoir d'engager des experts en évaluation qu'il juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions;

7° le fonds d'investissement paie les frais raisonnables aux experts engagés par le comité de vérification.

Les attestations prévues au premier alinéa sont établies en conformité avec l'annexe A2 du présent règlement et sont déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers en même temps que le relevé des investissements en capital de développement.

CHAPITRE V RAPPORTS DE GESTION

51. Le fonds d'investissement dépose le rapport de gestion annuel pour chaque exercice et le rapport de gestion intermédiaire pour chaque période intermédiaire en même temps que ses états financiers annuels ou intermédiaires, selon le cas.

52. Les rapports visés par le présent chapitre remplissent les conditions suivantes :

1° ils sont établis conformément à l'annexe A1;

2° ils n'intègrent par renvoi à un autre document aucune information qui doit y être incluse.

53. Le conseil d'administration du fonds d'investissement, ou toute autre instance décisionnelle à qui il en a délégué la responsabilité, approuve les rapports de gestion avant qu'ils ne soient déposés ou mis à la disposition des porteurs ou souscripteurs éventuels de titres du fonds d'investissement.

CHAPITRE VI TRANSMISSION DES ÉTATS FINANCIERS ET DES RAPPORTS DE GESTION

54. Dans le présent chapitre, le terme « porteur » désigne le porteur inscrit ou le propriétaire véritable des titres du fonds d'investissement.

55. Au moins une fois par an, à l'occasion de la convocation à son assemblée annuelle, le fonds d'investissement envoie aux porteurs de ses titres une carte-réponse :

1° leur permettant d'obtenir, sans frais, un exemplaire :

a) des états financiers annuels et du rapport de gestion annuel, à n'importe quel moment après l'assemblée, dans un délai raisonnable;

b) des états financiers intermédiaires, dans les 90 jours suivant la fin de la période intermédiaire du fonds d'investissement;

c) du rapport de gestion intermédiaire, dans les 90 jours suivant la fin de la période intermédiaire du fonds d'investissement;

d) du relevé annuel des investissements en capital de développement, du relevé annuel des autres investissements et du répertoire annuel des investissements effectués par des fonds spécialisés, à n'importe quel moment après l'assemblée, dans un délai raisonnable;

e) du relevé intermédiaire des investissements en capital de développement, du relevé intermédiaire des autres investissements et du répertoire intermédiaire des investissements effectués par les fonds spécialisés, dans les 90 jours suivant la fin de la période intermédiaire du fonds d'investissement;

2° précisant qu'ils peuvent obtenir les documents au moyen du site Web de SEDAR et de celui du fonds d'investissement, le cas échéant, ou en s'adressant au fonds d'investissement.

56. Le fonds d'investissement qui possède un site Web affiche sur celui-ci les documents visés à l'article 55 au plus tard à la date de leur dépôt.

57. Le fonds d'investissement suit la procédure prévue par le Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti adopté par la décision n° 2003-C-0082 du 3 mars 2007 pour l'application du présent chapitre.

58. Malgré l'article 57 le Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti ne s'applique pas, pour l'application du présent chapitre, au fonds d'investissement qui dispose des renseignements nécessaires pour communiquer directement avec les propriétaires véritables de ses titres.

CHAPITRE VII NOTICE ANNUELLE

59. Le fonds d'investissement dépose une notice annuelle établie conformément à l'annexe A3.

60. La notice annuelle dont le dépôt est prévu à l'article 59 est établie à la fin du dernier exercice du fonds d'investissement.

61. Le fonds d'investissement dépose la notice annuelle conformément à l'article 59, au plus tard à la date du dépôt de son prospectus.

CHAPITRE VIII DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

62. Lorsque survient un changement important dans ses affaires, le fonds d'investissement :

1° publie et dépose rapidement un communiqué, autorisé par la haute direction du fonds d'investissement ou de son gestionnaire, exposant la nature et la substance du changement;

2° affiche toute l'information prévue au premier paragraphe sur son site Web ou sur celui du gestionnaire du fonds d'investissement;

3° dépose une déclaration établie conformément à l'annexe 51-102A3, Déclaration de changement important du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue adopté par la décision n° 2005-PDG-0113 du 9 mai 2005, le plus tôt possible, mais au plus tard dix jours après la date à laquelle survient le changement, en y apportant les adaptations suivantes :

a) remplacer « l'article 7.1 du Règlement 51-102 » à la rubrique 3 de la partie 2 par le « chapitre VIII du présent Règlement »;

b) l'article 5.2 de la rubrique 5 de la partie 2 ne s'applique pas;

c) remplacer « paragraphe 2 ou 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 » à la rubrique 6 de la partie 2 par « l'article 63 du présent Règlement »;

d) remplacer « paragraphes 4, 5, 6 et 7 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 » à la rubrique 6 de la partie 2 par « les articles 64 et 65 du présent Règlement »;

e) remplacer « paragraphe 2, 3 ou 5 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 » à la rubrique 7 de la partie 2 par « l'article 63 du présent Règlement »;

f) remplacer « un membre de la haute direction de la société » à la rubrique 8 de la partie 2 par « un membre de la direction du fonds d'investissement ou du gestionnaire du fonds d'investissement »;

4° dépose une modification de son prospectus ou de son prospectus simplifié qui donne l'information sur le changement important conformément aux règles de la législation en valeurs mobilières et fournit à tout nouveau souscripteur qui reçoit le prospectus suivant le dépôt du communiqué une copie de ce dernier.

63. Le fonds d'investissement peut, au lieu de se conformer à l'article 62, déposer immédiatement la déclaration prévue au paragraphe 3 de l'article 62 portant la mention « confidentielle » et accompagnée des raisons pour lesquelles l'information ne doit pas être publiée, dans les cas suivants :

1° lorsque le conseil d'administration ou le gestionnaire du fonds d'investissement est d'avis que la communication de l'information prévue à l'article 62 serait indûment préjudiciable à ses intérêts et que cet avis a été formé de façon raisonnable;

2° lorsque le changement important consiste en une décision de mettre en oeuvre un changement prise par la haute direction du fonds d'investissement ou de son gestionnaire, qui croit probable la confirmation de la décision par le conseil d'administration ou par les personnes jouant un rôle similaire, et que la haute direction n'a aucune raison de croire que des personnes informées du changement important ont exploité cette information en effectuant des opérations sur les titres du fonds d'investissement.

64. Le fonds d'investissement qui a déposé une déclaration conformément à l'article 63 et qui estime qu'elle doit demeurer confidentielle avise par écrit l'Autorité dans un délai de dix jours à compter de la date de dépôt de la déclaration initiale et, par la suite, tous les dix jours, jusqu'à ce que le changement important soit communiqué au public de la manière prévue à l'article 62 ou, dans le cas d'un changement important qui consiste en une décision de mettre en oeuvre un changement important prévue au paragraphe 2 de l'article 63, jusqu'à ce que cette décision ait été rejetée par le conseil d'administration du fonds d'investissement ou de son gestionnaire.

65. Malgré le dépôt de la déclaration conformément à l'article 63, le fonds d'investissement communique aussitôt le changement important au public de la manière prévue à l'article 62 dès qu'il a connaissance ou a des motifs raisonnables de croire que des personnes informées du changement important qui n'a pas été rendu public font des opérations sur les titres du fonds d'investissement.

CHAPITRE IX ENVOI DES FORMULAIRES DE PROCURATION

66. La direction ou le gestionnaire du fonds d'investissement qui convoque ou compte convoquer une assemblée des porteurs inscrits du fonds d'investissement envoie aux porteurs inscrits qui ont le droit de recevoir l'avis de convocation, en même temps que l'avis ou avant l'envoi de celui-ci, un formulaire de procuration à employer en vue de cette assemblée.

CHAPITRE X INFORMATION SUR LE CHANGEMENT DE VÉRIFICATEUR

67. L'article 4.11 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue s'applique au fonds d'investissement qui change de vérificateur.

CHAPITRE XI CALCUL DU RATIO DES CHARGES TOTALES D'EXPLOITATION

68. Le fonds d'investissement présente son ratio des charges totales d'exploitation calculé pour la période intermédiaire ou pour l'exercice du fonds d'investissement de la manière suivante :

1° en divisant :

a) les charges totales du fonds d'investissement, avant impôts, taxe sur le capital et participations sans contrôle, inscrites à l'état des résultats de la période intermédiaire ou de l'exercice;

b) pour la période intermédiaire, par l'actif net du fonds d'investissement à la fin de la période; ou pour l'exercice, par l'actif moyen du fonds d'investissement, obtenu de la façon suivante :

i) en additionnant l'actif net à la fin de la période intermédiaire et à la fin de l'exercice;

ii) en divisant la somme obtenue à la disposition *i)* par 2;

2° en multipliant le quotient obtenu au paragraphe 1° par le nombre 100.

69. Les charges du fonds d'investissement que lui-même rembourse à un porteur ne sont pas déduites des charges totales du fonds d'investissement dans le calcul du ratio des charges totales d'exploitation.

70. Le fonds d'investissement qui gère distinctement ses actifs en fonction des catégories ou des séries de titres distinctes calcule le ratio des charges totales d'exploitation

de chaque catégorie ou série conformément au présent chapitre, compte tenu des adaptations nécessaires.

71. Le ratio des charges totales d'exploitation calculé pour une période comptable inférieure ou supérieure à douze mois est annualisé.

72. Lorsque le fonds d'investissement fournit son ratio des charges totales d'exploitation à un fournisseur de services qui prend des dispositions pour le diffuser dans le public, le fonds d'investissement fournit le ratio des charges totales d'exploitation calculé conformément au présent chapitre.

CHAPITRE XII OBLIGATIONS DE DÉPÔT ADDITIONNELLES

73. Le fonds d'investissement dépose un exemplaire de tout document d'information qu'il envoie à ses porteurs, à l'exception de tout document prévu par le présent règlement, à la date de l'envoi ou le plus tôt possible après cette date.

74. Le fonds d'investissement dépose un exemplaire de tout contrat important du fonds d'investissement qui n'a pas déjà été déposé ou toute modification d'un contrat important qui n'a pas déjà été déposée soit avec le prospectus définitif du fonds d'investissement soit à la signature du contrat important ou de la modification.

Le membre de la haute direction du fonds d'investissement qui peut raisonnablement croire que la communication d'information sur certaines clauses d'un contrat à déposer en vertu du premier alinéa risque de lui causer un grave préjudice ou d'enfreindre des clauses de confidentialité, peut déposer le contrat en omettant les clauses en question ou en les rendant illisibles.

CHAPITRE XIII DISPENSE

75. L'Autorité peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie du présent règlement, conformément à l'article 263 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1), sous réserve des conditions ou restrictions auxquelles la dispense peut être subordonnée.

CHAPITRE XIV DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET DISPOSITIONS TRANSITOIRES

76. Malgré l'article 78, le présent règlement s'applique :

1° aux états financiers annuels et aux rapports de gestion annuels établis pour les exercices terminés le 1^{er} juillet 2008 ou après cette date;

2° aux états financiers intermédiaires et aux rapports de gestion intermédiaires pour les périodes intermédiaires terminées après les exercices visés au paragraphe 1°;

3° à la notice annuelle des exercices terminés le 1^{er} juillet 2008 ou après cette date;

4° à partir du 1^{er} janvier 2009, en ce qui concerne le comité d'évaluation indépendant prévu au paragraphe 5 du deuxième alinéa de l'article 50 du présent règlement.

77. À l'occasion de la convocation à sa première assemblée annuelle suivant l'entrée en vigueur du présent règlement, le fonds d'investissement envoie aux porteurs un exposé des nouvelles obligations d'information continue traitant notamment de la disponibilité d'un rapport de gestion intermédiaire.

Le fonds d'investissement affiche également cet exposé sur son site Web à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

78. Le présent règlement entre en vigueur le ■.

ANNEXE A1 CONTENU DU RAPPORT DE GESTION

PARTIE A INSTRUCTIONS ET INTERPRÉTATION

Rubrique 1 Généralités

a) Objet de l'annexe

La présente annexe décrit l'information requise dans le rapport de gestion, annuel ou intermédiaire, (le « rapport de gestion ») déposé par les fonds d'investissement. Chaque rubrique de la présente annexe définit les règles concernant l'information ou son mode de présentation. Les instructions qui aideront à respecter ces règles sont en italique.

b) Langage simple

Le rapport de gestion doit présenter l'information requise de façon concise et dans un langage simple au sens du Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif, adopté par la Commission des valeurs mobilières du Québec en vertu de la décision n° 2001-C-0283 du 12 juin 2001. La partie 1 de l'instruction générale relative au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, adopté par l'Autorité des marchés financiers en vertu de la décision n° 2005-PDG-0116 du 9 mai 2005 présente un exposé concernant la simplicité du langage et la présentation.

Les personnes qui rédigent le rapport de gestion doivent le faire de façon aussi simple et directe que possible et ne fournir que les renseignements qui sont nécessaires à la compréhension des questions sur lesquelles porte l'information fournie.

c) Mode de présentation

Le rapport de gestion doit être présenté sous une forme qui en facilite la lecture et la compréhension. La présente annexe n'impose pas l'utilisation d'un mode de présentation particulier à cette fin. Dans l'objectif de mieux refléter la réalité propre à chacun des fonds d'investissement, ceux-ci pourront adapter la terminologie proposée dans la présente annexe.

Le rapport de gestion doit contenir les rubriques et les sous-rubriques indiquées dans la présente annexe. À l'intérieur de ce cadre, les fonds d'investissement sont encouragés à utiliser, s'il y a lieu, des tableaux, des légendes, des points vignettes ou d'autres techniques qui facilitent la présentation claire et concise de l'information requise. Il est inutile de répéter ailleurs l'information fournie sous une rubrique.

La présente annexe n'interdit pas de présenter plus d'information qu'elle n'en prévoit. Le fonds d'investissement peut donc inclure des illustrations et du matériel pédagogique au sens du Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif dans le rapport de gestion. Toutefois, il doit veiller à ce que l'inclusion de ce matériel n'obscurcisse pas l'information prévue et n'allonge pas le rapport de gestion de façon excessive.

d) Priorité à l'information importante

Il n'est pas nécessaire de donner de l'information qui n'est pas importante, de fournir l'information prévue aux rubriques de la présente annexe qui ne s'appliquent pas à la situation du fonds d'investissement ni de le préciser.

e) Importance

L'information est importante lorsque la décision d'un investisseur raisonnable de souscrire, de faire racheter ou de conserver des titres du fonds d'investissement serait différente si l'information en question était passée sous silence ou formulée de façon incorrecte. Le concept d'importance correspond à la notion comptable d'importance relative du Manuel de l'ICCA. Pour évaluer l'importance de l'information, il faut tenir compte de facteurs tant quantitatifs que qualitatifs.

Rubrique 2 Analyse de la performance financière par la direction

Le rapport de gestion contient une analyse de la performance financière du fonds d'investissement par la direction et des explications supplémentaires conçues pour compléter et accompagner les états financiers du fonds d'investissement. Il s'apparente au rapport de gestion déposé par les sociétés par actions et au rapport de la direction sur le rendement déposé par les fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds d'investissement en capital de développement, mais modifié pour tenir compte des particularités des fonds d'investissement. L'analyse permet à la direction du fonds d'investissement ou à son gestionnaire d'expliquer la situation et les résultats financiers de celui-ci au cours de la période visée. Elle permet au lecteur de voir le fonds d'investissement du point de vue de la direction ou du gestionnaire en présentant une analyse historique et prospective des activités d'investissement en capital de développement et d'autres investissements du fonds d'investissement, ainsi que de toute autre opération importante, s'il y a lieu. Combinée aux faits saillants financiers, cette information devrait aider le lecteur à évaluer la performance et les perspectives d'avenir du fonds d'investissement.

L'analyse par la direction doit être centrée sur l'information importante touchant la performance du fonds d'investissement, et insister tout particulièrement sur les tendances, engagements, événements, risques ou incertitudes importants connus qui, de l'avis de la direction, auront une incidence appréciable sur le rendement futur ou les activités d'investissement en capital de développement et d'autres investissements du fonds d'investissement pris dans leur ensemble.

La description des renseignements à fournir est délibérément générale. Dans la présente annexe, les instructions précises sont réduites au minimum afin de permettre au fonds de présenter et décrire ses activités de la façon la plus appropriée et de l'encourager à rédiger ses commentaires en fonction de sa situation particulière.

PARTIE B CONTENU DU RAPPORT DE GESTION ANNUEL**Rubrique 1 Mention sur la page de titre**

La page de titre du rapport de gestion annuel contient une mention dans la forme suivante ou dans une forme équivalente :

« Le présent rapport de gestion annuel complète les états financiers et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Il explique du point de vue de la direction les résultats que le fonds d'investissement a obtenus au cours de la période visée par les états financiers ainsi que sa situation financière et les changements importants survenus à l'égard de celle-ci. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au [numéro de téléphone sans frais ou à frais virés], en nous écrivant à [adresse] ou en consultant notre site Web [adresse] ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon l'information intermédiaire. »

INSTRUCTIONS

Si le rapport de gestion est relié avec les états financiers du fonds d'investissement, la page de titre doit être modifiée en conséquence.

Rubrique 2 Analyse de la performance financière par la direction

2.1. Mission du fonds d'investissement, objectifs et stratégies

Fournir dans cette section un bref résumé de la mission du fonds d'investissement, de ses objectifs et de ses principales stratégies de gestion.

INSTRUCTIONS

L'information sur les objectifs du fonds d'investissement et les principales stratégies de gestion fournit aux investisseurs un point de référence afin d'apprécier l'information contenue dans le rapport de gestion. Cet exposé doit également constituer un résumé concis de la mission du fonds d'investissement et des principales orientations visant à réaliser cette mission. On peut aussi y traiter des modifications aux objectifs et stratégies des portefeuilles d'investissement en capital de développement et d'autres investissements du fonds d'investissement dans la mesure où elles ont un impact important sur son rendement.

2.2. Gestion des risques

Indiquer dans cette section les principaux risques auxquels fait face le fonds d'investissement, les changements importants intervenus au cours de l'exercice quant à la nature de ces risques et discuter des principales orientations en matière de gestion des risques.

INSTRUCTIONS

Décrire les principaux risques auxquels le fonds d'investissement fait face, les changements importants quant à leur nature ainsi que la structure de gouvernance de ces risques. Présenter l'essentiel de la stratégie de gestion des risques, ainsi que les changements dans l'approche survenus au cours de l'exercice. Expliquer les principales stratégies utilisées ainsi qu'un aperçu du niveau de sensibilité du rendement du fonds d'investissement ou de son exposition à ces risques, lorsque applicable.

2.3. Résultats d'exploitation

1) Dans cette section, résumer les résultats d'exploitation du fonds d'investissement pour l'exercice visé par l'analyse de ces résultats par la direction ou le gestionnaire du fonds d'investissement, en fournissant les informations suivantes :

a) les changements importants pour le fonds d'investissement dans des éléments d'actifs précis ou dans la composition globale du portefeuille d'investissement en capital de développement et du portefeuille d'autres investissements par rapport à l'exercice précédent;

b) la relation de la composition du portefeuille et de ses changements importants avec la mission du fonds d'investissement, avec les objectifs et stratégies des portefeuilles d'investissement en capital de développement et d'autres investissements du fonds d'investissement, ou avec les changements de l'économie ou des marchés ou des événements exceptionnels;

c) les tendances inhabituelles importantes des entrées et sorties de capital ainsi que leur incidence sur le fonds d'investissement;

d) tout autre élément significatif concernant les flux de trésorerie, le bilan ou les éléments hors bilan en comparaison avec l'exercice précédent;

e) le bénéfice net et le rendement du fonds d'investissement en comparaison avec l'exercice précédent;

- f) le rendement brut réalisé pour les secteurs investissement en capital de développement et autres investissements;
 - g) les changements et éléments significatifs des produits et charges;
 - h) les risques, les événements, les tendances et les engagements qui ont eu une incidence importante sur la performance financière;
 - i) les opérations ou événements inhabituels ou peu fréquents, les changements d'ordre économique et les aspects pertinents de la conjoncture qui ont eu une incidence importante sur la performance financière.
- 2) Le fonds d'investissement qui fait usage d'emprunts bancaires indique :
- a) le minimum et le maximum des sommes empruntées au cours de l'exercice;
 - b) le pourcentage de l'actif net du fonds d'investissement que représentent les emprunts à la fin de la période;
 - c) l'emploi des sommes empruntées;
 - d) les modalités des emprunts.

INSTRUCTIONS

Expliquer les variations qu'a connu le rendement du fonds d'investissement ainsi que celui de chacun de ses secteurs investissement en capital de développement et autres investissements, ainsi que leur contribution brute et en indiquer les raisons. Ne pas indiquer simplement la variation des montants constatés aux postes des états financiers d'une période à l'autre. Éviter les phrases toutes faites. L'analyse doit aider le lecteur à comprendre les facteurs significatifs qui ont eu une incidence sur la performance financière du fonds d'investissement.

2.4. Événements récents

Dans cette section, analyser les événements touchant le fonds d'investissement et notamment :

- a) les changements connus dans la position stratégique du fonds d'investissement;
- b) les tendances, engagements, incertitudes ou événements importants qui sont connus et dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur le fonds d'investissement;
- c) s'il y a lieu, les changements concernant le gestionnaire du fonds d'investissement, le conseiller en valeurs (dans la mesure où ce changement résulte d'une modification à la stratégie des portefeuilles d'investissement en capital de développement ou d'autres investissements du fonds d'investissement) ou le contrôle du gestionnaire;
- d) les effets de toute réorganisation, fusion ou opération analogue complétée ou prévue;
- e) les conséquences prévues des modifications de conventions comptables en vigueur qui seront appliquées après la clôture de l'exercice.

INSTRUCTIONS

1) *L'établissement de l'analyse par la direction ou le gestionnaire du fonds d'investissement amène nécessairement à faire certaines prévisions ou projections. L'analyse de la performance financière doit décrire non seulement les événements, décisions, circonstances, possibilités et risques prévus, dans la mesure où la direction ou le gestionnaire du fonds d'investissement estime raisonnablement qu'ils auront une incidence importante sur le rendement, mais aussi la vision, la mission et les objectifs de la direction.*

2) *Il n'est pas nécessaire de fournir de l'information financière prospective. Si cette information est fournie, l'accompagner d'une indication de sa nature, d'une description des facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre l'information prospective et les résultats, d'un exposé des hypothèses importantes et des risques ainsi que d'une mise en garde. Expliquer également toute information financière prospective portant sur un exercice précédent qui peut être trompeuse en l'absence d'explications, compte tenu d'événements survenus ultérieurement.*

2.5. Opérations entre apparentés

Dans cette section, analyser toute opération entre le fonds d'investissement et les apparentés dans la mesure où cet élément n'a pas été analysé dans une note afférente aux états financiers vérifiés.

INSTRUCTIONS

1) *Pour déterminer les apparentés, on se reportera au Manuel de l'ICCA. Les apparentés comprennent également le gestionnaire du fonds d'investissement et le conseiller en valeurs, ou les personnes appartenant au même groupe qu'eux, et tout courtier apparenté au fonds d'investissement, à son gestionnaire ou à son conseiller en valeurs.*

2) *Dans l'analyse des opérations entre apparentés, indiquer l'identité des apparentés, leur relation avec le fonds d'investissement, l'objet de chaque opération, la base de mesure utilisée pour déterminer le montant comptabilisé et tout engagement en cours envers ces apparentés.*

3) *Les opérations entre apparentés comprennent les opérations de portefeuille avec des apparentés au fonds d'investissement.*

Rubrique 3 Faits saillants financiers**3.1. Faits saillants financiers**

1) Dans cette section, présenter les faits saillants financiers ci-après énumérés concernant le fonds d'investissement sous la forme des tableaux suivants et précédés de la mention suivante :

« Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds d'investissement et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements découlent des états financiers annuels vérifiés du fonds d'investissement. »

Note : Ces faits saillants peuvent être présentés sous forme de tableau ou de graphiques à bandes, sauf que dans le cas de la variation de l'actif net par [part/action], l'information doit être présentée sous forme de tableau tel qu'illustré.

Variation de l'actif net par [part/action]

	[exercice]	[exercice]	[exercice]	[exercice]	[exercice]
Actif net par [part/action] en début d'exercice	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Intérêts et dividendes	\$	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation	\$	\$	\$	\$	\$
Impôts, taxe sur le capital et participations minoritaires	\$	\$	\$	\$	\$
Gains (pertes) réalisés	\$	\$	\$	\$	\$
Gains (pertes) non réalisés	\$	\$	\$	\$	\$
Écart attribuable aux émissions et aux rachats de titres	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net par [part/action] au [dernier jour de l'exercice] de l'exercice indiqué	\$	\$	\$	\$	\$

Note : L'actif net par [part/action] est fonction du nombre réel de [part/actions] en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de [part/actions] en circulation au cours de l'exercice visé.

Ratios et données supplémentaires

	[exercice]	[exercice]	[exercice]	[exercice]	[exercice]
Produits	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net	\$	\$	\$	\$	\$
[Parts/Actions] catégorie [] en circulation	#	#	#	#	#
Ratio des charges totales d'exploitation	%	%	%	%	%
Taux de rotation du portefeuille :					
- investissements en capital de développement	%	%	%	%	%
- autres investissements (1)	%	%	%	%	%
Ratio des frais d'opérations (2)					
Nombre d'actionnaires	#	#	#	#	#
Émission de titres	\$	\$	\$	\$	\$
Rachat de titres	\$	\$	\$	\$	\$
Juste valeur des investissements en capital de développement	\$	\$	\$	\$	\$

Note : Ces chiffres clés pourront être présentés sous forme de tableau ou de graphiques à bandes.

(1) Le taux de rotation du portefeuille reflète le nombre de changements apportés à la composition des placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds d'investissement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds d'investissement.

(2) Le ratio des frais d'opération représente le total des frais de courtages et des autres coûts de transactions de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net pour la période intermédiaire et de l'actif net moyen pour l'exercice.

2) Tirer les faits saillants financiers des états financiers annuels vérifiés du fonds d'investissement.

3) Les faits saillants financiers doivent être présentés pour chaque catégorie ou série de titres dans le cas d'un fonds d'investissement à catégories multiples.

4) Les sommes par part ou par action sont arrondies au cent et les pourcentages sont arrondis à deux décimales.

5) Discuter du respect des limites prévues dans la loi constitutive du fonds d'investissement.

6) Présenter les principales données financières à fournir sous la présente rubrique par ordre chronologique pour chacun des cinq derniers exercices du fonds d'investissement pour lesquels des états financiers vérifiés ont été déposés, l'information du tout dernier exercice devant figurer dans la première colonne de gauche du tableau.

7) Calculer le ratio des charges totales d'exploitation du fonds d'investissement conformément au chapitre XI du règlement. Exposer brièvement la méthode de calcul de ce ratio dans une note accompagnant le tableau.

8) Si le fonds d'investissement :

a) a modifié ou projette de modifier le mode de calcul des frais de gestion ou autres frais ou charges qui sont facturés au fonds d'investissement;

b) ou qu'il a introduit ou projette d'introduire des nouveaux frais.

et que ce changement aurait modifié le ratio des charges totales d'exploitation du dernier exercice révolu s'il avait été appliqué tout au long de cet exercice, préciser l'incidence de ce changement sur le ratio dans une note accompagnant le tableau « Ratios et données supplémentaires ».

9) Calculer le ratio des frais d'opérations en divisant :

a) le total des frais de courtages et autres coûts de transactions de portefeuille indiqués dans les notes afférentes aux états financiers;

b) par le dénominateur utilisé pour calculer le ratio des charges totales d'exploitation.

Rubrique 4 Rendement passé

4.1. Généralités

1) Le fonds d'investissement se conforme, en ce qui concerne la présente rubrique, aux articles 15.2, 15.3, 15.9 et 15.14 du Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif comme si ces articles s'appliquaient au rapport de gestion.

2) Le rendement annuel ou pour la période intermédiaire est calculé de la façon suivante : le bénéfice (perte) par [part/action] sur le prix de la [part/action] au début de la période.

3) Malgré les obligations expresses prévues par la présente rubrique, il ne faut pas présenter d'information sur le rendement à l'égard d'une période si le fonds d'investissement n'était pas émetteur assujéti pendant la totalité de la période.

4) Dans les notes figurant au bas du graphique ou du tableau prévu par la présente rubrique, indiquer les hypothèses suivies pour le calcul de l'information sur le rendement.

5) Dans une introduction générale de la section traitant du « Rendement passé », indiquer que :

a) l'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements;

b) le rendement passé du fonds d'investissement n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

6) L'axe des X doit couper l'axe des Y à 0 dans le graphique à bandes " Rendements annuels ".

4.2. Rendements annuels

1) Présenter dans la section traitant du « Rendement passé » et le sous-titre « Rendements annuels » un graphique à bandes qui indique, par ordre chronologique en présentant le dernier exercice du côté droit du diagramme, le rendement annuel du fonds d'investissement pour le nombre d'exercices suivant :

a) chacun des dix derniers exercices et pour Capital régional et coopératif Desjardins chacun des sept derniers exercices;

b) chacun des exercices au cours desquels le fonds a existé et était émetteur assujéti, si ce nombre est inférieur à 10 ou 7.

2) Dans une introduction au graphique à bandes, indiquer que le graphique à bandes présente le rendement annuel du fonds d'investissement pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'investissement d'un exercice à l'autre.

3) Présenter sous forme de tableau, sous le sous-titre « Rendements composés annuels à l'actionnaire » :

a) le rendement composé pour les périodes de dix ans, de cinq ans, de trois ans et d'un an se terminant le dernier jour de l'exercice du fonds d'investissement. Dans le cas du fonds constitué par la Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins, la période de dix ans est remplacée par une période de sept ans;

b) si le fonds d'investissement est émetteur assujéti depuis plus d'un an et moins de dix ans, le rendement composé à compter de la date du début de ses opérations. Dans le cas du fonds constitué par la Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins, la période de dix ans est remplacée par une période de sept ans.

Rubrique 5 Aperçu du portefeuille

1) Présenter sous le titre « Aperçu du portefeuille » un résumé du portefeuille du fonds d'investissement à la fin de l'exercice visé par le rapport de gestion.

2) L'aperçu du portefeuille :

a) ventiler l'ensemble du portefeuille en sous-groupes appropriés et indiquer le pourcentage de l'actif net du fonds d'investissement que représente chaque sous-groupe;

b) indique les 25 positions principales du fonds d'investissement ventilées de la manière suivante :

i) le nom de l'émetteur et la valeur actuelle de chaque autre investissement, exprimée en pourcentage de l'actif net du Fonds d'investissement ;

ii) le nom de l'émetteur de chaque investissement en capital de développement et la valeur actuelle totale des investissements en capital de développement, exprimée en pourcentage de l'actif net du fonds d'investissement.

c) indique séparément les positions acheteur et vendeur.

3) Indiquer que l'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds d'investissement.

INSTRUCTIONS

1) *L'aperçu du portefeuille vise à donner au lecteur une représentation facile à comprendre du portefeuille du fonds d'investissement à la fin de l'exercice visé par le rapport de gestion. Comme pour les autres éléments de ce rapport, on veillera à ce que l'information donnée dans l'aperçu du portefeuille soit présentée d'une manière facile à comprendre.*

2) *L'Autorité n'a pas prescrit de désignations pour les catégories selon lesquelles le portefeuille doit être ventilé. Le fonds d'investissement doit utiliser les catégories les plus appropriées compte tenu de sa nature. Au besoin, un fonds d'investissement peut présenter plus d'une ventilation, par exemple en fonction du type de titres, des secteurs d'activité, des secteurs géographiques, etc.*

3) *L'information prévue au sous-paragraphe a du paragraphe 2 de la présente rubrique peut être présentée sous forme de diagramme à secteurs plutôt qu'en tableau.*

4) *Si le fonds d'investissement détient plus d'une catégorie des titres d'un émetteur, les catégories détenues doivent être regroupées pour l'application de la présente rubrique. Toutefois, pour les autres investissements, il ne faut pas regrouper les titres de créance et les titres de participation.*

5) *Les espèces et les quasi-espèces doivent être traitées comme une catégorie précise et distincte.*

Rubrique 6 Autres renseignements importants

Présenter tout autre renseignement important concernant le fonds d'investissement dont la présentation n'est pas prévue par la présente partie, y compris tout renseignement à fournir conformément à une ordonnance ou à une dispense obtenue par le fonds d'investissement.

PARTIE C CONTENU DU RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

Rubrique 1 Mention sur la page de titre

La page de titre du rapport de gestion intermédiaire contient une mention dans la forme suivante ou dans une forme équivalente :

« Le présent rapport de gestion intermédiaire complète les états financiers et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires du fonds d'investissement. Il explique du point de vue de la direction les résultats que le fonds d'investissement a obtenus au cours de la période visée par les états financiers ainsi que sa situation financière et les changements importants survenus à l'égard de celle-ci. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires gratuitement, sur demande, en appelant au

[numéro de téléphone sans frais ou à frais virés], en nous écrivant à [adresse] ou en consultant notre site Web [adresse] ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon l'information annuelle.»

INSTRUCTIONS

Si le rapport de gestion est relié avec les états financiers du fonds d'investissement, modifier la page de titre en conséquence.

Rubrique 2 Analyse de la performance financière par la direction

2.1. Résultats d'exploitation

Mettre à jour l'analyse des résultats d'exploitation du fonds d'investissement présentée dans le rapport de gestion annuel. Exposer tout changement important par rapport aux éléments énumérés à la rubrique 2.3 de la partie B.

2.2. Événements récents

S'il y a eu des événements significatifs touchant le fonds d'investissement depuis le dernier rapport de gestion annuel, analyser ces événements et leur incidence sur le fonds d'investissement conformément à la rubrique 2.4 de la partie B.

2.3. Opérations entre apparentés

Fournir l'information prévue à la rubrique 2.5 de la partie B.

INSTRUCTIONS

1) *Si le premier rapport de gestion qui est déposé en vertu de la présente annexe n'est pas un rapport de gestion annuel, il faut fournir toute l'information exigée à la partie B, à l'exception de ce qui est prévu aux rubriques 3 et 4.*

2) *Le rapport de gestion intermédiaire vise à fournir au lecteur des renseignements à jour sur les événements importants survenus depuis le dernier rapport de gestion annuel. On tiendra pour acquis que le lecteur a accès à ce rapport. Il n'est donc pas nécessaire de reprendre l'information présentée dans celui-ci.*

3) *L'analyse présentée dans le rapport de gestion intermédiaire porte sur la période visée par celui-ci.*

Rubrique 3 Faits saillants financiers

Présenter l'information prévue à la rubrique 3.1 de la partie B en ajoutant une colonne pour la période intermédiaire dans la partie gauche du tableau.

Rubrique 4 Rendement passé

Donner un graphique à bandes établi conformément à la rubrique 4.2 de la partie B, et indiquer le rendement total calculé pour la période intermédiaire.

Rubrique 5 Aperçu du portefeuille

1) Présenter un aperçu du portefeuille à la fin de la période intermédiaire visée par le rapport de gestion intermédiaire.

2) L'aperçu du portefeuille est établi conformément à la rubrique 5 de la partie B.

Rubrique 6 Autres renseignements importants

Présenter tout autre renseignement important concernant le fonds d'investissement dont la présentation n'est pas prévue par la présente partie, y compris tout renseignement à fournir conformément à une ordonnance.

**ANNEXE A2
ATTESTATIONS CONCERNANT L'ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS EN
CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT**

La présente annexe est l'annexe visée au dernier alinéa de l'article 50 du règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement (le « règlement »).

1. Les termes définis dans le règlement ont le même sens dans la présente annexe.
2. Les attestations visées à l'article 50 du règlement doivent à tous les égards importants correspondre à ce qui suit :

Attestations du directeur général du fonds d'investissement (ou toute autre personne qui remplit des fonctions analogues) et du chef de la direction financière du fonds d'investissement confirmant que la juste valeur de chacun des investissements en capital de développement a été établie selon un processus conforme à celui décrit ci-dessous et confirmant le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissement en capital de développement

Au comité de vérification de [Nom de l'émetteur] (le « fonds »).

Par la présente nous confirmons le caractère raisonnable de la juste valeur du portefeuille d'investissement en capital de développement du fonds et confirmons qu'au minimum le processus suivant a été respecté:

- a) les évaluations ont été préparées ou révisées par un évaluateur qualifié qui a librement signé chacune des évaluations sous sa responsabilité;
- b) la juste valeur des investissements en capital de développement détenus directement est établie en utilisant des principes d'évaluation s'appuyant sur des lignes directrices généralement utilisées dans l'industrie du capital de risque au Québec par les professionnels en évaluation d'entreprises détenant le titre professionnel EEE et ce, dans le respect des PCGR canadiens;
- c) les principes d'évaluation ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du fonds ou par toute autre instance décisionnelle à qui il en a délégué la responsabilité;
- d) dans le cas des investissements en capital de développement dans des fonds spécialisés, la juste valeur a été déterminée à partir des derniers états financiers vérifiés reçus de ces fonds, laquelle est ajustée par l'évaluateur qualifié, s'il y a lieu, pour tenir compte d'informations financières plus récentes mises à leur disposition
- e) à l'exclusion des entreprises publiques évaluées à la cote, toute information pertinente concernant les évaluations a été soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du fonds, lequel a passé en revue ces informations de sorte qu'il puisse être raisonnablement assuré du respect par le fonds du processus énoncé aux sous- paragraphes a), b), c) et d) ci-dessus et a fait rapport écrit de sa revue au conseil d'administration du fonds ou à toute autre instance à laquelle le conseil a délégué la responsabilité de recevoir ce rapport.

[Signature du directeur général]

[Signature du chef de la direction financière]

[Date]

ANNEXE A3 CONTENU DE LA NOTICE ANNUELLE

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1) *La présente annexe donne le détail de l'information requise dans la notice annuelle d'un fonds d'investissement auquel s'applique le Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement (le « Règlement »). Chaque rubrique de la présente annexe fait état de certaines exigences en matière d'information. Les directives qui vous aideront à fournir cette information sont en italiques.*

2) *Les termes et expressions utilisés mais non définis dans la présente annexe et définis ou interprétés dans le Règlement s'entendent au sens du Règlement. D'autres définitions sont prévues par la Norme canadienne 14-101, Définitions, adopté par la décision n° 2001-C-0274 du 29 juin 2001.*

3) *Une notice annuelle vise à être un complément à l'information contenue dans le prospectus simplifié connexe. Il n'est pas nécessaire que l'information du prospectus simplifié connexe y soit reprise, sauf dans la mesure requise pour rendre la notice annuelle compréhensible à titre de document indépendant. En général, toute l'information requise conformément à une exigence quelconque de l'Annexe 44-101A1, Prospectus simplifié (l'« annexe du prospectus simplifié ») du Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié, adopté par la décision n° 2005-PDG-0356 du 15 novembre 2005 afin de satisfaire aux exigences réglementaires en matière d'information doit être fournie dans le prospectus simplifié. Pour ce qui est de certaines rubriques, il peut être approprié d'ajouter dans la notice annuelle de l'information sur des aspects déjà abordés dans le prospectus simplifié; par exemple, un fonds d'investissement peut vouloir décrire dans une notice annuelle certains de ses services facultatifs de façon plus détaillée que dans le prospectus simplifié. Toutefois, en général, une notice annuelle est censée contenir, sur des aspects différents de ceux abordés dans le prospectus simplifié, de l'information pouvant être utile ou d'intérêt pour certains épargnants.*

4) *Sauf exigence contraire prévue dans la présente annexe, l'information contenue dans une notice annuelle peut y être présentée dans un format et un style qui diffèrent de ceux d'un prospectus simplifié. Une notice annuelle doit être établie dans un langage simple et présentée dans un format qui en facilite la lecture et la compréhension. La présente annexe ne rend pas obligatoire l'utilisation d'un format particulier à cette fin, en général; les fonds d'investissement sont incités à utiliser, s'il y a lieu, des tableaux, des rubriques, des points vignettes et d'autres techniques qui facilitent la présentation claire de l'information requise.*

5) *L'information doit être compréhensible pour le lecteur et présentée sous une forme facile à lire. Sa présentation doit respecter les principes de rédaction en langage simple prévus à l'article 4.2 de l'Instruction générale relative au Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié adoptée par la décision 2005-PDG-0388, du 13 décembre 2005. Expliquer de façon claire et concise les termes techniques nécessaires.*

6) *Utiliser un critère d'appréciation de l'importance relative pour déterminer le degré de précision nécessaire de l'information. L'importance relative est une question de jugement dans chaque cas particulier et il convient de l'apprécier par rapport à la significativité d'un élément d'information pour les investisseurs, les analystes et les autres utilisateurs de l'information. Ainsi, un élément d'information ou un ensemble d'éléments d'information est important s'il est vraisemblable que son omission ou son inexactitude aurait comme conséquence d'influencer ou de modifier une décision d'investissement dans les titres du fonds d'investissement. Pour évaluer l'importance de l'information, il faut tenir compte de facteurs tant quantitatifs que qualitatifs. L'importance relative possible d'un élément doit s'apprécier individuellement plutôt que sur le solde net, si l'élément a un*

effet compensateur. Ce concept d'importance relative correspond à la notion comptable d'importance relative du Manuel de l'ICCA.

7) *Il est possible d'intégrer l'information à fournir dans la notice annuelle en faisant un renvoi à un autre document, exception faite d'une notice annuelle antérieure. Indiquer clairement le document ou les extraits du document intégrés dans la notice annuelle et déposés dans le profil SEDAR, y compris les documents intégrés par renvoi dans le document ou les extraits. Indiquer également que le document est disponible sur SEDAR (www.sedar.com).*

8) *Il n'est pas nécessaire de fournir l'information prévue aux rubriques qui ne s'appliquent pas et, sauf disposition contraire de la présente annexe, de mentionner ce fait.*

9) *Sauf indication contraire de la présente annexe, l'information présentée dans la notice annuelle doit être arrêtée au plus tard à la date de la notice annuelle, mais pas avant la date de clôture du dernier exercice du fonds d'investissement.*

10) *Si un changement important pour le fonds d'investissement se produit entre la date à laquelle l'information exigée doit être arrêtée, mais avant le dépôt, inclure cette information dans la notice annuelle.*

Rubrique 1 Information en page frontispice

1) Indiquer sur la page frontispice que le document est une notice annuelle provisoire ou une notice annuelle.

2) Indiquer sur la page frontispice la désignation du fonds d'investissement auquel la notice annuelle provisoire ou annuelle se rapporte. Si le fonds d'investissement compte plus d'une catégorie ou série de titres, indiquer la désignation de chacune des catégories ou séries visées par la notice annuelle.

3) Par dérogation à la législation en valeurs mobilières, indiquer sur la page frontispice de la notice annuelle provisoire la mention suivante, avec l'information complétée entre parenthèses :

« Un exemplaire de la présente notice annuelle a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cependant, il n'est pas encore sous forme définitive aux fins de placement. Les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'elle décrit ne peuvent être placés avant que l'Autorité des marchés financiers n'ait visé le prospectus simplifié. »

4) Si un exemplaire de la notice annuelle provisoire est préparé en vue de sa distribution au public, imprimer la mention susmentionnée au paragraphe 3) à l'encre rouge.

5) Dans le cas d'une notice annuelle provisoire ou d'une notice annuelle, indiquer la date du document, qui doit correspondre à la date des attestations du prospectus simplifié provisoire ou du prospectus simplifié. Cette date doit se situer dans les trois jours ouvrables du dépôt du document auprès de l'autorité en valeurs mobilières. Écrire la date au complet et en toutes lettres.

6) Reproduire, pour l'essentiel, la mention suivante :

« L'Autorité des marchés financiers ne s'est pas prononcée sur la qualité de ces [parts/actions] et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. »

Rubrique 2 Désignation, constitution et genèse du fonds d'investissement

1) Indiquer la désignation complète du fonds d'investissement ainsi que l'adresse de son siège social.

- 2) Indiquer la loi en vertu de laquelle le fonds d'investissement a été constitué ainsi que la date et le mode de constitution de celui-ci.
- 3) Identifier l'acte constitutif du fonds d'investissement et, si cela est pertinent, indiquer si l'acte constitutif a été modifié au cours des cinq dernières années et donner le détail des modifications, y compris celles concernant les restrictions et pratiques en matière d'investissement contenues dans sa loi constitutive.
- 4) Si le fonds d'investissement a changé de désignation au cours des cinq dernières années, indiquer son ancienne désignation et la date à laquelle elle a changé.
- 5) Indiquer et détailler tout événement important ayant influé sur le fonds d'investissement au cours des trois dernières années. Si elle est importante, inclure l'information suivante :
 - a) tout changement dans la mission du fonds d'investissement, ses objectifs de placement fondamentaux ou ses stratégies de placement importantes;
 - b) tout changement de conseiller en valeurs ou de gestionnaire de fonds d'investissement, ou de la totalité ou d'une partie du contrôle du gestionnaire de fonds d'investissement.

Rubrique 3 Description de l'activité du fonds d'investissement

- 1) Décrire l'activité générale du fonds d'investissement. Inclure au minimum l'information suivante :
 - a) les principales normes d'investissement du fonds d'investissement et les principales politiques du conseil d'administration du fonds d'investissement en matière d'investissements en capital de développement et d'autres investissements;
 - b) les aspects des activités du fonds d'investissement qui pourraient être touchés, au cours de l'exercice en cours, par la renégociation ou la résiliation de contrats importants ou de contrats de sous-traitance importants et les répercussions probables, en donnant une description;
 - c) une description du réseau de distribution du fonds d'investissement et des façons d'y souscrire.

Rubrique 4 Restrictions en matière d'investissement en capital de développement et autres investissements

- 1) Inclure une déclaration portant que le fonds d'investissement est assujéti à certaines restrictions et pratiques contenues dans sa loi constitutive et indiquer également que le fonds d'investissement est géré conformément à ces restrictions et pratiques.
- 2) Indiquer les restrictions qui touchent les objectifs et stratégies d'investissement dans les cas suivants :
 1. si les titres du fonds d'investissement constituent ou constitueront un placement admissible au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. 1985, c. 1, (5^e suppl.) pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études, les régimes enregistrés de participation différée aux bénéfices ou les autres régimes d'épargne qui sont enregistrés en vertu de cette loi;
 2. si les titres du fonds d'investissement constituent ou constitueront un placement enregistré reconnu au sens de cette loi.

3) Indiquer si le fonds d'investissement a dérogé durant son dernier exercice aux règles prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui s'appliquent à ses titres considérés, soit:

a) comme placements enregistrés au sens de cette loi pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études, les régimes de participation différée aux bénéfices ou les autres régimes d'épargne qui sont enregistrés en vertu de cette loi;

b) comme placements enregistrés au sens de cette loi.

4) Préciser les conséquences de tout écart décrit au paragraphe 3).

Rubrique 5 Description des titres offerts par le fonds d'investissement

1) Donner la description ou la désignation des titres, ou des séries ou catégories de titres, offerts par le fonds d'investissement dans le prospectus simplifié connexe et décrire leurs principales caractéristiques suivantes :

a) les droits aux dividendes ou aux distributions;

b) les droits de vote;

c) les droits en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou forcée, du fonds d'investissement;

d) les droits de conversion;

e) les droits de rachat;

f) les dispositions en ce qui a trait à la modification de l'un quelconque de ces droits ou dispositions.

2) Préciser les droits conférés aux porteurs de titres du fonds d'investissement d'autoriser toute affaire prévue dans l'acte constitutif du fonds d'investissement ou ses statuts.

Rubrique 6 Évaluation des titres en portefeuille

Décrire les méthodes utilisées pour évaluer les divers types ou catégories d'éléments d'actif du portefeuille du fonds d'investissement et de ses éléments de passif aux fins du calcul de la valeur de l'actif net.

Rubrique 7 Prix d'émission et de rachat des titres

1) Préciser, que le prix d'émission et le prix de rachat des titres du fonds d'investissement sont fixés par le conseil d'administration du fonds d'investissement sur la base de la valeur de l'actif net telle qu'établie par sa loi constitutive. Décrire la méthode que le fonds d'investissement applique ou doit appliquer pour fixer le prix d'émission et le prix de rachat des titres du fonds d'investissement.

2) Indiquer à quelle fréquence le prix d'émission et le prix de rachat des titres du fonds d'investissement sont fixés et la date à laquelle ils le sont.

3) Si le fonds d'investissement a fixé un prix d'émission différent du prix de rachat établi sur la base de la valeur de l'actif net, préciser pour les trois dernières années, à quel moment le fonds d'investissement a exercé ce pouvoir discrétionnaire, le prix de rachat à ce moment et le prix d'émission fixé par le fonds d'investissement.

Rubrique 8 Souscription et achat de titres

- 1) Décrire la procédure suivie ou à suivre par les épargnants qui souhaitent souscrire les titres du fonds d'investissement.
- 2) Préciser que le prix d'émission des titres est fixé par le conseil d'administration sur la base de la valeur de l'actif net, d'un titre de la catégorie donnée, ou de la série d'une catégorie donnée, du fonds d'investissement.
- 3) Décrire de quelle façon les titres du fonds d'investissement sont placés. Si les ventes sont effectuées par l'entremise d'un placeur principal, donner les principaux détails des dispositions prises avec celui-ci.
- 4) Décrire tous les modes de souscription offerts et préciser, au besoin, les frais payés par l'épargnant.

Rubrique 9 Rachat de titres

- 1) Décrire les procédures suivies ou à suivre par l'épargnant qui souhaite faire racheter des titres du fonds d'investissement, en précisant les procédures à suivre et les documents à transmettre avant que le fonds d'investissement n'accepte l'ordre de rachat ayant trait aux titres en question et avant qu'il ne verse le produit de rachat correspondant.
- 2) Préciser que le prix de rachat des titres est fixé par le conseil d'administration sur la base de la valeur de l'actif net, d'un titre de cette catégorie de titres, ou série de cette catégorie, du fonds d'investissement. Si le prix de rachat n'est pas fondé sur la valeur de l'actif net, veuillez préciser la méthode utilisée.
- 3) Analyser les circonstances dans lesquelles le fonds d'investissement peut suspendre le rachat de ses titres.

Rubrique 10 Responsabilité des activités du fonds d'investissement**10.1 Généralités**

- 1) Décrire brièvement de quelle façon sont administrées chacune des activités suivantes du fonds d'investissement :
 - a)* la gestion et l'administration du fonds d'investissement, y compris les services d'évaluation, la comptabilité du fonds d'investissement et la tenue des registres des porteurs de titres, à l'exception de la gestion des éléments d'actif en portefeuille;
 - b)* la gestion des éléments d'actif en portefeuille, y compris l'analyse des investissements en capital de développement et des autres investissements ou les recommandations de placement ainsi que la prise de décision en cette matière;
 - c)* l'achat et la vente d'éléments d'actif en portefeuille par le fonds d'investissement et les méthodes et principes selon lesquels les activités de courtage sont octroyées par le fonds d'investissement, dans la mesure où ils sont importants;
 - d)* le placement des titres du fonds d'investissement;
 - e)* si le fonds d'investissement est une société par actions, la surveillance de ses affaires par ses administrateurs;
 - f)* la garde des éléments d'actif du fonds d'investissement, le cas échéant.

DIRECTIVES :

L'information exigée sous le paragraphe 1) de la rubrique 10 peut être présentée distinctement de l'information détaillée concernant les personnes qui fournissent des services au fonds d'investissement qui est exigée sous les paragraphes 2) à 6) de la rubrique 10, ou être regroupée avec cette information détaillée.

10.2 Gestionnaire de fonds d'investissement

- 1) Indiquer les nom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique et, le cas échéant, adresse du site Internet du gestionnaire de fonds d'investissement.
- 2) Donner la liste des nom et adresse résidentielle au complet ou, à défaut, uniquement le lieu de résidence ou l'adresse postale, et les principaux postes et fonctions respectivement occupés auprès du gestionnaire du fonds d'investissement et les professions principales à la date de la notice annuelle, et dans les cinq années antérieures à cette date, de tous les associés, administrateurs et dirigeants du gestionnaire du fonds d'investissement à la date de la notice annuelle.
- 3) Si un associé, un administrateur ou un dirigeant du gestionnaire du fonds d'investissement a rempli plusieurs fonctions auprès du gestionnaire du fonds d'investissement au cours des cinq dernières années, indiquer uniquement la fonction actuellement remplie.
- 4) Si l'administrateur ou le dirigeant du gestionnaire du fonds d'investissement exerce sa profession principale auprès d'une organisation autre que le gestionnaire du fonds d'investissement, préciser la principale activité dans laquelle l'organisation est engagée.
- 5) Décrire les circonstances dans lesquelles un contrat avec le gestionnaire du fonds d'investissement peut être résilié, et inclure une brève description des conditions essentielles de ce contrat.
- 6) Indiquer le pourcentage de titres de chaque catégorie ou série de titres comportant droit de vote ou de titres de participation détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par l'ensemble des administrateurs et des dirigeants du gestionnaire du fonds d'investissement :
 - (i) soit dans le gestionnaire du fonds d'investissement,
 - (ii) ou dans toute personne qui fournit des services au fonds d'investissement ou au gestionnaire du fonds d'investissement.

10.3 Conseiller en valeurs

- 1) Décrire comment le fonds d'investissement ou son gestionnaire assure les services de gestion du portefeuille du fonds d'investissement.
- 2) Indiquer si le fonds d'investissement ou son gestionnaire emploie des conseillers en valeurs externes; le cas échéant, donner les nom et lieu de résidence de chaque conseiller en valeurs externe du fonds d'investissement.
- 3) Pour les conseillers en valeurs externes dont le mandat consiste en la gestion quotidienne d'une portion importante du portefeuille :
 - a) préciser la mesure dans laquelle les décisions de placement sont prises par le fonds d'investissement ou son gestionnaire ou par le conseiller en valeurs et si ces décisions sont subordonnées à l'examen, l'approbation ou la ratification d'un comité;

b) fournir les nom, qualités et années de service des personnes employées par le conseiller en valeurs qui sont principalement responsables de l'exécution de ce mandat, ainsi que l'expérience de ces personnes dans les affaires au cours des cinq dernières années;

c) donner une brève description des conditions essentielles de ce contrat, incluant les circonstances dans lesquelles il peut être résilié.

10.4 Placeur principal

1) S'il y a lieu, préciser les nom et adresse du placeur principal du fonds d'investissement.

2) Décrire les circonstances dans lesquelles un contrat avec le placeur principal du fonds d'investissement peut être résilié, et inclure une brève description des conditions essentielles de ce contrat.

10.5 Administrateurs et dirigeants du fonds d'investissement

1) Donner la liste des nom et adresse résidentielle au complet ou, à défaut, uniquement du lieu de résidence ou de l'adresse postale, et des professions principales à la date de la notice annuelle, et dans les cinq années antérieures à cette date, de tous les administrateurs ou dirigeants du fonds d'investissement.

2) Dans le cas d'un fonds d'investissement doté de la personnalité morale, indiquer tous les postes et fonctions détenus auprès de celui-ci par chaque personne nommée conformément au paragraphe 1).

3) Si l'occupation principale d'un administrateur ou d'un dirigeant est celle d'un associé, d'un administrateur ou d'un dirigeant d'une société autre que le fonds d'investissement, préciser l'activité dans laquelle cette société est engagée.

4) Si un administrateur ou un dirigeant d'un fonds d'investissement doté de la personnalité morale a détenu plusieurs postes auprès du fonds d'investissement, préciser uniquement le premier et le dernier poste détenu.

5) Indiquer le nombre et le pourcentage de titres de chaque catégorie ou série de titres comportant droit de vote du fonds d'investissement ou de titres de participation détenus en propriété véritable, directement ou indirectement par l'ensemble des administrateurs et des dirigeants du fonds d'investissement :

(i) soit dans le gestionnaire du fonds d'investissement;

(ii) ou dans toute personne qui fournit des services au fonds d'investissement ou à son gestionnaire.

6) Fournir le nom des comités du conseil d'administration du fonds d'investissement et le nom des membres de chaque comité.

10.6 Dépositaire

1) Indiquer les nom et lieu du siège social ainsi que la nature de l'activité du dépositaire et de tout sous-dépositaire principal du fonds d'investissement.

2) Décrire de manière générale l'entente avec le sous-dépositaire du fonds d'investissement.

DIRECTIVES

Le « sous-dépositaire principal » s'entend du sous-dépositaire adjoint à qui l'autorité du dépositaire a été déléguée à l'égard d'une portion ou d'un volet important des éléments d'actif du portefeuille du fonds d'investissement.

10.7 Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

S'il y a lieu, indiquer le nom de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds d'investissement et les villes dans lesquelles ces registres sont tenus.

10.8 Vérificateur

Préciser les nom et lieu de résidence du vérificateur du fonds d'investissement.

10.9 Autres prestataires de services

Indiquer les nom et lieu de résidence ainsi que la nature de l'activité de toute autre personne qui fournit régulièrement des services ayant trait à l'évaluation du portefeuille, aux registres des porteurs de titres, à la comptabilité par fonds d'investissement, ou à d'autres services importants à l'égard de celui-ci, et décrire les caractéristiques importantes des accords contractuels par lesquels les services de cette personne ont été retenus.

Rubrique 11 Conflits d'intérêts**11.1 Principaux porteurs de titres**

- 1) L'information exigée en application de la présente rubrique doit être fournie à une date fixe qui se situe dans les 30 jours de la date de la notice annuelle.
- 2) Préciser le nombre et le pourcentage de titres de chaque catégorie ou série de titres comportant droit de vote du fonds d'investissement et de son gestionnaire qui sont détenus en propriété inscrite ou véritable, directe ou indirecte, par chaque personne qui détient en propriété inscrite, ou que le fonds d'investissement ou son gestionnaire sait détenir en propriété véritable, directe ou indirecte, plus de 10 pour cent des titres comportant droit de vote de toute catégorie ou série, et indiquer si les titres sont détenus soit à la fois en propriété inscrite et véritable, soit en propriété inscrite ou en propriété véritable uniquement.
- 3) Décrire les exigences de la loi constitutive du fonds d'investissement concernant les conflits d'intérêts.
- 4) Décrire les règles de gouvernance du fonds d'investissement concernant les conflits d'intérêts.
- 5) Indiquer le pourcentage de titres de chaque catégorie ou série de titres comportant droit de vote ou de titres de participation détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par l'ensemble des membres du comité d'évaluation indépendant du fonds d'investissement :
 - a) soit dans le fonds d'investissement si le pourcentage total de propriété dépasse 10 pour cent;
 - b) soit dans le gestionnaire du fonds d'investissement;
 - c) ou dans toute personne qui fournit des services au fonds d'investissement ou à son gestionnaire.

11.2 Entités membres du groupe

1) Indiquer si une personne qui fournit des services au fonds d'investissement ou à son gestionnaire relativement au fonds d'investissement est une entité membre du groupe du gestionnaire du fonds d'investissement ou du fonds d'investissement, et montrer les liens qui existent entre eux sous forme d'un organigramme identifié comme il se doit.

2) Préciser que le montant des frais que chaque personne identifiée au paragraphe 1) a reçu, soit :

a) du fonds d'investissement, apparaît dans les états financiers vérifiés de celui-ci; ou

b) du gestionnaire du fonds d'investissement, apparaît dans les états financiers vérifiés de celle-ci.

3) Identifier tout particulier qui est administrateur ou dirigeant du fonds d'investissement ou associé, administrateur ou dirigeant du gestionnaire du fonds d'investissement et également de toute entité membre du groupe du gestionnaire du fonds d'investissement identifiée en application du paragraphe 1), et donner le détail de ses liens avec eux.

DIRECTIVES :

1) *Une société est une « entité membre du groupe » d'une autre si l'une est la filiale de l'autre ou si les deux sont des filiales de la même personne, ou encore si chacune d'elles est sous le contrôle de la même personne.*

2) *Une personne est une « entité contrôlée » par une autre personne si les conditions suivantes sont réunies :*

a) *dans le cas d'une personne :*

(i) *des titres comportant droit de vote de la première personne représentant plus de 50 pour cent des voix nécessaires à l'élection des administrateurs sont détenus, autrement qu'à titre de garantie seulement, par cette autre personne ou à son profit;*

(ii) *le nombre de voix rattachées à ces titres est suffisant pour élire la majorité des membres du conseil d'administration de cette première société;*

b) *dans le cas d'une société de personnes qui n'a pas d'administrateurs, sauf une société en commandite, l'autre personne détient plus de 50 pour cent des participations dans la société de personnes;*

c) *dans le cas d'une société en commandite, le commandité est l'autre personne.*

3) *Pour l'application du paragraphe 1), la prestation de services comprend l'exécution des opérations de portefeuille, en qualité de courtier, pour le fonds d'investissement.*

Rubrique 12 Gouvernance du fonds d'investissement

1) Donner le détail de l'information concernant la gouvernance du fonds d'investissement, y compris les politiques et procédures du conseil d'administration et des sous-comités.

2) Donner le détail de l'information concernant les éléments suivants :

a) la composition et les responsabilités du comité d'évaluation indépendant du fonds d'investissement et, le cas échéant, les raisons de tout changement dans la composition du comité;

b) la qualification, les compétences et expériences des membres du comité d'évaluation indépendant du fonds d'investissement et expliquer dans quelle mesure les membres sont indépendants;

c) donner une description des politiques, des pratiques ou des lignes directrices du fonds d'investissement ou de son gestionnaire quant aux pratiques d'investissement, aux pratiques commerciales, aux pratiques en matière de vente, aux contrôles de gestion des risques et aux conflits d'intérêts internes, et, si le fonds d'investissement et son gestionnaire n'ont pas de pareilles politiques, pratiques ou lignes directrices, préciser ce fait.

3) Si le fonds d'investissement compte utiliser des produits dérivés, décrire les politiques et pratiques de celui-ci pour gérer les risques connexes.

4) Dans l'information prévue au paragraphe 3), présenter des informations sur les points qui suivent :

a) s'il existe des politiques et des procédures écrites et en vigueur qui font état des objectifs et des buts relativement à la négociation d'instruments financiers dérivés, et des procédures de gestion des risques applicables à pareille négociation;

b) qui est responsable d'établir et de revoir les politiques et procédures mentionnées au paragraphe a), et à quelle fréquence le fait-il, et quelles sont l'ampleur et la nature de la participation du conseil d'administration dans la gestion des risques;

c) si des limites ou des contrôles sur les opérations sur les produits dérivés autorisés sont en place et qui est responsable d'autoriser les opérations et de fixer les limites ou d'appliquer les contrôles sur de telles opérations;

d) s'il existe des particuliers ou des groupes qui surveillent les risques indépendamment de ceux qui font des opérations;

e) si l'on a recours à des procédures ou des simulations pour mesurer les risques associés au portefeuille dans des conditions difficiles.

5) Si le fonds d'investissement a l'intention de conclure des opérations de prêt, des mises en pension ou des prises en pension de titres, décrire ses politiques et pratiques pour gérer les risques associés à ces opérations.

6) Dans l'énoncé prévu au paragraphe 5), indiquer les points suivants :

a) la participation d'un mandataire pour exécuter les opérations pour le compte du fonds d'investissement, et le détail des instructions que le fonds d'investissement a fournies au mandataire dans le cadre du contrat qui les lie;

b) les politiques et procédures écrites qui sont en place, le cas échéant, qui précisent les objectifs et les buts visés par les opérations de prêt, les mises en pension ou les prises en pension de titres, et les procédures de gestion des risques applicables à la conclusion de ces opérations par le fonds d'investissement;

c) l'identité de la personne qui est responsable d'établir et de réviser le contrat mentionné en a) et les politiques et procédures mentionnées en b), la fréquence des révisions des politiques et des procédures, et la mesure et la nature de la participation du conseil d'administration dans la gestion des risques;

d) les limites ou autres contrôles en place, le cas échéant, concernant la conclusion de ces opérations par le fonds d'investissement et l'identité de la personne qui a la responsabilité d'autoriser ces limites ou autres contrôles sur ces opérations;

e) les particuliers ou les groupes, le cas échéant, qui surveillent les risques indépendamment de ceux qui concluent ces opérations pour le compte du fonds d'investissement;

f) les procédés ou simulations de mesure des risques, le cas échéant, qui sont utilisés pour éprouver la solidité du portefeuille dans des conditions difficiles.

DIRECTIVES :

1) *L'information prévue sous la présente rubrique doit contenir des distinctions pertinentes entre les risques associés à l'utilisation envisagée d'instruments financiers dérivés dans un but de couverture et à l'utilisation envisagée de ces mêmes instruments dans des buts autres que de couverture.*

Rubrique 13 Frais

Programmes de distributions ou de remises sur les frais de gestion

1) Donner le détail de toutes les ententes qui sont en vigueur ou qui le seront pendant la durée de la notice annuelle et qui obligeront, directement ou indirectement, un porteur de titres du fonds d'investissement à payer à titre de pourcentage de son placement dans le fonds d'investissement des frais de gestion qui diffèrent de ceux qui sont payables par un autre porteur de titres.

2) Dans l'information requise au paragraphe 1), préciser ce qui suit :

a) qui paie les frais de gestion;

b) si des frais de gestion réduits sont payés au moment pertinent ou si le plein montant des frais est payé à l'époque visée au moyen du remboursement d'une partie des frais de gestion qui seront comptés à une date ultérieure;

c) qui finance la réduction ou le remboursement des frais de gestion, à quel moment la réduction ou le remboursement a lieu et si le remboursement est fait au comptant ou sous forme de titres du fonds d'investissement;

d) si les frais de gestion différents sont négociables ou calculés conformément à un barème fixe;

e) si les frais de gestion sont négociables, les facteurs ou les critères pertinents aux négociations, et qui négocie les frais avec l'épargnant;

f) si les frais de gestion différents exigibles sont fondés sur le nombre ou la valeur des titres du fonds d'investissement qui ont été souscrits pendant une période donnée ou en fonction du nombre ou de la valeur des titres du fonds d'investissement détenus à un moment particulier;

g) tous autres facteurs qui pourraient influencer sur le montant des frais de gestion exigibles.

3) Préciser les incidences fiscales pour le fonds d'investissement et ses porteurs de titres d'une structure de frais de gestion qui oblige un porteur de titres à payer des frais de gestion qui diffèrent de ceux d'un autre porteur.

Rubrique 14 Incidences fiscales

- 1) Indiquer, de façon générale, le fondement de l'imposition du revenu et des rentrées de capital du fonds d'investissement.
- 2) Indiquer, de façon générale, les incidences fiscales des événements suivants pour les porteurs des titres offerts :
 - a) le rachat de titres;
 - b) l'émission de titres;
 - c) tout transfert entre fonds d'investissement.

Rubrique 15 Contrats importants

- 1) Fournir la liste des contrats importants du fonds d'investissement et décrire les éléments essentiels de :
 - a) toute convention conclue par le fonds d'investissement avec son gestionnaire;
 - b) toute convention conclue par le fonds d'investissement ou son gestionnaire avec le ou les conseillers en valeurs du fonds d'investissement;
 - c) toute convention conclue par le fonds d'investissement ou son gestionnaire avec le dépositaire du fonds d'investissement;
 - d) toute convention conclue par le fonds d'investissement ou son gestionnaire avec le placeur principal du fonds d'investissement;
 - e) tout autre contrat ou convention que l'on peut raisonnablement considérer comme important pour l'épargnant qui souscrit des titres du fonds d'investissement.
- 2) Indiquer un moment raisonnable et un endroit où les porteurs de titres existants ou potentiels peuvent examiner les contrats ou les conventions énumérés en application du paragraphe 1).
- 3) Indiquer, dans le détail des contrats, la date des contrats, les parties à ceux-ci, la contrepartie versée par le fonds d'investissement pour ceux-ci, ainsi que les dispositions de résiliation et la nature générale de ceux-ci.

DIRECTIVES :

Selon la présente rubrique, il n'est pas nécessaire de fournir l'information sur les contrats conclus dans le cours normal des activités du fonds d'investissement.

Rubrique 16 Litiges et instances administratives

- 1) Décrire brièvement tous les litiges et instances administratives importants en cours contre le fonds d'investissement auxquels le fonds d'investissement, son gestionnaire ou son placeur principal est partie.
- 2) Pour toutes les affaires visées au paragraphe 1), fournir les renseignements suivants :
 - a) le nom du tribunal ou de l'organisme ayant compétence;
 - b) la date à laquelle l'instance a été introduite;

- c) les parties principales à l'instance;
- d) la nature de l'instance et, s'il y a lieu, le montant réclamé;
- e) si l'instance est contestée et le statut présent de l'instance.

3) Décrire les pénalités ou les sanctions imposées et les motifs pour lesquels elles ont été imposées, ou les conditions de toute entente de règlement et les circonstances qui ont conduit à celle-ci, si le gestionnaire du fonds d'investissement ou le fonds d'investissement, ou un de leurs administrateurs ou dirigeants ou associé :

a) soit, dans les dix ans qui ont précédé la date du prospectus simplifié, a été l'objet de pénalités ou de sanctions imposées par un tribunal ou l'Autorité, relativement à la négociation de titres, à la promotion ou à la gestion d'un fonds d'investissement public, ou encore au vol ou à la fraude, ou a été l'objet de toute autre pénalité ou sanction imposée par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considéré comme important pour l'épargnant raisonnable qui doit déterminer s'il doit souscrire des titres du fonds d'investissement;

b) soit, dans les dix ans qui ont précédé la date du prospectus simplifié, a conclu une entente de règlement avec un tribunal ou l'Autorité, relativement à l'une des affaires susmentionnées en a).

4) Si le gestionnaire du fonds d'investissement, ou un administrateur ou un dirigeant de celui-ci, ou un associé, un administrateur ou un dirigeant du gestionnaire du fonds d'investissement s'est vu, dans les 10 années précédant la date du prospectus simplifié, imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal ou l'Autorité relativement à la négociation de titres, à la promotion ou à la gestion d'un fonds d'investissement inscrit à la bourse, ou au vol et à la fraude, ou a conclu un règlement avec un agent responsable relativement à l'une de ces affaires, décrire les amendes ou les sanctions qui ont été imposées, et les motifs justifiant leur imposition ou les conditions de toute entente de règlement.

Rubrique 17 Autres renseignements importants

Donner le détail de tout autre fait important ayant trait aux titres que l'on se propose d'offrir et dont la divulgation n'est pas autrement exigée dans la présente annexe ou dans l'annexe du prospectus simplifié.

Rubrique 18 Dispenses et autorisations

Décrire toutes les dispenses d'application de la législation en valeurs mobilières obtenues par le fonds d'investissement et que celui-ci continue d'invoquer.

Rubrique 19 Renseignements complémentaires

1) Indiquer que des renseignements complémentaires concernant le fonds d'investissement sont disponibles sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

2) Insérer une mention précisant que des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers et le rapport de gestion établis pour le dernier exercice du fonds d'investissement.

3) Inclure une déclaration portant que le fonds d'investissement fournira à toute personne ou à toute société qui en fera la demande au secrétaire du fonds d'investissement;

a) lorsque les titres du fonds d'investissement font l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié provisoire ou d'un prospectus simplifié :

(i) un exemplaire de la notice annuelle du fonds d'investissement et un exemplaire de tout document ou des pages pertinentes de tout document qui y sont intégrées par renvoi;

(ii) un exemplaire des états financiers comparatifs du fonds d'investissement pour son dernier exercice pour lequel des états financiers ont été déposés, le rapport du vérificateur sur ces états financiers et un exemplaire des derniers états financiers intermédiaires que le fonds d'investissement a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à son dernier exercice;

(iii) un exemplaire du rapport de gestion annuel déposé par le fonds d'investissement pour son dernier exercice et un exemplaire du rapport de gestion intermédiaire déposé par le fonds d'investissement pour toute période intermédiaire postérieure à son dernier exercice;

(iv) un exemplaire du relevé des investissements en capital de développement déposé par le fonds d'investissement à la fin de son dernier exercice ou de toute période intermédiaire postérieure à son dernier exercice et le rapport de vérification;

(v) un exemplaire du relevé des autres investissements déposé par le fonds d'investissement à la fin de son dernier exercice ou de toute période intermédiaire postérieure à son dernier exercice;

(vi) un exemplaire du répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés déposé par le fonds d'investissement à la fin de son dernier exercice ou de toute période intermédiaire postérieure à son dernier exercice;

(vii) un exemplaire de la circulaire d'information du fonds d'investissement concernant sa dernière assemblée générale annuelle à laquelle il y a eu élection d'administrateurs, ou un exemplaire de tout document annuel déposé à la place de cette circulaire d'information, selon ce qui sera approprié;

(viii) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou dans le prospectus simplifié et que le fonds d'investissement n'est pas tenu de fournir en vertu des sous-alinéas (i), (ii) ou (iii);

b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux sous-alinéas a)(i), (ii) et (iii), pour lequel le fonds d'investissement pourra exiger des frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou une société qui n'est pas porteur de titres du fonds d'investissement.

4) Inclure une mention précisant que l'on trouvera des renseignements supplémentaires, notamment la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur ont été consentis et l'intérêt des initiés dans les opérations importantes, le cas échéant, dans la circulaire d'information du fonds d'investissement concernant sa dernière assemblée générale annuelle à laquelle il y a eu élection d'administrateurs.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES¹

Loi sur les valeurs mobilières

(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1°, 3°, 8°, 9°, 11°, 14°, 19°, 19.1°, 20°; 2007, c. 15)

1. Les articles 115.01 et 115.1 à 119 du Règlement sur les valeurs mobilières sont abrogés.

2. L'article 119.01 de ce règlement est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant :

« L'émetteur, qui a placé ses titres sous le régime de l'une des dispenses de prospectus prévues aux anciens articles 47 ou 48 de la Loi tels qu'ils se lisaient avant leur abrogation, est tenu de déposer auprès de l'Autorité et d'envoyer aux porteurs de ses titres ses états financiers annuels vérifiés au plus tard le 120^e jour suivant la fin de son dernier exercice et ses états financiers intermédiaires pour la période commençant le premier jour de l'exercice et se terminant 6 mois avant la clôture de celui-ci, au plus tard le 60^e jour suivant la fin de la période intermédiaire. ».

3. L'article 119.4 de ce règlement est abrogé.

4. L'article 119.5 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **119.5.** En cas de lacunes importantes dans un document d'information continue d'un émetteur assujetti, l'Autorité peut exiger que l'information soit corrigée, et que tous les documents d'information continue contenant cette information soient redressés, déposés à nouveau et envoyés aux porteurs. ».

5. Les articles 120.1 à 123.1 de ce règlement sont abrogés.

6. L'article 138 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **138.** Dans le cas du contrat d'investissement, les états financiers de l'affaire sont présentés sous la forme d'un état du revenu net.

L'état du revenu net présente le revenu net de l'affaire et ainsi que la répartition des revenus entre les porteurs de chaque catégorie de parts, le promoteur et les dirigeants de l'affaire. L'état du revenu net indique également le solde des montants à rembourser à l'ensemble des porteurs de l'affaire et pour chaque part émise.

L'émetteur assujetti doit déposer auprès de l'Autorité et transmettre à ses porteurs

1° l'état du revenu net annuel vérifié de l'affaire au plus tard le 120^e jour suivant la fin de l'exercice financier de l'affaire.

2° l'état du revenu net intermédiaire de l'affaire pour la période commençant le premier jour de l'exercice et se terminant six (6) mois avant la clôture de celui-ci, au plus tard le 60^e jour suivant la fin de la période intermédiaire de l'affaire. ».

7. Les articles 141 à 157, 159, 161 et 169.1 de ce règlement sont abrogés.

¹ Les dernières modifications au Règlement sur les valeurs mobilières, édicté par le décret n° 660-83 du 30 mars 1983 (1983, *G.O.* 2, 1511), ont été apportées par le règlement modifiant ce règlement approuvé par l'arrêté ministériel n° 2008-03 du 22 janvier 2008 (2008, *G.O.* 2, 651). Pour les modifications antérieures, voir le « Tableau des modifications et Index sommaire » Éditeur officiel du Québec 2007, à jour au 1^{er} septembre 2007.

8. L'article 192.0.1 de ce règlement est modifié par le remplacement, dans le paragraphe 1°, des mots « actions de sociétés d'investissement à capital variable ou de parts de fonds commun de placement » par les mots « titres d'un organisme de placement collectif ».

9. L'article 237.3 de ce règlement est modifié par le remplacement, dans le paragraphe 2°, des mots « fonds commun de placement ou d'une société d'investissement à capital variable » par les mots « organisme de placement collectif ».

10. L'article 296 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **296.** Dans la mesure où ses titres ne sont pas négociés sur un marché organisé, une société en commandite ou un émetteur non constitué en société par actions, qui était émetteur assujéti au 1^{er} juin 2005, est dispensé des obligations de déposer auprès de l'Autorité et de transmettre à ses porteurs :

1° les états financiers intermédiaires pour une période commençant le premier jour de son exercice et se terminant 3 et 9 mois avant la clôture de celui-ci,

2° le rapport de gestion annuel et le rapport de gestion intermédiaire prévus par règlement

Dans le présent article, le terme marché organisé s'entend d'un marché sur lequel sont négociés des titres dont les cours sont publiés régulièrement dans la presse. ».

11. Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} juin 2008.

Draft Regulation

Securities Act

(R.S.Q. c. V-1.1, s. 331.1, pars. (1), (3), (4.1), (8), (9), (11), (19), (19.1), (20) and (34), and s. 331.2; 2007, c.15)

Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure

Notice is hereby given by the *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") that, in accordance with section 331.2 of the *Securities Act*, R.S.Q. c. V-1.1, the following Regulation, the texts of which are published hereunder, may be made by the Authority and subsequently submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment, after 30 days have elapsed since their publication in the Bulletin of the Authority:

- *Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure.*

Request for comment

Comments regarding the above may be made in writing before **April 21, 2008**, to the following:

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Corporate Secretary
 Autorité des marchés financiers
 800, square Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Fax: (514) 864-6381
 E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Further information

Further information is available from:

Marie-Christine Barrette
 Manager, Financial Information
 Autorité des marchés financiers
 Tel.: (514) 395-0337, ext. 4401
 Toll-free: 1 877 525-0337
 E-mail: marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
 Analyst
 Financial Information
 Autorité des marchés financiers
 Tel.: (514) 395-0337, ext. 4416
 Toll-free: 1 877 525-0337
 E-mail: edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyst
Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4329
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyst
Investment Funds
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4475
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Lawyer
Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 2545
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: pierre.martin@lautorite.qc.ca

March 21, 2008

Draft Regulation

Securities Act

(R.S.Q. c. V-1.1, s. 331.1, par. (1), (3), (8), (9), (11), (14), (19), (19.1) and (20), and s. 331.2; 2007, c.15)

**Concordant Regulation to Regulation respecting Development Capital Investment Fund
Continuous Disclosure**

Notice is hereby given by the *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") that, in accordance with section 331.2 of the *Securities Act*, R.S.Q. c. V-1.1, the following Regulation, the texts of which are published hereunder, may be made by the Authority and subsequently submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment, after 30 days have elapsed since their publication in the Bulletin of the Authority:

- *Regulation to amend the Securities Regulation.*

Request for comment

Comments regarding the above may be made in writing before **April 21, 2008**, to the following:

M^e Anne-Marie Beaudoin
Corporate Secretary
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Fax: (514) 864-6381
E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Further information

Further information is available from:

Marie-Christine Barrette
Manager, Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4401
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
Analyst
Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4416
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyst
Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4329
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyst
Investment Funds
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4475
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Lawyer
Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 2545
Toll-free: 1 877 525-0337
E-mail: pierre.martin@lautorite.qc.ca

March 21, 2008

Notice and Request for Comment

Draft Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure

Draft Regulation to amend the Securities Regulation

Introduction

The *Autorité des marchés financiers* (AMF) is publishing for comment the following draft Regulations:

- *Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure, Form F1 Content of Management Discussion and Analysis, Form F2 Certification respecting Valuation of Development Capital Investments and Form F3 Content of Annual Information Form* (the “Regulation”),
 - *Regulation to amend the Securities Regulation,*
- (collectively the “Regulations”).

The Regulations are published with this Notice in French and in English. The Notice and the Regulations are also available on the AMF website at www.lautorite.qc.ca.

Background

The purpose of the Regulation is to regulate the continuous disclosure requirements of the *Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, *Fondaction*, the *Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi* and *Capital régional et coopératif Desjardins* (individually the “Fund” and collectively the “Funds”).

The Regulation codifies the existing continuous disclosure practices of the Funds while introducing new requirements more in line with those set out in *Regulation 81-106 respecting Investment Fund Continuous Disclosure* (“Regulation 81-106”) from which the Funds are currently excluded.¹ Furthermore, the Regulation harmonizes the continuous disclosure requirements of the Funds.

The Regulation sets out the continuous disclosure obligations of the Funds in respect of the financial statements, the auditor’s report, the MD&A, the statement of development capital investments, the statement of other investments, the index of investments made by the specialized funds, the material change reports, the annual information form, the delivery of the financial statements and the MD&As, the sending of proxies, and other matters regarding continuous disclosure by the Funds.

Principal Requirements under the Regulation

- The comparative annual financial statements and auditor’s report of a Fund must be filed on or before the 120th day after the Fund’s most recently completed financial year.
- The interim financial statements and auditor’s report of a Fund must be filed on or before the 90th day after the Fund’s most recently completed interim period.
- A Fund must file, as at the end of each financial year or interim period, an audited statement of its development capital investments. The statement must be available upon request and on the Fund’s website.

¹ See paragraph 1.2 (4) of Regulation 81-106

- A Fund must file, as at the end of each financial year or interim period, a statement of its other investments. The statement must be available upon request and on the Fund's website.
- A Fund must provide, as at the end of each financial year or interim period, an index of investments made by the specialized funds in which it has committed to invest an amount equal to or greater than 0.2% of its net assets or \$10 million, whichever is greater. The index of investments made by the specialized funds need not be audited. It must be available upon request and on the Fund's website.
- Disclosure regarding repurchase transactions and reverse repurchase transactions must be made in the statement of other investments. Information concerning securities lending transactions must be made in notes to the financial statements.
- A Fund must file an annual MD&A and an interim MD&A, prepared in accordance with Form F1 *Content of Management Discussion and Analysis*, at the same time that it files its annual financial statements or its interim financial statements.
- The chief executive officer and the chief financial officer of a Fund must certify that the fair value of each development capital investment was established through the procedure described in section 50 of the Regulation. This procedure requires that, excluding publicly traded entities, all information regarding the valuation of development capital investments be submitted to an independent valuation committee composed of a majority of members who are qualified valuers that are independent of the Funds. The independent valuation committee ensures compliance by the Fund with the valuation procedure described in section 50 of the Regulation and makes a written report of its review to the board of directors of the Fund or to any other body to whom the board has delegated the responsibility of receiving the report. Certification by the chief executive officer and the chief financial officer of the Fund must comply with Form F2 *Certification respecting Valuation of Development Capital Investments*.
- The Regulation requires a Fund to send its security holders a business reply card allowing them to obtain, at no cost, the continuous disclosure documents filed with the AMF.
- A Fund must file an annual information form prepared in accordance with Form F3 *Content of Annual Information Form*.
- The Regulation requires a Fund to file a material change report when a material change occurs in the affairs of the Fund.
- The Regulation prescribes that section 4.11 of *Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations* should apply to a Fund that changes its auditor.
- The Regulation requires a Fund to calculate its total operating expense ratio.
- The Regulation contains transitional provisions to allow the Funds to implement the mechanisms necessary for complying with new requirements under the Regulation.

The *Regulation to amend the Securities Regulation* repeals certain regulatory provisions further to the incorporation of their content in the Regulation. Other sections are amended to better reflect current practices.

Regulatory Power

The draft Regulations may not be enacted or submitted for approval to the Minister of Finance before 30 days have elapsed since their publication. During that period, comments may be submitted to the person mentioned in this notice.

Request for Comment

Comments regarding the draft Regulations must be submitted in writing by April 21, 2008. If comments are not sent by e-mail, please provide them on diskette (Word for Windows format). Note that submissions cannot be kept confidential.

Please address your comments to the AMF at the following address:

M^e Anne-Marie Beaudoin
Corporate Secretary
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montreal (Québec) H4Z 1G3
E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Questions

Please refer your questions to any of the following persons:

Marie-Christine Barrette
Manager, Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4401
E-mail: marie-christine.barrette@lautorite.qc.ca

Edvie Élysée
Analyst
Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4416
E-mail: edvie.elysee@lautorite.qc.ca

Hugues Gravel
Analyst
Financial Information
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4329
E-mail: hugues.gravel@lautorite.qc.ca

Mathieu Simard
Analyst
Investment Funds
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 4475
E-mail: mathieu.simard@lautorite.qc.ca

Pierre Martin
Lawyer
Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Tel.: (514) 395-0337, ext. 2545
E-mail: pierre.martin@lautorite.qc.ca

The text of the Regulations and the Forms appears below and is available on the AMF website.

March 21, 2008

REGULATION RESPECTING DEVELOPMENT CAPITAL INVESTMENT FUND CONTINUOUS DISCLOSURE

Securities Act

(R.S.Q. c. V-1.1, s. 331.1, pars. (1), (3), (4.1), (8), (9), (11), (19), (19.1), (20), and (34); 2007, c. 15)

CHAPTER I DEFINITIONS AND SCOPE

1. In this Regulation,

“annual information form” means an annual information form prepared in accordance with Form F3;

“annual MD&A” means a document prepared in accordance with Part B of Form F1;

“development capital investment” or “investment” means, unless the context indicates otherwise, an investment made in accordance with the investment fund’s mission under its constituting Act or an investment that appears in the statement of development capital investments;

“independence” means,

In relation to a member of the valuation committee, a member who has no direct or indirect material relationship with the investment fund.

For the purposes of the foregoing, a material relationship is a relationship that can reasonably be considered to have potential influence over a member’s judgment as regards his review of information and his review report to the board of directors of the fund or of any other body to whom the board has delegated the responsibility of receiving the report.

For the purposes of this definition, the investment fund includes any specialized fund or entity in which the investment fund takes an active role in daily management.

“index of investments made by the specialized funds” means the disclosure required under Division 3 of Chapter III of this Regulation;

“interim MD&A” means a document prepared in accordance with Part C of Form F1;

“interim period” means, in relation to an investment fund,

1) a period that ends six months before the end of a financial year of the fund,
or

2) in the case of a transition year of the fund, a period commencing on the first day of the transition year and ending six months after the end of its old financial year;

“management fees” means the total fees paid or payable by the investment fund to its manager or one or more portfolio advisers or sub-advisers, including incentive or performance fees;

“material contract” means a document included on the list set out in Item 15 of Form F3 Content of Annual Information Form under this Regulation, except a contract entered into in the ordinary course of business of the investment fund;

“other investment” means an investment that is not a development capital investment;

“professional association” means a professional organization with regulatory powers that satisfies the following conditions:

- 1) it is vested with authority or recognized by law;
- 2) it admits persons based primarily on their academic qualifications and their experience;
- 3) it requires compliance with professional standards of proficiency and ethics that it has established; and
- 4) it has disciplinary powers, including the power to suspend or exclude a member;

“qualified valuator” means a person specializing in business valuation who, if he is an employee of the investment fund, reports hierarchically to the investment fund’s chief financial officer, and who has either of the following combined experience and training:

- 1) he holds the professional title of CBV or CFA, is a member in good standing of his professional association and has a minimum of 5 years of relevant experience, including at least 3 years in business valuation; or
- 2) he holds an accounting title as a CA, CGA or CMA or has an M.Sc. or MBA in accounting or finance, is a member in good standing of his professional association, if applicable, and has a minimum of 10 years of relevant experience, including at least 5 years in business valuation;

“specialized fund” means an entity in which the investment fund has committed to invest development capital and whose mission is to invest in, or acquire, enterprises, limited partnerships or immovables;

“statement of development capital investments” means the disclosure required under Division 1 of Chapter III of this Regulation;

“total operating expense ratio” means the ratio, expressed as a percentage, of the total expenses of an investment fund to its average net assets, calculated in accordance with Chapter XI of this Regulation; and

“transition year” means the financial year of an investment fund in which a change of year-end occurs.

2. This Regulation applies to investment funds that are reporting issuers constituted under the following Acts:

- 1) an Act constituting Capital régional et coopératif Desjardins (R.S.Q. c. C-6.1);
- 2) an Act to establish Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l’emploi (R.S.Q. c. F-3.1.2); and
- 3) an Act to establish the Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (R.S.Q. c. F-3.2.1).

3. A document that is required to be filed under this Regulation must be prepared in French or in English and French.

Despite the first paragraph, if an investment fund files a document in French or in English and French, and a translation of the document into the other language is sent to a

security holder, the investment fund must file the translated document not later than when it is sent to the security holder.

4. Terms defined in Regulation 81-102 respecting Mutual Funds adopted pursuant to decision no. 2001-C-0209 dated May 22, 2001, Regulation 81-104 respecting Commodity Pools adopted pursuant to decision no. 2003-C-0075 dated March 3, 2003 and National Instrument 81-105, Mutual Fund Sales Practices adopted pursuant to decision no. 2001-C-0212 dated May 22, 2001 and used in this Regulation have the respective meanings ascribed to them in those Regulations except that references in those definitions to "mutual fund" must be read as references to "investment fund".

CHAPTER II FINANCIAL STATEMENTS

5. An investment fund must file annual financial statements for its most recently completed financial year and, as comparative information, those for the immediately preceding financial year, that include:

- 1) a balance sheet;
- 2) a statement of operations;
- 3) a statement of changes in net assets or security holders' equity;
- 4) a statement of cash flows, unless it is not required by Canadian GAAP; and
- 5) notes to the annual financial statements.

Annual financial statements filed under the first paragraph must be accompanied by an auditor's report.

6. The annual financial statements and auditor's report required to be filed under section 5 must be filed on or before the 120th day after the investment fund's most recently completed financial year.

7. An investment fund must file interim financial statements for its most recently completed interim period that include:

- 1) a balance sheet as at the end of the interim period and, as comparative information, a balance sheet as at the end of the preceding financial year;
- 2) a statement of operations for that interim period and, as comparative information, a statement of operations for the corresponding interim period in the immediately preceding financial year;
- 3) a statement of changes in net assets or security holders' equity for that interim period and, as comparative information, a statement of changes in net assets (or security holders' equity) for the corresponding interim period in the immediately preceding financial year;
- 4) a statement of cash flows as at the end of the interim period and, as comparative information, a statement of cash flows for the corresponding interim period in the immediately preceding financial year, unless it is not required by Canadian GAAP; and
- 5) notes to the interim financial statements.

Interim financial statements filed under the first paragraph must be accompanied by an auditor's report.

8. The interim financial statements and auditor's report required to be filed under section 7 must be filed on or before the 90th day after the investment fund's most recently completed interim period.

9. The board of directors of an investment fund must approve the financial statements of the investment fund before those financial statements are filed or made available to security holders or potential purchasers of securities of the investment fund.

10. The financial statements of an investment fund must be prepared in accordance with Canadian GAAP.

11. Financial statements that are required to be audited must be audited in accordance with Canadian GAAS.

Audited financial statements must be accompanied by an auditor's report prepared in accordance with Canadian GAAS and the following requirements:

- 1) the auditor's report must not contain a reservation;
- 2) the auditor's report must identify all financial periods presented for which the auditor has issued an auditor's report;
- 3) if the investment fund has changed its auditor and a comparative period presented in the financial statements was audited by a different auditor, the auditor's report must refer to the former auditor's report on the comparative period; and
- 4) the auditor's report must identify the auditing standards used to conduct the audit and the accounting principles used to establish the financial statements.

12. If an investment fund decides to change its next financial year-end by more than 14 days, it must file a notice containing the disclosure set out in section 13 as soon as practicable, and, in any event, not later than 30 days before the earlier of:

- 1) the filing deadline, based on the investment fund's old financial year-end, for the next financial statements required to be filed, either annual or interim, whichever comes first; and
- 2) the filing deadline, based on the investment fund's new financial year-end, for the next financial statements required to be filed, either annual or interim, whichever comes first.

13. The notice referred to in section 12 must indicate:

- 1) the investment fund's decision to change its year-end;
- 2) the reasons for the change;
- 3) the old financial year-end;
- 4) the new financial year-end;
- 5) the length and end date of the periods, including the comparative periods, of the interim and annual financial statements to be filed for the investment fund's transition year and its new financial year; and
- 6) the filing deadlines, prescribed under sections 6 and 8, for the interim and annual financial statements for the transition year.

14. For the purposes of section 13:

- 1) a transition year must not exceed 15 months; and
- 2) the first interim period after an old financial year must not exceed eight months.

15. Despite the first paragraph of section 7, an investment fund is not required to file interim financial statements for any period in its transition year that ends not more than one month:

- 1) after the last day of its old financial year; or
- 2) before the first day of its new financial year.

Despite the first paragraph of section 7, an investment fund is not required to file interim financial statements for any period in a transition year if the transition year is less than nine months in length.

16. Despite the first paragraph of section 5, if a transition year is less than nine months in length, the investment fund must include as comparative financial information to its financial statements for its new financial year:

- 1) a balance sheet, a statement of operations, a statement of changes in net assets or security holders' equity and a statement of cash flows for its transition year; and
- 2) a balance sheet, a statement of operations, a statement of changes in net assets or security holders' equity and a statement of cash flows for its old financial year.

17. Despite the first paragraph of section 7, an investment fund must include as comparative information:

- 1) for interim financial statements for an interim period in the transition year:
 - (a) a balance sheet as at the end of its most recently completed financial year; and
 - (b) a statement of operations, a statement of changes in net assets or security holders' equity, and, if applicable, a statement of cash flows, for the interim period of the old financial year;
- 2) for interim financial statements for an interim period in a new financial year:
 - (a) a balance sheet as at the end of the transition year; and
 - (b) a statement of operations, a statement of changes in net assets or security holders' equity, and, if applicable, a statement of cash flows, for the period that is one year earlier than the interim period in the new financial year.

CHAPTER III ADDITIONAL DISCLOSURE

Division 1 Statement of Development Capital Investments as at the End of the Financial Year or Interim Period and Auditor's Report

18. An investment fund must provide, in accordance with the rules in respect of filing, approval and auditing standards set out in Chapter II, as at the end of each financial year or interim period, a statement of its development capital investments containing the following information:

- 1) an auditor's report;
- 2) the year in which the investment fund made its initial investment, per issuer;

- 3) the name of the issuer;
- 4) the industry sector; and
- 5) the amount invested per issuer, broken down by the following classes, as appropriate, and indicating whether or not amounts are secured:
 - (a) shares or units, shown at cost;
 - (b) debentures, loans and advances, shown at cost; and
 - (c) loan guarantees and security, shown at the maximum potential amount of undiscounted future payments.

The following note must appear at the end of the statement:

“This statement of development capital investments provides details, per entity, of the sums invested by [insert the name of the investment fund]. This amount appears in note x to the financial statements of the investment fund as at [insert the date of the financial statements]. Moreover, this statement contains a list of the guarantees and security granted by the investment fund.”.

19. The title of the statement of development capital investments must clearly indicate that the investments are not presented at fair value.

20. The most recent statement prepared in accordance with this division must be available upon request and on the investment fund’s website.

Division 2 Statement of Other Investments as at the End of the Financial Year or Interim Period

21. An investment fund must provide, as at the end of each financial year or interim period, a statement of its other investments containing the following information for each portfolio asset held:

- 1) the name of the issuer of the portfolio asset;
- 2) a description of the portfolio asset, including:
 - (a) for an equity security, the name of the class of the security;
 - (b) for a debt security that has a remaining term to maturity of more than 365 days, all characteristics commonly used commercially to identify the security, including the name of the security, the interest rate of the security, the maturity date of the security, whether the security is convertible or exchangeable and, if used to identify the security, the priority of the security;
 - (c) for a debt security that has a remaining term to maturity of 365 days or less, the name, interest rate and maturity date of the security; and
 - (d) for a portfolio asset not referred to in subparagraph (a), (b) or (c), the name of the portfolio asset and the material terms and conditions of the portfolio asset commonly used commercially in describing the portfolio asset;
- 3) the number or aggregate face value of the portfolio asset;
- 4) the cost of the portfolio asset; and
- 5) the current value of the portfolio asset.

22. For the purposes of section 21, disclosure must be aggregated for portfolio assets having the same description and issuer.

23. Despite sections 21 and 22, the information referred to in section 21 may be provided in the aggregate for those short-term debt securities that:

1) are issued by a bank listed in Schedule I, II or III to the Bank Act (Statutes of Canada, 1991, c. 46) or a loan corporation or trust corporation registered under the laws of a jurisdiction; or

2) have achieved an investment rating within the highest or next highest categories of ratings of each approved credit rating organization.

24. If an investment fund discloses short-term debt securities as permitted by section 23, the fund must disclose separately the aggregate short-term debt securities denominated in any currency if the aggregate exceeds 5% of the total short-term debt.

25. If an investment fund holds positions in derivative instruments, the fund must disclose in the statement of other investments or the notes to that statement:

1) for long and short positions in options:

(a) the quantity of the underlying interest, the number of options, the underlying interest, the strike price, the expiration month and year, the cost and the current value, and

(b) if the underlying interest is a futures contract, information about the futures contract in accordance with subparagraph (a);

2) for positions in futures contracts and forward contracts, the number of futures contracts and forward contracts, the underlying interest, the price at which the contract was entered into, the delivery month and year and the current value;

3) for positions in swaps, the number of swap contracts, the underlying interest, the principal or notional amount, the payment dates and the current value; and

4) if a rating of a counterparty has fallen below the approved credit rating level.

26. Despite section 25, information for positions in derivative instruments whose underlying interest is a financial instrument of a company in which the investment fund holds development capital investments may be provided as follows:

1) for long and short positions in options:

(a) the total cost and total current value of the positions must be broken down by industry sector, as appropriate;

(b) the breakdown for purposes of subparagraph (a) must be further broken down by expiry date;

2) for positions in futures contracts and forward contracts:

(a) the total value at the time of purchase and the total current value of the positions must be broken down by industry sector, as appropriate;

(b) the breakdown for purposes of subparagraph (a) must be further broken down by expiry date;

3) for positions in swaps:

(a) the total principal or notional amount and the total current value of the positions must be broken down by industry sector, as appropriate;

(b) the breakdown for purposes of subparagraph (a) must be further broken down by expiry date.

27. If applicable, the statement of other investments of the investment fund, or the notes to the statement of other investments, must identify the underlying interest that is being hedged by each position taken by the fund in a derivative.

28. The most recent statement prepared in accordance with this division must be available upon request and on the investment fund's website.

29. For the purposes of this division, disclosure for long and short positions must be given separately.

Division 3 Index of Investments Made by the Specialized Funds

30. An investment fund must provide, in accordance with the rules in respect of filing, approval and auditing standards set out in Chapter II, as at the end of each financial year or interim period, an index of investments made by the specialized funds in which it has committed to invest an amount equal to or greater than 0.2% of its net assets or \$10 million, whichever is greater. The following information must be included:

1) the name of the specialized fund;

2) insofar as such information is public, the name of the entities in which the specialized fund holds a development capital investment as disclosed in its most recent audited financial statements received by the investment fund or disclosed in the financial statements of a specialized fund included in the audit mandate of the investment fund's auditor;

3) the total number of entities in which the specialized fund held a development capital investment as disclosed in its most recent audited financial statements received by the investment fund or disclosed in the financial statements of a specialized fund included in the audit mandate of the investment fund's auditor;

4) all of the development capital investments of the specialized fund, broken down by the following asset classes and securities and indicating whether or not amounts are secured:

(a) shares or units, shown at cost;

(b) debentures, loans and advances, shown at cost; and

(c) loan guarantees and security, shown at the maximum potential amount of undiscounted future payments; and

5) the date of the financial statements of the specialized fund from which the information originates.

31. An investment fund must also provide, in the index of investments made by the specialized funds, as at the end of each financial year or interim period, the information required under subparagraphs 3) and 5) of section 18, as well as the date of the financial statements used, with respect to the development capital investments of a specialized fund, if the investment fund's percentage interest in the specialized fund is equal to or greater than 50% and if:

1) the investment fund has significant influence over the specialized fund through the involvement of the investment fund, investment fund directors or investment fund managers in the management of the specialized fund or on its board of directors;

2) the investment fund has communicated its intention to provide financial support to the specialized fund by reason of the close connection or association between them; or

3) the financial statements of the specialized fund and its development capital investments are included in the audit mandate of the investment fund's auditor.

32. Section 31 does not apply to an investment fund whose percentage interest in a specialized fund is temporarily, that is, for a period of less than 12 months, equal to or greater than 50%.

33. The index of investments made by the specialized funds need not be audited.

34. The title of the index of investments made by the specialized funds must clearly indicate that the investments are not presented at fair value and that the index presents 100% of the development capital investments of the specialized fund and not only the investment fund's proportionate interest therein.

35. The most recent index prepared in accordance with this division must be available upon request and on the investment fund's website.

CHAPTER IV FINANCIAL DISCLOSURE REQUIREMENTS

36. The balance sheet of an investment fund must disclose at least the following as separate line items or in notes, each shown at fair value:

1) cash, term deposits and, if not included in the portfolio inventory, short-term debt securities;

2) development capital investments;

3) other investments;

4) accounts receivable relating to securities issued;

5) accounts receivable relating to portfolio assets sold;

6) accounts receivable relating to margin paid or deposited on futures or forward contracts;

7) amounts receivable or payable in respect of derivatives transactions, including premiums and discounts received or paid;

8) deposits with dealers for short selling of portfolio securities;

9) accrued expenses;

10) accrued incentive or performance fees;

11) portfolio securities sold short;

12) liabilities related to the redemption of securities;

13) liabilities related to the purchase of portfolio assets;

14) income tax payable;

15) total net assets and security holders' equity and, if applicable, for each class or series of securities; and

16) net assets per security, or if applicable, per security of each class or series.

37. The statement of operations of an investment fund must disclose at least the following as separate line items or in notes:

- 1) interest and dividend revenue;
- 2) income from derivative instruments;
- 3) revenue from securities lending;
- 4) management fees, excluding incentive or performance fees;
- 5) incentive or performance fees;
- 6) audit fees;
- 7) custodial fees and trustees' fees;
- 8) directors' fees;
- 9) professional fees;
- 10) security holder reporting costs;
- 11) tax on capital;
- 12) provision for income tax;
- 13) realized gains or losses;
- 14) unrealized gains or losses;

15) increase or decrease in net assets from operations and, if applicable, for each class or series of securities; and

16) increase or decrease in net assets from operations per security and, if applicable, for each class or series of securities.

38. The statement of changes in net assets or security holders' equity of an investment fund must disclose, for each class or series of securities, at least the following as separate line items or in notes:

- 1) net assets at the beginning of the period;
 - 2) increase or decrease in net assets from operations;
 - 3) proceeds from the issuance of securities of the investment fund;
 - 4) aggregate amounts paid on redemption of securities of the investment fund;
- and
- 5) net assets at the end of the period.

39. The statement of cash flows of an investment fund must disclose at least the following as separate line items or in notes:

- 1) net portfolio income or loss;
- 2) proceeds of disposition of portfolio assets;
- 3) purchase of portfolio assets;
- 4) proceeds from the issuance of securities of the investment fund; and
- 5) aggregate amounts paid on redemption of securities of the fund.

40. The portfolio inventory in respect of other investments must disclose at least the following, broken down by asset class, and set out separately the aggregate value of securities denominated in a currency other than the Canadian dollar:

- 1) total cost;
- 2) total unrealized gains or losses; and
- 3) total fair value.

41. The portfolio inventory in respect of development capital investments must disclose at least the following and set out separately the aggregate value of securities denominated in a currency other than the Canadian dollar:

- 1) the total cost, total unrealized gains or losses and total fair value of the development capital investment portfolio, by asset class;
- 2) the total cost, total unrealized gains or losses and total fair value of the development capital investment portfolio, by industry sector, as appropriate.

42. Disclosure on the portfolio inventory under sections 40 and 41 must be presented in the notes to the financial statements.

43. An introduction to the notes to the portfolio inventory must state that security holders can obtain the statement of development capital investments and the statement of other investments upon request or by consulting the investment fund's website.

An investment fund must maintain records of all portfolio transactions carried out by it.

44. The notes to the financial statements of an investment fund must disclose at least the following:

- 1) the basis for determining the fair value and cost of portfolio assets and, if a method of determining cost other than by reference to the average cost of the portfolio assets is used, the method used;
- 2) if the investment fund has outstanding more than one class of securities ranking equally against its net assets, but differing in other respects:
 - (a) the number of authorized securities of each class or series;
 - (b) the number of securities of each class or series that have been issued and are outstanding;
 - (c) the differences between the classes or series of securities;
 - (d) the method used to allocate income and expenses, and realized and unrealized capital gains and losses, to each class of securities;

(e) the fee arrangements for any class-level expenses paid to affiliates of the investment fund; and

(f) transactions involving the issue or redemption of securities of the investment fund carried out for each class of securities in the period to which the financial statements pertain; and

3) brokerage commissions and other transaction costs, specifying:

(a) total commissions and other transaction costs paid or payable to dealers by the fund for portfolio transactions during the period; and

(b) to the extent the amount is ascertainable, separate disclosure of the soft dollar portion of these payments, where the soft dollar portion is the amount paid or payable for goods and services other than order execution.

45. If not disclosed elsewhere in the financial statements, an investment fund that uses bank loans must, in a note to the financial statements, disclose the minimum and maximum amount borrowed during the period to which the financial statements or management discussion and analysis pertain.

46. Despite this chapter, and subject to Canadian GAAP, an investment fund may omit a line item from the financial statements for any matter that does not apply to the fund, for which the fund has nothing to disclose or that represents immaterial amounts which would not be considered relevant by a reasonable investor.

47. An investment fund that carries out securities lending transactions must disclose, in the notes to the financial statements:

1) the aggregate value of portfolio securities that were lent in the securities lending transactions of the fund that are outstanding as at the date of the financial statements; and

2) the type and aggregate amount of collateral received under securities lending transactions of the fund that are outstanding as at the date of the financial statements.

An investment fund that has received cash collateral from a securities lending transaction and has not repaid the cash collateral as of the date of the financial statements must disclose separately in the notes to the financial statements:

1) the cash collateral received by the investment fund; and

2) the obligation to repay the cash collateral.

The statement of operations of an investment fund must disclose income from a securities lending transaction as revenue.

48. In the statement of other investments, an investment fund that carries out repurchase transactions must, for a repurchase transaction that is outstanding as at the date of the statement, disclose:

1) the date of the transaction;

2) the expiration date of the transaction;

3) the nature and current value of the portfolio securities sold by the fund;

4) the amount of cash received and the repurchase price to be paid by the fund;

and

5) the current value of the portfolio securities sold as at the date of the statement.

The statement of net assets of an investment fund that has entered into a repurchase transaction that is outstanding as of the date of the statement of net assets must disclose separately the obligation of the investment fund to repay the collateral.

The statement of operations of an investment fund must disclose income from the use of the cash received in a repurchase transaction as revenue.

The information required under this section may be presented on an aggregate basis.

49. In the statement of other investments, an investment fund that carries out reverse repurchase transactions must, for a reverse repurchase transaction that is outstanding as at the date of the statement, disclose the following:

- 1) the date of the transaction;
- 2) the expiration date of the transaction;
- 3) the total amount paid by the fund;
- 4) the nature and current value or principal amount of the portfolio securities received by the fund; and
- 5) the current value of the purchased portfolio securities as at the date of the statement.

The statement of net assets of an investment fund that has entered into a reverse repurchase transaction that is outstanding as of the date of the statement of net assets must disclose separately the reverse repurchase agreement relating to the transaction at current value.

The statement of operations of an investment fund must disclose income from a reverse repurchase transaction as revenue.

The information required by this section may be presented on an aggregate basis.

50. When presenting an investment fund's annual or interim financial statements to the investment fund's audit committee, the chief executive officer of the investment fund (or any other person acting in a similar capacity) and the chief financial officer of the investment fund must certify that the fair value of each development capital investment was established through a procedure that complies with the procedure described in the second paragraph hereafter. The certificates must certify, in particular, the reasonableness of the aggregate fair value of the development capital investment portfolio.

For the purposes of the first paragraph, certificates must not be issued unless the following procedure has been followed:

- 1) valuations have been prepared or reviewed by a qualified valuator who has freely signed each of the valuations for which he was responsible;
- 2) the fair value of the development capital investments held directly by the fund has been established through the application of valuation principles based on guidelines generally used in the venture capital industry in Québec by professional business valuers holding the professional title of CBV, the whole in compliance with Canadian GAAP;

3) the valuation principles have received the prior approval of the board of directors of the investment fund or of any other decision-making body to whom the board has delegated this responsibility;

4) for development capital investments made in a specialized fund, the fair value has been determined based on the most recent audited financial statements received from the fund, adjusted by the qualified valuator, if applicable, to reflect more recent financial information made available to the valuator;

5) excluding publicly traded issuers, all relevant information regarding valuations has been submitted to an independent valuation committee composed of a majority of members who are qualified valutors that are independent of the investment fund, which committee has reviewed the information to be reasonably assured of compliance by the investment fund with the procedure set out in subparagraphs (1), (2), (3) and (4) hereinabove and has submitted a written report of its review to the board of directors of the investment fund or to any other body to whom the board has delegated the responsibility of receiving the report;

6) the audit committee has the power to hire the valuation experts it deems necessary for the performance of its functions;

7) the investment fund must pay the reasonable fees of the experts hired by the audit committee.

The certificates required under the first paragraph must be prepared in accordance with Form F2 of this Regulation and be filed with the Autorité des marchés financiers concurrently with the statement of development capital investments.

CHAPTER V MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

51. An investment fund must file an annual MD&A for each financial year and an interim MD&A for each interim period at the same time that it files its annual financial statements or its interim financial statements for that financial period, as the case may be.

52. An MD&A required under this chapter must:

- 1) be prepared in accordance with Form F1; and
- 2) not incorporate by reference information from any other document that is required to be included in an MD&A.

53. The board of directors of an investment fund, or any other decision-making body to whom the board has delegated the responsibility, must approve the MD&As before they are filed or made available to security holders or potential purchasers of securities of the investment fund.

CHAPTER VI DELIVERY OF FINANCIAL STATEMENTS AND MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

54. In this chapter, "security holder" means a registered holder or beneficial owner of securities issued by an investment fund.

55. At least once a year, when calling its annual meeting, an investment fund must send each security holder a business reply card:

- 1) allowing the security holder to obtain a copy, at no cost:
 - (a) of the annual financial statements and the annual MD&A, at any time after the meeting, within a reasonable time;

(b) the interim financial statements, within 90 days after the end of the interim period of the investment fund;

(c) the interim MD&A, within 90 days after the end of the interim period of the investment fund;

(d) the annual statement of development capital investments, the annual statement of other investments and the annual index of investments made by the specialized funds, at any time after the meeting, within a reasonable time; and

(e) the interim statement of development capital investments, the interim statement of other investments and the interim index of investments made by the specialized funds, within 90 days after the end of the interim period of the investment fund; and

2) indicating that the security holder can obtain the documents on the SEDAR website and on the investment fund's website, if applicable, or by contacting the investment fund.

56. An investment fund that has a website must post any documents referred to in section 55 on its website no later than the date that those documents are filed.

57. An investment fund must apply the procedures set out in Regulation 54-101 respecting Communication with Beneficial Owners of Securities of a Reporting Issuer adopted pursuant to decision no. 2003-C-0082 dated March 3, 2007 for the purposes of this chapter.

58. Despite section 57, Regulation 54-101 respecting Communication with Beneficial Owners of Securities of a Reporting Issuer does not apply to an investment fund for the purposes of this chapter if the investment fund has the necessary information to communicate directly with a beneficial owner of its securities.

CHAPTER VII ANNUAL INFORMATION FORM

59. An investment fund must file an annual information form prepared in accordance with Form F3.

60. An annual information form required to be filed under section 59 must be prepared as of the end of the most recently completed financial year of the investment fund.

61. An investment fund must file the annual information form required under section 59 on or before the date of filing of its prospectus.

CHAPTER VIII MATERIAL CHANGE REPORTS

62. If a material change occurs in the affairs of an investment fund, the fund must:

1) promptly issue and file a news release that is authorized by senior management of the investment fund or of its manager and that discloses the nature and substance of the material change;

2) post all disclosure made under the first paragraph on the website of the investment fund or the website of the investment fund manager;

3) as soon as practicable, but in any event no later than 10 days after the date on which the change occurs, file a report containing the information required by Form 51-102F3 Material Change Report of Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations, adopted pursuant to decision no. 2005-PDG-0113 dated May 9, 2005, by making the following modifications:

- (a) replacing “section 7.1 of Regulation 51-102” in Item 3 of Part 2 with “Chapter VIII of this Regulation”;
 - (b) section 5.2 of Item 5 of Part 2 does not apply;
 - (c) replacing “subsection 7.1(2) or (3) of Regulation 51-102” in Item 6 of Part 2 with “section 63 of this Regulation.”;
 - (d) replacing “subsections 7.1 (4),(5), (6) and (7) of Regulation 51-102” in Item 6 of Part 2 with “sections 64 and 65 of this Regulation.”;
 - (e) replacing “subsection 7.1(2), (3) or (5) of Regulation 51-102” in Item 7 of Part 2 with “section 63 of this Regulation.”; and
 - (f) replacing “executive officer of your company” in Item 8 of Part 2 with “officer of the investment fund or of the investment fund manager”; and
- 4) file an amendment to its prospectus or simplified prospectus that discloses the material change in accordance with the requirements of securities legislation and provide a copy of the news release to every new purchaser who receives the prospectus after the filing of the news release.

63. If:

1) in the opinion of the board of directors of an investment fund or the investment fund manager, and if that opinion is arrived at in a reasonable manner, the disclosure required under section 62 would be unduly detrimental to the investment fund's interests; or

2) the material change consists of a decision to implement a change made by senior management of the investment fund or senior management of the investment fund manager who believe that confirmation of the decision by the board of directors or persons acting in a similar capacity is probable, and senior management have no reason to believe that persons with knowledge of the material change have made use of that knowledge in carrying out a transaction in the securities of the investment fund,

the investment fund may, instead of complying with section 62, immediately file the report required under paragraph 3 of section 62, marked to indicate that it is confidential, together with reasons for non-disclosure.

64. If a report has been filed under section 63, the investment fund must notify the Authority in writing within ten days of the initial filing of the report if it believes the report should remain confidential and every 10 days thereafter until the material change is publicly disclosed in the manner referred to in section 62 or, if the material change consists of a decision of the type referred to in paragraph 2 of section 63, until that decision has been rejected by the board of directors of the investment fund or the board of directors of the investment fund manager.

65. Despite filing a report under section 63, an investment fund must promptly publicly disclose the material change in the manner referred to in section 62 as soon as it becomes aware or has reasonable grounds to believe that a person or company is carrying out a transaction in the securities of the investment fund with knowledge of the material change that has not been publicly disclosed.

CHAPTER IX SENDING OF PROXIES

66. If management of an investment fund or an investment fund manager gives or intends to give notice of a meeting to registered holders of the investment fund, management or the manager must, at the same time as or before giving that notice, send to each registered holder who is entitled to notice of the meeting, a proxy form for use at the meeting.

CHAPTER X CHANGE OF AUDITOR DISCLOSURE

67. Section 4.11 of Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations applies to an investment fund that changes its auditor.

CHAPTER XI CALCULATION OF TOTAL OPERATING EXPENSE RATIO

68. An investment fund must disclose its total operating expense ratio calculated for the interim period or the financial year of the investment fund by:

1) dividing:

(a) total expenses of the investment fund, before income tax, tax on capital and non-controlling interests, for the interim period or financial year, as shown on its statement of operations;

(b) by the net assets of the investment fund as at the end of the interim period; or by the average assets of the investment fund for the financial year obtained by:

(i) adding the net assets as at the end of the interim period and as at the end of the financial year; and

(ii) dividing the sum obtained under clause (i) by 2;

2) multiplying the result obtained under paragraph 1) by 100.

69. Investment fund expenses refunded by an investment fund to a security holder must not be deducted from total expenses of the investment fund in determining the total operating expense ratio.

70. An investment fund that manages its assets separately based on separate classes or series of securities must calculate a total operating expense ratio for each class or series, pursuant to this chapter, with the necessary modifications.

71. The total operating expense ratio of a fund for a financial period that is less than or greater than twelve months must be annualized.

72. If an investment fund provides its total operating expense ratio to a service provider that will arrange for public dissemination of the total operating expense ratio, the investment fund must provide the total operating expense ratio calculated under this chapter.

CHAPTER XII ADDITIONAL FILING REQUIREMENTS

73. If an investment fund sends to its security holders any disclosure document other than those required under this Regulation, the investment fund must file a copy of the document on the same date as the date on which the document is sent to its security holders, or as soon as practicable thereafter.

74. An investment fund must file a copy of any material contract of the investment fund not previously filed, or any amendment to any material contract of the investment fund not previously filed, with the final prospectus of the investment fund or upon the execution of the material contract or amendment.

If an executive officer of the investment fund has reasonable grounds to believe that disclosure of certain provisions of a contract required to be filed under the first paragraph would be seriously detrimental to the investment fund's interests, or would violate confidentiality provisions, the investment fund may file the contract with those certain provisions omitted or marked so as to be unreadable.

CHAPTER XIII EXEMPTION

75. The Authority may grant an exemption from all or part of this Regulation, pursuant to section 263 of the Securities Act (R.S.Q. c. V-1.1), subject to such conditions or restrictions as may be imposed in the exemption.

CHAPTER XIV EFFECTIVE DATE AND TRANSITION

76. Despite section 78, this Regulation applies:

- 1) to annual financial statements and annual MD&As for financial years ending on or after July 1, 2008;
- 2) to interim financial statements and interim MD&As for interim periods ending after the financial years contemplated in paragraph 1);
- 3) to annual information forms for financial years ending on or after July 1, 2008; and
- 4) as of January 1, 2009, as regards the independent valuation committee referred to in subparagraph 5 of the second paragraph of section 50 of this Regulation.

77. When calling its first annual meeting after the coming into force of this Regulation, an investment fund must send to security holders an explanation of the new continuous disclosure requirements, including the availability of an interim MD&A.

The investment fund must also post the explanation on its website on the date of the coming into force of this Regulation.

78. This Regulation comes into force on ■.

FORM F1
CONTENT OF MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS**PART A INSTRUCTIONS AND INTERPRETATION****Item 1 General****(a) The Form**

This Form describes the disclosure required in an annual or interim management discussion and analysis (MD&A) of an investment fund. Each item of the Form outlines disclosure or format requirements. Instructions to help you comply with these requirements are printed in italic type.

(b) Plain Language

An MD&A must state the required information concisely and in plain language as defined in Regulation 81-101 Mutual Fund Prospectus Disclosure, adopted by the Commission des valeurs mobilières du Québec pursuant to decision no. 2001-C-0283 dated June 12, 2001. Part 1 of Policy Statement to Regulation 81-106 respecting Investment Fund Continuous Disclosure, adopted by the Autorité des marchés financiers pursuant to decision no. 2005-PDG-0116 dated May 9, 2005, presents a discussion concerning plain language and presentation.

The persons preparing an MD&A must do so as simply and directly as is reasonably possible and include only as much information as is necessary for readers to understand the matters for which you are providing disclosure.

(c) Format

The MD&A must be presented in a format that assists readability and comprehension. The Form does not mandate the use of a specific format to achieve these goals. An investment fund may adapt the terminology suggested in the Form in order to better reflect its situation.

An MD&A must use the headings and subheadings shown in the Form. Within this framework, investment funds are encouraged to use, as appropriate, tables, captions, bullet points or other organizational techniques that assist in presenting the required disclosure clearly and concisely. Disclosure provided in response to any item does not need to be repeated elsewhere.

The Form does not prohibit including information beyond what the Form requires. An investment fund may therefore include artwork and educational material (as defined in Regulation 81-101 Mutual Fund Prospectus Disclosure) in its MD&A. However, a fund must take reasonable care to ensure that including such material does not obscure the required information and does not lengthen the MD&A excessively.

(d) Focus on Material Information

You do not need to disclose information that is not material. You do not need to respond to or explain any item in this Form that is inapplicable.

(e) What is Material?

Would a reasonable investor's decision to buy, sell or hold securities of an investment fund likely be influenced or changed if the information in question was omitted or misstated? If so, the information is material. This concept of materiality is consistent with the financial reporting notion of materiality contained in the CICA Handbook. In

determining whether information is material, take into account both quantitative and qualitative factors.

Item 2 Management Discussion of Financial Performance

The MD&A contains an analysis of the financial performance of the investment fund and additional explanations designed to complement and supplement an investment fund's financial statements. It is similar to the MD&A filed by incorporated entities and the management report of fund performance filed by investment funds that are not development capital investment funds, with modifications to reflect the specific characteristics of the investment funds. It provides management of an investment fund or the manager with the opportunity to discuss the investment fund's position and financial results for the relevant period. The discussion is intended to give a reader the ability to look at the investment fund through the eyes of management or the manager by providing both a historical and prospective analysis of the development capital investment activities and other investment activities of the investment fund, as well as any other material investment fund transaction. Coupled with the financial highlights, this information should enable readers to better assess the investment fund's performance and future prospects.

Focus the management discussion on material information about the performance of the investment fund, with particular emphasis on known material trends, commitments, events, risks or uncertainties that management reasonably expects to have a material effect on the investment fund's future performance or development capital investment activities and other investment activities considered as a whole.

The description of the disclosure requirements is intentionally general. This Form contains a minimum number of specific instructions in order to allow, as well as encourage, funds to discuss and describe their activities in the most appropriate manner and to tailor their comments to their individual circumstances.

PART B CONTENT REQUIREMENTS FOR ANNUAL MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

Item 1 First Page Disclosure

The first page of an annual MD&A must contain disclosure in substantially the following words:

“This annual management discussion and analysis complements and supplements the financial statements and contains financial highlights, but does not contain the complete annual financial statements of the Investment Fund. It is a narrative explanation, through the eyes of management, of how the Investment Fund performed during the period covered by the financial statements, and of the Investment Fund's financial condition and the material changes affecting the Investment Fund. You can get a copy of the annual financial statements at your request, and at no cost, by calling [toll-free/collect call telephone number], by writing to us at [insert address] or by visiting our website at [insert address] or SEDAR at www.sedar.com.

You can also obtain a copy of the interim documents in this manner.”

INSTRUCTIONS

If the MD&A is bound with the financial statements of the investment fund, modify the first page wording appropriately.

Item 2 Management Discussion of Financial Performance

2.1. Mission of the Investment Fund, Objectives and Strategies

Disclose under this section a brief summary of the investment fund's mission, objectives and principal management strategies.

INSTRUCTIONS

Disclosing the investment fund's objectives and principal management strategies provides investors with a reference point for assessing the information contained in the MD&A. It must also be a concise summary of the mission of the investment fund and of the principal orientations aimed at achieving this mission. You may also discuss changes to the objectives and strategies of the investment fund's development capital investment portfolios and other investment fund investments, insofar as they have a material impact on the fund's performance.

2.2. Risk management

Disclose under this section the principal risks the investment fund faces and material changes to the nature of these risks that occurred during the financial year, and discuss the principal risk management policies.

INSTRUCTIONS

Describe the principal risks the investment fund faces, material changes to the nature of these risks as well as the risk management structure. Present the essential elements of the risk management strategy, as well as changes to the approach adopted during the financial year. Explain the principal strategies used, and provide an overview of the level of sensitivity of the investment fund's performance or its exposure to these risks, if applicable.

2.3. Results of Operations

(1) Under this section, provide a summary of the results of operations of the investment fund for the financial year to which the MD&A pertains, including a discussion of:

(a) any material changes in specific investment fund assets or in the overall asset mix of the development capital investment portfolio and the other investment portfolio from the previous period;

(b) how the composition and material changes to the composition of the investment portfolio relate to the investment fund's mission, to the objectives and strategies of the investment fund's development capital investment and other investment portfolios, or to changes in the economy, markets or unusual events;

(c) unusual material trends in capital inflows and outflows and the effect of these on the investment fund;

(d) any other significant element related to cash flows, balance sheet items or off-balance sheet items, in comparison with the previous period;

(e) the investment fund's net income and performance, in comparison with the previous period;

(f) the gross return for the development capital investment and other investment sectors;

(g) significant components and changes to the components of revenue and expenses;

(h) risks, events, trends and commitments that had a material effect on financial performance; and

(i) unusual or infrequent events or transactions, economic changes and relevant market conditions that had a material effect on financial performance.

(2) An investment fund that uses bank loans must disclose:

(a) the minimum and maximum amounts borrowed during the period;

(b) the percentage of net assets of the investment fund that the borrowing represented as of the end of the period;

(c) how the borrowed sums were used; and

(d) the terms of the borrowing arrangements.

INSTRUCTIONS

Explain the nature of and reasons for changes in the investment fund's performance and in the performance of each of its development capital investment sectors and other investment sectors, as well as the gross contribution of those sectors. Do not simply disclose the amount of change in a financial statement item from period to period. Avoid the use of boilerplate language. Your discussion should assist the reader to understand the significant factors that have affected the financial performance of the investment fund.

2.4 Recent Developments

Under this section, discuss the developments affecting the investment fund, including

(a) known changes to the strategic position of the investment fund;

(b) known material trends, commitments, events or uncertainties that might reasonably be expected to have a material effect on the investment fund;

(c) if applicable, changes to the investment fund manager or portfolio adviser (insofar as the change results from a change in the strategies of the development capital investment portfolio or other investment portfolio of the investment fund) or a change of control of the manager;

(d) the effects of any actual or planned reorganizations, mergers or similar transactions; and

(e) the estimated effects of changes to existing accounting policies that will be adopted subsequent to year-end.

INSTRUCTIONS

(1) Preparing the MD&A necessarily involves some degree of prediction or projection. The discussion of financial performance must describe anticipated events, decisions, circumstances, opportunities and risks that management or the manager of the investment fund considers reasonably likely to materially impact performance. It must also describe management's vision, mission and objectives.

(2) There is no requirement to provide forward-looking information. If any forward-looking information is provided, it must contain a statement that the information is forward-looking, a description of the factors that may cause actual results to differ materially from the forward-looking information, your material assumptions, and

appropriate risk disclosure and cautionary language. You must also discuss any forward-looking information disclosed for a prior period which, in light of intervening events and absent further explanations, may be misleading.

2.5 Related Party Transactions

Under this section discuss any transactions involving related parties to the investment fund, insofar as this discussion has not been included in a note to the audited financial statements.

INSTRUCTIONS

(1) *In determining who is a related party, funds should look to the CICA Handbook. In addition, related parties include the investment fund manager and portfolio adviser (or their affiliates) and a broker or dealer related to any of the investment fund, its manager or its portfolio adviser.*

(2) *When discussing related party transactions, include the identity of the related party, the relationship to the investment fund, the purpose of the transaction, the measurement basis used to determine the recorded amount and any ongoing commitments to the related party.*

(3) *Related party transactions include portfolio transactions with related parties of the investment fund.*

Item 3 Financial Highlights

3.1 Financial Highlights

(1) Under this section, provide selected financial highlights for the investment fund, as listed hereinbelow, in the form of the following tables and introduced using the following words:

“The following tables show selected key financial information about the Investment Fund and are intended to help you understand the Fund’s financial performance for the past five years. This information is derived from the Investment Fund’s audited annual financial statements.”

Note: These highlights may be presented in the form of a table or bar chart, except that the percentage change in net assets per [unit/share] must be presented in the form of a table as illustrated.

Percentage Change in Net Assets Per [Unit/Share]

	[insert year]	[insert year]	[insert year]	[insert year]	[insert year]
Net assets per [unit/share], beginning of year	\$	\$	\$	\$	\$
Increase (decrease) from operations					
Interest and dividends	\$	\$	\$	\$	\$
Operating expenses	\$	\$	\$	\$	\$
Income tax, tax on capital and minority interests	\$	\$	\$	\$	\$
Realized gains (losses) for the period	\$	\$	\$	\$	\$
Unrealized gains (losses) for the period	\$	\$	\$	\$	\$
Variance from issues and redemptions of securities	\$	\$	\$	\$	\$
Net assets per [unit/share] at [insert last day of financial year] of year shown	\$	\$	\$	\$	\$

Note: The amount of net assets per [unit/share] is based on the actual number of [units/shares] outstanding at the relevant time. The increase/decrease from operations is based on the weighted average number of [units/shares] outstanding over the financial period.

Ratios and Supplemental Data

	[insert year]	[insert year]	[insert year]	[insert year]	[insert year]
Revenue	\$	\$	\$	\$	\$
Net income (loss)	\$	\$	\$	\$	\$
Net assets	\$	\$	\$	\$	\$
Class [] [units/shares] outstanding	#	#	#	#	#
Total operating expense ratio	%	%	%	%	%
Portfolio turnover rate:					
- development capital investments	%	%	%	%	%
- other investments ⁽¹⁾	%	%	%	%	%
Trading expense ratio ⁽²⁾					
Number of security holders	#	#	#	#	#
Issues of securities	\$	\$	\$	\$	\$
Redemptions of securities	\$	\$	\$	\$	\$
Fair value of development capital investments	\$	\$	\$	\$	\$

Note: This selected key information may be presented in the form of a table or bar chart.

(1) The portfolio turnover rate reflects the number of changes made to the composition of the portfolio investments. A portfolio turnover rate of 100% is equivalent to the Investment Fund buying and

selling all of the securities in its portfolio once in the course of the year. There is not necessarily a relationship between a high turnover rate and the performance of the Investment Fund.

(2) The trading expense ratio represents total commissions and other portfolio transaction costs expressed as an annualized percentage of net assets for the interim period and of average net assets for the financial year.

(2) Derive the selected financial information from the audited annual financial statements of the investment fund.

(3) Show the financial highlights individually for each class or series of securities, if the investment fund is a multi-class fund.

(4) Provide per unit or per share amounts to the nearest cent, and provide percentage amounts to two decimal places.

(5) Discuss compliance with the limits set out in the constituting Act of the investment fund.

(6) Provide the selected financial information required under this Item in chronological order for each of the five most recently completed financial years of the investment fund for which audited financial statements have been filed, with the information for the most recent financial year in the first column on the left of the table.

(7) Calculate the total operating expense ratio of the investment fund as required by Chapter XI of the Regulation. Include a brief description of the method for calculating the total operating expense ratio in a note to the table.

(8) If the investment fund:

(a) changed, or proposes to change, the basis of the calculation of the management fees or of the other fees, charges or expenses that are charged to the investment fund; or

(b) introduces or proposes to introduce a new fee,

and if the change would have had an effect on the total operating expense ratio for the last completed financial year of the fund if the change had been in effect throughout that financial year, disclose the effect of the change on the total operating expense ratio in a note to the "Ratios and Supplemental Data" table.

(9) Calculate the trading expense ratio by dividing:

(i) the total commissions and other portfolio transaction costs disclosed in the notes to the financial statements;

(ii) by the same denominator used to calculate the total operating expense ratio.

Item 4 Past Performance

4.1 General

(1) In responding to the requirements under this Item, an investment fund must comply with sections 15.2, 15.3, 15.9 and 15.14 of Regulation 81-102 respecting Mutual Funds as if those sections applied to the MD&A.

(2) Calculate the fund's annual or interim performance as follows: income (loss) per [unit/share] divided by the price per [unit/share] at the beginning of the period.

- (3) Despite the specific requirements under this Item, do not provide performance data for any period if the investment fund was not a reporting issuer at all times during the period.
- (4) Set out in footnotes to the chart or table required under this Item the assumptions relevant to the calculation of the performance information.
- (5) In a general introduction to the “Past Performance” section, indicate that:
- (a) the performance information does not take into account sales, redemption, distribution or other optional charges that would have reduced returns or performance; and
 - (b) how the investment fund has performed in the past does not necessarily indicate how it will perform in the future.
- (6) The x-axis must intersect the y-axis at 0 for the “Year-by-Year Returns” bar chart.

4.2. Year-by-Year Returns

- (1) Provide a bar chart in the “Past Performance” section and under the subheading “Year-by-Year Returns” that shows, in chronological order with the most recent year on the right of the bar chart, the annual return of the investment fund for the lesser of:
- (a) each of the ten most recently completed financial years, or for Capital régional et coopératif Desjardins each of the seven most recently completed financial years; and
 - (b) each of the completed financial years in which the investment fund has been in existence and during which the investment fund was a reporting issuer.
- (2) Provide an introduction to the bar chart that indicates that the bar chart shows the investment fund’s annual performance for each of the years shown and illustrates how the investment fund’s performance has changed from year to year.
- (3) Disclose, in the form of a table, under the subheading “Annual Compound Returns”:
- (a) the investment fund’s compound returns for the ten-, five-, three- and one-year periods ended on the last day of the fund’s financial year. In the case of the fund constituted under the Act constituting Capital régional et coopératif Desjardins, replace the period of ten years with a period of seven years; or
 - (b) if the investment fund was a reporting issuer for more than one and less than ten years, the fund’s compound returns since the inception of the fund. In the case of the fund constituted under the Act constituting Capital régional et coopératif Desjardins, replace the period of ten years with a period of seven years.

Item 5 Summary of Investment Portfolio

- (1) Include, under the heading “Summary of Investment Portfolio,” a summary of the investment fund’s portfolio as at the end of the financial year of the fund to which the MD&A pertains.
- (2) The summary of investment portfolio:
- (a) must break down the entire portfolio of the investment fund into appropriate subgroups, and must show the percentage of the net assets of the investment fund constituted by each subgroup;
 - (b) must disclose the top twenty-five positions held by the investment fund broken down as follows:

- (i) the name of the issuer and the current value of each other investment, expressed as a percentage of net assets of the investment fund; and
 - (ii) the name of the issuer of each development capital investment and the total current value of development capital investments, expressed as a percentage of net assets of the investment fund.
- (c) must disclose long and short positions in options separately.
- (3) Indicate that the summary of investment portfolio may change due to ongoing portfolio transactions of the investment fund.

INSTRUCTIONS

(1) *The summary of investment portfolio is designed to give the reader an easily accessible snapshot of the portfolio of the investment fund as at the end of the financial year to which the MD&A pertains. As with the other components of the MD&A, care should be taken to ensure that the information in the summary of investment portfolio is presented in an easily accessible and understandable way.*

(2) *The Authority has not prescribed the names of the categories into which the portfolio should be broken down. An investment fund should use the most appropriate categories given the nature of the fund. If appropriate, an investment fund may use more than one breakdown, for instance, showing the portfolio of the fund broken down according to security type, industry, geographical location, etc.*

(3) *Instead of a table, the disclosure required under subparagraph (2)(a) of this Item may be presented in the form of a pie chart.*

(4) *If the investment fund holds more than one class of securities of an issuer, those classes should be aggregated for the purposes of this Item. However, with respect to the other investments, debt and equity securities of an issuer must not be aggregated.*

(5) *Treat cash and cash equivalents as one separate discrete category.*

Item 6 Other Material Information

Provide any other material information relating to the investment fund not otherwise required to be disclosed under this Part, including information required to be disclosed pursuant to an order or an exemption obtained by the investment fund.

PART C CONTENT REQUIREMENTS FOR INTERIM MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

Item 1 First Page Disclosure

The first page of an interim MD&A must contain disclosure in substantially the following words:

“This interim management discussion and analysis complements and supplements the financial statements and contains financial highlights, but does not contain the interim financial statements of the Investment Fund. It is a narrative explanation, through the eyes of management, of how the Investment Fund performed during the period covered by the financial statements, and of the Fund’s financial condition and the material changes affecting the Fund. You can get a copy of the interim financial statements at your request, and at no cost, by calling [toll-free/collect call telephone number], by writing to us at [insert address] or by visiting our website at [insert address] or SEDAR at www.sedar.com.

You can also obtain a copy of the annual documents in this manner.”

INSTRUCTIONS:

If the MD&A is bound with the financial statements of the investment fund, modify the first page wording appropriately.

Item 2 Management Discussion of Financial Performance**2.1 Results of Operations**

Update the analysis of the investment fund's results of operations provided in the annual MD&A. Discuss any material changes to any of the components listed in Item 2.3 of Part B.

2.2 Recent Developments

If there have been any significant developments affecting the investment fund since the most recent annual MD&A, discuss those developments and their impact on the investment fund, in accordance with the requirements of Item 2.4 of Part B.

2.3. Related Party Transactions

Provide the disclosure required by Item 2.5 of Part B.

INSTRUCTIONS

(1) If the first MD&A you file under this Form is not an annual MD&A, you must provide all the disclosure required under Part B, except for Items 3 and 4, in the first MD&A.

(2) The discussion in an interim MD&A is intended to update the reader on material developments since the date of the most recent annual MD&A. You may assume the reader has access to your annual MD&A, so it is not necessary to restate all of the information contained in the most recent annual discussion.

(3) The discussion in an interim MD&A should deal with the financial period to which the interim MD&A pertains.

Item 3 Financial Highlights

Provide the disclosure required by Item 3.1 of Part B, with an additional column on the left of the table representing the interim period.

Item 4 Past Performance

Provide a bar chart prepared in accordance with Item 4.2 of Part B, and include the total return calculated for the interim period.

Item 5 Summary of Investment Portfolio

(1) Include a summary of investment portfolio as at the end of the financial period to which the interim MD&A pertains.

(2) The summary of investment portfolio must be prepared in accordance with Item 5 of Part B.

Item 6 Other Material Information

Provide any other material information relating to the investment fund not otherwise required to be disclosed under this Part, including information required to be disclosed pursuant to an order.

**FORM F2
CERTIFICATION RESPECTING VALUATION OF DEVELOPMENT CAPITAL
INVESTMENTS**

This Form is the form referred to in the last paragraph of section 50 of the Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure (the “Regulation”).

1. Terms defined in the Regulation have the same meaning in this Form.
2. The certification referred to in section 50 of the Regulation must, in all material respects, be in keeping with the following:

Certification by the chief executive officer of the Investment Fund (or any other person acting in a similar capacity) and the chief financial officer of the Investment Fund confirming that the fair value of each development capital investment was established through a procedure that complies with the procedure described below and confirming the reasonableness of the aggregate fair value of the development capital investment portfolio

To the Audit Committee of [Name of issuer] (the “Fund”):

We hereby confirm the reasonableness of the fair value of the development capital investment portfolio of the Fund and confirm that, at a minimum, the following procedure was followed:

- (a) the valuations were prepared or reviewed by a qualified valuator who freely signed each of the valuations for which he was responsible;
- (b) the fair value of the development capital investments held directly by the Fund was established through the application of valuation principles based on guidelines generally used in the venture capital industry in Québec by professional business valuers with the professional CBV designation, the whole in compliance with Canadian GAAP;
- (c) the valuation principles received the prior approval of the board of directors of the Fund or of any other decision-making body to whom the board delegated this responsibility;
- (d) for development capital investments made in a specialized fund, the fair value was determined based on the most recent audited financial statements received from the specialized fund, adjusted by the qualified valuator, if applicable, to reflect more recent financial information made available to the valuator; and
- (e) excluding publicly traded issuers, all relevant information regarding valuations was submitted to an independent valuation committee composed of a majority of members who are qualified valuers that are independent of the Fund, which committee has reviewed the information to reasonably ensure compliance by the Fund with the procedure set out in subparagraphs (a), (b), (c) and (d) hereinabove and has submitted a written report of its review to the board of directors of the Fund or to any other body to whom the board delegated the responsibility of receiving the report.

[Signature of the chief executive officer]

[Signature of the chief financial officer]

[Date]

FORM F3

CONTENT OF ANNUAL INFORMATION FORM

GENERAL INSTRUCTIONS

(1) *This Form describes the disclosure that is required in an annual information form of an investment fund to which the Regulation respecting Development Capital Investment Fund Continuous Disclosure (the "Regulation") applies. Each item of the Form outlines disclosure requirements. Instructions to help you provide this disclosure are printed in italic type.*

(2) *Terms and expressions used and not defined in this Form that are defined or interpreted in the Regulation shall carry that definition or interpretation. Other definitions are set out in National Instrument 14-101 Definitions, adopted pursuant to decision no. 2001-C-0274 dated June 29, 2001.*

(3) *An annual information form is intended to supplement the information contained in the related simplified prospectus. Information contained in the related simplified prospectus need not be repeated except as required to make the annual information form comprehensible as an independent document. Generally speaking, all of the disclosure required under Form 44-101F1 Short Form Prospectus ("the SP Form") of Regulation 44-101 respecting Short Form Prospectus Distributions, adopted pursuant to decision no. 2005-PDG-0356 dated November 15, 2005, in order to satisfy statutory disclosure requirements should be contained in the simplified prospectus. For some Items, it may be appropriate to expand in the annual information form on matters discussed in the simplified prospectus; for instance, an investment fund may wish to describe in an annual information form some of its optional services in more detail than in the simplified prospectus. Generally speaking, however, an annual information form is intended to provide disclosure about different matters than those discussed in the simplified prospectus, which may be of assistance or interest to some investors.*

(4) *Unless otherwise required under this Form, information may be presented in a different format and style in an annual information form than in a simplified prospectus. An annual information form must be prepared using plain language and must be presented in a format that assists in readability and comprehension. This Form generally does not mandate the use of a specific format to achieve this goal and investment funds are encouraged to use, as appropriate, tables, captions, bullet points or other organizational techniques that assist in presenting the disclosure clearly.*

(5) *The disclosure must be understandable to readers and presented in an easy to read format. The presentation of information should comply with the plain language principles listed in section 4.2 of Policy Statement to Regulation 44-101 respecting Short Form Prospectus Distributions adopted by the Autorité des marchés financiers pursuant to decision no. 2005-PDG-0388 dated December 13, 2005. If technical terms are required, clear and concise explanations should be included.*

(6) *In determining the degree of detail required, a standard of materiality should be applied. Materiality is a matter of judgment in the particular circumstance, and should generally be determined in relation to an item's significance to investors, analysts and other users of information. An item of information, or an aggregate of items, is considered material if it is probable that its omission or misstatement would influence or change an investment decision with respect to the investment fund's securities. In determining whether information is material, take into account both quantitative and qualitative factors. The potential materiality of items should be considered individually rather than on a net basis, if the items have an offsetting effect. This concept of materiality is consistent with the accounting notion of materiality contained in the CICA Handbook.*

(7) *You may incorporate information required to be included in your annual information form by reference to another document, other than a previous annual*

information form. Clearly identify the referenced document or any excerpt therefrom that you have incorporated into your annual information form and have filed under SEDAR, including any documents incorporated by reference into the document or excerpt. You must also disclose that the document is available on SEDAR at www.sedar.com.

(8) You do not need to respond to or explain any item in this Form that is inapplicable, unless otherwise required in this Form.

(9) Unless otherwise specified in this Form, the information in your annual information form must be presented no later than as at the date of the annual information form, but not earlier than as at the last day of the investment fund's most recently completed financial year.

(10) If a material change affecting the investment fund occurs after the date as at which required disclosure must be made, but before the annual information form is filed, include this information in the annual information form.

Item 1 Cover Page Disclosure

(1) Indicate on the front cover whether the document is a preliminary annual information form or an annual information form.

(2) Indicate on the front cover the name of the investment fund to which the preliminary annual information form or annual information form pertains. If the investment fund has more than one class or series of securities, indicate the name of each of those classes or series covered in the annual information form.

(3) Despite securities legislation, state on the front cover of a preliminary annual information form the following, with the completed information in parentheses:

“A copy of this annual information form has been filed with the Autorité des marchés financiers but has not yet become final for the purpose of a distribution. Information contained in this annual information form may not be complete and may have to be amended. The securities may not be sold until a receipt for the simplified prospectus is obtained from the Autorité des marchés financiers.”

(4) If a commercial copy of the preliminary annual information form is prepared, print the legend referred to in paragraph (3) in red ink.

(5) For a preliminary annual information form or an annual information form, indicate the date of the document, which shall be the date of the certificates in the preliminary simplified prospectus or the simplified prospectus. This date shall be within three business days of the date it is filed with the securities regulatory authority. Write the date of the document in full and in print form.

(6) State, in substantially the following words:

“The Autorité des marchés financiers has not expressed an opinion about these [units/shares] and it is an offence to claim otherwise.”

Item 2 Name, Formation and History of the Investment Fund

(1) State the full name of the investment fund and the address of its head or registered office.

(2) State the Act under which the investment fund was formed and the date and manner of its formation.

(3) Identify the constating documents of the investment fund and, if material, state whether the constating documents have been amended in the past five years and describe

the amendments, including amendments to the investment restrictions and practices contained in its constituting Act.

(4) If the investment fund's name has been changed in the past five years, state the fund's former name and the date on which it was changed.

(5) Disclose, and provide details about, any major events affecting the investment fund in the past three years. Include information, if material, about:

(a) any changes in the mission, fundamental investment objectives or material investment strategies of the investment fund; and

(b) any changes in the portfolio adviser or changes in, or of control of, the investment fund manager.

Item 3 Description of the Investment Fund's Business

(1) Describe the general business of the investment fund. Include at least the following disclosure:

(a) a description of the investment fund's principal investment standards and the principal policies of the investment fund's board of directors in respect of development capital investments and other investments;

(b) a description of any aspect of the investment fund's business that may be affected during the current financial year by renegotiation or termination of material contracts or subcontracts and a description of the likely effects thereof; and

(c) a description of the investment fund's distribution network and the means for purchasing securities of the fund.

Item 4 Development Capital Investment and Other Investment Restrictions

(1) Include a statement to the effect that the investment fund is subject to certain restrictions and practices contained in its constituting Act, and state that the investment fund is managed in accordance with these restrictions and practices.

(2) State the restrictions on the investment objectives and strategies arising from any of the following matters:

1. if the securities of the investment fund are or will be a qualified investment within the meaning of the Income Tax Act, R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.), for registered retirement savings plans, retirement income funds, education savings plans, deferred profit sharing plans or other savings plans registered under the Act; or

2. if the securities of the investment fund are or will be recognized as a registered investment within the meaning of the Act.

(3) State whether the investment fund has deviated in the past year from the rules under the Income Tax Act that apply to the status of its securities as:

(a) qualified investments within the meaning of the Act for registered retirement savings plans, retirement income funds, education savings plans, deferred profit sharing plans or other savings plans registered under the Act; or

(b) registered investments within the meaning of the Act.

(4) State the consequences of any deviation described in paragraph (3).

Item 5 Description of Securities Offered by the Investment Fund

(1) State the description or the designation of securities, or the series or classes of securities, offered by the investment fund under the related simplified prospectus and describe the following material attributes and characteristics of the securities:

- (a) dividend or distribution rights;
- (b) voting rights;
- (c) rights upon the voluntary or forced liquidation or dissolution of the investment fund;
- (d) conversion rights;
- (e) redemption rights; and
- (f) provisions as to amendment of any of these rights or provisions.

(2) Describe the rights of security holders to approve any matters provided for in the constating documents of the investment fund or its articles.

Item 6 Valuation of Portfolio Securities

Describe the methods used to value the various types or classes of portfolio assets of the investment fund and its liabilities for the purpose of calculating net asset value.

Item 7 Issue and Redemption Price of Securities

(1) State that the issue price and redemption price of securities of the investment fund are set by the board of directors of the investment fund based upon the net asset value as determined in its constituting Act. Describe the method followed or to be followed by the investment fund in determining the purchase price and redemption price of securities of the investment fund.

(2) State the frequency with which the issue price and redemption price of securities of the investment fund are determined and the date as at which they are determined.

(3) If, within the past three years, the investment fund set an issue price that differed from the redemption price based upon the net asset value, state when the investment fund exercised this discretionary power, the redemption price at that time and the issue price set by the investment fund.

Item 8 Subscription and Purchase of Securities

(1) Describe the procedure followed or to be followed by investors who wish to subscribe to securities of the investment fund.

(2) State that the issue price of the securities of the investment fund is set by the board of directors based upon the net asset value of a security of the class, or of a series of that class.

(3) Describe how the securities of the investment fund are distributed. If sales are effected through a principal distributor, give brief details of any arrangements with the principal distributor.

(4) Describe all available subscription options and state, if applicable, the fees to be paid by an investor.

Item 9 Redemption of Securities

(1) Describe the procedures followed, or to be followed, by an investor who wishes to redeem securities of the investment fund, specifying the procedures to be followed and documents to be delivered before a redemption order pertaining to securities of the investment fund is accepted by the fund for processing and before payment of the proceeds of redemption is made by the fund.

(2) State that the redemption price of securities of the investment fund is set by the board of directors based upon the net asset value of a security of the class, or of a series of that class. If the redemption price is not based on the net asset value, state the method used to determine the redemption price.

(3) Discuss the circumstances under which the investment fund may suspend redemptions of the securities of the fund.

Item 10 Responsibility for Investment Fund Operations**10.1 General**

(1) Describe briefly how each of the following aspects of the operations of the investment fund are administered:

(a) the management and administration of the investment fund, including valuation services, investment fund accounting and security holder records, other than the management of the portfolio assets;

(b) the management of the portfolio assets, including the analysis or recommendations with respect to the development capital investments and the other investments, and the making of investment decisions in that regard;

(c) the purchase and sale of portfolio assets by the investment fund and the methods and principles for making brokerage arrangements, insofar as they are material;

(d) the distribution of the securities of the investment fund;

(e) if the investment fund is a corporation, the oversight of the affairs of the fund by its directors; and

(f) the custodianship of the assets of the investment fund, if applicable.

INSTRUCTIONS

The disclosure required under Item 10.1 may be provided separately from, or combined with, the detailed disclosure concerning the persons that provide services to the investment fund required under Items 10.2 through 10.6.

10.2 Investment Fund Manager

(1) State the name, address, telephone number, e-mail address and, if applicable, website address of the investment fund manager.

(2) List the names and home addresses in full or, alternatively, solely the municipality of residence or postal address, and the respective positions and offices held with the investment fund manager and their respective principal occupations at, and within the five years preceding, the date of the annual information form, of all partners, directors and officers of the investment fund manager at the date of the annual information form.

(3) If a partner, director or officer of the investment fund manager has held more than one office with the investment fund manager within the past five years, state only the current office held.

(4) If the principal occupation of a director or officer of the investment fund manager is carried out with an organization other than the investment fund manager, state the principal business in which the organization is engaged.

(5) Describe the circumstances under which any agreement with the investment fund manager may be terminated, and include a brief description of the essential terms of this agreement.

(6) Disclose the percentage of securities of each class or series of voting or equity securities beneficially owned, directly or indirectly, in the aggregate, by all the directors and officers of the investment fund manager:

(i) in the investment fund manager, or

(ii) in any person or company that provides services to the investment fund or the investment fund manager.

10.3 Portfolio Adviser

(1) Describe how the investment fund or the investment fund manager provides the portfolio management services to the investment fund.

(2) State whether the investment fund or the investment fund manager uses the services of external portfolio advisers; if so, provide the name and municipality of each external portfolio adviser.

(3) For an external portfolio adviser whose mandate consists in the day-to-day management of a material portion of the portfolio:

(a) state the extent to which investment decisions are made by the investment fund, by the investment fund manager or by the portfolio adviser and whether those decisions are subject to the oversight, approval or ratification of a committee;

(b) state the name, title, and length of time of service of the person or persons employed by the portfolio adviser who is or are principally responsible for the performance of this mandate, and each person's business experience in the past five years; and

(c) provide a brief description of the essential terms of the agreement, including the circumstances under which it may be terminated.

10.4 Principal Distributor

(1) If applicable, state the name and address of the principal distributor of the investment fund.

(2) Describe the circumstances under which any agreement with the principal distributor of the investment fund may be terminated, and include a brief description of the essential terms of this agreement.

10.5 Directors and Officers of the Investment Fund

(1) List the names and home addresses in full or, alternatively, solely the municipality of residence or postal address, and the principal occupations at, and within the five years preceding, the date of the annual information form, of all directors or officers of the investment fund.

(2) Indicate, for an incorporated investment fund, all positions and offices with the investment fund held by each person named in response to paragraph (1).

(3) If the principal occupation of a director or officer is that of partner, director or officer of a company other than the investment fund, state the business in which the company is engaged.

(4) If a director or officer of an incorporated investment fund has held more than one position in the investment fund, state only the first and last position held.

(5) Disclose the number and percentage of securities of each class or series of voting or equity securities beneficially owned, directly or indirectly, in the aggregate, by all the directors and officers of the investment fund:

(i) in the investment fund manager, or

(ii) in any person or company that provides services to the investment fund or the investment fund manager.

(6) Disclose the board committees of the investment fund and identify the members of each committee.

10.6 Custodian

(1) State the name, municipality of the registered or head office, and nature of business of the custodian and any principal subcustodian of the investment fund.

(2) Describe generally the subcustodian arrangements of the investment fund.

INSTRUCTIONS

A "principal subcustodian" is a subcustodian to whom custodial authority has been delegated in respect of a material portion or segment of the portfolio assets of the investment fund.

10.7 Transfer Agent and Registrar

If applicable, state the name of the transfer agent and the registrar of securities of the investment fund and the municipalities in which the registers of securities of the investment fund are kept.

10.8 Auditor

State the name and municipality of the auditor of the investment fund.

10.9 Other Service Providers

State the name, municipality, and the nature of business of each other person or company that regularly provides services relating to portfolio valuation, security holder records, investment fund accounting, or other material services, in respect of the investment fund, and describe the material features of the contractual arrangements by which the person or company has been retained.

Item 11 Conflicts of Interest

11.1 Principal Holders of Securities

(1) The information required in response to this Item must be given as of a specified date within 30 days before the date of the annual information form.

- (2) Disclose the number and percentage of securities of each class or series of voting securities of the investment fund and of the investment fund manager owned of record or beneficially, directly or indirectly, by each person or company that owns of record, or is known by the investment fund or the investment fund manager to own beneficially, directly or indirectly, more than 10 percent of any class or series of voting securities, and disclose whether the securities are owned both of record and beneficially, of record only, or beneficially only.
- (3) Describe the requirements in the constituting Act of the investment fund in respect of conflicts of interest.
- (4) Describe the investment fund's governance rules in respect of conflicts of interest.
- (5) Disclose the percentage of securities of each class or series of voting or equity securities beneficially owned, directly or indirectly, in the aggregate, by all the independent valuation committee members of the investment fund:
- (a) in the investment fund if the aggregate level of ownership exceeds 10 percent,
 - (b) in the investment fund manager, or
 - (c) in any person or company that provides services to the investment fund or the investment fund manager.

11.2 Affiliated Entities

- (1) State whether any person or company that provides services to the investment fund or the investment fund manager in relation to the investment fund is an affiliated entity of the investment fund manager or the investment fund, and show the relationships of those affiliated entities in the form of an appropriately labelled diagram.
- (2) State that disclosure of the amount of fees received by each person or company described in paragraph (1):
- (a) from the investment fund is contained in the audited financial statements of the fund; or
 - (b) from the investment fund manager is contained in the audited financial statements of the manager.
- (3) Identify any individual who is a director or officer of the investment fund or a partner, director or officer of the investment fund manager and also of any affiliated entity of the investment fund manager described in response to paragraph (1), and give particulars of the relationship.

INSTRUCTIONS

- (1) *A person or company is an "affiliated entity" of another person or company if one is a subsidiary entity of the other or if both are subsidiary entities of the same person or company or if each of them is a controlled entity of the same person or company.*
- (2) *A person or company is a "controlled entity" of a person or company if:*
- (a) *in the case of a person or company:*
 - (i) *voting securities of the first-mentioned person or company carrying more than 50 percent of the votes for the election of directors are held, otherwise than by way of security only, by or for the benefit of the other person or company, and*

(ii) *the votes carried by the securities are entitled, if exercised, to elect a majority of the directors of the first-mentioned person or company;*

(b) *in the case of a partnership that does not have directors, other than a limited partnership, the second-mentioned person or company holds more than 50 percent of the interests in the partnership; or*

(c) *in the case of a limited partnership, the general partner is the second-mentioned person or company.*

(3) *For the purposes of paragraph (1), the provision of services includes brokerage services in connection with the execution of portfolio transactions for the investment fund.*

Item 12 Investment Fund Governance

(1) Provide detailed information concerning the governance of the investment fund, including information about the policies and procedures of the board of directors and its subcommittees.

(2) Provide detailed information concerning:

(a) the composition and responsibilities of the investment fund's independent valuation committee and, if applicable, the reasons for any change in the composition of the independent valuation committee;

(b) the qualifications, skills and experience of the members of the investment fund's independent valuation committee, and explain the extent to which the members are independent; and

(c) a description of the policies, practices or guidelines of the investment fund or the investment fund manager relating to investment practices, business practices, sales practices, risk management controls and internal conflicts of interest, and if the investment fund and the investment fund manager have no such policies, practices or guidelines, include a statement to that effect.

(3) If the investment fund intends to use derivative instruments, describe the policies and practices of the fund to manage the risks associated with the use of derivative instruments.

(4) In the disclosure provided under paragraph (3), include disclosure of:

(a) whether there are written policies and procedures in place that set out the objectives and goals for derivatives trading and the risk management procedures applicable to derivatives trading;

(b) who is responsible for setting and reviewing the policies and procedures referred to in subparagraph (a), how often the policies and procedures are reviewed, and the extent and nature of the involvement of the board of directors in the risk management process;

(c) whether there are trading limits or controls on derivatives trading in place and who is responsible for authorizing the trading and placing limits or controls on the trading;

(d) whether there are individuals or groups that monitor the risks independently of those who trade; and

(e) whether risk measurement procedures or simulations are used to test the portfolio under stress conditions.

(5) If the investment fund intends to enter into securities lending, repurchase transactions or reverse repurchase transactions, describe the policies and practices of the fund to manage the risks associated with those transactions.

(6) In the disclosure provided under paragraph (5), include disclosure of:

(a) the involvement of an agent to administer the transactions on behalf of the investment fund, and the details of the instructions provided by the investment fund to the agent under the agreement between the investment fund and the agent;

(b) whether there are written policies and procedures in place that set out the objectives and goals for securities lending, repurchase transactions or reverse repurchase transactions, and the risk management procedures applicable to the investment fund's entering into those transactions;

(c) who is responsible for setting and reviewing the agreement referred to in subparagraph (a) and the policies and procedures referred to in subparagraph (b), how often the policies and procedures are reviewed, and the extent and nature of the involvement of the board of directors in the risk management process;

(d) whether there are limits or other controls in place on the entering into of those transactions by the investment fund and who is responsible for authorizing those limits or other controls on those transactions;

(e) whether there are individuals or groups that monitor the risks independently of those who enter into those transactions on behalf of the investment fund; and

(f) whether risk measurement procedures or simulations are used to test the portfolio under stress conditions.

INSTRUCTIONS

(1) The disclosure provided under this Item should make appropriate distinctions between the risks associated with the intended use by the fund of derivative instruments for hedging purposes as against the fund's intended use of derivative instruments for non-hedging purposes.

Item 13 Fees and Expenses

Management Fee Rebate or Distribution Programs

(1) Disclose details of all arrangements that are in effect or will be in effect during the currency of the annual information form that will result, directly or indirectly, in one security holder in the investment fund paying, as a percentage of the security holder's investment in the investment fund, a management fee that differs from that payable by another security holder.

(2) In the disclosure required under paragraph (1), describe:

(a) who pays the management fee;

(b) whether a reduced fee is paid at the relevant time or whether the full fee is paid at that time with a refund of a portion of the management fee to follow at a later date;

(c) who funds the reduction or refund of management fees, when the reduction or refund is made and whether the refund is made in cash or in securities of the investment fund;

(d) whether the differing management fees are negotiable or calculated in accordance with a fixed schedule;

(e) if the management fees are negotiable, the factors or criteria relevant to the negotiations, and state who negotiates the fees with the investor;

(f) whether the differing management fees payable are based on the number or value of the securities of the investment fund subscribed to during a specified period or the number or value of the securities of the investment fund held at a particular time; and

(g) any other factors that could affect the amount of the management fees payable.

(3) Disclose the income tax consequences to the investment fund and its security holders of a management fee structure that results in one security holder paying a management fee that differs from that payable by another security holder.

Item 14 Income Tax Considerations

(1) State in general terms the bases upon which the income and capital receipts of the investment fund are taxed.

(2) State in general terms the income tax consequences to the holders of the securities offered of:

- (a) the redemption of securities;
- (b) the issue of securities; and
- (c) any transfers between investment funds.

Item 15 Material Contracts

(1) List the material contracts entered into by the investment fund and describe the essential elements of:

- (a) any agreement of the investment fund with the investment fund manager;
- (b) any agreement of the investment fund or the investment fund manager with the portfolio adviser or portfolio advisers of the investment fund;
- (c) any agreement of the investment fund or the investment fund manager with the custodian of the investment fund;
- (d) any agreement of the investment fund or the investment fund manager with the principal distributor of the investment fund; and
- (e) any other contract or agreement that can reasonably be regarded as material to an investor who subscribes to securities of the investment fund.

(2) State a reasonable time when and place where the contracts or agreements listed in response to paragraph (1) may be inspected by prospective or existing security holders.

(3) Include, in describing particulars of the contracts, the date of the contracts, the parties thereto, the consideration paid by the investment fund thereunder, the termination provisions thereof, and the general nature of the contracts.

INSTRUCTIONS

This Item does not require disclosure of contracts entered into in the ordinary course of business of the investment fund.

Item 16 Legal and Administrative Proceedings

(1) Describe briefly any ongoing legal and administrative proceedings material to the investment fund, to which the investment fund, its investment fund manager or principal distributor is a party.

(2) For all matters referred to under paragraph (1), disclose:

(a) the name of the court or agency having jurisdiction;

(b) the date on which the proceedings were instituted;

(c) the principal parties to the proceedings;

(d) the nature of the proceedings and, if applicable, the amount claimed; and

(e) whether the proceedings are being contested and the present status of the proceedings.

(3) Describe the penalties or sanctions imposed and the grounds on which they were imposed or the terms of any settlement agreement and the circumstances that gave rise to the settlement agreement, if the investment fund, the investment fund manager, or a director, officer or partner of the investment fund manager or of the investment fund has:

(a) in the 10 years before the date of the simplified prospectus, been subject to any penalties or sanctions imposed by a court or the Authority relating to trading in securities, promotion or management of a publicly traded investment fund, or theft or fraud, or been subject to any other penalties or sanctions imposed by a court or regulatory body that would be likely to be considered important to a reasonable investor in determining whether to subscribe to securities of the investment fund; or

(b) in the 10 years before the date of the simplified prospectus, entered into a settlement agreement with a court or the Authority, in relation to any of the matters referred to in subparagraph (a).

(4) If the investment fund manager, or a director or officer thereof, or a partner, director or officer of the investment fund manager has, within the 10 years before the date of the simplified prospectus, been subject to any penalties or sanctions imposed by a court or the Authority relating to trading in securities, promotion or management of a publicly traded investment fund, or theft or fraud, or has entered into a settlement agreement with a regulator in relation to any of these matters, describe the penalties or sanctions imposed and the grounds on which they were imposed or the terms of the settlement agreement.

Item 17 Other Material Information

Give particulars of any other material facts relating to the securities proposed to be offered that are not otherwise required to be disclosed under this Form or the SP Form.

Item 18 Exemptions and Approvals

Describe all exemptions from securities legislation obtained by the fund that continue to be relied upon by the investment fund.

Item 19 Additional Information

(1) Disclose that additional information relating to the investment fund may be found on SEDAR at www.sedar.com.

(2) Include a statement that additional financial information is provided in the investment fund's financial statements and MD&A for its most recently completed financial year.

(3) Include a statement to the effect that the investment fund will provide to any person or company who makes a request to the secretary of the investment fund:

(a) when the securities of the investment fund are in the course of a distribution under a preliminary simplified prospectus or a simplified prospectus:

(i) a copy of the investment fund's annual information form and a copy of any document or the relevant pages thereof incorporated by reference therein;

(ii) a copy of the comparative financial statements of the investment fund for its most recently completed financial year for which financial statements have been filed, the auditor's report on these financial statements and a copy of the most recent interim financial statements of the investment fund that have been filed, if any, for any period after the end of its most recently completed financial year;

(iii) a copy of the annual MD&A filed by the investment fund for its most recently completed financial year and a copy of the interim MD&A filed by the fund for any interim period after the end of its most recently completed financial year;

(iv) a copy of the statement of development capital investments filed by the investment fund as at the end of its most recently completed financial year or as at the end of any interim period after the end of its most recently completed financial year, and the auditor's report;

(v) a copy of the statement of other investments filed by the investment fund as at the end of its most recently completed financial year or as at the end of any interim period after the end of its most recently completed financial year;

(vi) a copy of the index of investments made by the specialized funds filed by the investment fund as at the end of its most recently completed financial year or as at the end of any interim period after the end of its most recently completed financial year;

(vii) a copy of the investment fund's information circular for its most recent annual general meeting at which directors were elected, or a copy of any annual document was filed in lieu of the information circular, as appropriate; and

(viii) a copy of any other document incorporated by reference in the preliminary simplified prospectus or simplified prospectus that the investment fund is not required to provide under subparagraph (i), (ii) or (iii); and

(b) at any other time, a copy of any document mentioned in subparagraph (a)(i), (ii) or (iii), but the investment fund will be entitled to reasonable fees if the request is made by a person or company that is not a security holder of the investment fund.

(4) Include a statement indicating that additional disclosure, including information about the remuneration and indebtedness of directors and officers and, if applicable, the interest of insiders in material transactions, can be found in the information circular of the investment fund for its most recent annual general meeting at which directors were elected.

REGULATION TO AMEND THE SECURITIES REGULATION¹

Securities Act

(R.S.Q. c. V-1.1, s. 331.1, pars. (1), (3), (8), (9), (11), (14), (19), (19.1), (20); 2007, c. 15)

1. Sections 115.01 and 115.1 to 119 of the Securities Regulation are repealed.
2. Section 119.01 of the Regulation is amended by replacing the first paragraph with the following:

"An issuer that has distributed securities under a prospectus exemption provided for under sections 47 or 48 of the Act as they read prior to their repeal is required to file with the Authority and send to every security holder audited annual financial statements no later than 120 days following the end of its financial year, and its interim financial statements for the period beginning on the first day of the financial year and ending 6 months before the end of that year no later than 60 days following the end of the interim period."

3. Section 119.4 of the Regulation is repealed.
4. Section 119.5 of the Regulation is replaced by the following:

"**119.5.** Where substantial deficiencies are found in a continuous disclosure document of a reporting issuer, the Authority may require that the information be corrected and that all continuous disclosure documents containing such information be restated, filed again and sent to security holders."

5. Sections 120.1 to 123.1 of the Regulation are repealed.
6. Section 138 of the Regulation is replaced by the following:

"**138.** In the case of an investment contract, the financial statements of the business are presented in the form of a statement of net revenue.

The statement of net revenue presents the net revenue of the business and the distribution of income between the holders of each class of units, the promoter and the officers of the business. The statement of net revenue also indicates the balance of the amounts to be reimbursed to all holders and for each unit issued.

The reporting issuer must file with the Authority and send its security holders:

(1) the audited annual statement of net revenue of the business no later than 120 days following the end of the financial year of the business.

(2) the interim statement of net revenue of the business for the period beginning on the first day of the financial year and ending six (6) months before the end of that year, no later than 60 days following the end of the interim period of the business."

7. Sections 141 to 157, 159, 161 and 169.1 of the Regulation are repealed.
8. Section 192.0.1 of the Regulation is amended by replacing the words "shares in unincorporated mutual funds or units in mutual funds" in paragraph (1) with the words "securities of mutual funds".

¹ The Securities Regulation, enacted pursuant to Order-in-Council No. 660-83 dated March 30, 1983 (1983, *G.O.* 2, 1269), was last amended by the Regulation to amend the Regulation approved by Ministerial Order No. 2008-03 dated January 22, 2008 (2008, *G.O.* 2, 561). For previous amendments, refer to the *Tableau des modifications et Index sommaire*, Éditeur officiel du Québec 2007, updated to September 1, 2007.

9. Section 237.3 of the Regulation is amended by replacing the words "an unincorporated or incorporated mutual fund" in paragraph (2) with the words "a mutual fund".

10. Section 296 of the Regulation is replaced by the following:

"296. In as much as its securities are not traded on a published market, a limited partnership or an unincorporated issuer that was a reporting issuer on June 1, 2005 is exempted from the obligations to file with the Authority and to send its security holders:

(1) the interim financial statements for a period beginning on the first day of its financial year and ending 3 and 9 months before the end of that year,

(2) the annual management's discussion and analysis and the interim management's discussion and analysis prescribed by regulation.

In the present section, the term "published market" means a market where securities whose quotations are published regularly in the press are traded."

11. This Regulation comes into force on June 1, 2008.

6.2.2 Publication

Décret 194-2008 – Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives (2006, c. 50) – Entrée en vigueur de certaines dispositions¹

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie, en version française et anglaise, le décret suivant :

- Décret 194-2008 – Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives (2006, c. 50) – Entrée en vigueur de certaines dispositions

Avis de publication

Le décret a été publié dans la *Gazette officielle du Québec*, en date du 19 mars 2008 et est reproduit ci-dessous.

Le 21 mars 2008

¹ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec

Entrée en vigueur de lois

Gouvernement du Québec

Décret 194-2008, 12 mars 2008

Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives (2006, c. 50)

— Entrée en vigueur de certaines dispositions

CONCERNANT l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives (2006, c. 50) a été sanctionnée le 14 décembre 2006;

ATTENDU QUE l'article 143 de cette loi prévoit que les dispositions de la loi entrent en vigueur le 14 décembre 2006, à l'exception des dispositions des articles 2, 11, 16 à 24 et 26, du paragraphe 3^o de l'article 28, du paragraphe 2^o de l'article 30, des articles 33 et 34, de l'article 35 dans la mesure où il abroge les articles 84 et 85 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1), des articles 36 à 39, 41, 56 et 58, des paragraphes 2^o, 3^o et 4^o de l'article 61, du paragraphe 1^o de l'article 62, de l'article 65, du paragraphe 2^o de l'article 66, des paragraphes 1^o et 3^o de l'article 67, de l'article 68, du paragraphe 3^o de l'article 70, de l'article 71, du paragraphe 2^o de l'article 72, des articles 73 et 74, des paragraphes 1^o et 2^o de l'article 78, des articles 80, 88 et 89 et des paragraphes 4^o, 5^o, 9^o, 10^o, 13^o et 14^o de l'article 108 qui entreront en vigueur à la date ou aux dates fixées par le gouvernement;

ATTENDU QUE le décret n^o 25-2008 du 31 janvier 2008 a fixé au 1^{er} février 2008 la date de l'entrée en vigueur du paragraphe 3^o de l'article 28, du paragraphe 2^o de l'article 30, de l'article 36, dans la mesure où il édicte l'article 89 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1), de l'article 41, du paragraphe 4^o de l'article 61, du paragraphe 1^o de l'article 62, des paragraphes 1^o et 3^o de l'article 67, de l'article 68, de l'article 71, du paragraphe 2^o de l'article 72, des articles 73 et 74, des paragraphes 1^o et 2^o de l'article 78, de l'article 80 et des paragraphes 13^o et 14^o de l'article 108 de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer au 17 mars 2008 la date d'entrée en vigueur des articles 16 à 20, 23, 24 et 35, dans la mesure où il abroge les articles 84 et 85 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1), du paragraphe 2^o de l'article 61, du paragraphe 2^o de l'article 66 et du paragraphe 5^o de l'article 108 de cette loi dans la mesure où il introduit le paragraphe 6.1^o de l'article 331.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1);

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Finances :

QUE soit fixée au 17 mars 2008 l'entrée en vigueur des articles 16 à 20, 23, 24 et 35, dans la mesure où il abroge les articles 84 et 85 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1), du paragraphe 2^o de l'article 61, du paragraphe 2^o de l'article 66 et du paragraphe 5^o de l'article 108 de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives (2006, c. 50) dans la mesure où il introduit le paragraphe 6.1^o de l'article 331.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1).

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

49564

Coming into force of Acts

Gouvernement du Québec

O.C. 194-2008, 12 March 2008

An Act to amend the Securities Act and other legislative provisions (2006, c. 50)

— Coming into force of certain provisions

COMING INTO FORCE of certain provisions of the Act to amend the Securities Act and other legislative provisions

WHEREAS the Act to amend the Securities Act and other legislative provisions (2006, c. 50) was assented to on 14 December 2006;

WHEREAS section 143 of the Act provides that the Act comes into force on 14 December 2006, except sections 2, 11, 16 to 24 and 26, paragraph 3 of section 28, paragraph 2 of section 30, sections 33 and 34, section 35 to the extent that it repeals sections 84 and 85 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1), sections 36 to 39, 41, 56 and 58, paragraphs 2, 3 and 4 of section 61, paragraph 1 of section 62, section 65, paragraph 2 of section 66, paragraphs 1 and 3 of section 67, section 68, paragraph 3 of section 70, section 71, paragraph 2 of section 72, sections 73 and 74, paragraphs 1 and 2 of section 78, sections 80, 88 and 89 and paragraphs 4, 5, 9, 10, 13 and 14 of section 108, which come into force on the date or dates to be set by the Government;

WHEREAS Order in Council 25-2008 dated 31 January 2008 set 1 February 2008 as the date of coming into force of paragraph 3 of section 28, paragraph 2 of section 30, section 36 to the extent that it enacts section 89 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1), section 41, paragraph 4 of section 61, paragraph 1 of section 62, paragraphs 1 and 3 of section 67, section 68, section 71, paragraph 2 of section 72, sections 73 and 74, paragraphs 1 and 2 of section 78, section 80 and paragraphs 13 and 14 of section 108 of the Act to amend the Securities Act and other legislative provisions;

WHEREAS it is expedient to set 17 March 2008 as the date of coming into force of sections 16 to 20, 23, 24 and 35 to the extent that it repeals sections 84 and 85 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1), paragraph 2 of section 61, paragraph 2 of section 66 and paragraph 5 of section 108 of the Act to the extent that it introduces paragraph 6.1 of section 331.1 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1);

IT IS ORDERED, therefore, on the recommendation of the Minister of Finance:

THAT 17 March 2008 be set as the date of coming into force of sections 16 to 20, 23, 24 and 35 to the extent that it repeals sections 84 and 85 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1), paragraph 2 of section 61, paragraph 2 of section 66 and paragraph 5 of section 108 of the Act to amend the Securities Act and other legislative provisions (2006, c. 50) to the extent that it introduces paragraph 6.1 of section 331.1 of the Securities Act (R.S.Q., c. V-1.1).

GÉRARD BIBEAU,
Clerk of the Conseil exécutif

8599

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

IMS Experts-Conseils inc.

Interdit à IMS Experts-Conseils inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 août 2007 ainsi que ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 novembre 2007 conformément au Règlement 51 102.

L'interdiction est prononcée le 19 mars 2008.

Décision n°: 2008-MC-0391

6.5.2 Révocations d'interdiction

IMS Expert-Conseils inc.

Révoque la décision d'interdiction 2008-MC-0090, prononcée le 21 janvier 2008, limitée à André Tousignant, Yves Painchaud, Michel St-Jean, Yvan Goineau, Jean Teasdale, Pierre-H Vincent, André Lepage, Francine Gauthier et Gestion de portefeuille Natcan inc. d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de IMS Expert-Conseils inc. au motif qu'une interdiction d'opérations sur valeurs visant IMS Expert-Conseil inc., ses porteurs de titres, tous les courtiers en valeurs et leurs représentants, ainsi que toute personne a été prononcée le 4 mars 2008.

La révocation est prononcée le 18 mars 2008.

Décision n°: 2008-MC-0322

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Baffinland Iron Mines Corporation

Visa du prospectus simplifié provisoire du 11 mars 2008 concernant le placement de 47 945 205 actions ordinaires au prix de 3,65 \$ l'action.

Le visa prend effet le 11 mars 2008.

Courtier(s):

Raymond James Ltée
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Financière Banque Nationale Inc.
Loewen, Ondaatje, McCutcheon Limitée

Numéro de projet SEDAR: 1228008

Décision n°: 2008-MC-0373

Banque de Nouvelle-Écosse (La)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 10 mars 2008 concernant le placement d'actions privilégiées à taux rajusté et à dividende non cumulatif série 18.

Le visa prend effet le 10 mars 2008.

Courtier(s):

Scotia Capitaux Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1227403

Décision n°: 2008-MC-0357

Banque Nationale du Canada

Visa du prospectus simplifié provisoire du 7 mars 2008 concernant le placement de titres sous forme de billets à moyen terme pour un capital global de 2 000 000 000 \$ CA.

Le visa prend effet le 7 mars 2008.

Courtier(s):
Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1226848

Décision n°: 2008-MC-0348

CML Healthcare Income Fund

Visa du prospectus simplifié provisoire du 10 mars 2008 concernant le placement 3 200 000 parts de fiducie au prix de 15,80 \$ la part.

Le visa prend effet le 10 mars 2008.

Courtier(s):
Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Raymond James Ltée
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Blackmont Capital Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1227353

Décision n°: 2008-MC-0358

**Fonds Capital International – revenu fixe essentiel plus canadien
(parts des séries A, B, F, H et I)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 14 mars 2008 concernant le placement de parts des séries A, B, F, H et I.

Le visa prend effet le 17 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1230305

Décision n°: 2008-MC-0411

**Fonds Claymore US Fundamental Index ETF C\$ hedged
(parts ordinaires non couvertes et parts de catégorie Advisor non couvertes)**

Visa du prospectus provisoire du 14 mars 2008 concernant le placement de parts ordinaires non couvertes et parts de catégorie Advisor non couvertes.

Le visa prend effet le 17 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1230227

Décision n°: 2008-MC-0411

Seacliff Construction Corp.

Visa du prospectus provisoire du 14 mars 2008 concernant le placement d'actions ordinaires.

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Courtier(s):

Raymond James Ltée
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 Corporation Canaccord Capital
 Blackmont Capital Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1229870

Décision n°: 2008-MC-0393

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Hartford Canadian Money Market Fund	18 mars 2008	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Akela Pharma Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 17 mars 2008 de Akela Pharma Inc. concernant le placement :

- de 8 625 000 unités au prix de 1,20 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription;

2. d'options aux courtiers à titre de rémunération leur permettant de souscrire à 603 750 actions ordinaires au prix de 1,20 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Le visa prend effet le 17 mars 2008.

Courtier(s):

Jennings Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1219294

Décision n°: 2008-MC-0395

Baffinland Iron Mines Corporation

Visa pour le prospectus simplifié du 18 mars 2008 de Baffinland Iron Mines Corporation concernant le placement de 55 136 985 actions ordinaires au prix de 3,65 \$ par action.

Le visa prend effet le 18 mars 2008.

Courtier(s):

Raymond James Ltée
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Financière Banque Nationale Inc.
Loewen, Ondaatje, McCutcheon Limitée

Numéro de projet SEDAR: 1228008

Décision n°: 2008-MC-0412

Banque de Nouvelle-Écosse (La)

Visa pour le prospectus simplifié du 17 mars 2008 de La Banque de Nouvelle-Écosse concernant le placement de 13 800 000 actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif série 18 au prix de 25,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 18 mars 2008.

Courtier(s):

Scotia Capitaux Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1227403

Décision n°: 2008-MC-0405

Caisse centrale Desjardins

Visa pour le prospectus préalable de base du 14 mars 2008 de Caisse centrale Desjardins concernant le placement de billets de dépôt à moyen terme non subordonnés pour un capital global de 5 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 17 mars 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.
 Casgrain & Compagnie limitée
 Deutsche Bank Valeurs Mobilières Limitée
 Société Générale Valeurs Mobilières Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1225684

Décision n°: 2008-MC-0402

Chariot Resources Limited

Visa pour le prospectus simplifié du 14 mars 2008 de Chariot Resources Limited concernant le placement de 24 200 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Courtier(s):

Raymond James Ltée
 Marchés mondiaux CIBC Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1226068

Décision n°: 2008-MC-0392

Crédit John Deere Inc.

Visa pour le prospectus préalable du 18 mars 2008 de Crédit John Deere Inc. concernant le placement de billets à moyen terme pour un capital global de 2 000 000 000 \$ CA ou l'équivalent en une ou plusieurs devises étrangères.

Le visa prend effet le 19 mars 2008.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1223804

Décision n°: 2008-MC-0420

Fonds Blackmont

Visa pour le prospectus simplifié du 13 mars 2008 concernant le placement de parts de catégorie F de :

Fonds d'obligations de société Blackmont

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1217273

Décision n°: 2008-MC-0390

Fonds de placement immobilier BTB

Visa pour le prospectus simplifié du 13 mars 2008 de Fonds de placement immobilier BTB concernant le placement de débentures convertibles, subordonnées, rachetables et non garanties à 8,5 % de série B venant à échéance le 31 mars 2013 pour un capital global de 17 000 000 \$.

Le visa prend effet le 13 mars 2008.

Courtier(s):

Blackmont Capital Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Raymond James Ltée
Marchés des Capitaux Genuity

Numéro de projet SEDAR: 1217603

Décision n°: 2008-MC-0382

Fonds Fidelity

Visa pour le prospectus simplifié du 14 mars 2008 concernant le placement de d'actions de série A, de série B et de série F (sauf indication contraire) de :

Catégorie Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada (des actions de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 sont également disponibles)

Catégorie Fidelity Expansion Canada

Catégorie Fidelity Potentiel Canada

Catégorie Fidelity Dividendes (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)

Catégorie Fidelity Canada Plus (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)

Catégorie Fidelity Situations spéciales

Catégorie Fidelity Frontière Nord^{MD} (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Potentiel Amérique
 Catégorie Fidelity Croissance Amérique (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique
 Catégorie Fidelity Étoile d'Asie^{MC}
 Catégorie Fidelity Chine
 Catégorie Fidelity Marchés émergents
 Catégorie Fidelity Europe
 Catégorie Fidelity Extrême-Orient
 Catégorie Fidelity Mondial (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Discipline Actions^{MC} internationales (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Japon
 Catégorie Fidelity Étoile du Nord^{MD} (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Produits de consommation mondiaux
 Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux
 Catégorie Fidelity Soins de la santé mondiaux
 Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales
 Catégorie Fidelity Immobilier mondial (des actions de séries T5, T8, S5 et S8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Technologie mondiale
 Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales
 Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Équilibre Canada (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale (des actions de séries T5, T8, S5, S8, F5 et F8 sont également disponibles)
 Catégorie Fidelity Revenu à court terme Canada

(de Société de Structure de Capitaux Fidelity)

Le visa prend effet le 18 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1214653

Décision n°: 2008-MC-0407

FT Mutual Fund Corporation

Visa pour le prospectus simplifié du 14 mars 2008 concernant le placement d'actions de série A et de série F de :

Portefeuille sélect canadien Veritas
(de FT Mutual Fund Corporation)

Le visa prend effet le 17 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1218457

Décision n°: 2008-MC-0396

Humber Capital Corporation

Visa pour le prospectus du 7 mars 2008 de Humber Capital Corporation (la « société ») concernant le placement :

1. de 7 500 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action;
2. d'une option de rémunération auprès du placeur pour compte permettant d'acquérir 637 500 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date d'inscription des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX;
3. d'options auprès des administrateurs et membres de la direction de la société permettant d'acquérir 1 250 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 11 mars 2008.

Courtier(s):
Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1213284

Décision n°: 2008-MC-0368

Portefeuille Axiom

Visa pour le prospectus simplifié du 6 mars 2008 concernant le placement de parts des catégories A, Sélecte, Élite et F de :

Portefeuille équilibré de revenu Axiom
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom (*aussi des parts des catégories T6, T8, Sélecte-T6, Sélecte-T8, Élite-T6 et Élite-T8*)
Portefeuille équilibré de croissance Axiom
Portefeuille de croissance à long terme Axiom
Portefeuille canadien de croissance Axiom
Portefeuille mondial de croissance Axiom
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom
Portefeuille 100 % actions Axiom

Le visa prend effet le 7 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1204786

Décision n°: 2008-MC-0350

Programme d'investissement Russell Souverain

Visa pour le prospectus simplifié du 14 mars 2008 concernant le placement de parts des catégories B, E, E-5, E-6, E-7, F, F-5, F-6, F-7, I-5, I-6 et I-7 de :

Portefeuille essentiel de retraite Russell

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1217143

Décision n°: 2008-MC-0406

Uranium Participation Corporation

Visa pour le prospectus simplifié du 11 mars 2008 d'Uranium Participation Corporation concernant le placement de 7 331 250 actions ordinaires au prix de 10,20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 12 mars 2008.

Courtier(s):

Valeurs mobilières Cormark Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Raymond James Ltée
Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet SEDAR: 1225901

Décision n°: 2008-MC-0376

Le tableau suivant dresse la liste des visas de prospectus octroyés par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus étant réputés octroyés par l'Autorité en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Capital MLB inc.	17 mars 2008	Québec

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Fonds commun de placement Mackenzie

Visa pour la modification n° 2 du 4 mars 2008 du prospectus simplifié du 14 novembre 2007 concernant le placement de parts de séries A, F, I et O de :

Fonds américain de revenu de dividendes Mackenzie Universal (catégories couverte et non couverte) (aussi titres de série T5)
 Fonds mondial de dividendes Mackenzie Cundill (aussi titres de séries T5, P, T6 et T8)
 Fonds renaissance Mackenzie Cundill (aussi titres de séries C, F, G, I et O)
 Fonds mondial d'infrastructures Mackenzie Universal (aussi titres de séries T5, P, T6 et T8)
 Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie (aussi titres de séries T5, P, T6, T8 et G)
 Fonds de revenu diversifié Mackenzie Sentinelle (aussi titres de séries T5 et G)

et d'actions de séries A, F, I et O de :

Catégorie Mackenzie Focus Japon
 (de Corporation Financière Capital Mackenzie)

Cette modification est faite à la suite du remplacement des titres de série A par des titres de série T5 afin de tenir compte des distributions mensuelles versées et à la création de nouveaux titres de série A.

Le visa prend effet le 11 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1166245

Décision n°: 2008-MC-0366

Groupe de Fonds AIC

Visa pour la modification n° 1 du 28 février 2008 du prospectus simplifié modifié et redressé du 31 janvier 2008 concernant le placement de parts de fonds d'investissement et de catégorie F de :

Fonds universel de revenus de dividendes supérieurs AIC
 Fonds diversifié universel AIC

Cette modification est faite à la suite de la fusion proposée du Fonds universel de revenus de dividendes supérieurs AIC dans le Fonds diversifié universel AIC vers le 30 mai 2008.

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1088780

Décision n°: 2008-MC-0384

Groupe de Fonds AIC

Visa pour la modification n° 3 du 28 février 2008 du prospectus simplifié du 27 mars 2007 concernant le placement de parts d'OPC et de catégorie F de :

Catégorie SICAV actions mondiales AIC
Catégorie SICAV diversifié universel AIC

Cette modification est faite à la suite de la fusion proposée de la Catégorie SICAV actions mondiales AIC dans la Catégorie SICAV diversifié universel AIC vers le 30 mai 2008.

Le visa prend effet le 14 mars 2008.

Numéro de projet SEDAR: 1054845

Décision n°: 2008-MC-0385

Ressources Escondoro Ltée

Visa pour le prospectus modifié et redressé du 29 février 2008 concernant le placement de :

1. 7 500 000 unités au prix de 0,40 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires, un bon entier donnant droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,60 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement;
2. bons de souscription incessibles auprès des placeurs pour compte à titre de rémunération leur permettant d'acquérir 600 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription incessible d'actions ordinaires (les « unités de rémunération »), un bon entier donnant droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,60 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement;
3. 75 000 unités de rémunération auprès des placeurs pour compte à titre d'honoraires de financement d'entreprise.

Cette modification est faite à la suite de la diminution de la valeur du placement.

Le visa prend effet le 12 mars 2008.

Courtier(s):
Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet SEDAR: 1166829

Décision n°: 2008-MC-360

Le tableau suivant dresse la liste des visas de modifications de prospectus octroyés par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières

agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications de prospectus étant réputés octroyés par l'Autorité en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Capital Above inc.	17 mars 2008	Québec

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Firm Capital Mortgage Investment Trust

Vu le placement de droits de Firm Capital Mortgage Investment Trust (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 11 mars 2008 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

vu le dépôt par l'émetteur en date du 14 février 2008, de l'avis prévu au sous-paragraphe a) du paragraphe 1) de l'article 2.1 (l'« avis ») du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 26 février 2008 relativement à l'opération visée prévue à la notice d'offre;

vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 12 646 449 droits de souscription, tel que prévu dans la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 11 mars 2008.

(s) *Patrick Théorêt*
Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR: 1216437

Décision n°: 2008-MC-0370

Franco-Nevada Corporation

Vu la demande présentée par Franco-Nevada Corporation (« Franco-Nevada ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 février 2008 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à dispenser Franco-Nevada, à certaines conditions, de la condition d'admissibilité prévue au paragraphe d) de l'article 2.2 du Règlement 44-101 qui exige que l'émetteur ait déposé des états financiers annuels courants et une notice annuelle courante, dans au moins un territoire dans lequel il est émetteur assujetti, afin de lui permettre d'être admissible au régime du prospectus simplifié (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par Franco-Nevada.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée dans la mesure où :

1. Franco-Nevada n'est pas dispensé de l'obligation, prévue par le règlement sur l'information continue applicable, de déposer des états financiers annuels avant l'expiration d'un certain délai après la clôture de son exercice, mais n'a pas encore eu à déposer ces états financiers en vertu de ce règlement;
2. les activités de Franco-Nevada continuent d'être, à tous égards importants, les mêmes que celles décrites à son prospectus définitif portant la date du 30 novembre 2007 pour lequel un visa a été octroyé;
3. Franco-Nevada inclus ou intègre par renvoi l'information suivante dans un prospectus provisoire et un prospectus simplifié, dans la mesure où ces prospectus sont déposés avant le dépôt par Franco-Nevada de ses états financiers annuels et de sa notice annuelle en vertu du règlement sur l'information continue applicable :
 - a) tous les états financiers inclus dans le prospectus définitif portant la date du 30 novembre 2007 pour lequel un visa a été octroyé;
 - b) l'information à fournir dans une notice annuelle courante.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 21 février 2008.

Marie-Christine Barrette
Chef du service de l'information financière

Décision n°: 2008-MC-0264

Société Financière HSBC et HSBC Finance Corporation

Vu la demande présentée par Société Financière HSBC (l'« émetteur ») et HSBC Finance Corporation (le « garant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité») le 7 mars 2008;

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du rapport annuel du garant sur le formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (le « formulaire 10-K ») qui sera intégré par renvoi aux suppléments de fixation du prix afférents au prospectus préalable de base simplifié du 20 avril 2007 (le « prospectus ») (la « dispense demandée »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans chacun des territoires du Canada;
2. l'émetteur est une filiale à part entière du garant;
3. le garant est constitué en vertu des lois de l'État du Delaware et est soumis à la *Securities and Exchange Act of 1934* des États-Unis;
4. le prospectus vise le placement de billets à moyen terme garantis inconditionnellement par le garant et qui ont une note approuvée au sens du Règlement 51-102;
5. certains documents du garant sont intégrés par renvoi dans le prospectus ainsi que dans chaque supplément de fixation du prix;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ce document doit être établi en français ou en français et en anglais;
7. le volume du formulaire 10-K conjugué à la brièveté du délai pour la transmission des suppléments de fixation du prix aux souscripteurs empêche l'émetteur de fournir une version française de façon simultanée à la version anglaise de ces documents;

vu les représentations faites par l'émetteur et le garant.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que tout supplément de fixation du prix déposé auprès de l'Autorité avant le dépôt de la version française du formulaire 10-K contienne une mention à l'effet que la version française de ce document sera disponible sur SEDAR au plus tard le 16 avril 2008.

Fait à Montréal, le 14 mars 2008.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2008-SMV-0011

Total S.A.

Vu la demande présentée par Total S.A. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 janvier 2008 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est l'Alberta Securities Commission (l'« autorité principale »);

vu les articles 11, 148 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 45-102 sur la revente des titres*;

vu la Norme canadienne 14-101, *Définitions* et les termes définis suivants :

« actions » : les actions ordinaires de l'émetteur à être émises dans le cadre de son régime d'actionnariat;

« émission actuelle » : le placement de parts effectué par le fonds Total Actionnariat International Relais 2008;

« émission au profit des employés » : les placements de titres effectués dans le cadre de l'émission actuelle et de toute émission ultérieure auprès des employés admissibles;

« émission ultérieure » : le placement de parts par les fonds intermédiaires autres que le fonds Total Actionnariat International Relais 2008;

« employés admissibles » : les employés de Groupe Total S.A. pouvant participer au régime d'actionnariat;

« FCPE » : un fonds commun de placement d'entreprise qui est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières couramment utilisé en France;

« fonds » : les fonds intermédiaires et le fonds final, lesquels sont des FCPE;

« fonds final » : le fonds Total Actionnariat International Capitalisation mis sur pied par l'émetteur pour les fins de son régime d'actionnariat;

« fonds intermédiaires » : le fonds Total Actionnariat International Relais 2008 et tout autre fonds mis sur pied par l'émetteur pour les fins du régime d'actionnariat qui fusionneront avec le fonds final;

« parts » : collectivement, les parts des fonds;

« Groupe Total S.A. » : collectivement, l'émetteur et les sociétés du même groupe;

« participants canadiens » : les employés admissibles résidant au Canada;

« régime d'actionnariat » : le régime incitatif d'achat d'actions mis en place par l'émetteur pour les employés du Groupe Total S.A.;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir les dispenses suivantes :

1. une dispense des exigences de prospectus et d'inscription à titre de courtier, pour les placements suivants :
 - a) les placements de parts auprès des participants canadiens réalisés conformément au régime d'actionnariat;
 - b) les placements de parts qui résultent de la fusion de tout fonds intermédiaire et du fonds final, dans le cadre de laquelle les parts d'un participant canadien dans un fonds intermédiaire sont échangées contre des parts du fonds final;

- c) les placements de parts qu'un participant canadien reçoit dans le cadre de tout versement de dividendes sur les actions détenues par le fonds final;
- d) les placements de parts effectués par des participants canadiens auprès des fonds ou les placements d'actions effectués par les fonds auprès des participants canadiens à l'occasion du rachat de parts par des participants canadiens;

(collectivement, la « dispense initiale »);

- 2. une dispense de l'exigence d'inscription à titre de courtier pour la première opération visée sur les actions acquises par des participants canadiens aux termes d'une émission au profit des employés (la « dispense relative à la première opération »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense initiale sous réserve que :

- 1. la première opération visée sur les actions acquises par des participants canadiens conformément à la présente décision soit réputée constituer un placement aux termes de la Loi qui nécessite un prospectus et l'inscription à titre de courtier, sauf si les conditions suivantes sont respectées :
 - a) l'émetteur :
 - i) n'était pas émetteur assujéti dans un territoire du Canada à la date du placement; ou
 - ii) n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada à la date de l'opération visée;
 - b) à la date du placement, en tenant compte de l'émission des titres et de tout autre titre de la même catégorie ou série émis en même temps que les titres ou dans le cadre du placement, les résidents du Canada :
 - i) ne détenaient, directement ou indirectement, pas plus de 10 % des titres en circulation de la catégorie ou de la série;
 - ii) ne représentaient pas plus de 10 % du nombre de propriétaires directs ou indirects des titres de la catégorie ou de la série;
 - c) l'opération visée est effectuée :
 - i) soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada;
 - ii) soit avec une personne à l'extérieur du Canada;
- 2. les droits exigibles sont payés selon les termes du paragraphe 1.1° de l'article 271.6 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, V-1.1, r.1.

L'Autorité accorde également la dispense relative à la première opération dans la mesure où les conditions prévues aux paragraphes 1 a), b) et c) ci-dessus sont remplies.

L'Autorité accorde également la dispense initiale et la dispense relative à la première opération relativement aux émissions ultérieures dans la mesure où les conditions prévues aux paragraphes 1 a), b) et c) ci-dessus sont remplies, et que les représentations suivantes sont véridiques, à la date de toute émission ultérieure :

- 1. seuls les employés admissibles pourront participer à une émission au profit des employés;

2. la participation à une émission au profit des employés se fait sur une base volontaire et les participants canadiens ne seront pas incités à participer à une émission au profit des employés dans l'expectative d'un emploi ou la continuité de leur emploi. Le montant total investi par un participant canadien dans une émission au profit des employés ne peut excéder un certain pourcentage (actuellement 25 %) de sa rémunération annuelle brute estimée pour l'année civile au cours de laquelle l'émission au profit des employés est faite;
3. les fonds sont des FCPE et sont établis par une société de gestion (la « société de gestion ») pour faciliter la participation des employés admissibles au régime d'actionnariat. Les fonds doivent être inscrits et approuvés par l'Autorité des marchés financiers de France (l'« AMF de France ») lors de leur création. Les fonds ne sont pas et n'ont pas l'intention de devenir des émetteurs assujettis au Canada;
4. seuls les participants au régime d'actionnariat peuvent détenir des parts émises par les fonds, lesquelles reflètent le nombre d'actions détenues par les fonds pour leur compte;
5. les participants canadiens seront invités à participer au régime d'actionnariat selon les termes suivants :
 - a) les participants canadiens recevront initialement des parts du fonds intermédiaire, lequel souscrira des actions pour leur compte, à un prix de souscription correspondant à la moyenne du cours de fermeture des actions durant un certain nombre de jours de négociation (actuellement 20 jours) précédant la date de fixation du prix de souscription par le conseil d'administration de l'émetteur (le « prix de référence »), déduction faite d'un certain escompte (actuellement 20 %) du prix de référence;
 - b) les actions seront détenues par le fonds intermédiaire et le participant canadien recevra des parts du fonds intermédiaire;
 - c) tant que les actions demeurent dans le fonds intermédiaire, tous les dividendes payés sur les actions détenues par le fonds intermédiaire augmenteront la valeur des parts détenues par les participants canadiens;
 - d) à la fin d'une émission au profit des employés, le fonds intermédiaire fusionnera avec le fonds final, sous réserve de la décision du comité de supervision de l'émetteur (le « comité de supervision ») et de l'approbation de l'AMF de France. Les parts du fonds intermédiaire détenues par les participants canadiens seront remplacées par des parts du fonds final et les actions précédemment détenues par le fonds intermédiaire seront détenues par le fonds final;
 - e) toutes les parts seront assujetties à une période de blocage d'environ cinq ans (la « période de blocage »), sous réserve de certaines exceptions prévues par le droit français;
 - f) tous les dividendes payés sur les actions détenues par le fonds final et tout revenu sur les actifs du fonds final seront réinvestis dans le fonds final (afin d'acheter plus d'actions), et résultera en l'émission de parts additionnelles aux participants canadiens;
 - g) à la fin de la période de blocage, ou dans le cas d'un rachat anticipé découlant du fait qu'un participant canadien se prévaut de l'une des exceptions relatives à la période de blocage prévues par le droit français, un participant canadien peut i) demander le rachat de ses parts dans le fonds final en contrepartie des actions sous-jacentes détenues par le fonds ou d'un paiement en espèces correspondant à la valeur nette des parts détenues par le participant canadien, ou ii) continuer à détenir des parts dans le fonds final et demander le rachat de celles-ci à une date ultérieure;
 - h) les parts détenues par des participants canadiens ne sont pas transférables, sauf i) lorsque les parts détenues par des participants canadiens sont échangées lorsqu'un fonds intermédiaire fusionne avec le fonds final (tel que décrit au paragraphe d) ci haut), et ii) au rachat des parts détenues par les participants canadiens (tel que décrit au paragraphe g) ci-haut);

- i) les parts émises par les fonds ne seront inscrites à la cote d'aucune bourse;
6. les émissions ultérieures seront effectuées par un fonds intermédiaire qui sera nommé « Total Actionnariat International Relais [année de l'émission au profit des employés] », lequel se fusionnera également au fonds final. Les émissions ultérieures seront faites selon les termes décrits par la présente décision;
 7. les fonds rachèteront les parts des participants canadiens à leur demande, le tout sujet à la période de blocage. Le paiement sera effectué sur la base de l'actif net du fonds final correspondant aux parts des participants canadiens et sera payé en argent ou en actions pour une valeur équivalente;
 8. lorsqu'un participant canadien décidera de vendre les actions qu'il a reçues en contrepartie à l'occasion du rachat des parts qu'il détenait, il est prévu que le vente des actions détenues par les participants canadiens se fera par le biais, et selon les règles, d'une bourse étrangère;
 9. les actions émises dans le cadre d'une émission au profit des employés seront déposées dans les fonds par l'entremise d'un dépositaire. Le dépositaire actuel est BNP Paribas Securities Services, une importante banque commerciale française assujettie à la législation française concernant les activités bancaires;
 10. la société de gestion est une société de gestion de portefeuille régie par la législation française applicable. La société de gestion est inscrite auprès de l'AMF de France afin de gérer des fonds de placement français et se conforme aux règles de l'AMF de France. La société de gestion n'est pas et n'a pas actuellement l'intention de devenir un émetteur assujetti au Canada, et n'est pas inscrite à titre de courtier au Canada;
 11. les activités de gestion de portefeuille de la société de gestion relativement au régime d'actionnariat et aux fonds sont limitées à la souscription d'actions et à la vente des actions afin de financer les demandes de rachat. La société de gestion est également responsable de préparer les états de compte des participants canadiens qui indiquent le nombre de parts détenues et la période de blocage applicable (l'« état de compte »). Les activités de la société de gestion n'affecteront en rien la valeur des actions. La société de gestion n'offrira aucun conseil aux participants canadiens;
 12. la gestion des fonds est surveillée par le comité de supervision, lequel est composé d'employés détenteurs de parts provenant des diverses régions géographiques où opère l'émetteur et de représentants de l'émetteur. Les responsabilités du comité de supervision incluent notamment, l'examen des rapports de gestion des fonds et des comptes annuels, la revue des principaux changements au niveau des fonds et la prise de décision concernant les fusions de fonds;
 13. l'émetteur, la société de gestion, les sociétés canadiennes membres du même groupe ou tout employé, mandataire ou représentant de ceux-ci ne pourront pas offrir de conseils en matière de placements aux participants canadiens à l'égard d'un investissement dans les actions ou dans les parts;
 14. les frais de vérification, ainsi que les frais administratifs, comptables et financiers, seront assumés par l'émetteur, tandis que les autres frais relatifs aux fonds, tels que les frais relatifs à la vente et l'achat d'actions par les fonds, seront assumés à même les actifs des fonds;
 15. les participants canadiens recevront une trousse de renseignements en français ou en anglais, selon le cas, qui comprendra un résumé des modalités du régime d'actionnariat ainsi qu'une description des incidences fiscales canadiennes. Les participants canadiens pourront également demander une copie des rapports annuels de l'émetteur (Form 20-F) déposés auprès de la SEC à partir du site Internet de l'émetteur. Les participants canadiens auront également accès aux documents d'information continue de l'émetteur qui sont normalement fournis aux actionnaires par le biais de son site Internet;
 16. chaque participant canadien recevra également un état de compte au moins une fois par année;

17. après la prise d'effet de l'émission au profit des employés, les participants canadiens n'auront pas, la propriété véritable de plus de 10 % des actions et ne représenteront pas, en nombre plus de 10 % du nombre total de porteurs des actions tel qu'indiqué dans les registres de l'émetteur.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 5 mars 2008.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n°: 2008-MC-0319

Trinorth Capital Inc.

Vu la demande présentée par Trinorth Capital Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 24 janvier 2008 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51 102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à dispenser l'émetteur de l'obligation prévue aux articles 4.1 et 4.3 du Règlement 51 102 de préparer et de déposer des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels comparatifs pour les périodes antérieures au 10 octobre 2007 (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 13 mars 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-MC-0374

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en

vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - *Date de décision*, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - *Compétences*, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - *Législation*, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - *Cours*, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - *Tribunaux administratifs* et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité des marchés financiers tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité des marchés financiers ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

CIBC Global Canadian Bond Index Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 23 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 258 270 854,45 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Canadian Bond Index Plus Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 206 690 859,74 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Canadian Bond Overlay Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 9 282 000,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Canadian Equity Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 16 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 1 806 785,07 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Commodity Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 18 324 416,44 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global EAFE Equity Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 6 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 9 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 24 629 912,45 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Fixed Income Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 12 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 96 207 901,40 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global Long Term Bond Index Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 13 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 450 878 004,39 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global U.S. Equity Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 4 494 568,76 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global U.S. Equity S&P 500 Index Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 360 280 405,67 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

CIBC Global U.S. Equity S&P 500 Synthetic Index Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 17 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 53 276 940,38 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds actions américaines AEQ

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 1,20 parts, pour une valeur globale de 231,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 26 janvier 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions américaines Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 850 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 1 572 129,44 parts, pour une valeur globale de 31 968 581,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions canadiennes +

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 129 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 32 731,03 parts, pour une valeur globale de 503 324,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 184 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 2 539 061,08 parts, pour une valeur globale de 56 242 329,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions canadiennes Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 787 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 516 806,67 parts, pour une valeur globale de 11 730 034,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions E.A.E.O Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 567 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 1 504 558,64 parts, pour une valeur globale de 17 066 219,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'actions mondiales Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 130 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 72 538,17 parts, pour une valeur globale de 1 056 869,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds de fiducies de revenu Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 757 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 3 332 783,24 parts, pour une valeur globale de 33 180 397,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds de titres à revenu fixe Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 584 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 1 005 808,23 parts, pour une valeur globale de 11 364 700,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds d'investissement à court terme SSGA

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 12 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 54 467 943,49 parts, pour une valeur globale de 544 679 434,90 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds équilibré Montrusco Bolton**Souscripteur :**

Les placements ont eu lieu auprès de 1 301 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 2 056 139,88 parts, pour une valeur globale de 29 958 834,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds indiciel de contrats à terme SSGA S&P 500**Souscripteurs :**

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 6 890 105,47 parts, pour une valeur globale de 98 918 304,50 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel revenu fixe canadien SSGA**Souscripteurs :**

Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 20 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 44 886 320,20 parts, pour une valeur globale de 507 964 958,32 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Allemagne

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 1 014 920,18 parts, pour une valeur globale de 68 982 260,84 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Australie**Souscripteurs :**

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 611 077,50 parts, pour une valeur globale de 35 891 795,63 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Autriche**Souscripteurs :**

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 79 215,81 parts, pour une valeur globale de 5 265 032,03 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Belgique

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 165 851,96 parts, pour une valeur globale de 10 290 933,20 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA d'actions S&P/TSX plafonnées

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 097 448,89 parts, pour une valeur globale de 25 276 272,83 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Danemark

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 60 836,21 parts, pour une valeur globale de 6 659 943,56 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Espagne

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 400 934,31 parts, pour une valeur globale de 29 559 704,93 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Finlande

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 76 123,66 parts, pour une valeur globale de 10 145 412,30 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA France

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 944 265,54 parts, pour une valeur globale de 69 428 775,83 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Grèce

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 451 138,25 parts, pour une valeur globale de 6 957 186,68 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Hong Kong

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 117 425,26 parts, pour une valeur globale de 11 950 269,04 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Irlande

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.
Description des placements :
Placements de 158 971,18 parts, pour une valeur globale de 5 179 598,21 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Italie

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.
Description des placements :
Placements de 1 084 144,88 parts, pour une valeur globale de 36 361 958,81 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Japon

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
Description des placements :
Placements de 14 147 043,13 parts, pour une valeur globale de 135 470 307,56 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA MSCI EAFE

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 10 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 29 889 016,10 parts, pour une valeur globale de 387 282 305,89 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Norvège

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 109 882,47 parts, pour une valeur globale de 8 366 621,28 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Nouvelle-Zélande

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 49 091,18 parts, pour une valeur globale de 1 375 233,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Pays-Bas

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 231 904,84 parts, pour une valeur globale de 19 527 183,84 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Portugal

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 235 745,62 parts, pour une valeur globale de 3 154 372,66 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Royaume-Uni

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 187 175,92 parts, pour une valeur globale de 120 102 478,37 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Singapour

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 108 564,28 parts, pour une valeur globale de 6 079 771,04 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Suède

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 140 430,48 parts, pour une valeur globale de 14 405 183,36 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA Suisse

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.
Description des placements :
Placements de 373 066,08 parts, pour une valeur globale de 32 236 823,73 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds indiciel SSGA S&P 500 pour les caisses de retraite canadiennes

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 13 souscripteurs hors Québec.
Description des placements :
Placements de 10 762 849,97 parts, pour une valeur globale de 759 575 076,17 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds MA de contrats à terme SSGA EAFE

Souscripteur :
Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
Description des placements :
Placements de 2 186 189,46 parts, pour une valeur globale de 16 204 150,02 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 janvier 2008

Fonds MA de contrats à terme SSGA Nasdaq 100

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
Description des placements :
Placements de 680 613,10 parts, pour une valeur globale de 2 776 199,99 \$.
Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds MA de contrats à terme SSGA S&P 500

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description des placements :

Placements de 1 833 046,07 parts, pour une valeur globale de 14 229 650,03 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds MA indiciel à faible capitalisation SSGA S&P/TSX

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description des placements :

Placements de 14 788,44 parts, pour une valeur globale de 192 000,01 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds Momentum TSX 100

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 282 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 502 832,42 parts, pour une valeur globale de 19 946 401,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds obligataire à rendement total Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 114 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 388 764,40 parts, pour une valeur globale de 4 025 004,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

Fonds SSGA revenu fixe canadien à long terme

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 5 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 19 239 510,71 parts, pour une valeur globale de 191 415 914,31 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Fonds T-Max Montrusco Bolton

Souscripteur :

Les placements ont eu lieu auprès de 2 715 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 27 173 004,24 parts, pour une valeur globale de 271 417 747,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

GS USD Liquid Reserves Fund #399

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 5 417 283,15 actions, au prix de 1,00 \$ US l'action.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

GS USD Liquid Reserves Fund #499

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 22 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 136 763 632,50 actions, au prix de 1,00 \$ US l'action.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Salida Multi Strategy Hedge Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 64 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 182 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 2 785 284,62 parts de catégorie A, pour une valeur globale de 70 291 166,25 \$ et de 2 069 408,41 parts de catégorie F, pour une valeur globale de 26 524 433,75 \$.

Date des placements :

Du 4 janvier au 5 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 et 2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 31 janvier 2008

SLI Bond Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 295 553,09 parts, pour une valeur globale de 29 602 681,76 \$.

Date des placements :

Le 30 mai, 25 septembre et 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI Canadian Small Cap Equity Pooled Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 50 000 parts, au prix de 100,00 \$ la part.

Date du placement :

Le 30 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI Canadian Value Equity Pooled Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 50 000 parts, au prix de 100,00 \$ la part.

Date du placement :

Le 30 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI Capped Canadian Equity Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 189 261,72 parts, pour une valeur globale de 18 891 784,84 \$.

Date des placements :

Du 30 mai au 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI Diversified Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :

Placements de 28 877,65 parts, pour une valeur globale de 2 873 829,00 \$.

Date des placements :

Le 30 mai et 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI International Equity Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 109 937,09 parts, pour une valeur globale de 10 489 343,75 \$.

Date des placements :

Du 30 mai au 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI Money Market Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 128 200,37 parts, pour une valeur globale de 12 828 081,78 \$.

Date des placements :

Le 30 mai, 25 septembre et 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

SLI US Equity Pooled Fund

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 192 631,89 parts, pour une valeur globale de 18 661 731,86 \$.

Date des placements :

Du 30 mai au 20 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 janvier 2008

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Baffinland Iron Mines Corporation

Vu la demande présentée par Baffinland Iron Mines Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 7 mars 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 11 mars 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. la notice annuelle de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007;
2. les états financiers vérifiés de l'émetteur pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, accompagnés du rapport des vérificateurs;
3. le rapport de gestion de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007;
4. la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 1^{er} avril 2007 relativement à l'assemblée annuelle des actionnaires de l'émetteur qui a eu lieu le 16 mai 2007;
5. les déclarations de changement important datées du 3 janvier, 1^{er} février, 13 février, 19 février et 6 mars 2008;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 10 mars 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0355

Corporation Nortel Networks et Corporation Nortel Networks Limitée

Vu la demande présentée par Corporation Nortel Networks et Corporation Nortel Networks Limitée (les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), le 13 décembre 2007;

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 – Régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »)

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu le *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44-101 ») et le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

vu que les émetteurs n'ont pas déposé auprès de l'Autorité tous les documents d'information périodique et occasionnelle qu'ils sont tenus de déposer conformément à la législation en valeurs mobilières applicable;

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense Corporation Nortel Networks et Corporation Nortel Networks Limitée des conditions d'admissibilité prévues au paragraphe c) de l'article 2.2 et au sous-paragraphe c) du paragraphe 1) de l'article 2.3 du Règlement 44 101 afin de leur permettre d'utiliser le régime du prospectus simplifié à la condition que, lors du dépôt du prospectus simplifié ou du prospectus préalable, chaque émetteur remplisse, le cas échéant, les conditions prévues au paragraphe c) de l'article 2.2 et au

sous-paragraphe c) du paragraphe 1) de l'article 2.3 du Règlement 44-101, sauf en ce qui concerne les documents d'information périodique qui n'ont pas été retraités.

Fait à Montréal, le 20 décembre 2007.

Marie-Christine Barrette
Chef du service de l'information financière

Décision n°: 2007-MC-2733

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - *Date de décision*, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - *Compétences*, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - *Législation*, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - *Cours*, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - *Tribunaux administratifs* et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

6.7.1 Visas de prospectus

6.7.1.1 Prospectus provisoires

Aucune information.

6.7.1.2 Prospectus définitifs

Canadian Royalties Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 12 mars 2008 de Canadian Royalties Inc. concernant le placement de débetures de premier rang non garanties convertibles à 7 % échéant le 31 mars 2015 pour un capital global de 137 500 000 \$.

Le visa prend effet le 13 mars 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Raymond James Ltée
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar: 1225523

Décision n°: 2008-MC-0381

6.7.1.3 Modifications du prospectus

Aucune information.

6.7.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.7.2 Dispenses

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - *Date de décision*, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - *Compétences*, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - *Législation*, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - *Cours*, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - *Tribunaux administratifs* et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - *Date de décision*, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - *Compétences*, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - *Législation*, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - *Cours*, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - *Tribunaux administratifs* et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Bulldog Resources Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Bulldog Resources Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0336

Cognos ULC

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Cognos ULC.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0364

First Asset Opportunity Fund

Révoque l'état d'émetteur assujetti de First Asset Opportunity Fund.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0356

IsoTis, Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de IsoTis, Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0387

Rockyview Energy Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Rockyview Energy Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0388

Shire Acquisition Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Shire Acquisition Inc.

Décision n°: 2008-MC-0389

Telesat Canada

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Telesat Canada.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2008-MC-0363

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2008-PDG-0090**Révocation des décisions n°s 93-C-0218, 1999-C-0510, 2006-PDG-0119 et 2007-PDG-0126**

Vu la décision générale n° 93-C-0218 intitulée *Sollicitation par le preneur ferme avant le visa de prospectus simplifié provisoire*, prononcée par la Commission des valeurs mobilières du Québec (la « Commission ») en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), le 30 juin 1993 [BCVMQ, 1993-07-30, Vol. XXIV, n° 30, p. 1];

Vu la décision générale n° 1999-C-0510 intitulée *Décision générale : Norme canadienne 81-102 concernant les organismes de placement collectif*, prononcée par la Commission en vertu de l'article 263 de la Loi, le 9 novembre 1999 [BCVMQ, 1999-11-09, Vol. XXX, n° 50, p. 7];

Vu la décision de générale n° 2006-PDG-0119 intitulée *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié (Décision générale relative au placement de titres visant des attributions excédentaires)*, prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») en vertu de l'article 263 de la Loi, le 1^{er} juin 2006 [(2006) Vol. 3, n° 22, B.A.M.F., section Valeurs mobilières, p. 17];

Vu la décision générale n° 2007-PDG-0126 intitulée *Décision générale visant une dispense de l'application de certaines dispositions du Règlement Q-3 sur les options*, prononcée par l'Autorité en vertu de l'article 263 de la Loi, le 19 juillet 2007 [(2007) Vol. 4, n° 29, B.A.M.F., section 6.10, p. 95];

Vu l'entrée en vigueur du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 ») le 17 mars 2008;

Vu l'entrée en vigueur, le 17 mars 2008, du *Règlement abrogeant le Règlement Q-3 sur les options*, du *Règlement modifiant le Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* et du *Règlement modifiant le Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*, le tout, corrélativement à l'entrée en vigueur du Règlement 41-101;

Vu l'entrée en vigueur des règlements qui précèdent, dont l'effet est de rendre caduques les décisions générales visées à la présente décision;

En conséquence :

L'Autorité révoque les décisions n°s 93-C-0218, 1999-C-0510, 2006-PDG-0119 et 2007-PDG-0126.

Fait le 17 mars 2008.

Jean St-Gelais

Président-directeur général

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - *Date de décision*, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - *Compétences*, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - *Législation*, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - *Cours*, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - *Tribunaux administratifs* et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BIOTECHNOLOGIES CONJUCHEM INC.	2008-01-31
BMONT SPLIT CORP.	2008-02-05
CANGENE CORPORATION	2008-01-31
CERTICOM CORP.	2008-01-31
COASTAL CONTACTS INC.	2008-01-31
CORPORATION GROUPE MERCATOR TRANSPORT	2008-01-31
CORPORATION HYPOTHECAIRE XCEED	2008-01-31
CORPORATION KOMUNIK	2008-01-31
EASTMAIN RESOURCES INC.	2008-01-31
EMPIRE COMPANY LIMITED	2008-02-02
EXPLORATION SULLIDEN INC.	2008-01-31
GUYANA GOLDFIELDS INC.	2008-01-31
MIGENIX INC.	2008-01-31
MITEC TELECOM INC.	2008-01-31
MKS INC.	2008-01-31
RESVERLOGIX CORP.	2008-01-31
SOBEYS INC.	2008-02-02
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	2008-01-31
TECHNOLOGIES 20-20 INC.	2008-01-31
TECSYS INC.	2008-01-31
TRANSCONTINENTAL INC.	2008-01-31
WI-LAN INC.	2008-01-31
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	2008-01-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2007-12-31
ADDAX PETROLEUM CORPORATION	2007-12-31
ALBERTA CLIPPER ENERGY INC.	2007-12-31
ALTUS GROUP INCOME FUND	2007-12-31
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2007-12-31
AUTOCANADA INCOME FUND	2007-12-31
BIOVAIL CORPORATION	2007-12-31
BRADMER PHARMACEUTICALS INC.	2007-12-31
BROOKFIELD HOMES CORPORATION	2007-12-31
BURMIS ENERGY INC.	2007-12-31
CANEXUS INCOME FUND	2007-12-31
CARGOJET INCOME FUND	2007-12-31
CELTIC EXPLORATION LTD.	2007-12-31
CLAYMORE BRIC ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE CDN DIVIDEND & INCOME ACHIEVERS ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE EUROPE FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL ALL EQUITY ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL BALANCED GROWTH ETF(#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL BALANCED INCOME ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL MONTHLY YIELD HOG ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX FUND ETF (#25938)	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CLAYMORE JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF C\$ HEDGED (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE OIL SANDS SECTOR ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P GLOBAL WATER ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P/TSX CDN PREFERRED SHARE ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P/TSX GLOBAL MINING ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE US FUNDAMENTAL INDEX ETF C\$ HEDGED (#25938)	2007-12-31
COMPAGNIE DE VILLEGATURE LGL	2007-10-31
CONSOLIDATED MERCANTILE INCORPORATED	2007-12-31
CONSTELLATION COPPER CORPORATION	2007-12-31
CORPORATION COTT	2007-12-29
CORPORATION MINIERE INMET	2007-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2007-12-31
DEFIANT RESOURCES CORPORATION	2007-12-31
DIRECTCASH INCOME FUND	2007-12-31
EGI FINANCIAL HOLDINGS INC.	2007-12-31
EMBER RESOURCES INC.	2007-12-31
ENERFLEX SYSTEMS INCOME FUND	2007-12-31
ENERVEST DIVERSIFIED INCOME TRUST	2007-12-31
EXPLOSIFS NORDEX LTEE (LES)	2007-12-31
FIDUCIE HOUILLERE CANADIENNE FORDING	2007-12-31
FONDS A REVENU ELEVE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN D'OBLIGATIONS DE BASE+ APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE A GRANDE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE VALEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN A PETITE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE PLACEMENTS DIVERSIFIES MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE VALEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CHEFS DE FILE MONDIAUX HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS CHINE SENTRY SELECT	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE VALEUR MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS U.S. MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS D' ENERGIE STRATEGIQUE	2007-12-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU CAPITAL HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS DE RESSOURCES NATURELLES ENERVEST LTEE	2007-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU A RENDEMENT SUPERIEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU DE TITRES DE PARTICIPATION CAN. HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE REVENU HELICOPTERES CANADIENS	2007-12-31
FONDS DE REVENU MACQUARIE ENERGIE ET INFRASTRUCTURE	2007-12-31
FONDS DE STRATEGIE GLOBALE SENTRY SELECT	2007-12-31
FONDS DE TITRES A REVENU FIXE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS DE TITRES IMMOBILIERS MONDIAUX APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE VALEUR CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN D'EPARGNE-RETRAITE MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE DE CROISSANCE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE DE VALEUR MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE STRATEGIQUE APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE VALEUR A PETITE MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS NOUVEAU DU CANADA MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE RETRAITE (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2010 (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2020 (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2030 (#26184)	2007-12-31
FP NEWSPAPERS INCOME FUND	2007-12-31
GEORGE WESTON LIMITEE	2007-12-31
GLACIER VENTURES INTERNATIONAL CORP.	2007-12-31
GROUPE BMTIC INC.	2007-12-31
GROUPE OPTIMAL INC.	2007-12-31
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2007-12-31
HEMISPHERE GPS INC.	2007-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2007-12-31
IMAX CORPORATION	2007-12-31
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2007-12-30
ISOTECHNIKA INC.	2007-12-31
IVANHOE ENERGY INC.	2007-12-31
MAGNA ENTERTAINMENT CORP.	2007-12-31
MEDICAL VENTURES CORP.	2007-12-31
METALLIC VENTURES GOLD INC.	2007-12-31
MULTI SELECT INCOME TRUST	2007-12-31
NEUROCHEM INC.	2007-12-31
NEW FLYER INDUSTRIES CANADA ULC	2007-12-30
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	2007-12-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2007-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2007-12-31
NIOCAN INC.	2007-12-31
NORTHSTAR HEALTHCARE INC.	2007-12-31
OCCULOGIX, INC.	2007-12-31
OLYMPUS PACIFIC MINERALS INC.	2007-12-31
ONCOTHYREON INC.	2007-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
OPEN RANGE ENERGY CORP.	2007-12-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2007-12-31
PETRO ANDINA RESOURCES INC.	2007-12-31
PINETREE CAPITAL LTD.	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PREMIER VALUE INCOME TRUST	2007-12-31
PRISZM INCOME FUND	2007-12-30
PRO-VEST GROWTH & INCOME FUND	2007-12-31
QUEST CAPITAL CORP.	2007-12-31
ROCKY MOUNTAIN DEALERSHIPS INC.	2007-12-31
SALIX PHARMACEUTICALS, LTD.	2007-12-31
SAMUEL MANU-TECH INC.	2007-12-31
SECOND CUP ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
SELECT 50 S-1 INCOME TRUST II	2007-12-31
SENTRY SELECT DIVERSIFIED INCOME TRUST	2007-12-31
SENTRY SELECT FOCUSED GROWTH & INCOME TRUST	2007-12-31
SINO-FOREST CORPORATION	2007-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2007-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE CENTRE DES RECOLLETS-FOUCHER	2007-12-31
SOCIETE FINANCIERE HSBC LIMITEE	2007-12-31
SPECTRA ENERGY INCOME FUND	2007-12-31
SURE ENERGY INC.	2007-12-31
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2007-12-31
T.T.Y. PARAMOUNT PARTNERSHIP NO.5	2007-12-31
TECHNICOIL CORPORATION	2007-12-31
TECK COMINCO LIMITED	2007-12-31
TERRA INDUSTRIES INC.	2007-12-31
TERRAVEST INCOME FUND	2007-12-31
TLC VISION CORPORATION	2007-12-31
TREADOR RESOURCES CORPORATION	2007-12-31
TRAFALGAR ENERGY LTD.	2007-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2007-12-31
TUSK ENERGY CORPORATION	2007-12-31
VISTA GOLD CORP.	2007-12-31
WARNEX INC.	2007-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2007-12-31
WORLD ENERGY SOLUTIONS, INC.	2007-12-31
ZCL COMPOSITES INC.	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2007-12-31
ADDAX PETROLEUM CORPORATION	2007-12-31
ALBERTA CLIPPER ENERGY INC.	2007-12-31
ALTUS GROUP INCOME FUND	2007-12-31
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2007-12-31
AUTOCANADA INCOME FUND	2007-12-31
BIOVAIL CORPORATION	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
BRADMER PHARMACEUTICALS INC.	2007-12-31
BURMIS ENERGY INC.	2007-12-31
CANEXUS INCOME FUND	2007-12-31
CARGOJET INCOME FUND	2007-12-31
CELTIC EXPLORATION LTD.	2007-12-31
CLAYMORE BRIC ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE CDN DIVIDEND & INCOME ACHIEVERS ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL BALANCED GROWTH ETF(#25938)	2007-12-31
CLAYMORE GLOBAL BALANCED INCOME ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX FUND ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF C\$ HEDGED (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE OIL SANDS SECTOR ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P GLOBAL WATER ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P/TSX CDN PREFERRED SHARE ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE S&P/TSX GLOBAL MINING ETF (#25938)	2007-12-31
CLAYMORE US FUNDAMENTAL INDEX ETF C\$ HEDGED (#25938)	2007-12-31
CONSOLIDATED MERCANTILE INCORPORATED	2007-12-31
CONSTELLATION COPPER CORPORATION	2007-12-31
CORPORATION COTT	2007-12-29
CORPORATION MINIERE INMET	2007-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2007-12-31
DEFIANT RESOURCES CORPORATION	2007-12-31
DIRECTCASH INCOME FUND	2007-12-31
EGI FINANCIAL HOLDINGS INC.	2007-12-31
EMBER RESOURCES INC.	2007-12-31
ENERFLEX SYSTEMS INCOME FUND	2007-12-31
ENERVEST DIVERSIFIED INCOME TRUST	2007-12-31
EXPLOSIFS NORDEX LTEE (LES)	2007-12-31
FIDUCIE HOULLERE CANADIENNE FORDING	2007-12-31
FONDS A REVENU ELEVE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN D'OBLIGATIONS DE BASE+ APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE A GRANDE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS AMERICAIN DE VALEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN A PETITE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE PLACEMENTS DIVERSIFIES MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CANADIEN DE VALEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS CHEFS DE FILE MONDIAUX HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS CHINE SENTRY SELECT	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE VALEUR MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS D' ACTIONS U.S. MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS D' ENERGIE STRATEGIQUE	2007-12-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU CAPITAL HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	2007-12-31
FONDS DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS DE RESSOURCES NATURELLES ENERVEST LTEE	2007-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU A RENDEMENT SUPERIEUR APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE REVENU DE TITRES DE PARTICIPATION CAN. HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS DE REVENU HELICOPTERES CANADIENS	2007-12-31
FONDS DE REVENU MACQUARIE ENERGIE ET INFRASTRUCTURE	2007-12-31
FONDS DE STRATEGIE GLOBALE SENTRY SELECT	2007-12-31
FONDS DE TITRES A REVENU FIXE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS DE TITRES IMMOBILIERS MONDIAUX APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS DE VALEUR CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN D'EPARGNE-RETRAITE MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE DE CROISSANCE MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE DE VALEUR MCLEAN BUDDEN (#6039)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS EQUILIBRE STRATEGIQUE APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE VALEUR A PETITE MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	2007-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN HARTFORD (#19023)	2007-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS NOUVEAU DU CANADA MAWER (#14744)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE RETRAITE (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2010 (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2020 (#26184)	2007-12-31
FONDS VMD - MCLEAN BUDDEN STRATEGIE DE VIE 2030 (#26184)	2007-12-31
FP NEWSPAPERS INCOME FUND	2007-12-31
GEORGE WESTON LIMITEE	2007-12-31
GLACIER VENTURES INTERNATIONAL CORP.	2007-12-31
GROUPE BMTIC INC.	2007-12-31
GROUPE OPTIMAL INC.	2007-12-31
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	2007-12-31
HEMISPHERE GPS INC.	2007-12-31
HUBBAY MINERALS INC.	2007-12-31
IMAX CORPORATION	2007-12-31
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2007-12-30
ISOTECHNIKA INC.	2007-12-31
IVANHOE ENERGY INC.	2007-12-31
MAGNA ENTERTAINMENT CORP.	2007-12-31
MEDICAL VENTURES CORP.	2007-12-31
METALLIC VENTURES GOLD INC.	2007-12-31
MULTI SELECT INCOME TRUST	2007-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
NEUROCHEM INC.	2007-12-31
NEW FLYER INDUSTRIES CANADA ULC	2007-12-30
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	2007-12-30
NEWMONT MINING CORPORATION	2007-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2007-12-31
NIOCAN INC.	2007-12-31
NORTHSTAR HEALTHCARE INC.	2007-12-31
OCCULOGIX, INC.	2007-12-31
OLYMPUS PACIFIC MINERALS INC.	2007-12-31
ONCOTHYREON INC.	2007-12-31
OPEN RANGE ENERGY CORP.	2007-12-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2007-12-31
PETRO ANDINA RESOURCES INC.	2007-12-31
PINETREE CAPITAL LTD.	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2007-12-31
PREMIER VALUE INCOME TRUST	2007-12-31
PRO-VEST GROWTH & INCOME FUND	2007-12-31
QUEST CAPITAL CORP.	2007-12-31
ROCKY MOUNTAIN DEALERSHIPS INC.	2007-12-31
SALIX PHARMACEUTICALS, LTD.	2007-12-31
SAMUEL MANU-TECH INC.	2007-12-31
SECOND CUP ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
SELECT 50 S-1 INCOME TRUST II	2007-12-31
SENTRY SELECT DIVERSIFIED INCOME TRUST	2007-12-31
SENTRY SELECT FOCUSED GROWTH & INCOME TRUST	2007-12-31
SINO-FOREST CORPORATION	2007-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2007-12-31
SPECTRA ENERGY INCOME FUND	2007-12-31
SPROTT MOLYBDENUM PARTICIPATION CORPORATION	2007-12-31
SURE ENERGY INC.	2007-12-31
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2007-12-31
T.T.Y. PARAMOUNT PARTNERSHIP NO.5	2007-12-31
TECHNICOIL CORPORATION	2007-12-31
TECK COMINCO LIMITED	2007-12-31
TERRA INDUSTRIES INC.	2007-12-31
TERRAVEST INCOME FUND	2007-12-31
TLC VISION CORPORATION	2007-12-31
TOREADOR RESOURCES CORPORATION	2007-12-31
TRAFALGAR ENERGY LTD.	2007-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2007-12-31
TUSK ENERGY CORPORATION	2007-12-31
VISTA GOLD CORP.	2007-12-31
WARNEX INC.	2007-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2007-12-31
WORLD ENERGY SOLUTIONS, INC.	2007-12-31
ZCL COMPOSITES INC.	2007-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND
 ADVANCED MICRO DEVICES, INC.
 ALBERTA CLIPPER ENERGY INC.
 BROOKFIELD HOMES CORPORATION
 CITIGROUP FINANCE CANADA INC.
 CITIGROUP INC.
 CONSOLIDATED MERCANTILE INCORPORATED
 CORETEC INC.
 CORPORATION HAEMACURE
 ENERFLEX SYSTEMS INCOME FUND
 FIDUCIE HOUILLERE CANADIENNE FORDING
 FONDS DE REVENU MACQUARIE ENERGIE ET INFRASTRUCTURE
 FONDS ENERPLUS RESOURCES
 FREEPORT CAPITAL INC.
 GRANIZ MONDAL INC.
 GROUPE BMTIC INC.
 INNERGEX ENERGIE, FONDS DE REVENU
 KEYERA FACILITIES INCOME FUND
 MERRILL LYNCH & CO., CANADA LTD.
 MERRILL LYNCH CANADA FINANCE COMPANY
 METALLIC VENTURES GOLD INC.
 NIOCAN INC.
 OSI GEOSPATIAL INC.
 PEMBINA PIPELINE INCOME FUND
 PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST
 SAMUEL MANU-TECH INC.
 SOCIETE DE SERVICES FINANCIERS WELLS FARGO CANADA
 SOFAME TECHNOLOGIES INC.
 TECK COMINCO LIMITED
 TERRA INDUSTRIES INC.
 VALERO ENERGY CORPORATION
 VITRAN CORPORATION INC.
 WAJAX INCOME FUND
 WARNEX INC.

NOTICE ANNUELLE

A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2007-12-31
ADDAX PETROLEUM CORPORATION	2007-12-31
ALBERTA CLIPPER ENERGY INC.	2007-12-31
ARCTIC GLACIER INCOME FUND	2007-12-31
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2007-12-31
ATF TRUST (#25072)	2007-12-31
AUTOCANADA INCOME FUND	2007-12-31
BAC TRUST (#22407)	2007-12-31
BAE TRUST (#22090)	2007-12-31
BAI TRUST (#21581)	2007-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2007-12-31
BIOVAIL CORPORATION	2007-12-31
BRADMER PHARMACEUTICALS INC.	2007-12-31
BROMPTON ADVANTAGED EQUAL WEIGHT OIL & GAS INCOME FUND (#23907)	2007-12-31
BROMPTON ADVANTAGED TRACKER FUND (#25144)	2007-12-31
BROMPTON EQUAL WEIGHT INCOME FUND	2007-12-31
BROMPTON EQUAL WEIGHT OIL & GAS INCOME FUND	2007-12-31
BROMPTON EQUITY SPLIT CORP.	2007-12-31
BROMPTON SPLIT BANC CORP.	2007-12-31
BROMPTON TOP 50 COMPOUND GROWTH FUND	2007-12-31
BROMPTON TRACKER FUND	2007-12-31
BROMPTON VIP INCOME FUND	2007-12-31
BROOKFIELD HOMES CORPORATION	2007-12-31
BUSINESS TRUST EQUAL WEIGHT INCOME FUND	2007-12-31
CARGOJET INCOME FUND	2007-12-31
CGF TRUST (#25475)	2007-12-31
CONSOLIDATED MERCANTILE INCORPORATED	2007-12-31
CONTRANS INCOME FUND	2007-12-31
CORETEC INC.	2007-12-31
CORPORATION COTT	2007-12-29
CORPORATION ENERGIE BROOKFIELD	2007-12-31
CORPORATION MINIERE INMET	2007-12-31
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	2007-12-31
COVINGTON VENTURE FUND INC.	2006-07-31
COVINGTON VENTURE FUND INC.	2007-07-31
DIRECTCASH INCOME FUND	2007-12-31
EGI FINANCIAL HOLDINGS INC.	2007-12-31
ENERFLEX SYSTEMS INCOME FUND	2007-12-31
ENERVEST DIVERSIFIED INCOME TRUST	2007-12-31
FIDUCIE HOUILLERE CANADIENNE FORDING	2007-12-31
FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE FIXED INCOME FUND	2007-12-31
FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED FUND	2007-12-31
FONDS AVANTAGEUX BG INDICE DES FIDUCIES DE REVENUE S&P/TSX (#21675)	2007-12-31
FONDS AVANTAGEUX D'OBLIGATIONS DE SOCIETES BG (#22423)	2007-12-31
FONDS DE REVENU A PONDERATION EGALE BG DES 100 PRINCIPAUX FONDS DE REVENU	2007-12-31
FONDS DE REVENU AVANTAGEUX BG A PONDERATION EGALE (#22124)	2007-12-31
FONDS DE REVENU BROMPTON STABLE	2007-12-31
FONDS ENERPLUS RESOURCES	2007-12-31
FONDS MIXTE DE REVENU ET DE CROISSANCE BG	2007-12-31
GEORGE WESTON LIMITEE	2007-12-31
GROUPE BMTIC INC.	2007-12-31
GROUPE OPTIMAL INC.	2007-12-31
GROUPE SNC-LAVALIN INC.	2007-12-31
GROUPE TVA INC	2007-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2007-12-31
IMAX CORPORATION	2007-12-31
ISOTECHNIKA INC.	2007-12-31
IVANHOE ENERGY INC.	2007-12-31
LIFE & BANC SPLIT CORP.	2007-12-31
LOOK COMMUNICATIONS INC.	2007-08-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2007-12-31
MAGNA ENTERTAINMENT CORP.	2007-12-31
MASTERS ENERGY INC.	2007-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
METALLIC VENTURES GOLD INC.	2007-12-31
NEUROCHEM INC.	2007-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION	2007-12-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2007-12-31
NIOCAN INC.	2007-12-31
O&G TRUST (#23809)	2007-12-31
OCCULOGIX, INC.	2007-12-31
ONCOTHYREON INC.	2007-12-31
OPEN RANGE ENERGY CORP.	2007-12-31
PACIFIC NORTHERN GAS LTD	2007-12-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2007-12-31
QUEST CAPITAL CORP.	2007-12-31
SAMUEL MANU-TECH INC.	2007-12-31
SECOND CUP ROYALTY INCOME FUND	2007-12-31
SOCIETE FINANCIERE HSBC LIMITEE	2007-12-31
SPECTRA ENERGY INCOME FUND	2007-12-31
SURE ENERGY INC.	2007-12-31
SXC HEALTH SOLUTIONS CORP.	2007-12-31
TECHNICOIL CORPORATION	2007-12-31
TELUS CORPORATION	2007-12-31
TERRA INDUSTRIES INC.	2007-12-31
TERRAVEST INCOME FUND	2007-12-31
TLC VISION CORPORATION	2007-12-31
TOREADOR RESOURCES CORPORATION	2007-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2007-12-31
TRICAN WELL SERVICE LTD.	2007-12-31
TRIMAC INCOME FUND	2007-12-31
TRUE ENERGY INC.	2007-12-31
TRUE ENERGY TRUST	2007-12-31
UNI-SELECT INC.	2007-12-31
UNIQUE BROADBAND SYSTEMS, INC.	2007-08-31
VICWEST INCOME FUND	2007-12-31
VISTA GOLD CORP.	2007-12-31
WARNEX INC.	2007-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2007-12-31
WORLD ENERGY SOLUTIONS, INC.	2007-12-31
YEARS FINANCIAL TRUST	2007-12-31

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI			
1 :	Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 :	Contrepartie d'un bien
2 :	Filiale de l'émetteur assujetti	46 :	Contrepartie de services
3 :	Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 :	Acquisition ou aliénation par don
4 :	Administrateur d'un émetteur assujetti	48 :	Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 :	Dirigeant d'un émetteur assujetti		Dérivés émis par l'émetteur
6 :	Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 :	Attribution d'options
7 :	Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 :	Levée d'options
8 :	Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 :	Expiration d'options
		53 :	Attribution de bons de souscription
		54 :	Exercice de bons de souscription
		55 :	Expiration de bons de souscription
		56 :	Attribution de droits de souscription
		57 :	Exercice de droits de souscription
		58 :	Expiration de droits de souscription
		59 :	Exercice au comptant
			Dérivés émis par un tiers
		70 :	Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
		71 :	Exercice d'un dérivé émis par un tiers
		72 :	Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
		73 :	Expiration d'un dérivé émis par un tiers
			Divers
		90 :	Changements relatifs à la propriété
		97 :	Autres
		99 :	Correction d'information
			NATURE DE L'EMPRISE
		D :	Propriété directe
		I :	Propriété indirecte
		C :	Contrôle
			AUTRES MENTIONS
		O :	Opération originale
		M :	Première modification
		M' :	Deuxième modification
		M'' :	Troisième modification, etc.
		R :	Opération déclarée hors délai (en retard).
		*	L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié était en désaccord avec le solde calculé par le système lorsque l'opération a été déclarée.
			AVIS
			L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
			Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.
NATURE DE L'OPÉRATION			
Généralités			
00 :	Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI		
10 :	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		
11 :	Acquisition ou aliénation effectuée privément		
15 :	Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		
16 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		
22 :	Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition		
30 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		
35 :	Dividende en actions		
36 :	Conversion ou échange		
37 :	Division ou regroupement d'actions		
38 :	Rachat – annulation		
40 :	Vente à découvert		

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
AbitibiBowater Canada Inc.									
<i>Actions échangeables</i>									
Bowater Canadian Holdings Incorporated	3	R	O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	54		3 116 079
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.6000	14 633 279
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	9.6700	14 634 879
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	9.5000	14 637 079
			O	2008-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.5000	14 639 479
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.4500	14 638 079
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.7600	9 517
			O	2008-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.7000	10 517
Faiella, Richard	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	542		5 152
Orrico, Dean	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	271		2 410
Aeroplan Income Fund									
<i>Droits</i>									
Bourget, Sylvie	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 588)		14 242
Duchesne, Rupert	4, 5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 252)		212 194
			O	2008-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		292 194
Graham, Elizabeth	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 948)		36 809
Hébert, André	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 932)		26 000
Landry, Craig	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 382)		20 298
SONBERG, Melissa	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 235)		26 108
TRUDEAU, Marc	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 294)		33 171
Van der Wee, Gregory	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 437)		8 308
<i>Parts</i>									
ACE Aviation Holdings Inc.	3		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 503		40 292 088
Bourget, Sylvie	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(765)	17.1000	823
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 588		1 588
Duchesne, Rupert	4, 5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 252		37 022
Graham, Elizabeth	5		O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 948		8 462
Hébert, André	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 896)	17.1000	3 979
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 932		5 875
Landry, Craig	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 148)	17.1000	1 254
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 382		2 402
SONBERG, Melissa	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 042)	17.1000	4 286
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 235		6 328
TRUDEAU, Marc	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 552)	17.1000	6 358
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 750)	17.3000	3 608
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 294		8 910
Van der Wee, Gregory	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(692)	17.1000	2 116
			O	2008-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 437		2 808
AEterna Zentaris Inc.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Blake, Paul	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	1.2600USD	28 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	1.2800USD	30 000
Engel, Jürgen	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9800	52 779
Martin, Gerald J.	4		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.9800USD	4 000
Mazzo, David	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 244	0.9800USD	46 744
Paradis, Mario	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.9900	13 720
Pelliccione, Nicholas J.	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2300USD	20 000
Turpin, Dennis	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.9800	13 250
AFRI-CAN, SOCIÉTÉ DE MINÉRAUX MARINS									
Actions ordinaires									
Léveillé, Pierre	4, 5								
2529-0214 Québec Inc.	PI		O	2008-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.1700	
			M	2008-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(110 000)	0.1700	1 240 709
REER	PI		O	2008-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	0.1700	
			M	2008-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	110 000	0.1700	627 500
Akela Pharma Inc. (formerly LAB International Inc.)									
Options									
Reiter, Andrew	5	R	O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	60 000	1.1200	477 500
ALAMOS GOLD INC									
Actions ordinaires									
Harris, Leonard	4		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	7.0550USD	0
			O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	124 500	2.5000	124 500
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	6.0400USD	99 500
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 500)	6.3219USD	75 000
Options									
Harris, Leonard	4		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(124 500)		125 000
Algonquin Power Income Fund									
Parts									
Ball, Christopher James	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.7300	3 000
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	6.6700	
Cyntoria Financial Services Inc.	PI		M	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	6.6700	7 000
			O	2002-10-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.5800	9 000
			O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.6500	10 000
			O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	6.7900	11 200
Moore, Kenneth	4		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	6.6400	18 000
Steeves, George Lester	4		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.7000	4 800
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	6.7100	10 800
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.7200	12 800
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	6.6800	13 900
Alimentation Couche-Tard Inc.									
Actions à droit de vote subalterne Catégorie B									
Paré, Raymond	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.6500	16 000
Alphinat inc.									
Options									
Duhamel, Louis J.	4		O	2007-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2007-07-25	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
AltaGas Income Trust									
<i>Options \$24.25 - March 5, 2018 expiry</i>									
Aarssen, Gregory Allan	7		O	2004-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.2500	10 000
Kilby, Michael John	7		O	2004-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	24.2500	10 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Anderson, Nancy	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	169	23.6247	25 407
Bracken, James B	5								
RSP Account	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	16	23.6247	2 215
Snee, William	5		O	2007-08-03	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	(934)	27.2800	(290)
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	728	26.2800	438
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	55	24.8400	493
Swan, William C.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	158	26.2700	243
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	17	24.8600	260
RRSP	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	46	23.6247	6 341
Wright, David Robert	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	51	23.6247	8 100
Joint Account with Spouse	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	24	23.6247	3 279
RSP	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	9	23.6247	1 229
Spouse RSP	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	11	23.6247	1 546
Yallouz, Steve	5		O	2007-06-05	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	(121)	26.5200	(56)
			O	2007-11-05	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	(236)	26.2900	(292)
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	466	26.2700	174
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	16	24.9100	190
AltaGas Utility Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aarssen, Gregory Allan	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	10	7.6100	3 086
Alexander, Richard M.	6		O	2006-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	11	7.6100	11
Anderson, Nancy	6, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	20	7.6000	1 662

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Baines, Jeremy Robert	6, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	7.6000	18
Bracken, James B	6, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	7.6000	41
Cornhill, David Wallace	4, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	7.6000	460 638
Dawson, Dennis Alan	4, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	7.6000	6 682
Emmerzael, Arian William	7, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 731	7.2900	3 740
Malin, Gerry	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	7.5900	24 720
Mantei, Arnold Alexander	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 854	7.2900	3 539
Newson, Patricia Marie	4, 5, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 011	7.4700	138 677
Perry, Jeffrey Frederick	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	7.6000	41
Pfaefflin, Marilyn Alberta	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	7.6000	6 507
Shaw, David William	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	7.6000	29
Stein, Deborah Susan	5, 8		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	7.6000	84
Stout, Kent Eugene	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	7.6000	1 014
Swan, William C.	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	7.6000	5
Toone, Randy Warren	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	7.6000	19
Tuele, Earle Anthony	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 462	7.2900	6 320
Whalley, Peter James Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	891	7.2900	1 941
Wood, Brian Lloyd	6		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	7.6100	2
Wright, David Robert	6		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	7.6100	69
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Mitchell, Bruce	4		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	5.1100	17 500
Amerigo Resources Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Amerigo Resources Ltd.	1		O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	26 300	2.2600	
			M	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	34 300	2.2600	34 300
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(26 300)	2.2600	
			M	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(34 300)	2.2600	0
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	2.1400	5 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kuta, Michael John	5		O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	2.1400	0
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.1500	55 000
Anatolia Minerals Development Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dowling, Edward Camp	4, 5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	4.6500	
			M	2008-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	4.6500	1 000 000
Anooraq Resources Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cousens, Scott Dibblee	4		O	2008-03-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500 000)		895 400
Anvil Mining Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Kenneth Lee	4		O	2006-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	12.1400	4 000
Dawson, Thomas C.	4								
Judith B. Dawson	PI		O	2005-06-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	12.0000	3 000
Sabine, John William	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500		17 500*
Arbor Memorial Services Inc.									
<i>Actions ordinaires Class B - Non-Voting</i>									
Rogerson, Gary Daniel	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	30.3700	140
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	30.4000	90
ARC Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Van Wielingen, Mac Howard	4								
Viewpoint Charitable Foundation	PI		O	2003-05-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-05-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-12-14	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 600	43.0000	
			M	2008-03-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 965	43.0000	95 965
			O	2007-06-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	130 000		130 000
ARC Resources Ltd.									
<i>Actions échangeables</i>									
Van Wielingen, Mac Howard	4								
Viewpoint Capital	PI		O	2008-02-22	I	36 - Conversion ou échange	(90 000)	2.2944	14 643
Artis Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Warkentin, Edward	4, 5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(8 531)	11.2500	97 064
<i>Parts</i>									
Townsend, Kenneth	4		O	2008-03-19	D	35 - Dividende en actions	694		12 089
Warkentin, Edward	4, 5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	8 531		8 531
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Bale, Brian R	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	170	54.0200	225
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		226
Beckett, William James	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	132	54.7200	1 912

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Blaha, Paul F.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	60.3500	25
Boven, Ray	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	53.5400	69
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		70
Brouwer, Richard J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	53.4600	294
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		295
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		271
Carroll, John J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	53.5500	61
Carter, Kieth D.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	57.9100	142
Cerkiewicz, Robert A.	7		O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	39.3100	
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	39.3100	21
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	53.5400	35
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		22
Cumming, Kevin J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	54.7000	192
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		193
Davis, David T.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	253	53.4900	4 208
DeChamplain, Dennis A	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	54.4000	28
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		29
Dever, Michael R.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	53.5400	52
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		53
Dolan, Brendan G	7		O	2007-12-30	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	53.5500	17
Edmondson, Owen G.	5		O	2006-03-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(29)		371
			O	2006-03-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	29		400
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	53.5400	581
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		582
Evison, R. John	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	53.5400	426
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		239
Fuchshuber, Carl	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	53.5500	177
Goguen, Paul G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	53.5400	34
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		35
Hargrave, Ian D.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	54.7800	105
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		106
Hughes, Randy D.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime	88	53.5400	234

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	D	d'actionnariat			
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		235
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		146
Jones, David R.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	53.5400	34
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		35
Kiefer, Erhard M.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	201	53.7400	499
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	510	53.7100	3 673
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		3 674
Kong, Daryl S.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	58.0700	291
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		292
Lake, Grant M.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	54.2100	193
Lambright, Roberta L.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	53.7400	641
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		642
McLaren, Todd B	7		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	59.3100	16
McPhee, Gordon KJ	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	54.8400	155
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		156
Milne, Brian G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141	53.8500	360
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		361
Moellmann, Pamela G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	54.7400	1 567
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		1 568
Mohan, Harish K.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	54.7900	325
Myles, Robert J.	7		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	67	53.5300	444
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		445
O'Brien, Marnie J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	53.5500	17
Policicchio, Sett F.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	253	53.6300	1 128
Rassin, Boris	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	54.7600	210
Sakowsky, Kris	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	58.0700	499
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		500
Salters, Tony J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	53.5500	70
Schnitzer, Joseph J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	54.5100	349
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		350
Shaw, Michael M.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	539	53.6200	15 567

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 237	53.5300	64 384
Spruin, Pat	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	53.8200	71
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		72
Stephens, William C.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	53.5400	352
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		353
Symington, Wayne L	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	53.5400	176
			O	2007-12-30	D	97 - Autre	1		110
Tenney, Doug F	7		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	68		68
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	54.3400	111
van den Camp, Paul J.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	54.7200	59
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		26
Walshe, Geoff S.	7		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	50.4600	31
Walthall, Richard H.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	53.7000	988
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		905
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		989
Watson, Karen M.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135	53.6400	354
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		355
Werth, Susan R.	7, 6, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	56.7900	262
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		263
Wilmot, Harry G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	53.8100	395
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		396
Wong, Harold A	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	54.1600	113
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		31
Wright, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206	53.7800	449
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		450
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		243
<i>Options 45.88</i>									
Baer, Robert V.	7		O	2005-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	51 - Exercice d'options	2 000		2 000
Bale, Brian R	7		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Brouwer, Richard J.	7		O	2003-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Carroll, John J.	7		O	2002-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Clennett, Michael M.	7		O	2006-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Cumming, Kevin J.	7		O	2002-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
DeChamplain, Dennis A	7		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Dever, Michael R.	7		O	2006-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Hahn, Brian R.	7		O	2002-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Hanson, Brenda L.	7		O	2006-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Hughes, Randy D.	5		O	2004-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Jones, Michael D	7		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Kiefer, Erhard M.	5		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Lambright, Roberta L.	5		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-16	D	51 - Exercice d'options	1 000		1 000
Lidgett, George J.	7		O	2000-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Morgan, Brent	7		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Myles, Robert J.	7		O	2003-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Policicchio, Sett F.	5		O	2001-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Rassin, Boris	7		O	2002-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Salters, Tony J.	7		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Semchuk, Mark A.	7		O	2003-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	51 - Exercice d'options	2 000		2 000
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Tenney, Doug F	7		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Watson, Karen M.	7, 5		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 500		2 500
Werth, Susan R.	7, 6, 5		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 500		2 500

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Wilmot, Harry G.	5		O	2002-07-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Wright, Paul	5		O	2002-01-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Atlanta Gold Inc.									
Bons de souscription									
Gray, James K.	4, 5		O	2004-11-09	D	55 - Expiration de bons de souscription	(166 667)	0.5000	2 202 500
			O	2006-08-27	D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 250 000)	0.2400	602 777*
			O	2007-07-26	D	55 - Expiration de bons de souscription	(463 888)	0.2400	138 889*
			O	2007-09-15	D	55 - Expiration de bons de souscription	(138 889)	0.2400	0
Options									
Gray, James K.	4, 5		O	2005-02-04	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.4900	250 000*
			O	2006-06-01	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.5200	250 000*
			O	2007-01-21	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.6000	100 000*
			O	2008-02-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(93 333)		256 667*
Atrium Innovations Inc.									
Actions ordinaires redésignation des actions à droit de vote subalterne									
Lamoureux, Claude	4		O	2008-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.2500	1 000
Paradis, Mario	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 436	15.9400	2 000
ATS Andlauer Income Fund									
Parts de fiducie									
Andlauer, Michael N.	4, 7, 6								
Andlauer Management Group Inc.	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	12.2400	376 196
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	12.2400	381 396
			O	2008-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.2300	383 396
Jessup, Terry Marvin	7		O	2008-03-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		54 701
Ballard Power Systems Inc.									
Actions ordinaires									
Guzy, Christopher	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	4.5300	83 696
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
Actions ordinaires									
Knoch, Hans-Jurgen	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	4 500	40.6500	11 752
Mason, William James Alexander	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	60.1700	4 909
McCready, Thomas Joseph	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(182)	60.1100	1 415
Moseley, Timothy Stephen	5		O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 634		1 888
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(760)	102.0000	1 128
Actions ordinaires ESPP									
Moseley, Timothy Stephen	5								
M.R.S. Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(84)		0
Sun Life Financial Trust Inc.	PI		O	2002-12-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	84		84
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80		164
Droits RSA Shares									
Moseley, Timothy Stephen	5		O	2007-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 619	95.6000	3 284

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 634)		1 665
Nesbitt, Richard William	7, 5		O	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26 141	61.5900	26 141
<i>Options</i>									
Knoch, Hans-Jurgen	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	40.6500	24 399
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beauchesne, Paul Joseph Patrick	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	40.7080	2 000
Hanington, Sandra	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	41.4400	1 100
Computer Trust Co. of USA	PI		O	2006-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	61.4941USD	251*
Computershare Trust Co. of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	65.2713	1 960*
Joyce, Michael	5								
Computershare Trust Co of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	66.1700	5 977*
Computershare United States	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	457	62.7600USD	1 387
Mackenzie, Richard A.	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	444	65.6840	4 306
Manjuris, Dean	5								
BGJ Holdings Inc.	PI		O	2008-02-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 259	53.9800	98 351*
Menezes, Michael	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	65.6420	2 827
Metrakos, Karen	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 130	39.0220	5 130*
Computershare Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	706	65.7442	8 130*
Milroy, Thomas	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	65.9918	1 908
Morrison, Blair Fraser	5		O	2007-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	58.8275	62*
Palmer, Robert Douglas	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 876
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231		1 304
Pin, Cathy	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	63.7760	1 206
Rudderham, Richard D.	5								
Computer Share Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	502	65.6800	4 740
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(929)	65.2000	3 811

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Zillmer, Gabriella Renate Joan	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	399	65.6339	3 428
<i>Billets à moyen terme Step-Up MTN Ext.2011</i>									
Tang, Marjorie	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 25 000.00
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bastarache, Lise	4		O	2008-02-17	D	46 - Contrepartie de services	135	42.1343	
			M	2008-03-07	D	46 - Contrepartie de services	135	42.1343	1 331
Courville, Isabelle	4		O	2008-02-17	D	46 - Contrepartie de services	196	42.1343	
			M	2008-03-07	D	46 - Contrepartie de services	196	42.1343	2 886
Genest, Pierre	4		O	2008-02-17	D	46 - Contrepartie de services	253	42.1343	
			M	2008-03-07	D	46 - Contrepartie de services	253	42.1343	1 980
Maidman, Veronica S.	4		O	2008-02-17	D	46 - Contrepartie de services	57	42.1343	
			M	2008-03-07	D	46 - Contrepartie de services	57	42.1343	2 619
Normand, Carmand	4		O	2008-02-17	D	46 - Contrepartie de services	253	42.1343	
			M	2008-03-07	D	46 - Contrepartie de services	253	42.1343	13 210
Banque Nationale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blouin, Jean	5		O	2003-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98	36.0360	
			M	2003-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	36.0360	172
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	80	59.4170	475
Jocelyne Côté	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	59.4170	132
Bonnell, William	5		O	2007-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			471
Brien, Chantal	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	234	59.4170	707
Caillé, André	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	13	59.9532	689
Coulombe, Gérard	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	29	59.9532	4 477
Croteau, France	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	214	59.4170	1 127
Curadeau-Grou, Patricia	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	687	59.4170	13 007
Cyr, Bernard	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	80	59.9532	3 392
David, France	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	136	59.1700	347
Diamond-Gélinas, Nicole	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	1	59.9532	10 549
Dottori-Attanasio, Laura Lee	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82	55.2158	4 296
Doucet, Lévis R.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183	59.4170	3 250
			O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	118	59.9532	3 368
Lucie Surprenant - épouse	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	58.4300	640

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	35 - Dividende en actions	24	58.4300	664
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	33	59.9532	5 702
DUCHARME, Serge	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232	59.4170	1 378
Hotte, Jacynthe	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	311	59.4170	2 671
Knuepp, Marc	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	59.4170	205
Sylvie Gagnon	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	59.4170	658
			O	2008-03-20	I	97 - Autre	(658)		0
Lavigne, Martin	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	53.1465	352
Miron, Pierre	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	46.0000	837
Naud, Jacques	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	280	59.4170	1 929
Ouellet, Martin	5		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	365	59.9500	17 825
Pinsonneault, David	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	59.4170	1 024
Raymond, Réal	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	289	61.7593	10 551
Elaine M. Raymond	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	61.7593	1 117
Rondou, Nicole	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	460	59.2800	6 578
Runte, Roseann	4		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	26	59.9532	3 112
simard, louise	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	208	57.8853	1 803
Therrien, Pierre	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	59.4170	1 642
Villeneuve, Benoit	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	59.4170	620
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackburn, Francine	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	6 666	19.5050	7 740
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	1 428	16.6580	9 168
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 666)	46.0200	2 502
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 428)	46.0000	1 074
Ferguson, John Thomas	4								
John Thomas Ferguson Family Trust	PI		O	2003-06-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	46.3500	900
			O	2008-03-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	46.3600	2 300
			O	2008-03-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	46.3700	2 500
			O	2008-03-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	46.3800	3 000
Lippert, Martin Joseph	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	85 066	19.5050	243 118
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 066)	45.9628	158 052
McDonald, Ross Alexander	5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	15 000	15000.0000	32 484*
Tory, Jennifer Anne	5		O	2008-03-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	8 063	44.3100	20 489*
RESSOP	PI		O	2008-03-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 063)	44.3100	19 131

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Young, Victor Leyland	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	15.0000	18 833
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	46.0000	16 333
<i>Actions ordinaires - Share Purchase Plans (RESSOP, DSSP, DSPP etc.)</i>									
Pilosof, Richard Victor	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76		977*
Samuel, Harry Jacob	5								
RBC Share Incentive Plan UK	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134		833
RBCDS Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126		3 770
<i>Options</i>									
Blackburn, Francine	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(6 666)	19.5050	243 822
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(1 428)	16.6580	242 394
Lippert, Martin Joseph	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(85 066)	19.5050	1 540 202
McDonald, Ross Alexander	5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	19.5050	108 448*
Young, Victor Leyland	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(2 500)		28 500
Baytex Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Dargan, Naveen	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	22.7500	75 000
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauthier, Paul	7								
ESP	PI		O	2006-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 048	37.6410	
			M	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 048	37.6410	8 458
Le Duc, Bernard	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	758	37.6410	1 606
Miscio, Frank J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	36.8905	1 479
Stinis, Paul	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	36.5408	2 164
Taillon, Jean	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548	36.5400	7 982
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	36.5400	481
Wife RRSP	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	175	36.5400	1 367
Biotechnologies Conjuchem Inc.									
<i>Options</i>									
Lapointe, Jacques	4, 5		O	2008-03-19	D	50 - Attribution d'options	150 000		2 105 000
Birchcliff Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schulich, Seymour	3		O	2007-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 000 000
Nevada Capital Corporation Ltd.	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200 000	8.0000	17 200 000
Boliden AB (publ)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sundberg, Matti	4		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.2312	10 000
BONAVENTURE ENTERPRISES INC.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
BONAVISTA ENERGY TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Curkan, John	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	213	29.0000	47 629
Humeniuk, Orest	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	274	29.0000	53 894
Kobelka, Dean Mark	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	274	29.0000	24 240
Mullane, Tom	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	305	29.0000	63 996
Skehar, Jason Edward	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	366	29.0000	32 115
Spence, Harold R.	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	274	29.0000	146 704
Thiessen, Johannes H.	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	396	29.0000	93 604
Boston Pizza Royalties Income Fund									
<i>Class B partnership units convertible into Fund Units</i>									
Boston Pizza International Inc.	3		O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(21 783 792)	12.4000	15 830 885
Melville, George	6		O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(21 783 792)	12.4000	78 216 208
Treliving, Walter James	6								
Boston Pizza International Inc.	PI		O	2008-03-14	I	36 - Conversion ou échange	(21 783 792)	12.4000	15 830 885
<i>Parts</i>									
Boston Pizza International Inc.	3		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 945 246	12.4000	2 945 246
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 945 246)	12.4000	0
Melville, George	6		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 945 246	12.4000	2 945 246
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 945 246)	12.4000	0
Treliving, Walter James	6								
Boston Pizza International Inc.	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 945 246	12.4000	2 945 246
			O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 945 246)	12.4000	0
<i>Special Voting Units</i>									
Boston Pizza International Inc.	3		O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(69 412)		50 445
Bradmer Pharmaceuticals Inc.									
<i>Options</i>									
Karjalainen, Jukka Kalervo	5		O	2008-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	130 000	1.0600	130 000
Tessarolo, Robert Dean	4		O	2008-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.0600	15 000
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE									
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>									
DeGasperis, Jim V	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 500	10.5100	13 293
<i>Options</i>									
Fogler, Lloyd S.D.	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 500	10.5100	18 000
Grant, Peter David	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 500	10.5100	12 500
Smith, Peter Reginald	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 500	10.5100	20 000*
Brompton VIP Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kikuchi, Craig	5								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Scotia RRSP	PI		O	2007-01-26	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.0031	1 480
			O	2007-02-22	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.2322	1 490
			O	2007-03-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.2952	1 500
			O	2007-04-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.0000	1 509
			O	2007-05-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.7003	1 518
			O	2007-06-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.4019	1 527
			O	2007-07-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.9494	1 536
			O	2007-08-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.5903	1 546
			O	2007-09-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	13.9190	1 555
			O	2007-10-19	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.2516	1 564
			O	2007-11-20	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	14.2000	1 573
			O	2007-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.6090	1 583
Brookfield Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Brookfield Asset Management Inc.	1		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	91 700	27.9560	91 700
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	27.5391	291 700
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	40 300	28.1957	332 000
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	22 500	28.2430	354 500
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	50 900	27.4858	405 400
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	27.3813	605 400
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(605 400)		0
<i>Deferred Share Units</i>									
Lind, Philip Bridgman	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 382	42.8500	28 989
<i>Options</i>									
Brown, Gordon Mark	7		O	2006-04-27	D	35 - Dividende en actions	22 500		67 500
			O	2007-06-01	D	35 - Dividende en actions	33 750		101 250
Brownstone Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2008-03-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	1.1500	659 400
Burmis Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
longcroft, peter m s	4		O	2007-05-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	13 500	3.6800	82 111
Burntsand Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kelly, John Brownrigg	4		O	1997-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			201 500
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kelly, John Brownrigg	4		O	1997-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R O	2004-03-24	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2200	150 000*
			R O	2005-05-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1300	250 000*
			R O	2005-12-07	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0750	350 000*
			R O	2005-12-07	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0750	450 000
C.A. Bancorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 6, 5, 8								
JF Driscoll Investment Corp.	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.4900	1 928 758
			O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 900	1.5000	1 950 658
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	1.3500	1 966 658
Johnson, Philip	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4850	65 000
C2C INC.									
<i>Options</i>									
Provencher, Richard	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	100 000		275 000
St-Hilaire, Jean	4		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4000	200 000
CAE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frederick, Glenn R.	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.1300	39 745
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.3400	38 745
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	11.3000	34 645
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.3200	34 345
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	11.2700	34 245
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	11.2500	32 645
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	11.3600	31 545
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	11.3500	29 645
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.3200	28 645
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 800)	11.3000	21 845
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	11.4000	20 345
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.3100	20 145
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.2600	19 645
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	11.2300	16 545
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	11.2500	14 245
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	11.2100	11 845
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	11.2000	9 745
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
Frederick, Glenn R.	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	4.1300	264 564
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Battenfelder, Donald	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	15.7250	30 058
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	18.0000	15 058
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	17.5000	58
Bobier, Dwight Merton	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	15.7250	106 742
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.5000	86 742
			R O	2005-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	15.7250	82 984

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options 2004 Stock Option Plan									
Teresa Anne Bobier	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	18.2100	63 184
Dadge, Stephen Terry	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	15.7250	24 058
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.5000	19 058
Medvedic, Tom	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	15.7250	15 603
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	18.0000	8 103
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.5000	3 103
Payne, Frederick Bruce	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.7250	21 699
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.7875USD	11 699
Battenfelder, Donald	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	15.7250	45 000
Bobier, Dwight Merton	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	15.7250	45 000
Dadge, Stephen Terry	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	15.7250	45 000
Medvedic, Tom	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	15.7250	65 000
Payne, Frederick Bruce	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	15.7250	25 000
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technology Ltd	1		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	12.0000	200
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1900	1 000
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.2500	1 000
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1000	1 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.0000	1 000
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1000	1 000
			O	2008-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.0000	1 000
			O	2008-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Canaccord Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bibby, David	7								
HSBC InvestDirect	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	461	18.9200	1 192
BROWN, Peter MacLachlan	4, 5								
PETER BROWN - RRSP	PI		O	2008-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 600	9.8900	51 800
			O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	9.7400	75 800
Carle, Lisa Marie	7								
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	390	17.5400	977
Chalmers, Paul Alexander	7								
Paul Alexander Chalmers in trust for Paul Andrew Chalmers	PI		O	2004-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.0400	3 000*
Paul Chalmers RSP	PI		O	2004-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			91 370
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2100	93 370*
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.0500	95 370*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Davidson, John, Scott	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	642	18.4000	43 096
Dunn, Kevin	7								
HSBC InvestDirect	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	316	19.6500	551
HIGGINS, LYNN MARIE	7								
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI		O	2006-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	433	17.9300	433
Hoare, Timothy James Douro	7		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	9.1200	691 318
Jappy, Andrew Iain	7								
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 121	19.4400	2 104
Kotush, Bradley William	5								
HSBC InvestDirect	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 106	21.0400	2 107
Larose, Robert	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 588	19.3800	4 312
Lavoie, John Pierre	7		O	2006-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	598	20.8200	598
MacLachlan, Martin Lachlan	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 161	18.6600	2 599
HSBC InvestDirect on behalf of insider's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	19.1100	310
Majendie, Nicholas	7								
HSBC InvestDirect on behalf of Nick Majendie's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 177	20.0900	3 245
Maranda, Bruce Jeffery	7								
HSBC InvestDirect on behalf of insider's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	698	17.9100	991
muskat, isaac	7								
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	240	20.1600	7 458
Ostler, Anthony George	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	534	17.6800	1 147
Reynolds, Michael Buckley	7								
HSBC InvestDirect on behalf of Michael B. Reynolds RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	892	21.0500	2 367
Reynolds, Paul David	7		O	2004-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	9.1400	25 000
Saunders, Graham Edward	7								
HSBC InvestDirect	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 053	20.6200	4 382
Sepahi-Donboli, Giti	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	361	19.1000	1 070
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI		O	2006-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	18.0900	7
Virvilis, Peter	7								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
HSBC InvestDirect	PI		O	2004-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	400	14.9900	400
HSBC Investdirect on behalf of the insider's RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	18.4500	266
Walker, Michael Angus	4		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 097	9.8500	13 924
Whalen, William Robert	7		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.0100	137 710
Witney, Simon	5								
HSBC InvestDirect on behalf of the insiders RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	430	17.9300	1 146
Young, Mary Katherine	5								
HSBC InvestDirect	PI		O	2006-10-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	368	19.5900	368
Zaozirny, John Brian	4		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	464	20.0000	1 435
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Dunn, Kevin	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 634	12.2400	11 100
Johnson, Neil Allan	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 398	12.2400	22 195
Jones, Michael Shivas	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 839	12.2400	14 386
Keegan, Karl David	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 545	12.2400	16 430
Little, Nigel Stuart	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 530	12.2400	41 795
Canadian Energy Services L.P.									
<i>Options</i>									
Rosenthal, Abraham David	6		O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)	10.0000	
			M	2008-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)	10.0000	0
<i>Parts de société en commandite Class A</i>									
Canadian Fluid Systems Ltd.	3		O	2008-03-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(22 503)	7.3100	583 547
Cillis, Laura Ann	5		O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 500	7.3100	17 866
Impact Fluid Systems Inc.	3		O	2008-03-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(27 305)	7.3100	339 232
			O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(339 232)	10.0000	0
Simons, Thomas James	4, 6, 5		O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	114 744	10.0000	293 244
Zinger, Kenneth Earl	6, 5		O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	112 224	10.0000	
			M	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	112 244	10.0000	229 244
<i>Parts de société en commandite Subordinated Class B</i>									
Impact Fluid Systems Inc.	3	R	O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 075 743)	10.0000	0
Simons, Thomas James	4, 6, 5		O	2006-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	358 581	10.0000	358 581
Zinger, Kenneth Earl	6, 5		O	2006-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-03-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	358 581	10.0000	358 581
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davis, Randall Scott	5								
GRS Securities Inc.	PI		O	2007-01-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 012	54.6860	15 710*
Janson, Peter John	5		O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	64.3500	11 549

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Markin, Allan	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	16 000	17.8000	1 168 835
Markin Petroleum Ltd.	PI		O	2008-03-14	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(16 025)	72.7200	6 379 175
Payne, David Andrew	5		O	2008-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	74.5000	7 907
Proll, Douglas A	5		O	2008-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 127		
			M	2008-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 548		269 652
Romero, Joy Patricia	5								
GRS	PI		O	2008-03-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 982
Shared account 1	PI		O	2008-03-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 211
Shared account 2	PI		O	2008-03-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 211
<i>Options</i>									
Markin, Allan	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	17.8000	661 000
Romero, Joy Patricia	5		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			59 000
Canadian Real Estate Investment Trust									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Arsenault, Rene	7		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	178		2 444
Hsiung, Fong	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238		3 424
Johnson, Stephen Edward	5								
Spousal RRSP	PI		O	2008-03-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(14 000)		0
Trust Account - Scott	PI		O	2002-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Trust Account - Clint	PI		O	2002-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Trust Account - Stephanie	PI		O	2002-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Lin, Jean	7		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 529		35 994
McSorley, Timothy	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	286		94 879
Morehouse, John	7		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48		29 967
Paul, Adam Elliot	7		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56		4 800
Somerville, Judith	7		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128		5 933
Canadian Utilities Limited									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Bale, Brian R	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	47.3600	252
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		253
Beckett, William James	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	47.7200	2 732
Blaha, Paul F.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	50.4700	32
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		33
Boven, Ray	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	47.1400	73
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		43
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		74

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Brouwer, Richard J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	47.0500	284
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		285
Carroll, John J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	47.1400	68
Carter, Kieth D.	7		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	2	35.7700	478
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	48.7400	511
Cerkiewicz, Robert A.	7		O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	40.5200	
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	40.5200	21
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	47.1400	36
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		37
Cheng, Vivian W.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	374	47.4100	3 544
Cumming, Kevin J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	47.7100	204
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		205
Davis, David T.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	233	47.1600	557
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		558
DeChamplain, Dennis A	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	47.5600	33
Dever, Michael R.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	47.1400	56
Dolan, Brendan G	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	47.1400	18
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		19
Edmondson, Owen G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	47.1400	1 221
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		1 222
Evison, R. John	7		M	2005-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	40.6800	49
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	47.1400	452
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		236
HSBC InvestDirect	PI		O	2005-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	40.6800	
Fuchshuber, Carl	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149	47.1400	196
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		197
Goguen, Paul G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	47.1400	36
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		21
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		37
Hargrave, Ian D.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	47.7400	118
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		119

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Hughes, Randy D.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	47.1400	246
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		247
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		144
Jones, David R.	5		O	2007-12-31	D	35 - Dividende en actions	15	47.1400	36
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		37
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		21
Kiefer, Erhard M.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232	47.2400	1 326
			O	2007-12-30	D	97 - Autre	1		1 094
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	598	47.2100	5 415
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		5 416
Kong, Daryl S.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	48.8700	306
Lake, Grant M.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169	47.4700	216
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		217
Lambright, Roberta L.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	47.1700	623
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		624
McLaren, Todd B	7		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	49.8800	20
McPhee, Gordon KJ	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	47.7300	245
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		163
Milne, Brian G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	47.2700	379
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		380
Moellmann, Pamela G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	47.7200	1 805
Mohan, Harish K.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165	47.7500	545
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		546
O'Brien, Marnie J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	47.1400	18
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		19
Policicchio, Sett F.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	293	47.1900	1 163
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		1 164
Rassin, Boris	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	44.7400	74
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		75
Sakowsky, Kris	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	48.8600	673
Salters, Tony J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	47.1400	77
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		78
Schnitzer, Joseph J.	7		O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	81	40.9500	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	40.9500	100
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	129	47.6300	229
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		230
Shaw, Michael M.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	647	47.1400	10 816
Spruin, Pat	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	47.2800	76
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		77
Stephens, William C.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	47.1400	370
Symington, Wayne L	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	47.1400	185
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		108
Tenney, Doug F	7		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	67		67
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	47.4600	117
van den Camp, Paul J.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	47.7200	64
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		26
Walshe, Geoff S.	7		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	45.9600	34
Walthall, Richard H.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	47.1400	964
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		965
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	47.1800	373
Werth, Susan R.	7, 6, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	48.7100	287
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		288
Wilmot, Harry G.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	178	47.2500	625
Wong, Harold A	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	47.3600	125
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		126
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		31
Wright, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	47.2600	479
			O	2006-12-31	D	97 - Autre	1		240
Wright, Wayne	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	462		1 111
			O	2007-12-31	D	97 - Autre	1		1 112
Options 44.34									
Bale, Brian R	7		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Blahe, Paul F.	7		O	2003-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Boven, Ray	7		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Brouwer, Richard J.	7		O	2003-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Carroll, John J.	7		O	2002-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Carter, Kieth D.	7		O	2007-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Cerkiewicz, Robert A.	7		O	2006-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Cumming, Kevin J.	7		O	2002-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
DeChamplain, Dennis A	7		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Dever, Michael R.	7		O	2006-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Dolan, Brendan G	7		O	2006-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Duffy, Steve J.	7		O	2007-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Ell, John W.	7		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Fuchshuber, Carl	7		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Gervais, R. Michael	7		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	51 - Exercice d'options	1 000		1 000
Goguen, Paul G.	5		O	2004-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Hahn, Brian R.	7		O	2002-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Hvatum-Brewster, Lillian	7		O	2004-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Jones, Michael D	7		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Kiefer, Erhard M.	5		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
Kong, Daryl S.	7		O	2007-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Lambright, Roberta L.	5		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Lidgett, George J.	7		O	2000-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
McGhan, Thomas N	7		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
McLaren, Todd B	7		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
McPhee, Gordon KJ	5		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Milne, Brian G.	5		O	2004-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Moellmann, Pamela G.	5		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Myles, Robert J.	7		O	2003-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
O'Brien, Marnie J.	7		O	1999-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Policicchio, Sett F.	5		O	2001-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Read, David W	7		O	2006-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Renborg, Anders	7		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Roszell, Scott C	7		O	2000-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	51 - Exercice d'options	2 000		2 000
Sakowsky, Kris	7		O	2007-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Salters, Tony J.	7		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Spruin, Pat	5		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Stephens, William C.	5		O	2002-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Symington, Wayne L	5		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Tenney, Doug F	7		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Walshe, Geoff S.	7		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 500		2 500
Werth, Susan R.	7, 6, 5		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 500		2 500
Wilmot, Harry G.	5		O	2002-07-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Wright, Paul	5		O	2003-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	1 500		1 500

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Yan, Marie	7		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		2 000
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Garvey, Randell William	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	24.6900	5 815
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	430	22.0800	6 245
Harding, Gail Linda	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	22.7000	5 361
Manning, Robert Adrian	4		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	22.6800	29 420
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	22.6900	30 320
Morrison, Peter Kenneth	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	22.0000	8 595
Canexus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
KIRTON, Nicholas Grenville	4		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	105	4.4900	17 105
Canfor Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Feldinger, Mark Andrew	7, 5		O	2007-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 310
Pattison, James A.	4, 3	R							
Great Pacific Industries Inc.	PI	O	O	2008-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	8.3500	15 846 845
		R	O	2008-02-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 200	8.2500	15 868 045
		R	O	2008-02-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.1417	15 870 445
Third Avenue Management LLC	3		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 100)	8.0453	20 572 978
			O	2008-03-12	D	97 - Autre	(3 725)		20 569 253
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	8.0800	20 560 853
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 700)	8.0552	20 539 153
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(133 400)	8.0294	20 405 753
Canfor Pulp Income Fund									
<i>Fund Units</i>									
Bentley, Peter John Gerald	4, 6		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	8.7282	184 677
Sheila Bentley	PI		O	2006-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.9006	10 000
Richards, Paul A.	4, 5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.4000	25 498
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.6200	26 398
CanWest Global Communications Corp.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Fairfax (Barbados) Insurance Corp.	PI		O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156 000	5.0900	1 156 000
Odyssey America Reinsurance Corporation	PI		O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	391 600	5.0900	2 907 100
TIG Insurance Company	PI		O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124 400	5.0900	924 300
United States Fire Insurance Company	PI		O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	204 000	5.0900	1 512 600
Canyon Services Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thue, Todd Garth	5		O	2008-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
<i>Options</i>									
Thue, Todd Garth	5		O	2008-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
CAPITAL MLB INC.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Capital Valmoris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Porteur inscrit									
Titre									
Initié									
Jacob, Mario	4, 5								
Maximus Capital inc.	PI		O	2008-03-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			166 667
Capital Valmoris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Durand, Yves	4		O	2008-03-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	0.2000	300 000
Lavoie, Louis	4		O	2008-03-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	0.2000	300 000
O'Dowd, Pierre	4		O	2008-03-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	0.2000	300 000
CCL Industries Inc.									
<i>Class B Non Voting</i>									
CCL Industries Inc.	1		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	27.9780	
			M	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	27.9775	16 700
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)	27.9780	
			M	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)	27.9775	0
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	27.9782	16 700
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)	27.9782	0
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	174 000	28.2500	174 000
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(174 000)	28.2500	0
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	27.9840	16 700
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)	27.9840	0
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	27.9681	16 700
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)	27.9681	0
Celestica Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Etherington, William	4		O	2008-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 794	5.8000USD	
			M	2008-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 225	5.8000USD	
			M'	2008-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 226	5.8000USD	67 086
Cell-Loc Location Technologies Inc.									
<i>Options</i>									
Fattouche, Michel	4, 5, 3		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1500	1 218 000
Guebert, David Dean	5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1500	1 417 000
Hotzel, Charles	4		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1500	790 000
Lisogurski, Michael	4		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1500	790 000
Reid, Sheldon D	4, 5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1500	1 504 000
Romaniuk, Bohdan S.	4		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	250 000		940 000
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.	5								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2008-03-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	15.3000	1 454
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2008-03-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	72	15.3000	1 568
Morgenstern, David Charles	5		O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	15.3000	3 722
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	15.3000	
Cheryl Ann Morgenstern	PI		M	2008-03-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	28	15.3000	120

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Shea, Michael	5	R	O	2008-01-16	D	d'actionnariat			
			M	2008-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 246	13.3900	
						30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 246	13.3900	
			O	2008-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	13.7900	
			O	2008-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	14.6500	
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	15.3000	
Employee Stock savings Plan(ESSP)	PI		M'	2008-01-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 246	13.3900	1 246
			M	2008-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	13.7900	1 320
			M	2008-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	14.6500	1 389
			M	2008-03-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	15.3000	1 456
Wilson, David John	4, 5, 3		O	2003-04-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2008-03-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	15.3000	1 678
Centerra Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Homeniuk, Leonard Anthony	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	14.4700	657 341
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 300)	14.5200	591 041
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 900)	14.6800	494 141
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	14.4500	369 141
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 300)	13.9900	300 841
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 200)	13.5100	278 641
Ivany, Jesse William George	6		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(825)	14.6500	1 175
<i>Options</i>									
Atkinson, Ian	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	17 938	14.2900	62 751
Colquhoun, Ronald Hugh	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	17 824	14.2900	56 363
Herbert, Frank Hamilton	5	R	O	2006-03-18	D	50 - Attribution d'options	15 938	14.2900	29 286
Homeniuk, Leonard Anthony	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	87 336	14.2900	554 601
Lang, Stephen A.	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	39 620	14.2900	92 541
Parr, Jeffrey Scott	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	16 080	14.2900	35 422
Petroff, David Michael	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	40 358	14.2900	294 211
Ross, John A	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	14 793	14.2900	23 026
Century Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wega Mining ASA	3		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77 500)	0.3039	23 935 146
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 500)	0.2976	23 901 646
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3025	23 891 646
<i>Options</i>									
Burns, Ross Fredrich	5	R	O	2005-04-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4000	300 000*
		R	O	2005-11-30	D	50 - Attribution d'options	15 000	0.3500	315 000*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kent, Margaret Meri	4, 5	R	O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2800	565 000*
		R	O	2005-04-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.4000	700 000
		R	O	2008-02-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2800	1 150 000
Certicom Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davis, Walter	4		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	1.5700USD	50 000
Charter Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
van Haastrecht, John Peter	4								
Jotrin Investments Ltd.	PI		O	2008-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.9000	22 350
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kuzmicki, Andre	7								
Excellent! Inc.	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	425	13.4300	5 624
Chemokine Therapeutics Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Byrd, Bernard C.	4		O	2007-12-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-12-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			690 800
CI Financial Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Canavan, Joseph C.	7								
The 1999 Canavan Family Trust	PI		O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 500)	21.5000	51 500
			O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	21.5000	41 500
Cineplex Galaxy Income Fund									
<i>Parts</i>									
Briant, Heather	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 653	16.5300	8 306
Campbell, Susan Linda Helen	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	2 969
Duhatschek, Monica	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	3 653
Fitzgerald, Anne Tunstall	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 653	16.5300	3 663
Jacob, Ellis	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 176	16.5300	137 176
Kennedy, Michael	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 262	16.5300	4 262
Kent, Jeff	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 262	16.5300	9 524
LaDouceur, Bradley	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	1 827
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.9200	1 727
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 727)	16.7500	0
Malik, Tariq	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	2 053
Marshall, Patricia Dawn	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	8 216
McGrath, Daniel F.	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 479	16.5300	5 479
Nelson, Gordon	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 479	16.5300	32 055
Nonis, Paul	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 044	16.5300	3 044
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.0000	44
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44)	16.7500	0
Seguin, Daniel	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	1 982
Shaw, Ian	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	8 418
Stanghieri, Fabrizio	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	2 969
Tishler, William A.	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 827	16.5300	1 827

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Citadel HYTES Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	644	12.8600	51 594
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	4 509	12.8600	361 092
Citadel Premium Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	268	9.7200	2 387
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	17 238	9.7200	1 400 308
Citadel S-1 Income Trust Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Baldwin, Douglas Daniel	4		O	2008-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(6 208)		0
Clarke Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andlauer, Michael N.	4								
Andlauer Management Group Inc.	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	5.7000	2 740 676
Cull, Dean Maxwell	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 494	8.8000	7 502*
Geosam Investments Limited	3		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 850	5.6000	5 113 850*
Lee, Melinda	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	5.7700	5 118 150*
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.7800	3 500*
Claude Resources Inc.									
<i>Options Options</i>									
Johnson, Rick	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	16 300	1.2700	156 300
McMillan, Neil	4, 5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	24 400	1.2700	674 400
Ng, Philip	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	16 300	1.2700	216 300
ClubLink Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caravaggio, Egidio (Edge)	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 700	9.7500	73 450
ClubLink Corporation	1		O	2008-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.6100	600
			O	2008-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	9.6100	0
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.9900	300
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	9.9900	0
Davidson, Scott Alexander	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 100	9.7500	82 189
Keffer, Andrew	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 400	9.7500	15 000
Lorimer, Charles F.	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 900	9.7500	114 900
Miller, Brent K.	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 400	9.7500	10 100
Osborne, Neil E.	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 000	9.7500	56 300
Simmonds, Bruce S.	4								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Simmonds' Children	PI		O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	9.9500	2 195
Visentin, Robert	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 800	9.7500	161 300
<i>Options</i>									
Lorimer, Charles F.	5		O	2008-03-04	D	52 - Expiration d'options	(2 000)	13.7500	30 000
Winberg, Jack	4		O	2008-03-04	D	52 - Expiration d'options	(42 500)	13.7500	65 000
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boland, Jerry	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	49.0660	420
Carson, Cliff L.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148	48.3810	1 443
CEDRASCHI, TULLIO	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	108	47.3500	7 311
Creel, Keith E.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	283	48.4294USD	9 549
Dalzell, John	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	96	49.0660	12 076
Danielwicz, James B.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	73	48.4299USD	3 796
Edwards, Peter J.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	129	49.1025	4 718
Ernesaks, Anita	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	49.0660	9 878
Fahmy, Sameh	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	125	49.0660	83 233
Ferryman, David W.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	48.4299USD	6 868
Finn, Sean	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	271	49.1025	37 908
Foote, James M.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	170	48.4299USD	39 326
Gonta, Andrew J.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	48.4299USD	9 806
Grigsby, Fred R.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173	49.0660	10 971
Haasz, Ami	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102	49.0660	10 654
Hebert, Francois	5		O	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	407	46.6200	
			M	2008-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	368	46.6200	7 062
			O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34	49.0660	77
Houle, Ghislain	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	129	49.0660	14 553
Jablonski, Stan W.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	49.0660	3 069
Joel, Harvey T.	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	49.0660	2 881

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Exxon Mobil Corporation	3								
Roytor & Co.	PI		O	2008-03-10	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	54.4400	623 862 755
			O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	55.6000	623 670 440
			O	2008-03-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	55.1200	623 478 125
			O	2008-03-13	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	55.1900	623 285 810
			O	2008-03-14	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(192 315)	53.4000	623 093 495
Imperial Oil Limited	1		O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	87 115	54.8306	87 115
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(87 115)	54.8306	0
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	55.2298	84 000
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	55.2298	0
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	55.3329	84 000
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	55.3329	0
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	55.2695	84 000
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	55.2695	0
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	53.8252	84 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)	53.8252	0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.0800	13 369 821
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169		2 355

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Orrico, Dean	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117		1 595
Compton Petroleum Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
ALLAN, J STEPHENS	4	R	O	2008-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.9000	11 250
Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tobin, Brian Vincent	4	R	O	2008-02-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.7500	(98 000)
Contrans Income Fund									
<i>Subordinate Voting Units</i>									
Miller, Douglas Jamieson	7, 5	R	O	2007-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 454	10.4207	52 199
Copernican International Financial Split Corp.									
<i>Class A</i>									
Placidi, Greg	7		O	2008-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	3.0800	9 000
Copernican World Banks Split Inc.									
<i>Class A Shares</i>									
Placidi, Greg	7		O	2008-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	2.8800	9 000
Corporation Financiere Power									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morin, Isabelle	5		O	2006-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	115	32.9000	115
Corporation Hydrogenique									
<i>Options</i>									
Barber, Jennifer	5		O	2008-03-12	D	50 - Attribution d'options	38 800		159 250
Davis, Lawrence E.	5		O	2008-03-12	D	50 - Attribution d'options	238 900		787 170
Westbroek, Wido Pieter	5		O	2008-03-12	D	50 - Attribution d'options	44 500		188 200
Wilson, Daryl	4, 5		O	2008-03-12	D	50 - Attribution d'options	377 500		816 600
Corporation Immobilière Cagim									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Arsenault, Martin	4, 5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4600	55 000
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 666	0.5030	56 666
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 332)	0.4580	53 334
Corporation Nortel Networks									
<i>Actions ordinaires Nortel Stock Purchase Plans (Post-June 29, 2005)</i>									
Bingaman, Peter Rhoads	7		O	2007-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	281	24.5000USD	281
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	324	17.0600USD	605
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	267	15.4600USD	872
Carbone, Peter John	7		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	24.6400	70
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133	26.0000	203

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114	16.9900	317
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	15.2000	426
Holtz, Clifford Scott	7		O	2006-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	477	26.9500USD	477
			O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	772	23.9700USD	1 249
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	24.5000	
			M	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	24.5000USD	1 515
McLachlan, Anthony Donald	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283	15.4600USD	1 466
Monga, Inder Mohan	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	279	15.4600USD	825
<i>Options Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Clement, Michel	7		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	8 400	9.0100USD	19 200
Lesur, Jean-Marie	7		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	1 000	9.0100USD	2 550
Wickware, Scott Robert	7		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	8 400	9.0100USD	18 900
<i>Performance Stock Units - Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Clement, Michel	7		O	2003-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 050		4 050
Wickware, Scott Robert	7		O	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 050		4 050
<i>Restricted Stock Units - Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Clement, Michel	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 050		6 450
Lesur, Jean-Marie	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		875
Wickware, Scott Robert	7		O	2008-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 050		6 300
Corporation Power Tech inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Murray, Carol	5		O	2008-03-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	30 000	0.1250	13 633 962
Corporation Shoppers Drug Mart									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2005-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	12 000	41.8000	12 000
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	49.1200	11 800
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	49.1300	10 100
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.1500	9 100
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	49.1600	7 700
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.1800	7 600
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.2600	7 200
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	49.2800	6 000
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.3000	5 600
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3100	5 500
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.3300	4 900
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.3500	4 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	2 000	41.8000	14 000
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	49.3600	3 600
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.3800	3 500
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	49.4000	3 000
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	49.4100	2 000
<i>Options</i>									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	41.8000	46 000
Corporation Uranium Quest									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cashin, Peter John	4		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2500	96 000
Corriente Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Holler, Anthony	4		O	2007-05-29	D	51 - Exercice d'options	25 000		921 125
<i>Options</i>									
Holler, Anthony	4	R	O	2007-05-29	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	3.1600	50 000
CORUS Entertainment Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	20 000	9.5250	33 038
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	20.1643	23 038
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	4 000	9.5250	27 038
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.3910	25 038
<i>Options</i>									
Ewing, Tracy Jean	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)		24 500
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		90 200
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		86 200
Crescent Point Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Balutis, David	7		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	18.8600	193 403
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	20.3800	193 550
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	19.9600	209 912
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	24.1200	214 574
Colborne, Paul	7		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	28.5500	325 287
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	28.7500	295 287
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	28.5210	285 287
LAMONT, KENNETH	5		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	18.8600	7 240
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	20.3800	7 371
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	19.9600	14 839
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	24.1200	14 950
MacDonald, Tamara	7		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	18.8600	10 148

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	20.3800	10 295
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	19.9600	13 223
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	24.1200	26 015
		R	O	2006-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	22.0300	6 628
		R	O	2006-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	22.2200	4 328
		R	O	2006-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	22.4400	1 328
		R	O	2007-03-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	18.8000	9 989
Saxberg, Scott	7		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	18.8600	380 584
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	202	20.3800	330 786
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206	19.9600	352 381
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	24.1200	356 441
Smith, Clifford Neil	7		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	18.8600	68 277
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	20.3800	68 424
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	19.9600	84 786
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	24.1200	89 124
TISDALE, GREGORY	5		O	2007-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	18.8600	37 756
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	20.3800	30 403
			O	2007-09-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	19.9600	42 776
			O	2007-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	24.1200	37 068
RRSP	PI		O	2008-03-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(737)	28.4600	44 886
			O	2008-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	737	28.4600	3 137
Crew Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Chong, Ryan	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	12.0600	96 400
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	12.0700	96 000
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.1100	95 800
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.1000	90 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	12.0500	81 500
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	12.0500	72 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	12.0800	71 500
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	12.1500	61 500
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 100)	12.2000	32 400
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	12.2500	31 500
CryoCath Technologies Inc.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Options									
Booth, David	4		O	2006-01-26	D	50 - Attribution d'options	5 000	4.2800	
			M	2006-01-26	D	50 - Attribution d'options	5 000	4.2800	32 200
			O	2007-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	1.9900	
			M	2007-02-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	1.9900	37 200
Cyberplex Inc.									
Actions ordinaires									
Rotstein, Geoffrey	4, 5		O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	250 000	0.2600	627 700
Options									
Rotstein, Geoffrey	4, 5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.2600	1 290 100
Cygnal Technologies Corporation									
Actions ordinaires									
Wright, Donald Arthur	3		O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(40 000)	0.0300	4 026 765
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(269 000)	0.0250	3 757 765
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(21 000)	0.0300	3 736 765
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(20 000)	0.0250	3 716 765
Cyries Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Archibald, Donald Foster	4, 5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	493 865		1 481 583
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	25 697		1 507 280
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 507 280)		0
Crone, Howard James	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	52 147		317 747
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	12 849		330 596
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(330 596)		0
Michelle Crone	PI		O	2008-03-07	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(105 000)		0
RRSP Howard Crone	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(154 683)		0
RRSP Michelle Crone	PI		O	2008-03-07	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(105 001)		0
Cumming, Geoffrey A.	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	52 147		351 313
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	12 849		364 162
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(364 162)		0
Emerson, Thomas James	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	43 685		177 586
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(177 586)		0
RESP	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(200)		0
Engbloom, Robert John	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	15 338		37 626
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(37 626)		0
Gillis, David A.	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	61 350		131 079
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	35 976		167 055
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(160 326)		

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(167 055)		0
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 729		71 729
RRSP	PI		O	2008-03-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 000)		0
Jones, Alison	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	42 947		207 391
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	12 849		220 240
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(220 240)		0
1195050 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	9 200		18 400
			O	2008-03-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(18 400)		0
Alison Jones RSP	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(105 904)		0
Darrell Jones	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(209 323)		0
Kabanuk, Michael Lyle	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	613 497		907 187
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	43 685		950 872
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(950 872)		0
Muselius, Max	4		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	12 849		116 991
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(116 991)		0
Peddle, Gary C.	4, 5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	276 074		898 683
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	12 849		911 532
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(911 532)		0
Thompson, Richard David	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	43 685		58 849
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(58 849)		0
Brenda Thompson	PI		O	2008-03-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	306 749		621 366
			O	2008-03-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(621 366)		0
RBT Investments Ltd. Partnership	PI		O	2008-03-07	C	54 - Exercice de bons de souscription	306 748		473 496
			O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(473 496)		0
Richard or Brenda Thompson	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(9 070)		0
Thorson, Erin Patricia	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	306 748		565 051
			O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	35 976		601 027
			O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(601 027)		0
Patrick Thorson	PI		O	2008-03-07	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 253)		0
<i>Bons de souscription</i>									
Archibald, Donald Foster	4, 5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(493 865)		0
Crone, Howard James	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(52 147)		0
Cumming, Geoffrey A.	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(52 147)		0
Emerson, Thomas James	5		O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique	(184 049)		0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
d'achat, regroupement ou acquisition									
Engbloom, Robert John	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(15 338)		0
Gillis, David A.	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(61 350)		0
Jones, Alison	4		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(42 947)		0
1195050 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	(9 200)		0
Kabanuk, Michael Lyle	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(613 497)		0
Muselius, Max	4		O	2008-03-07	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(52 147)		0
Peddle, Gary C.	4, 5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(276 074)		0
Thompson, Richard David	5								
Brenda Thompson	PI		O	2008-03-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	(306 749)		0
RBT Investments Ltd. Partnership	PI		O	2008-03-07	C	54 - Exercice de bons de souscription	(306 748)		0
Thorson, Erin Patricia	5		O	2008-03-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(306 748)		0
<i>Options</i>									
Archibald, Donald Foster	4, 5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(218 960)		0
Crone, Howard James	4		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(48 480)		0
Cumming, Geoffrey A.	4		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(48 480)		0
Emerson, Thomas James	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(267 232)		0
Gillis, David A.	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(197 617)		0
Jones, Alison	4		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(48 480)		0
Kabanuk, Michael Lyle	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(267 232)		0
Muselius, Max	4		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(48 480)		0
Peddle, Gary C.	4, 5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(209 480)		0
Thompson, Richard David	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(267 232)		0
Thorson, Erin Patricia	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(246 544)		0
<i>Performance Shares</i>									
Archibald, Donald Foster	4, 5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(31 040)		0
Crone, Howard James	4		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(15 520)		0
Cumming, Geoffrey A.	4		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(15 520)		0
Emerson, Thomas James	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(52 768)		0
Gillis, David A.	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(43 456)		0
Jones, Alison	4		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(15 520)		0
Kabanuk, Michael Lyle	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(52 768)		0
Muselius, Max	4		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(15 520)		0
Peddle, Gary C.	4, 5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(15 520)		0
Thompson, Richard David	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(52 768)		0
Thorson, Erin Patricia	5		O	2008-03-07	D	36 - Conversion ou échange	(43 456)		0
DALSA Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simons, John Herbert	4		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 000)	13.1500	31 700
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 000)	13.1500	30 700
Deepwell Energy Services Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gerecke, Scott Farrell	7, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	5.8000	22 584
Raymond James RRSP	PI		O	2006-08-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 178	5.9100	1 178

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sunlife RRSP	PI		O	2006-08-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 717	5.7500	1 717
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Débetures convertibles Denominated in US\$</i>									
Hodgkinson, Robert	3								
858642 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-07	I	45 - Contrepartie d'un bien	\$ 34 195.00		\$ 465 784.00
<i>Options</i>									
Clark, Lloyd Allen	4		O	2008-03-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	236 000
Dove, Charles William Edward	4		O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)	2.5000	150 000
			O	2008-03-06	D	50 - Attribution d'options	250 000	2.0000	400 000
1323344 Alberta Ltd	PI		O	2007-08-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-14	C	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	
			M	2008-03-06	C	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	100 000
Hodgkinson, Robert	3								
858642 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-06	I	50 - Attribution d'options	500 000	2.0000	925 000
Hodgkinson Equities Corp.	PI		O	2008-03-06	I	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	600 000
			O	2008-03-06	I	97 - Autre	(500 000)	2.5000	100 000
Sturrock, Craig Currie	4		O	2008-03-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	225 000
Wong, Mathew	5								
390855 BC Ltd	PI		O	2008-03-06	I	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	275 000
			O	2008-03-06	I	97 - Autre	(75 000)	2.5000	200 000
			O	2008-03-06	I	50 - Attribution d'options	75 000	2.0000	275 000
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Angelidis, Tony	4, 5		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 256	2.0500	636 470
Batteke, Hugo	5		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 730	2.0500	7 054
Hume, Rod Allan	5		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 765	2.0500	36 611
Kaluza, Michael Sam	5		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 256	2.0500	94 698
Kohlhammer, Brian	5		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 256	2.0500	93 112
Diagnos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 500	0.8678	6 674 500
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 500	0.8478	6 729 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.8457	6 799 000
Ben Tahar, Houssemerolle, olivier	5	R	O	2008-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 500
	4		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8400	
			M	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8400	60 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.4000	70 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8300	
			M	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8300	50 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8300	40 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8700	30 000
<i>Options</i>									
lerolle, olivier	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4000	
			M	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4000	357 000
DiaMedica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Friesen, Albert David	4, 6								
CentreStone Ventures Limited Partnership Fund	PI		O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0000	4 127 600
EarthFirst Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
lorich, Vladimir	3								
Pala Investments Holdings Limited	PI		O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	355 200	1.9500	14 432 200
			O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	280 000	1.9000	14 712 200
EGI Financial Holdings Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
LITTLE, PAUL F.	4		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.0300	372 982
Steele, William	5	R	O	2006-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27	9.9000	
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	9.9000	27
		R	O	2007-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	584	12.3900	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	584	12.3900	611
Enbridge Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyce, Mark Randal	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	21.8500	
			M	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	2 500	21.8500	2 557
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	42.0000	57
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	100	21.8500	157
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	42.0100	57
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7								
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2008-03-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			542
<i>Options \$21.85 (\$43.70) - February 5, 2012 Expiry</i>									
Boyce, Mark Randal	7		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	21.8500	100
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(100)	21.8500	0
<i>Options \$31.68 (\$63.36) - February 3, 2015 Expiry</i>									
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7		O	2008-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
<i>Options \$36.47 - February 13, 2016 Expiry</i>									
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7		O	2008-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 900
<i>Options \$38.26 - February 9, 2017 Expiry</i>									
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7		O	2008-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 200
<i>Options \$40.42 - February 19, 2018 Expiry</i>									
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7		O	2008-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 700
Enbridge Income Fund									
<i>Trust Units</i>									
Evans, Elizabeth Susan	6		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	154	10.7559	20 900
EnCana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Dyte, Kerry Don	7, 5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	250	23.9000	3 130
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	77.0000	2 880
Ferguson, Brian Charles	7, 5								
Lindsay Ferguson	PI		O	2008-03-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(272)		0
Mackid, Linda	7, 5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	67.8900	3 707
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(787)	77.2100	2 920
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	3 000	23.9000	90 952
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	76.2600	90 352
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	76.2400	90 252
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	76.1700	89 952
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	76.2100	89 752
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	76.2500	89 452
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	76.2300	88 952
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	76.2200	88 352
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	76.1900	88 052
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	76.2000	87 952
Ruste, Ivor Melvin	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 825	76.3300	8 520
RRSP	PI		O	2006-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 620	76.3300	2 620
<i>Options</i>									
Dyte, Kerry Don	7, 5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(250)	23.9000	117 875
Graham, Michael	7, 5		O	2008-03-06	D	59 - Exercice au comptant	(8 400)	38.3200	400 950
Henke, Darrin	7		O	2008-03-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)	27.2500	
			M	2008-03-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)	27.2500	75 100
			O	2008-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	27.2500	73 100
Hinton, Thomas	7, 5		O	2008-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(7 000)	48.2500	100 875
Oliver, Robert William (Bill)	7, 5		O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	23.9000	277 300
Protti, Gerard Joseph	7, 5		O	2008-03-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	38.3200	170 650
			O	2008-03-15	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	38.3200	168 650
			O	2008-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	38.3200	166 650
Purcelli, Dean Victor	7		O	2008-03-12	D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	38.3200	30 125
Zemljak, Renee	7		O	2008-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(21 000)	38.3200	43 735
Endeavour Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Walton, Godfrey John	4		O	2008-03-04	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.6600	175 800
			O	2008-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	4.3500	162 200
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	4.3800	156 400
			O	2008-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	4.3000	146 800
			O	2008-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	4.3000	146 100
<i>Options</i>									
Walton, Godfrey John	4		O	2008-03-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.6600	713 000
Endev Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Bonli, Scott Thomas	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	165 000	0.8300	880 000
Brussa, John Albert	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.8300	220 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Energy Savings Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
BIRD, STEPHANIE	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	12.7600	1 501
BLOCH, PETER	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	176	12.7600	176
Early, Richard	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	12.7600	
			M	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	12.7600	2 202
GODDARD, PAUL	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	12.7600	981
HARTWICK, KENNETH	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	190	12.7600	7 410
Kellie, Diane	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	12.7600	9 859
NEYLAN, MICHAEL	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	12.7600	587
POTTER, GORD	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	12.7600	1 734
Roy, Lynn	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	12.7600	787
SCHNEIDER, ANDREW	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	12.7600	478 695
Sheppard, Shelley	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	12.7600	780
Enghouse Systems Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Enghouse Systems Limited	1		O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	6.0500	20 000*
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	6.0500	0
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	36 200	6.0500	36 200*
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(36 200)	6.0500	0
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	12 700	6.0500	12 700*
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(12 700)	6.0500	0
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.0500	1 100*
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	6.0500	0
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	6.0000	4 900*
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(4 900)	6.0000	0
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	6.0000	3 800*
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)	6.0000	0
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	6.0000	2 100*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Options Employee Stock Option</i>									
Demirian, Eric	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.4000	50 000
Drury, Reid	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.4000	90 000
Lassonde, Pierre	4, 3		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	10 000		40 000
Enterra Energy Trust									
<i>Restricted Units</i>									
Boerchers, Blaine Evan	5		O	2008-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 619		4 103
Doyle, Michael Edmond	4		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Entreprises Minières Globex Inc.									
<i>Options</i>									
Bernard, Daniel	8		O	2007-07-04	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
EPCOR Power L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Topping, Douglas Reginald Topping	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	107		1 607
Epic Data International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kneesch, James Michael	8		O	2007-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	10 000
<i>Options</i>									
Kneesch, James Michael	8		O	2007-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
Equal Weight Plus Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Baldwin, Douglas Daniel	4		O	2008-03-14	D	46 - Contrepartie de services	435	7.1000	2 171
Bouchard, Micheline	4								
Lifesong Investment	PI		O	2008-03-14	I	46 - Contrepartie de services	435	7.1000	1 749
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	26	7.0500	822
MacIntyre, Kent	4		O	2008-03-14	D	46 - Contrepartie de services	435	7.1000	2 171
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	685	7.0500	15 526
Equitable Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beutel, Eric Marshall	4, 6								
Emberwood Glen Enterprises Ltd.	PI		O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	23.0000	1 621 940
ESI Entertainment Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Freeman, Christopher Hugh	4								
Christopher H. Freeman In Trust	PI		O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.3500	104 000
			O	2008-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.3000	101 500
EURO Ressources S.A.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boxall, Ian	4		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2400EUR	293 000
<i>Options</i>									
Boxall, Ian	4		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2400EUR	
			M	2008-03-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(50 000)	0.2400EUR	100 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Exploration Dia Bras inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Auclair, François	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.5730	8 000
Exploration Dios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Marie-José	4, 6, 5								
MJGirard	PI		O	2008-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.3000	2 500
Exploration First Gold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leboeuf, Eric	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.2650	1 085 500
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2650	1 090 000
Exploration NQ inc.									
<i>Options</i>									
Bernard, Daniel	4		O	2008-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-03-01	D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Proulx, André	5								
Gestion LesTrois	PI		O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.3200	1 416 500
			O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3250	1 417 000
Explorations Namex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hess, James W.	4, 5		O	2008-03-14	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(19 284)		1 334 969
			O	2008-03-14	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(25 000)		1 309 969
Extencicare Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Scotia Investments Limited	3		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.6500	117 501
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.6000	115 501
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	11.5600	111 501
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.5500	111 201
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	11.5300	110 101
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.5200	109 901
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.5100	109 401
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	11.5000	108 501
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.5800	108 001
Fairborne Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grandberg, Aaron Gordon	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 071		66 365
Hodgins, Robert Bruce	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		27 708
Nieuwenburg, Johannes Joseph	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		96 981
Phelps, Michael E.J.	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		115 234
Summers, David Leslie	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 827		837 865

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
VanSickle, Steven Robert	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 128		914 672
Walls, Richard Alan	4, 5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		1 035 393
Wimer, Rodney Douglas	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		145 976
<i>Actions sans droit de vote Restrictive Incentive</i>									
Nieuwenburg, Johannes Joseph	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 298)		7 064
<i>Restricted Incentive</i>									
Grandberg, Aaron Gordon	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 333)		20 300
Hodgins, Robert Bruce	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 298)		7 064
Phelps, Michael E.J.	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 298)		7 064
Summers, David Leslie	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 633)		30 133
Walls, Richard Alan	4, 5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 298)		8 064
Wimer, Rodney Douglas	4		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 298)		7 064
<i>Restrictive Incentive</i>									
VanSickle, Steven Robert	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 533)		42 500
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taerk, Charles G. Faircourt Capital Corporation	6 PI		O	2007-11-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.7000	200
			O	2008-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0000	500
Faircourt Split Trust									
<i>Actions privilégiées</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 222	10.0000	4 788
<i>Parts de fiducie</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2008-03-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 222	9.3277	15 470
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Adee, Marc	7		O	2007-05-01	D	51 - Exercice d'options	650	225.0000USD	
			M	2007-05-01	D	51 - Exercice d'options	650	225.0000USD	1 522
<i>Options</i>									
Adee, Marc	7		O	2007-05-01	D	51 - Exercice d'options	(650)	225.0000USD	
			M	2007-05-01	D	51 - Exercice d'options	(650)	225.0000USD	3 905
Fancamp Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dubuc, Gilles	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5600	187 800
Financial Preferred Securities Corporation									
<i>Actions privilégiées</i>									
MacIntyre, Kent	4								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	446	18.9800	6 925
Financière Sun Life inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, David	5		O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(65)	48.2300	0
Delamere, Sandy	5		O	2007-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	44.8000	900
Ochrym, Natalie	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	45.1600	1 900
Ohannessian, Dikran	5	R	O	2007-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.3300	
			M	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.3300	7 652
<i>Deferred Share Units</i>									
Anderson, James	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 549	45.0600	17 132
Comerford, Gary	5		O	2004-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 745	45.0600	1 745
Connor, Dean	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 543	45.0600	12 771
Freyne, Colm Joseph	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 173	45.0600	6 872
Fuller, Janet	5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 530	45.0600	2 530
Goss, Norton	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 260	45.0600	2 043
Maden, George	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 419	45.0600	1 419
Madge, Larry	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 621	45.0600	4 391
Mansbridge, Robert	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 227	45.0600	7 057
McLaren, K. Louise	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 569	45.0600	20 125
Parent, Brigitte	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 195	45.0600	8 283
Rajotte, Stephan	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 961	45.0600	11 416
Saksons, Imants	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 649	45.0600	6 560
Thomson, Lesley	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 368	45.0600	3 594
Van Leer, Michele	5		O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 649	45.0600	9 447
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hernandez, Daniel	5	R	O	2008-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	28.0700	5 800
O'Neill, Kathleen M.	4		O	2007-11-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 250		4 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	28.0000	8 000
First Capital Realty Inc.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2008-03-19	D	51 - Exercice d'options	8 000	12.4200	263 540
Options									
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2008-03-19	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	12.4200	1 028 081
First National AlarmCap Income Fund									
Parts de fiducie Class A									
Charters, Karen Wendy Ann	5		O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.6100	2 400*
First Uranium Corporation									
Actions ordinaires									
Miller, Gordon Trevlyn	4, 7, 6, 5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	7.9500	158 338
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	8.0000	164 738
FIRSTSERVICE CORPORATION									
Actions à droit de vote subalterne									
Friedrichsen, John	5		O	2008-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.5000	168 240
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	22.5000	166 140
Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund									
Parts de fiducie									
Kikuchi, Craig	5								
Scotia RRSP	PI		O	2007-02-02	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	21.9520	627
			O	2007-02-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	21.8794	630
			O	2007-03-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	22.0000	633
			O	2007-04-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	21.4661	636
			O	2007-05-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	21.2188	639
			O	2007-06-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	20.2500	643
			O	2007-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	19.9701	647
			O	2007-09-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	18.9400	655
			O	2007-08-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	17.4800	651
			O	2007-10-19	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	19.1200	659
			O	2007-12-05	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	18.5462	663
			O	2007-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	16.8600	668
Flint Energy Services Ltd.									
Actions ordinaires									
Reed, Ray	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 282
Proforce	PI		O	2008-03-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			338 396

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Anderson, Todd	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 000		7 000
Bowen, Lynette	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Gauthier, Gene	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
Greenshields, Glen	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 000		7 000
Karain, Deborah	5		O	2007-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Kastelic, David	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 500		7 500
Ligard, Stephen	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Reed, Ray	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 000
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 000		43 000
Sills, Greg	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 000		7 000
Walsh, Deon	5		O	2008-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 000		7 000
Focus Limited Partnership									
<i>Droits Focus Exchangeable LP Units</i>									
O'Brien, David Peter	1		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			118 920
WOITAS, CLAYTON	1		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 242 946
Fonds de placement immobilier BTB									
<i>Débiteures convertibles Série B</i>									
Cyr, Benoît	5		O	2007-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 5.00	1000.0000	\$ 5.00
Options									
Beauchamp, Normand	4		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	100.0000	260 000
Fonds de placement immobilier Cominar									
<i>Parts de fiducie</i>									
Berthelot, Michel	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	19.1800	7 678
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	45	19.3200	7 723
Bérubé, René	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	19.1800	5 421
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	32	19.3200	5 453
Bolduc, Louis	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	59	19.1800	5 395
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	31	19.3200	5 426
Coulombe, Gérard	4		O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	15	19.3200	1 208
Dallaire, Alain	4, 6, 5, 3		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	72	19.1800	24 944
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	29	19.3200	24 973
Dallaire, Michel	4, 6, 5,		O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	8	19.3200	117 534

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
	3								
Dubois, Anne-Marie	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	19.1800	599
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	3	19.3200	602
Gingras, Pierre	4								
Placement Moras	PI		O	2008-02-29	C	35 - Dividende en actions	110	19.3200	17 174
Larivière, Robert	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	19.1800	12 171
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	35	19.3200	12 206
Leclerc, Michel	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	19.1800	490
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	3	19.3200	493
Moreau, Jean-Guy	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	19.1800	249
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	1	19.3200	250
Nadeau, Sylvie	3		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	19.1800	7 597
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	44	19.3200	7 641
Ouellette, Michel	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	19.1800	7 296
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	42	19.3200	7 338
Paquet, Michel	4, 5, 3		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	19.1800	6 988
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	41	19.3200	7 029
Turpin, Roger	5		O	2008-02-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	19.1800	1 320
			O	2008-02-29	D	35 - Dividende en actions	1	19.3200	1 321
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien									
<i>Options</i>									
Amaral, Maria	5		O	2007-11-27	D	51 - Exercice d'options	8 400	11.8500	
			M	2007-11-27	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	11.8500	103 600
<i>Parts de fiducie</i>									
Barbaro, Catherine G.	4		O	2005-03-14	D	46 - Contrepartie de services	25 000		
			M	2005-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 000	14.7800	
Maria Amaral In Trust	PI		M'	2005-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 000	14.7800	25 000
Bharucha, Yazdi	5		O	2007-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	17.4300	256 583
			O	2007-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	18.2900	256 680
			O	2007-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	20.1700	256 768
			O	2007-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	19.3600	256 860
			O	2007-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	20.1800	256 949
			O	2007-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	18.2000	257 048
			O	2007-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	98	18.5400	257 146

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-08-15	D	d'actionnariat			
			O	2007-08-15	D	35 - Dividende en actions	105	17.3200	257 251
			O	2007-09-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	17.3900	257 356
			O	2007-10-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	18.2400	257 457
			O	2007-11-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	16.2900	257 570
			O	2007-12-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	116	16.0300	257 686
Gullo Bharucha	PI		O	2007-01-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	17.4300	20 903
			O	2007-02-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	18.2900	20 969
			O	2007-03-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	20.1700	21 029
			O	2007-04-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	19.3600	21 092
			O	2007-05-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	20.1800	21 152
			O	2007-06-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	18.2000	21 219
			O	2007-07-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	18.5400	21 285
			O	2007-08-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	17.3200	21 356
			O	2007-09-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	17.3900	21 427
			O	2007-10-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	18.2400	21 495
			O	2007-11-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	16.2900	21 572
			O	2007-12-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	16.0300	21 651
MARIA AMARAL IN TRUST	PI		O	2008-02-29	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	40 000	16.1000	
			M	2008-02-29	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	40 000	16.1000	303 199
Rukshana Bharucha	PI		O	2007-01-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	17.4300	651
			O	2007-02-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	18.2900	654
			O	2007-03-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	20.1700	656
			O	2007-04-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	19.3600	659
			O	2007-05-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	20.1800	661
			O	2007-06-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	18.2000	664
			O	2007-07-15	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime	3	18.5400	667

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
			O	2007-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	17.3200	670
			O	2007-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	17.3900	673
			O	2007-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	18.2400	676
			O	2007-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	16.2900	679
			O	2007-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	16.0300	682
Kenney, Mark	5		O	2007-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	19.3600	10 922
			O	2007-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	20.1800	10 970
			O	2007-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	18.2000	11 024
			O	2007-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	18.5400	11 077
			O	2007-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	17.3200	11 134
			O	2007-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	18.2400	11 191
			O	2007-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	18.2400	11 246
			O	2007-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	16.2900	17 808
			O	2007-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	16.1300	17 907
			O	2008-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114	14.0700	18 021
Williams, David Michael	4		O	2007-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	20.1500	12 599
			O	2007-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	18.2000	12 661
			O	2007-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	18.5400	12 722
			O	2007-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	17.3200	12 788
			O	2007-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	17.3900	12 854
			O	2007-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	18.2400	12 919
			O	2007-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	16.2600	12 990
			O	2007-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	72	16.0300	13 062
Fonds de Placement Immobilier InnVest									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.4000	550 177

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Mangalji, Majid	5		O	2008-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 900	9.3895	560 077
			O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.4000	550 177
			O	2008-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 900	9.3895	560 077
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales									
<i>Parts</i>									
MacKinnon, Donald	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	470		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	470		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	515		515
Miscio, Frank J.	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	30.6194	363
Stinis, Paul	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25	30.6225	378
Taillon, Jean	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	768		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	768		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	854		854
Wife RRSP	PI		O	2006-07-10	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	94		
			M	2006-07-10	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	94		
			M'	2006-07-10	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	96		96
Fonds de revenu de Davis + Henderson									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mandrozos, Suzanne	7								
John Mandrozos RRSP	PI		O	2003-11-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	581	16.7500	581
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	16.8400	583
Fonds de revenu Groupe Santé Medisys									
<i>Droits Restricted Units under MHGIF RUP</i>									
Kolber, Sénateur Leo E.	4		O	2008-03-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 666)		0
Tanguay, Louis A.	4		O	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 466)		0
<i>Parts</i>									
Gottschalk, Shari Lynn	5		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	36 - Conversion ou échange	10 000		10 000
Kolber, Sénateur Leo E.	4		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 666	8.4900	
			M	2008-03-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 666	8.4900	1 666
			O	2008-03-19	D	97 - Autre	33 333		34 999
McLennan, John T.	4		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	D	97 - Autre	13 360		13 360
Tanguay, Louis A.	4		O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	2 466	8.4900	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
			M	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 466	8.4900	2 466
			O	2008-03-19	D	97 - Autre	3 200		5 666
Fonds de Revenu Pages Jaunes									
Options									
Dykun, Josée	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(40 819)	3.9200	0
Parts									
Batchelor, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 304	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 364	13.2800	1 364
Blundell, Jamie	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	497	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	613	13.2800	1 611
Clarke, Douglas	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 956	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 067	13.2800	3 565
Dykun, Josée	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 623	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 712	13.2800	66 164
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	40 819	3.9200	106 983
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 825)	10.2687	91 158
Lalonde, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 338	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 496	13.2800	6 643
Lebrun, Geneviève	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 482	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 655	13.2800	79 991
Lion, Jean-Pascal	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 630	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 823	13.2800	59 744
Maillé, Ginette	5		O	2005-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	443	14.4400	
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.5300	32 501
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.4900	33 001
Oberleitner, Barbara	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 014	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 127	13.2800	1 913
Port, Stephen	7		O	2007-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			916
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 153	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 277	13.2800	5 050

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Proteau, Yvan	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 590	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 748	13.2800	79 985
Ramsay, François	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 664	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 769	13.2800	58 212
Richmond, D. Lorne	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 592	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 781	13.2800	58 158
Tellier, Marc	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 599	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 255	13.2800	245 997
Toms, David	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 158	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 196	13.2800	1 196
Wambolt, Scott	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 170	13.2800	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 427	13.2800	59 795
<i>Parts de fiducie Restricted Unit - Restricted Unit Plan</i>									
Batchelor, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	853	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	474	13.7700	8 823
Blundell, Jamie	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 464	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 658	13.7700	34 275
Clarke, Douglas	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 319	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 354	13.7700	34 678
Dykun, Josée	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 561	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 961	13.7700	29 654
Gallucci, Paul	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 428	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	756	13.7700	12 991
Lalonde, Paul	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 609	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 356	13.7700	20 186
Lavoie, Nicolas	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 525	13.7700	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 296	13.7700	26 992
Lebrun, Geneviève	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 574	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 384	13.7700	20 853
Lion, Jean-Pascal	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 352	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 707	13.7700	25 280
Maillé, Ginette	5		M	2005-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	443	14.4400	13 791
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 898	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 642	13.7700	14 938
Oberleitner, Barbara	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 444	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	452	13.7700	7 308
Paupe, Christian	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 526	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 060	13.7700	87 644
Port, Stephen	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 307	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	655	13.7700	10 732
Proteau, Yvan	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 082	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 684	13.7700	24 883
Ramsay, François	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 414	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 899	13.7700	28 960
Richmond, D. Lorne	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 674	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 477	13.7700	22 238
Tellier, Marc	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 036	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 852	13.7700	259 769
Toms, David	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 353	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	694	13.7700	11 930
Wambolt, Scott	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 993	13.7700	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 604	13.7700	39 399

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fonds de revenu Supremex									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 100	5.6800	4 914 800*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	5.6500	4 928 000*
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	5.7000	4 955 000*
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	5.6000	4 963 900*
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 700	5.6500	5 016 600*
Fonds de revenu TransForce									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bédard, Alain	4, 5		O	2008-03-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 910)	6.5000	4 082 039
CRI	PI		O	2008-03-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 630	6.5000	132 230
REER	PI		O	2008-03-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 280	6.5000	64 412
fonds de Revenu BFI Canada									
<i>Parts (Ordinary Units)</i>									
Brown, Thomas Lee	7		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	22.5000USD	26 561
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	22.6200USD	27 261
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	22.6200USD	27 661
Fonds Enerplus Resources									
<i>Droits</i>									
CAZA, JO-ANNE M.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 696	42.0500	67 985*
Daniels, Raymond John	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 728	42.0500	20 268*
DUNDAS, Ian Charles	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 792	42.0500	183 705*
FORD, Wayne G.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 883	42.0500	40 843*
GRAY, Rodney	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 563	42.0500	75 272*
HAMMOND, Larry, Patrick	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 544	42.0500	89 440*
Jenson Labrie, Jodine Julene	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 562	42.0500	28 542*
KAWA, Lyonel George	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 639	42.0500	49 665*
KERR, GORDON J.	4, 5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 154	42.0500	289 056*
Koury, Jennifer F.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 709	42.0500	64 208*
Le Dain, Eric G.C.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 635	42.0500	73 053*
MCCOY, David	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 901	42.0500	85 916*
STEVENSON, Daniel M.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 817	42.0500	78 220*
TANNER, Garry	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	62 426	42.0500	209 170*
WATERS, Robert J.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 792	42.0500	184 005*
<i>Parts</i>									
Daniels, Raymond John	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	42.6200	1 890*
O'Brien, David Peter	4		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 347
TANNER, Garry	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 370)	42.0600	25 840*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	41.9300	23 840*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	42.0500	20 840*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	42.2000	19 840*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	42.2000	17 840*
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 370	42.3600USD	27 210*
WOITAS, CLAYTON	4		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 591
<i>Performance Trust Units (PTU)</i>									
CAZA, JO-ANNE M.	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 363	39.2600	5 717*
Daniels, Raymond John	5		O	2008-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 012	39.2600	4 238*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fonds SFK Pâte									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gordon, Harold P.	7		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 491	1.9000	6 259
Lapointe, Adam	7		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	1.8700	31 443
			O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 800	1.8500	34 243
Orr-Gaucher, Nancy	7		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 319	1.9000	14 125
Fortis Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McWatters, Ralph Henry Harry	4	R	O	2008-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	28.2600	100
Fortress Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	234 064	1.5000	3 811 952
FP Newspapers Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Cox, Bob	5		O	2008-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Eva Lena Cox	PI		O	2008-03-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Redekop, Hans Rudolph	4		O	2002-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
Williams, Glenn	5		O	2008-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			429
FP Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clearwater Fine Foods Incorporated	3		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 205 950	17.1900	4 228 050
Freehold Royalty Trust									
<i>Trust Units</i>									
MAHER, P MICHAEL	4		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	339		2 922
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Prior-Palmer, Simon Erroll	4		O	2006-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.8500	25 000
Galleon Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	13.6800	255 600

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Iverson, James Douglas	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	13.7000	261 000
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	14.0900	8 500
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.1200	10 500
Sugianto, Setiahardjono	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	14.0000	1 379 459
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	13.7300	1 384 459
Wee, William	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	14.5000	8 000
George Weston Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balcom, Robert A.	5								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118		525
Currie, Gordon Andrew McDonald	5		O	2005-09-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	335		335
Dawson, Eleanor	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2		147
Gestion ACE Aviation Inc.									
<i>Options (Stock Option Plan)</i>									
Legge, David	7		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(3 620)	11.0500	0
<i>voting shares</i>									
Legge, David	7		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	3 620	11.0500	7 353
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	21.5500	6 953
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	21.5000	6 653
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(810)	21.4600	5 843
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	21.4800	5 243
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	21.5100	4 543
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	21.4500	4 043
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(210)	21.4100	3 833
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.4900	3 733
Gestion de fonds Mavrix inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arra, Alfred Mario	5		O	2008-02-13	D	36 - Conversion ou échange	5 000		
			M	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	5 000		125 000
Balsdon, David Keith	5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	5 000		47 864
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	6 333		54 197
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	5 000		59 197
Di Vito, Sergio	5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	5 000		138 500
Saint-Laurent, Pierre	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7000	18 083
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.6400	22 083
RSP P Saint-Laurent	PI		O	2006-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	0.6900	2 800
Shaw, William	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	5 000		187 497
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	6 333		193 830
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	5 000		198 830
Spooner, Malvin	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	7 722		68 516
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	18 997		87 513
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	15 000		102 513
Steele, Raymond	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	8 253		193 582

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	12 666		206 248
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	10 000		216 248
<i>Restricted Stock Units</i>									
Arra, Alfred Mario	5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		10 000
Balsdon, David Keith	5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		26 333
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(6 333)		20 000
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		15 000
Di Vito, Sergio	5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		20 000
Shaw, William	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		26 333
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(6 333)		20 000
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		15 000
Spooner, Malvin	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(7 722)		64 441
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(18 997)		45 444
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(15 000)		
			M	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(15 000)		30 444
Steele, Raymond	4, 5		O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(8 253)		49 172
			O	2008-03-13	D	36 - Conversion ou échange	(12 666)		36 506
			O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(10 000)		26 506
Gestion Tembec Inc. (auparavant Tembec Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zangwill, Mel	5		O	2008-02-29	D	36 - Conversion ou échange	(21 013)		0
<i>Options</i>									
Zangwill, Mel	5		O	2008-02-29	D	36 - Conversion ou échange	(23 500)		0
Gluskin Sheff + Associates Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Gluskin, Ira	4, 6, 5								
584981 Ontario Limited	PI		O	2008-03-07	I	36 - Conversion ou échange	(100 000)		5 600 000
Sheff, Gerald	4, 6, 5								
584980 Ontario Limited	PI		O	2008-03-07	I	36 - Conversion ou échange	(100 000)		5 600 000
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Gluskin, Ira	4, 6, 5								
584981 Ontario Limited	PI		O	2008-03-07	I	36 - Conversion ou échange	100 000		100 000
			O	2008-03-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(100 000)		0
The Ira Gluskin and Maxine Granovsky Gluskin Charitable Foundation	PI		O	2008-03-07	C	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000		100 000
Sheff, Gerald	4, 6, 5								
584980 Ontario Limited	PI		O	2008-03-07	I	36 - Conversion ou échange	100 000		100 000
			O	2008-03-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(100 000)		0
The Gerald Sheff Charitable Foundation	PI		O	2008-03-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000		100 000
			M	2008-03-07	C	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000		100 000
GMP Capital Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Cicccone, Leo	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	23.7100	5 095
Drake, Christina Maria	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	23.7100	55 195
Marsh, Andrew	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	23.7100	95
Purcell, Leo	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	95	23.7100	95

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sullivan, Kevin M.	4, 5		O	2005-12-01	D	d'actionnariat 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	23.7100	106
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burns, George Raymond	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	24.4000	25 411*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	44.5000	5 411*
DEISLEY, DAVID LEE	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	24.4600	5 000*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	45.1100	1 000*
Hall, Lindsay Albert	5		O	2008-03-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500	30.5500	41 257*
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	66 667	30.5500	107 924*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 667)	45.0000	41 257*
Sedestrom, Cheryl	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	44.0000	35 784*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	45.0000	30 784*
<i>Droits</i>									
Hall, Lindsay Albert	5		O	2008-03-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)	30.5500	45 000*
<i>Options</i>									
Burns, George Raymond	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	24.4000	40 000*
DEISLEY, DAVID LEE	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	24.4600	40 000*
Hall, Lindsay Albert	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(66 667)	30.5500	146 667*
Great Basin Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooke, Patrick	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	3.7500	385 202
Coughlan, Terrance Barry	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	1.6200	20 000
<i>Options</i>									
Coughlan, Terrance Barry	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	1.6200	340 000
Great Plains Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	441 500	0.8300	5 962 851
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Desmarais, Paul Jr.	4		O	2004-10-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	43 659		87 318
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 318)	27.9488	0
Surtees, Philip Thomas	5		O	2008-03-03	D	51 - Exercice d'options	30 000	11.1390	34 976
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 359	35.5700	4 976
<i>Options Common Share - Stock Options</i>									
Surtees, Philip Thomas	5	R	O	2008-03-03	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	11.1390	0
Groupe Aecon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brokenshire, Wilfred Laird	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172	12.7522	1 672
Chow, John	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	966		4 484
DeHaan, Andy	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 614		1 614
Finnerty, Michael David	5		M	2004-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	614	6.3400	614

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2005-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 078	5.9600	1 692
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 121	5.9200	2 813
			O	2001-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	646	11.6600	3 459
Sun Life Financial	PI		O	2004-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	614	6.3400	
			O	2005-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 078	5.9600	
			O	2006-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 121	5.9200	
Kelly, Gerard Anthony	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 409		7 375
Kindbom, Rolf Carl-Axelsson	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.2500	15 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.2500	10 000
Loughborough, Hugh Wynn	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 143	11.1900	3 871
Nackan, Steven Neil	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258		5 258
Steels, Douglas Evan	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 193		2 110
Swartz, Lindsay Brian	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	539		22 871
<i>Options</i>									
Kindbom, Rolf Carl-Axelsson	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.2500	84 000
Groupe BMTC Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Saucier, Serge	4		O	2008-03-03	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 250)		
			M	2008-03-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 250)		7 652
Groupe Canam Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gosselin, Jasmin	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	3 500	4.3500	17 714
<i>Options</i>									
Gosselin, Jasmin	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(3 500)		7 500
Groupe Cossette Communication Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Gauthier, Paule	4	R	O	2007-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Groupe Optimal Inc.									
<i>Actions ordinaires Class "A"</i>									
Wechsler, Neil Stuart	4, 5		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.8776USD	170 607
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.8510USD	180 607
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ANCTIL, Pierre	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	4 000	20.9167	41 500
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	44.0000	37 500
			O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	6 000	29.2000	43 500

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	44.0000	37 500
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	6 000	29.2000	43 500
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	45.5507	37 500
			O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	6 000	29.2000	43 500
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	44.4000	37 500
DUFRESNE, Paul	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	7 500	24.2667	21 700
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	45.9000	14 200
LAVERDIÈRE, Yves	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.4000	55 363
MALENFANT, Charles	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ramos Dias, Eduardo Eymard	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
ALLEN, Anthony	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	46.2900	36 000
ANCTIL, Pierre	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		48 000
			O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		42 000
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		36 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	60 000
			O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		54 000
ANDREW, Cindy L.	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 000	46.2900	41 500
ASHRAF, Feroz	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	41 000
BEAUDOIN, Jean	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	106 500
BEN AISSA,, Riadh	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	69 000
BERGEVIN, Christiane	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	43 000
BODREAU, Jacques	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	24 600
BOUTARY, Georges	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	18 000
BURKE, James	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	56 250
CADOTTE, Yves	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	20 000
CARRIER, Réjean	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	22 000
CHEBL, Charles	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	13 000
CLARKE, Dale	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	6 600
DAGENAIS, Louis	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	30 000
DAIGNEAULT, Jean	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	9 000	46.2900	58 500
Daniels, Steven	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	1 500	46.2900	9 000
DAY, Michael	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	17 500
DENOM, Ronald	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	15 500
DI LILLO, Pasquale	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	12 000
DUFRESNE, Paul	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		15 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 000	46.2900	22 000
DUHAIME, Pierre	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	186 000
ESCANDE, Marc	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	7 000
GANACHE, Claude	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	14 250
GARCIA, Fernando	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	11 600
GOULET, Réjean	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	32 750
GRIER, Robert	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	22 500
GRIGOROPOULOS, Gerry	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	39 500
IBANEZ-LOPEZ, Juan Diego	5		O	2007-06-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	6 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
INOSTROZA, Cesar	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	18 600
IOFFREDI, Michael	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	39 000
JASMIN, Denis	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	7 200
KOESSLER, Alain	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 000
LACHAPELLE, Daniel	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	23 500
LAINEY, Luc	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	46.2900	25 500
LAMARRE, Jacques	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	110 000	46.2900	814 120
Lamarre, Patrick	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	66 750
LARAMÉE, Gilles	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	180 000
LAVERDIÈRE, Yves	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 000	46.2900	8 500
LEFEBVRE, Terry	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	8 500
MacCORMACK, Gillian	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	2 000	46.2900	16 000
MALENFANT, Charles	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	6 000
MALKHASSIAN, Adam	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	9 000
MERCILLE, Patric	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	27 500
MUTLER, Walter	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	18 700
NAPKE, Stephanie	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 000	46.2900	22 000
NEHMÉ, Jean	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	19 350
NOVAK, Michael C.	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	120 000
NYISZTOR, Diane	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	32 000
PINGAT, Jean-Claude	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	112 500
POPLEMON, Alain	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	29 500
RANZ, Michael	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	20 000
RATE, Charles	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	24 000	46.2900	49 500
ROLAND-GOSSELIN, Louis	5		O	2007-06-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	3 000	46.2900	3 000
SAMBELLS, Harry	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	8 000	46.2900	26 000
SOBEL, Karen	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	46.2900	20 000
STEWART, Robert	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	21 000
STHANKIYA, Yash	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	17 600
SWEETNAM, Albert	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 000	46.2900	22 500
WALLACE, Kevin	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	46.2900	31 500
WILLIAMS, Albert	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	4 500	46.2900	30 000
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowen, Robert	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	53 550		128 514
Federico, Nino	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	41 650		121 770
Lyne, Daniel J	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	29 750		114 710
Webb, Stephen	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	29 750		89 710
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sheridan, Patrick John	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	450 000	2.5000	865 409
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sheridan, Patrick John	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(450 000)	2.5000	1 765 950
H2O INNOVATION (2000) INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Guy	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	1.0800	328 593
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.0880	329 093
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	1.0200	331 493
Halo Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacConnell, Stephen	5		O	2008-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
MacConnell, Stephen	5		O	2008-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Hanfeng Evergreen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HAYWARD, BRIAN	4		O	2008-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
HAYWARD, BRIAN	4		O	2008-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	12.6800	
			M	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	12.6800	20 000
Hemisphere GPS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Koles, Steven	4		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.9900	50 000
Olson, Cameron Blaine	5		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0000	42 650*
Hillsborough Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Krivokuca, Paul	7		O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.1000	100 000
<i>Options</i>									
Krivokuca, Paul	7	R	O	2008-02-25	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.1000	381 000
Holloway Lodging Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Good, Edward	4								
Holloway Investments Inc.	PI		O	2008-03-05	I	50 - Attribution d'options	14 993		64 993
Gourlay, James	4		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	14 993		91 660
Griffin, John Wayne	8		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	6 231		26 231
Howe, James Brian	4		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	64 993		
			M	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	64 993		64 993*
Jackson, Michael, Lee	5		O	2007-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	145 095		145 095
Keyser, Walter Alan	4		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	14 993		64 993
Rafuse, Jane Catherine	5		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	7 788		32 788
Sherren, Tracy	5		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	31 153		157 820
Squires, William Glenn	4, 5		O	2008-03-05	I	50 - Attribution d'options	93 460		393 460
Watson, Wayne	4		O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	14 993		91 660
Homburg Invest Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne III.A</i>									
Phillips, Ashley Lowell	5								
RRSP - Ashley Phillips	PI		O	2006-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500		

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.1000	2 500*
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bouchar, Micheline	4								
Placement Lifesong Inc.	PI		O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	32.3500	3 000
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	33.7320	3 500
Kyprianou, Nicolaos K.	5		O	2008-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	38.8100	22 904
Marsh, John M.	4								
RRSP John M. Marsh	PI		O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	32.4000	97 685
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	32.4500	98 185
RRSP Roseanne Marsh	PI		O	2008-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450	32.4500	48 000
Mosko, Brian Robert	5		O	2008-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	38.8100	6 291
Smith, Kevin	4		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	37.6200	4 000
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2008-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	67	38.8100	522 397
Sutherland, Cathy A.	5		O	2008-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	38.8100	44 979
Home Equity Income Trust									
<i>Droits Restricted Units or Deferred Units</i>									
Bandler, Gregory	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 200		15 900
Cameron, Scott	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 600		6 540
Cuthbertson, Celia	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	900		2 970
Dryden, Wendy	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500		4 130
Krikler, Gary	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 200		19 800
Laplante, Keith	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 100		4 100
Ranson, Steven	4, 5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 000		31 400
Sider, Neil	5		O	2008-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 600		4 240
<i>Parts de fiducie</i>									
Cameron, Scott	5		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.6000	10 573
Krikler, Gary	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	9.5600	675
EUPP	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	9.5300	1 094
RESP	PI		O	2008-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.5300	865
Homeland Uranium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Curtis, Laurence Wilson	4		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200 000
Allen Curtis	PI		O	2008-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200 000
<i>Options Employee</i>									
Curtis, Laurence Wilson	4		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Howard, Avrom Eric	4, 5		O	2008-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			375 000
Horizon North Logistics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
German, Robert Thomas	5								
RRSP	PI		O	2006-06-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.6400	2 500
Peterson, Ric	5								
Ric Peterson Developments Inc.	PI		O	2008-03-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	2.7500	2 519 387

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Horizon Sciences & Technologies Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie «D»</i>									
Nakhleh, Faraj	4		O	2005-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	1 000		1 000
Hostopia.com Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CCM Master Qualified Fund, LTD	3		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	2 600	4.8600	1 173 600*
HTR Total Return Fund (formerly HORIZON Total Return Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
HTR Total Return Fund	1		O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.4000	1 332 460
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									
Humboldt Capital Corporation	1		O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	2.3000	5 100
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)	2.3000	0
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.3000	100
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	2.3000	0
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, John Edward	4		O	2007-09-28	D	46 - Contrepartie de services	(500)	8.6500	
			M	2007-09-28	D	46 - Contrepartie de services	500	8.6500	2 720
Gagnon, Lucie	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	327	8.8500	1 817
Gallinger, Ross Douglas	5		O	2006-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 829	8.0900	1 829
<i>Restricted Share Awards</i>									
Gallinger, Ross Douglas	5	R	O	2008-02-08	D	46 - Contrepartie de services	1 250	7.4300	6 250
INDEXPLUS INCOME FUND									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.8000	21 911 580
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.6000	21 912 180
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.6600	21 914 180
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	31		535
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hewett, F. Robert	7		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	100	32.7500	1 100
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	900	32.7900	2 000
INSCAPE Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne CLASS B</i>									
Bhayana, Madan	4, 5, 3								
The Madan and Raksha M. Bhayana Family Foundation	PI		O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(28 800)	3.5000	371 200
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(7 000)	3.5000	364 200
			O	2008-03-12	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(12 700)	3.5000	351 500
			O	2008-03-13	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 100)	3.5000	347 400
			O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 200)	3.5000	346 200
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Staresinic, Michael	5								
RBC Action Direct (RSP)	PI		O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.2000	10 251
			O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.1800	10 751
Inter Pipeline Fund									
<i>Options unit incentive</i>									
van Yzerloo, William Arnold	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	3.5162	125 000
<i>Parts de société en commandite Class A</i>									
van Yzerloo, William Arnold	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	3.5162	50 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	9.8200	47 500
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 500)	9.8100	20 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.8000	0
INTERCABLE ICH INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cucciniello, Ciro	4		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.7000	56 216
Intermap Technologies Corporation									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
DesRoche, Daniel Eric	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	5.0000USD	21 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	5.0000USD	25 000
Howe, Jerald S	4		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.1600USD	15 616
Sedlacek, Walter	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	1 000	4.0000	11 000
<i>Options</i>									
Sedlacek, Walter	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	4.0000	119 000
International Forest Products Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Sauder, E. Lawrence	4, 5		O	2001-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Mountclair Investment Corporation	PI		O	2001-01-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-01-21	C	97 - Autre	1 079 271		1 079 271
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Sauder, E. Lawrence	4, 5								
Mountclair Investment Corporation	PI		O	2001-01-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-01-21	C	97 - Autre	1 011 735		1 011 735
<i>Options Class A</i>									
Sauder, E. Lawrence	4, 5		O	2001-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
International Royalty Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hurst, Doug	4, 5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.6560	760 001
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	5.7560	753 001
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	5.8580	741 001
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	5.9870	728 401
IPL Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple Catégorie A</i>									
IPL inc.	1	R	O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.5500	1 500
			O	2008-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.5000	1 500
			O	2008-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.3900	1 500
			O	2008-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.2500	1 500
			O	2008-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.1000	1 500
			O	2008-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.0200	1 500
			O	2008-02-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.0200	1 500
			O	2008-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
Isotechnika Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Freitag, Derrick	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Freitag, Derrick	5	R	O	2008-01-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.0800	
			M	2008-01-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.0800	50 000
			O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Iteration Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, Donald Foster	4		O	2008-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 441 794
Crone, Howard James	4		O	2008-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			535 566
Michelle Crone	PI		O	2008-03-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			170 100
RRSP	PI		O	2008-03-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 586
RRSP Michelle Crone	PI		O	2008-03-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			170 102
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Bartlett, Beverly	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.6800	100 000
Chua, Patrick	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	60 000	1.7000USD	100 000
Lancaster, W. Gordon	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.6800	300 000
Meredith, Peter	4		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.6800	250 000
Moench, Gerald	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.6800	150 000
Vincelli, Mary	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.6800	35 000
Jazz Air Income Fund									
<i>Droits (Initial Long-Term Incentive Plan)</i>									
Careen, Nicolas	5		O	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 301)		12 347
FLYNN, Rick	5		O	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 457)		15 429
<i>Parts</i>									
Careen, Nicolas	5		O	2007-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 301		3 301
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 301)	7.8100	0
FLYNN, Rick	5		O	2008-03-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 457		7 475
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 457)	7.8100	3 018
Kingsway Financial Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Michael Scott	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	699		2 427
Cloutier, Denis Joseph	5								
Jennifer	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10		904

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Kinross Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gelsomino Hennessy, Lisa	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	448		1 433
Paccanaro, Linda	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 024		1 837
Romano, Paul	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1		32
Walton, Kevin Todd	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	708		3 420
Wollney, Scott David	7		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217		314
<i>Options</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	2 000	2000.0000	12 882
BAKER, TIMOTHY CLIVE	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	25.0000	10 882
Johnson, George	5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.7500	13 089
Sullivan, James	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	122 644	11.9500	122 644
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(122 644)	26.4500	0
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(178 115)	25.0000	5 087
<i>Options</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	13.8200	61 743
BAKER, TIMOTHY CLIVE	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	13.5100	247 126
Johnson, George	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(122 644)	11.9500	168 391
Sullivan, James	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(178 115)	11.9500	62 241
Klondike Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Alan Duncan	4	R	O	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2700	109 100
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Actions ordinaires</i>									
Borrelli, Chiara	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	493		29 531
Groskorth, Donna May	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131		2 212
Kumaasi, Hurbert Jackson	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)		8 297
Marwah, Sarabjit	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	560	17.5500	116 554
			O	2008-03-19	D	51 - Exercice d'options	57 440	17.5500	173 994
mcneil, linda doris	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	3 930	17.5500	29 628
			O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	1 186	17.5500	30 814
			O	2007-12-24	D	51 - Exercice d'options	5 698	17.5500	25 698
Rovzar, Alexis Eugenio	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 293		4 392
Scace, Arthur R.A.	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	402		15 838
Vanneste, Luc Andre	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68		36 738*
<i>Actions ordinaires ESOP</i>									
Borrelli, Chiara	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	97		872

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
CEFIS, ALBERTA	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	563		
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69		563
Donais, David Arthur	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110		1 318*
MALONEY, BRIAN EDWARD	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124		1 695
mcneil, linda doris	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	51.7600	
			M	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207		4 248
Rich, Jean-Luc Henri Real	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195		4 087*
Suleman, Munir	5		O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90		2 656
<i>Options</i>									
Marwah, Sarabjit	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(560)		
			M	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(560)		927 050
			O	2008-03-19	D	51 - Exercice d'options	(57 440)		869 610
mcneil, linda doris	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	3 930		
			M	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(3 930)		92 318
			O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	1 186		
			M	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(1 186)		91 132
		R	O	2007-12-24	D	51 - Exercice d'options	(5 698)		96 248
riley, gillian	5		O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(716)		
			M	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(716)		5 347
			O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(481)		4 866
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Arnett, Wendy	5								
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	70.2500	218
Benko, Katherine Anne	5								
Capita Share Plan Services	PI		O	2004-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	29.9100GBP	67
Charron, Timothy Paul	5								
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	69.3500	641*
Cummings, Susan Anne	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165	69.8900	251
Duncan, David George	5								
Investor company	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		4 981*
Furlong, William Joseph	5		O	2002-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 852
			O	2008-03-17	D	99 - Correction d'information	60		4 912
Capital RG Trustees Limited	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	7		174

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-17	I	d'actionnariat			
INVESTOR COMPANY	PI		O	2008-03-17	I	99 - Correction d'information	101		275
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	99 - Correction d'information	(5 561)		0
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159		203
			O	2008-03-17	I	99 - Correction d'information	661		864
Mathes, Richard Ian	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	158	69.7900	2 736
McAdam, Peter	5								
Matt, Jamie and Megan McAdam	PI		O	2008-03-14	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	62.9400	265*
Reikman, Lisa Anneli	5								
Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	70.1800	758*
Schabkar, Andrea	5		O	2008-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 647
Thibault, Alain	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	108	36.2500	19 882
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	2 661	40.9200	22 543
Tran, Kelvin Vi Luan	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	70.1000	745
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	70.1000	7
Verwymeren, Paul Ian	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	9 200	30.6000	32 436
Warn, Elizabeth	5								
TD Banknorth Inc. 401 (k) Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	69.1700USD	325
Zilinski, Mary Beth	5								
The Canada Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	98	70.3300	627
<i>Options</i>									
Furlong, William Joseph	5	R	O	2007-12-10	D	50 - Attribution d'options	3 280	72.6700	30 420
Thibault, Alain	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(108)	36.2500	139 766
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(2 661)	40.9200	137 105
Verwymeren, Paul Ian	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(9 200)	30.6000	66 700
Warn, Elizabeth	5		O	2005-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-04-20	D	36 - Conversion ou échange	879		879
			O	2007-04-20	D	36 - Conversion ou échange	1 786		2 665
			O	2007-04-20	D	36 - Conversion ou échange	1 333		3 998
			O	2007-04-20	D	36 - Conversion ou échange	1 599		5 597
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
The Caldwell Partners International Inc.	1		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.3500	2 000
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.4300	2 000
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.3100	2 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Pasternak, Stanley William	7, 5, 3								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	63.5700	1 112 486
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 112 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 111 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	63.7000	1 111 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 111 186
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 111 086
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 886
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 686
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 110 386
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 110 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 086
Peters, William Lee	3		O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7200	1 109 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	63.5700	1 112 486
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 112 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 111 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	63.7000	1 111 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 111 186
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 786
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 110 486
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 110 386
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 110 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 086
Stewart, Cameron Douglas	5, 3		O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7200	1 109 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	63.5700	1 112 486
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 112 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 111 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	63.7000	
			M	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	63.7000	1 111 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 111 186
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 986
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 786
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.7000	1 110 486
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 110 386
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7000	1 110 286
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7000	1 110 086
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7200	1 109 986
Laboratoires Paladin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beaudet, Mark	4, 5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	10.5000	1 528
Freeman, Michael	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	10.5200	488*
Goodman, Jonathan	4, 5, 3		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	373	10.5200	158 863*
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	148		159 011*
Larose, Patrice	5		O	2007-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	9.8000	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2007-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	5.6100	
			M'	2007-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	9.8000	488
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	10.5200	604
			O	2008-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	10.6500	561
Nawacki, Mark Henry	5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	10.5200	3 933*
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54		3 987*
Sakhia, Samira	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	50 000	5.0000	54 182
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 900)	10.5000	4 282
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	10.4000	4 182
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	10.5200	4 268*
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41		4 309*
van Amersfoort, Ger	4		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	10.5200	893*
<i>Options Stock Options</i>									
Freeman, Michael	5		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.8000	88 399*
Sakhia, Samira	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	5.0000	80 000*
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marino, Mario	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	400	4.7500	950*
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	9.0000	550*
<i>Options</i>									
Marino, Mario	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(400)	4.7500	48 500*
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Wayne	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	25 000	10.9000	45 791
<i>Options Employee</i>									
Johnson, Wayne	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		146 345
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, Robert	5								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	451		1 504
Balcom, Robert A.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266		795
Baughan, Doris L.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	309		1 420
Bourdeau, Jocyanne C.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	270		848
Burcher, Sarah Ruth	5		O	2007-06-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149		149

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Butler, Mark Charles	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	385		769
Columb, Kieran Barry	5		O	2006-08-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	453		453
Conliffe, Roy Ronald	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	543		748
Dawson, Eleanor	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207		1 167
Les Industries Amisco Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Les Industries Amisco Ltée	1		O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.5000	13 100
Les Réseaux Q9 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aubrey, Timothy J.	4		O	2007-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.5000	3 000
Bridle, Warren Rodney	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	5 334	0.0500	5 334
<i>Options</i>									
Bridle, Warren Rodney	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	5 334	0.0500	80 668
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MHR Fund Management LLC	3								
MHR Capital Partners (100) LP	PI		O	2008-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 068	9.1000USD	290 306
			O	2008-03-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 133	8.7670USD	293 439
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	866	8.6967USD	294 305
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 705	8.4000USD	297 010
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	866	8.5924USD	297 876
			O	2008-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 738	9.1230USD	299 614
MHR Capital Partners Master Account LP	PI		O	2008-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 092	9.1000USD	2 175 132
			O	2008-03-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 725	8.7670USD	2 198 857
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 556	8.6967USD	2 205 413
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 488	8.4000USD	2 225 901
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 556	8.5924USD	2 232 457
			O	2008-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 164	9.1230USD	2 245 621
MHR Institutional Partners III LP	PI		O	2008-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 840	9.1000USD	4 871 986
			O	2008-03-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	262 642	8.7670USD	5 134 628
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 578	8.6967USD	5 207 206
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	226 807	8.4000USD	5 434 013
			O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 578	8.5924USD	5 506 591
			O	2008-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 725	9.1230USD	5 652 316
Liquor Stores Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kipnes, Irv	7, 6, 3		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	20.9972	136 200
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 900	21.0000	149 100
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	20.9000	150 000
Lockerbie & Hole Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Macko, Lorie	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	12.1500	22 401

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	12.0200	22 101
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.0000	21 901
Logibec Groupe Informatique Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trudeau, André	5	R	O	2007-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Trudeau, Sylvain	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.7500	6 000
Sylvain Trudeau REER	PI		O	2008-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(500)		35 000
			O	2008-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	500		50 100
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Friedmann, Daniel	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	25 788	22.9900	93 888
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 567	47.7200	97 455
Prentice, Marshall	7		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 501	47.2600	24 519
Thornton, James	2		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 637	47.2600	12 966
<i>Options</i>									
Friedmann, Daniel	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(25 788)	22.9900	17 417
Magna International Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
McCann, Patrick W. D.	5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240	71.0200	915
March Networks Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wilenius, Peter John	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	4.8900	7 348
Matrikon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bjorgan, Floyd	5								
Susan Denise Bjorgan	PI		O	2004-10-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 867
Jespersen, Kent	4		O	2008-03-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(9 000)		64 708
MDC Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Dickson, Robert Earl	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	41 334		104 047
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(17 668)	8.1000USD	86 379
Gendel, Mitchell	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	24 405		61 399
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(8 249)	8.1000USD	53 150
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.4600USD	54 150
Pustil, Stephen M.	4, 7, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	5 000		88 874
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(2 193)	8.1000USD	86 681
Rosenberg, Graham Lawrence	7, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	24 179		43 593
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(10 965)	8.1000USD	32 628
Sabatino, Michael	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	17 262		44 262
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(5 835)	8.1000USD	38 427
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.5000USD	40 427
Swartzman, Gavin	4, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	27 821		47 719
			O	2008-03-13	D	97 - Autre	(11 487)	8.1000USD	36 232
<i>Financial Performance-Based Restricted Stock Class A Shares</i>									
Rosenberg, Graham Lawrence	7, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(24 179)		75 802
<i>Financial Performance-Based Restricted Stock -Class A Shares</i>									
Sabatino, Michael	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(17 262)		42 289

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Parts Financial Performance-Based Restricted Stock Units (Class A)									
<i>Titre</i>									
Initié									
<i>Porteur inscrit</i>									
Swartzman, Gavin	4, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(27 821)		72 288
<i>Parts Performance-Based Restricted Stock Units (Class A)</i>									
Gendel, Mitchell	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(24 405)		66 900
<i>Restricted Stock Units</i>									
Pustil, Stephen M.	4, 7, 5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(5 000)		29 735
<i>Restricted Stock Units (Class A)</i>									
Dickson, Robert Earl	5		O	2008-03-06	D	97 - Autre	(41 334)		93 791
Medicago Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bélanger, Vincent	5		O	2007-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000		25 000
Chase, Randal	4		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000		
			M	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		125 000
Leclerc, Philippe	5		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000		24 000
Seccareccia, Pierre	4		O	2006-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		50 000
Sheldon, Andrew J.	4, 5		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		135 000
Vézina, Louis-Philippe	4, 5		O	2008-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 000)	0.3750	159 434
REER	PI		O	2006-07-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	40 000	0.3750	40 000
<i>Bons de souscription</i>									
Bélanger, Vincent	5		O	2007-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	12 500		12 500
Chase, Randal	4		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	37 500		87 500
Leclerc, Philippe	5		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000		14 000
Seccareccia, Pierre	4		O	2006-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000		25 000
Sheldon, Andrew J.	4, 5		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		85 000
<i>Options</i>									
Seccareccia, Pierre	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.6600	50 000
Metallica Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelsen, Craig Joseph	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.3200	777 500*
<i>Options</i>									
Nelsen, Craig Joseph	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.3200	98 600*
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gordon, John	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	28.2800	6 104
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.3500	5 604
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	28.3200	4 304
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	28.3100	4 204
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.3400	4 004
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	28.2500	3 204
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.2900	2 704
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.2500	704
Schiodtz, Paul	7	R	O	2007-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40	25.1000USD	11 346

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Metro inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Metro inc.	1		O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)	21.2000	133 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)	21.2500	127 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	21.2600	124 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	21.2700	120 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	21.3500	117 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	21.3700	115 900
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	21.3900	110 900
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	22.7500	118 800
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	22.8000	120 500
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	22.6500	122 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	23.4500	132 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	23.2600	133 000
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	23.2500	138 100
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	23.0500	148 100
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	11 200	23.0400	159 300
Middlefield Equal Sector Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195		2 832
Middlefield Equal Sector Income Fund	1		O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.5000	2 799 564
Orrico, Dean	5								
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155		2 265
Migao Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hussey, Jay	5		O	2008-03-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	8.0000	24 000
Minefinders Corporation Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Mark	4, 7, 5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 500)		729 500
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Hinse, Renaud	4, 5, 3		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 285	0.3500	3 537 544
<i>Bons de souscription</i>									
Hinse, Renaud	4, 5, 3		O	2008-03-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 285	0.5000	27 485
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allan, Don	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.6900	11 106
			O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.8900	16 106
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	81.5570	6 106
Blackburn, Alain	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	6 000	23.0200	7 904
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	75.9850	1 904
Grondin, Louise	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	1 000	23.0200	2 468
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	74.5900	1 468
			O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	39.1800	2 468
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	82.5400	1 468

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
<i>Options</i>									
Haldane, Timothy Quentin	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	41.2400USD	22 136
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	81.1160	2 136
Legault, Marc	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	6 000	16.8900	9 136
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	79.5000	3 136
Racine, Daniel	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	4 000	16.6900	10 880
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	75.4100	6 880
			O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	1 000	16.6900	7 880
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	82.7900	6 880
Smith, David	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.0500	5 677
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	82.2335	677
Allan, Don	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.6900	200 000
			O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.8900	195 000
Blackburn, Alain	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	23.0200	150 000
Grondin, Louise	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	23.0200	96 650
			O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	39.1800	95 650
Haldane, Timothy Quentin	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	41.2400USD	95 000
Legault, Marc	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	16.8900	137 000
Racine, Daniel	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	16.6900	208 000
			O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	16.6900	207 000
Smith, David	5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.0500	100 000
Mines Aurizon Ltee									
<i>Options Incentive</i>									
Dionne, Louis	4	R	O	2008-02-29	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.3800	270 000
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	318		4 322
Orrico, Dean	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	353		4 006
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27		367
Mitec Telecom Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mandel, Jeffrey	4		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.1650	525 000*
<i>Options Stock Option Plan</i>									
Mandel, Jeffrey	4		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		
			M	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1650	2 000 000
Marleau, Hubert	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	110 000	0.1650	585 000
Mitchell, Robert Thomas	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1650	362 700
Parkes, David Bruce	4		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.1650	500 000
Piergentili, Daniel	4, 5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	1 050 000	0.1650	6 000 000
Spector, Charles R.	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	70 000	0.1650	585 000
MP Western Properties Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class A Participating</i>									
Madison Pacific Properties Inc.	3		O	2008-03-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 349 339	0.0200	
			M	2008-03-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 349 339	0.0200	2 073 952 004

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
MSP Maxxum Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
MSP Maxxm Trust	1		O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	6.9758	1 900
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	6.9758	0
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	6.9500	2 700
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)	6.9500	0
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	6.9927	4 400
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)	6.9927	0
Mullen Group Income Fund									
<i>Options</i>									
Lockwood, Stephen H	4, 5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	16.9100	400 000
Mullen, Murray Kenneth	4, 5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	250 000	16.9100	850 000
Olson, David Edward	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.9100	235 000
Wheatcroft, Roberta Alice	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(2 222)	8.3400	
			M	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(2 222)	8.3400	1 482
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(1 482)	10.3600	
			M	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(1 482)	10.3600	0
<i>Parts de fiducie</i>									
Wheatcroft, Roberta Alice	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 703)	17.1500	2 222
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	2 222	8.3400	4 444
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	1 482	10.3600	5 926
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 704)	17.2500	2 222
Nearctic Nickel Mines Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brownstone Ventures Inc.	3		O	2008-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 714 766
Inwentash, Sheldon	6								
Self-directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI		O	2008-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 649 800
<i>Bons de souscription</i>									
Brownstone Ventures Inc.	3		O	2008-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 666 666
Neo Material Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4, 5								
Elizabeth Karayannopoulos	PI		O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.8000	10 000
<i>Options</i>									
Ang, Anne Yin	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	20 000	3.9200	30 000
Bedford, Geoffrey Ralph	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	36 515	3.9200	168 690
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4, 5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	65 600	3.9200	438 875
Song, Shannon Yun	5		O	2008-03-13	D	50 - Attribution d'options	33 330	3.9200	346 323
Neurochem Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bellini, Marisa	6		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3500	676 725
<i>Options</i>									
Schmid, Gary	7		O	2008-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Nevada Exploration Inc.									
<i>Options</i>									
Buskard, James Livingston	5		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.0000	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.0000	150 000
Carbonaro, David	4		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	400 000
Hodges, Wade	4		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	400 000
Koroll, Randy	5		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.0000	300 000
Nevada Gold Exploration Solutions LLC	3		O	2007-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	200 000
Pelland, Jean-Francois	4		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	565 000
Pharand, Daniel	7		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	565 000
Tindale, John Laverne	4		O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	400 000
Nevsun Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Angus, Robert Stuart	4		O	2008-03-14	D	52 - Expiration d'options	(80 000)		440 000
Newalta Income Fund									
<i>Droits Exchange Rights and Trust Unit rights</i>									
Cadotte, Alan Paul	4, 5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	16.6500	432 500
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.1900	457 500
Donaleshen, Terry Peter	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	40 000	16.6500	116 700
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	25.1900	136 700
Dugandzic, Peter Anthony	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	45 000	16.6500	148 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	15 000	25.1900	163 000
MacDonald, Bob	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	22 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	29 500
McClimans, James Lynn	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	16.6500	70 000
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	9.3000	67 000
Milligan, R. Vance	4, 5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	20 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	27 500
Pardo, Felix	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	25 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	32 500
Pecharsky, Douglas Allen	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	35 000	16.6500	97 600
Pinder, Richard Hughes	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	21 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	28 500
Pridham, Gordon E.	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	24 500
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	32 000
Riddell, Clayton H.	4		O	2008-03-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	16.6500	21 000
			O	2008-03-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500	25.1900	28 500
Stewart, Barry D.	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	10 000	16.6500	20 500
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	7 500	25.1900	28 000
Wells, Harry Allan	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	30 000	16.6500	115 000
Whiteley, Took	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	40 000	16.6500	135 000
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	25.1900	155 000
Wilkie, James Craig	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	45 000	16.6500	155 300
			O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	15 000	25.1900	170 300
<i>Parts de fiducie</i>									
McClimans, James Lynn	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	3 000	9.3000	15 500
Newfoundland Capital Corporation Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
STEELE, HARRY RAYMOND	4, 5, 3		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	2 057	19.1400	8 872*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
STEELE, JOHN RICHARD	7		O	2007-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 583	16.9000	190 297*
STEELE, ROBERT GEORGE	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 917	19.1019	179 622
Newport Partners Income Fund									
<i>Parts</i>									
Clark, Robert	6		O	2008-03-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(29 760)		
			M	2008-03-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(29 265)		98 542
Kim Clark	PI		O	2008-03-17	C	90 - Changements relatifs à la propriété	28 780		63 380
NBCN - RRSP	PI		O	2008-03-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	980		
			M	2008-03-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	485		3 335
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Addy, Peter David	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258	15.4800GBP	815
Beingessner, Rick Craig	5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	645	31.8300	3 169
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	67.5201	7 353
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203		7 556
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	760	30.1113	8 316
ScotiaMcLeod Inc. RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	62.9585	5 615
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		5 620
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	29.8714	5 629
Black, Robert J	7								
ScotiaMcLeod Cash Acct	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	67.5576	4 543
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181		4 724
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	675	31.2338	5 399
Bogle, Edward Warren	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	2 335	31.8300	4 335
Christensen, Misti Larene	7								
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	68.5406	14
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14		28
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	31.1840	154
ScotiaMcLeod Inc. RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	68.4556	2 325
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15		2 340
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	31.1450	2 470

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Fischer, Charles Wayne	4, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	17 500	31.8300	105 744
Groves, Sylvia Louise	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28		1 112
			O	2008-03-19	D	97 - Autre	700	31.8300	1 812
Richardson & Partners Cash Acct.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	29.9200	4 276
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	67.3871	5 962
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80		6 042
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306	31.1803	6 348
Harris, Peter Edwin	7		O	2007-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	D	97 - Autre	2 630	31.8300	2 630
ScotiaMcLeod	PI		O	2007-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143	29.7706	143
Hutchins, Geraldine Bernadette	7								
Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	383	14.7100GBP	665
Jahrig, Randy John	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	700	31.8300	2 300
Kopitar, Frank Edward	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	5 835	31.8300	58 515
ScotiaMcLeod Inc.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	67.3045	19 423
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193		19 616
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	721	31.1872	20 337
McEwen, David Harold	7								
Mourant and Co. Ltd.	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	540	32.3000	1 848
Miller, Eric Bernard	5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	5 835	31.8300	7 005
Mitchell, David JW	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	1 575	31.8300	17 135
ScotiaMcLeod Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166	67.6362	836
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166		1 002
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	625	31.2494	1 627
Mueller, Martin Walter	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	585	31.8300	1 915
ScotiaMcLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	67.5687	3 444
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154		3 598
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	576	31.2356	4 174
ScotiaMcLeod RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	62.9600	4 305
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3		4 308

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.8712	4 315
Muller, Brendon Troy	5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	295	31.8300	1 224
Murphy, Laurence	7, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	7 295	31.8300	101 581
Nieuwenburg, Gary Hendricus	7, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	9 335	31.8300	47 085
O'Brien, Alan	7								
Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	482	14.8700GBP	2 172
Oldham, Philip	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	482	14.6481GBP	1 888
Power, Una Marie	7, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	1 170	31.8300	1 170
Reinhart, Kevin Jerome	5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	6 420	31.8300	17 081
Romanow, Marvin F.	7, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	32 085	31.8300	65 085
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 640)	31.5000	33 000
Thomas, Roger Dale	7, 5		O	2008-03-19	D	97 - Autre	2 920	31.8300	12 872
Thomas, Timothy James	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	2 335	31.8300	29 652
White, Liberty	7								
Nexen Energy Services Int'l - Capita IRG Trustees Limited	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	388	15.2376GBP	3 230
White, Thomas Mitchel	7		O	2008-03-19	D	97 - Autre	585	31.8300	1 055
ScotiaMcLeod	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	67.5480	3 546
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126		3 672
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	472	31.2158	4 144
Norbord Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wijnbergen, Peter Cornelius	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	1 100	3.8300	25 999
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	1 400	0.8400	27 399
<i>Options</i>									
Wijnbergen, Peter Cornelius	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	3.8300	244 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	0.8400	242 600
Northbridge Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hurlin, Garrick James	7								
Brant Investments Limited	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	660		2 426*
Keeping, Stanley Thomas	7		O	2008-01-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	33.4099	200
LeBlanc, Mark Louis	7		O	2008-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	762	33.3600	3 777
Nevens, Troy	5		O	2008-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500		1 500
Northbridge Financial Corporation	PI		O	2008-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	37.0900	131
Northbridge Financial Corporation	1		O	2008-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	32.2700	13 200
			O	2008-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	32.4900	26 400

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	32.4300	39 600
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(39 600)		0
silk, peter	7		O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	377	35.7800	942
			O	2008-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	35.7800	988
Northern Star Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
David, Michel	4, 5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.1500	1 249 200
Silas, Richard	4		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	1.1500	206 000
Northland Power Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Temerty, James C.	7	R							
Leah Temerty	PI		O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.4800	1 000
		R	O	2008-03-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1080	4 000
Melissa Temerty	PI	R	O	2008-02-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.4800	1 000
		R	O	2008-03-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1080	4 000
NOVA Chemicals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bruce, Martin John	7								
Held by Charles Schwab Trust Co., Trustee and Custodian of Employee Savings & Profit Sharing Plan	PI		O	2008-03-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	630	26.0200USD	2 053
Carthy, Thomas	7								
Held by PNC Investments.	PI		O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	23.6300USD	1 200
			O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	23.6400USD	1 500
Schuetzler, Angela Michelle	7								
Held by Dion Heinsen (Spouse) in Fidelity brokerage account.	PI		O	2007-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	27.8900USD	300
		R	O	2008-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	27.8800USD	500
		R	O	2008-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	29.9300USD	1 000
			O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	26.5000USD	1 500
Siegrist, John Thomas	7								
Held by Charles Schwab Trust Co., Trustee & Custodian of Employee Savings & Profit Sharing Plan.	PI		O	2008-03-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 256	26.4990USD	11 300
Held by Charles Schwab Trust Co., Trustee & Custodian of Employee Savings and Profit Sharing Restoration Plan.	PI		O	2008-03-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	591	25.7821USD	992
Noveko International inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Assayag, Leon	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.5000	239 500
Dorosz, Wanda Mary	4		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.2000	33 900
lavallee, gaston	5		O	2007-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 300
			O	2007-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6500	
			O	2008-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	5.8000	
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.5000	
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.2000	
			M	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.1500	18 300
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	4.0500	20 400

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.1000	21 300
REER	PI		M	2007-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6500	20 000
			M	2008-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	5.8000	20 800
			M	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	5.1500	21 800
			O	2007-04-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			O	2008-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.1600	20 900
			O	2008-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.1700	21 200
			O	2008-03-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.1800	21 300
			O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.2000	22 000
			O	2008-03-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.5500	22 300
Moghrabi, Moise	4		O	2008-03-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	60 000	1.0000	375 000*
			O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.8700	475 000*
<i>Bons de souscription</i>									
Moghrabi, Moise	4		O	2008-03-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	(60 000)	1.0000	0
<i>Options</i>									
Assayag, Leon	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		300 000
Moghrabi, Moise	4		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.8700	200 000*
Nstein Technologies inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2008-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500 000	1.0000	13 239 496
<i>Bons de souscription spéciaux</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2008-03-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 500 000)		0
NUVISTA ENERGY LTD.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hamilton, Glenn A.	5		O	2007-03-18	D	51 - Exercice d'options	7 500	10.6000	
			M	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	7 500	10.6000	515 827
			O	2007-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	15.2300	
			M	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	15.2300	508 327
MacPhail, Keith A.J.	4, 5		O	2007-06-28	D	51 - Exercice d'options	13 750	6.3000	2 420 074
			O	2007-06-28	D	51 - Exercice d'options	13 750	6.3000	2 433 824
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 640)	15.0000	2 396 270
McKinnon, Daniel Bert	5		O	2008-03-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	106		32 705
Verge, Alexander G.	4, 5		O	2008-03-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	76 110		
			M	2008-03-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	84 960		1 266 771
Audrey Mascarenhas	PI		O	2008-03-04	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	41 913		127 913
Flare Energy Ltd.	PI		O	2008-03-04	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	67 260		467 060
WOITAS, CLAYTON	4		O	2008-03-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	5 310		31 310
<i>Options</i>									
Hamilton, Glenn A.	5		O	2007-03-18	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	10.6000	
			M	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	10.6000	85 000
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	R	O	2007-06-28	D	51 - Exercice d'options	(13 750)	6.3000	27 500
		R	O	2007-06-28	D	51 - Exercice d'options	(13 750)	6.3000	13 750

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Stewart, Craig Warren	4		O	2008-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	10 000	15.4900	10 000
OilSands Canada Corporation									
<i>Bons de souscription</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.2000	25 500
			O	2008-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	1.2107	26 900
<i>Parts</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.8000	85 500
OilSands Canada	1	R	O	2008-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.7300	1 200
			O	2008-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	7.7300	0
			R	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.7500	600
			O	2008-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	7.7500	0
			R	2008-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	7.8200	3 500
			O	2008-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	7.8200	0
			O	2007-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.2300	
			R	2008-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.2300	2 000
			O	2008-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	8.2300	0
			O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.6200	1 200
			O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	7.6200	0
			O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	7.6300	1 800
			O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	7.6300	0
			O	2008-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.7000	1 000
			O	2008-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.7000	0
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.5000	1 600
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	7.5000	0
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.6500	1 500
			O	2008-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	7.6500	0
			O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	7.5000	1 300
			O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	7.5000	0
			O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	7.7800	2 400
			O	2008-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	7.7800	0
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	7.4500	2 200
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)	7.4500	0
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	7.4500	5 300
			O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)	7.4500	0
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	7.2800	1 900
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	7.2800	0
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	7.6600	3 900
			O	2008-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)	7.6600	0
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.2600	2 100
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	7.2600	0
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	7.4800	3 800
			O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)	7.4800	0
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.5600	1 200
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	7.5600	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.2800	1 200
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	7.2800	0
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.5400	1 500
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	7.5400	0
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	7.1800	2 800
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	7.1800	0
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.3800	1 000
			O	2008-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.3800	0
Olympus Pacific Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hamilton, James, W	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			48 510
<i>Options</i>									
Hamilton, James, W	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
ONEX CORPORATION									
<i>Options</i>									
Munk, Anthony	7		O	2008-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	14.9000	665 000
Open Range Energy Corp.									
<i>Options</i>									
Faircloth, Ken	4		O	2005-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-01-04	D	50 - Attribution d'options	30 000	4.6100	30 000
Woolner, Ken S.	4		O	2005-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-01-04	D	50 - Attribution d'options	30 000	4.6100	30 000
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	29.5600	7 916 905*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	134 600	29.7700	8 051 505*
Slaunwhite, Michael	4	R	O	2007-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.5800	
			M	2008-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.5800	19 800
Osisko Exploration Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
EurAsia Holding AG	3		O	2008-03-05	D	36 - Conversion ou échange	(333 333)	3.0000	51 294 534
Pacific Northern Gas Ltd.									
<i>Options</i>									
Donohue, Craig Patrick	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	3 200		39 000
Dyce, Roy George	4, 5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	14 900		131 100
Kennedy, Janet Patricia	5		O	2007-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	3 100		3 100
Teitge, Kevin Robert	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	3 500		24 100
Weeres, Gregory Blair	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 800		51 400
Pan American Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Maloney, Michael John	4		O	2007-10-17	D	51 - Exercice d'options	22 000	10.1000	60 854
			R	2007-09-13	D	46 - Contrepartie de services	10 000	27.0800	38 854
Steinmann, Michael	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	3 708	28.4100	6 379
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 708)	42.0000	2 671

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Steinmann, Michael	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(3 708)	28.4100	21 950
Paramount Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Genoway, Karen A.	4		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	266	7.4250	27 574*
Riddell, Clayton H.	4, 3								
Spouse	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 757	7.4250	433 188
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Morin, Charles E.	5		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	5 000	4.3300	97 064
<i>Options</i>									
Morin, Charles E.	5		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.3300	130 000
Pason Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mackechnie, Peter Struthers	4		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	13.7729	47 320
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	13.8300	42 720
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	48 000	9.4025	90 720
Tomie, Lucia (Lucy) F.	5		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.6500	35 018*
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	13.6500	34 018*
<i>common share options</i>									
Mackechnie, Peter Struthers	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(48 000)	9.4025	52 000
Tomie, Lucia (Lucy) F.	5		O	1996-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	1996-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	5.6875	(1 000)*
Passport Metals Inc.									
<i>Options</i>									
SHAFFER, LAARA	4								
Timeline Filing Services Ltd.	PI		O	2008-03-17	I	50 - Attribution d'options	32 500	0.1700	162 500
Patheon Inc.									
<i>Restricted Voting Shares (Common Shares redesignated-Apr/07)</i>									
DiPietro, Nick	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	2.8300	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.8300	220 620
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.8400	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.8400	222 620
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	2.9000	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	2.9000	228 120
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	2.9100	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.9100	228 620
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 800)	2.9200	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 800	2.9200	249 420
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	2.9400	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	2.9400	251 720
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	2.9500	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	2.9500	264 220
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.9600	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.9600	
			M'	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.9600	264 320
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	2.9700	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	2.9700	265 920
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	2.9900	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.9900	269 420
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	3.0400	
			M	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.0400	270 220
Wheeler, Wesley Potter	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.8990USD	2 200
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	2.9090USD	6 300
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.9395USD	7 700
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.9495USD	8 200
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	2.9595USD	17 700
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	2.9600USD	25 000
PEAK ENERGY SERVICES TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Edward J. Kernaghan	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.3500	1 584 100
Pengrowth Energy Trust									
<i>Droits</i>									
MACDONALD, JAMES GERALD	5		O	2008-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 169)	13.7200	48 159
<i>Parts de fiducie</i>									
Foo, Wayne Kim	4		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	18.4000	4 243
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	18.5000	4 273
Kinnear, James Stuart	4, 5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 300	18.8200	6 319 752
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	19.0000	6 321 552
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 900	19.0100	6 383 452
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	18.7300	6 433 452
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	18.8500	6 483 452
MACDONALD, JAMES GERALD	5		O	2008-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 169	13.7200	20 968
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 169)	18.8500	16 799
Penn West Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Law, Lucas Kwang Tai	5		O	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 123
			O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 110	41.0700	
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 010	41.0700	5 133
			O	2006-12-31	D	35 - Dividende en actions	116	37.7100	
			M	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	37.7100	5 233
Tange, Kristian	7		O	2007-10-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	3 880		8 005
K. Tange RRSP	PI		O	2007-10-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	33.3600	3 880
			O	2007-10-10	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 880)		0
Petrobank Energy and Resources Ltd.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État op-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Oaks, Jerald Lindsay	4		O	2008-03-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(375 400)		0
Jerald L Oaks Trust	PI		O	2003-02-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	375 400		375 400
PEYTO Energy Trust									
Parts de fiducie									
Booth, Glenn	5		O	2008-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	12 250	18.9200	48 610
Chetner, Stephen Jonathan	5								
National Bank Financial	PI		O	2008-03-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 950	18.9200	510 990
Gee, Darren	5		O	2008-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	21 790	18.9200	1 371 758
Gray, Don	5								
Thiebault & Gray Value Fund	PI		O	2008-03-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	19.0300	75 000
			O	2008-03-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 500	18.8800	105 500
Robinson, Scott	5		O	2008-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 820	18.9200	374 857
Turgeon, Kathy	5		O	2008-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	11 450	18.9200	55 400
PFB Corporation									
Actions ordinaires									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernwood Limited	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.5500	742 400
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.0000	742 700
			O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	7.5500	743 600
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.0000	744 000
Phoenix Technology Income Fund									
trust units									
Buker, Michael Leslie	5	R	O	2008-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.9000	38 638*
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.8000	33 638*
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	10.0000	28 838*
PhotoChannel Networks Inc.									
Options									
Chisholm, Robert	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.3500	212 500
Fitzgerald, Peter David	4, 5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3500	195 000
Hall, Thomas Kyle	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.3500	237 500
Kent, Cory Harrison	4		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3500	265 000
Nielsen, Thomas	4		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3500	205 000
Oertel, Karl	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	45 000	3.3500	45 000
Page, Susan	5		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	25 000	3.3500	25 000
Rallo, Aaron	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.3500	363 000
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3500	270 000
Spice, Patricia	6		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3500	91 250
Tivel, Christopher	5		O	2008-03-11	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.3500	188 500
Pizza Pizza Royalty Income Fund									
Parts de fiducie									
Nobes, Robert	4		O	2007-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	9.2500	
			M	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	9.2400	1 300

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Platinum Group Metals Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jones, R. Michael	4, 5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.2700	350 665
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brewer, Earl	4, 5, 3								
CIBC RESP #4	PI		O	2007-05-24	C	36 - Conversion ou échange	3	4.1626	
			M	2007-05-24	C	35 - Dividende en actions	3	4.1626	517
Johnson, Stephen Edward	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.7200	250 000
<i>Billets 8 Short Term Subordinated</i>									
Babineau, Edouard	4								
Babineau Holdings Ltd.	PI		O	2004-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 500 000.00		\$ 500 000.00
Two Thousand Inc.	PI		O	2004-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 150 000.00		\$ 150 000.00
Brewer, Earl	4, 5, 3								
Berak Investments Ltd.	PI		O	2003-06-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 250 000.00		\$ 250 000.00
Trenholm, Barbara	4		O	2005-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 500 000.00		\$ 500 000.00
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 150 000.00		\$ 150 000.00
<i>Options</i>									
Johnson, Stephen Edward	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.7200	0
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carter, Jason	7		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	144.7600USD	4 120*
Maharaj, Dhana	7		O	2006-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	1 300	29.4100USD	1 300
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	156.0000USD	0
<i>Dividend Reinvestment Plan</i>									
Brownlee, Wayne Richard	5		O	2007-08-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	90.3300	85
			O	2007-11-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	113.3480	86*
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Maharaj, Dhana	7		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(1 300)	29.4100USD	9 200
Power Corporation du Canada									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Desmarais, André	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	29.9166	1 945 850
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 900)	30.5274	1 895 950
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(229 800)	31.1511	1 666 150
JOBIN, Luc	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	29.9300	49 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Desmarais, André	4, 5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	346 275	29.8900	2 135 950
Desmarais, Paul Jr.	4, 5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	346 275	29.8900	2 635 950
Johnson, John Edward	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	57 250	29.8900	319 565
Kruyt, Peter	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	56 675	29.8900	411 264
Lemay, Stéphane	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	25 975	29.8900	79 175
Morin, Isabelle	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	13 475	29.8900	16 800
Rae, John Alain	4, 5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	77 900	29.8900	641 506
Reny, Luc	5		O	2008-03-18	D	50 - Attribution d'options	26 675	29.8900	188 250
Precious Metals and Mining Trust									
<i>Droits (expire on March 24, 2008)</i>									
scott, simon bernard	4		O	2008-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500		3 500
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)		0
Worth, Donald	4								
Patricia D. Worth	PI		O	2006-06-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-28	C	56 - Attribution de droits de souscription	1 114		1 114
Parts									
Potter, Frank	4		O	2008-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.6700	2 000
Worth, Donald	4								
Patricia D. Worth	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	114	12.4030	1 114
PreMD Inc. (formerly IMI International Medical Innovations Inc.)									
<i>Bons de souscription</i>									
Griffiths, Anthony Frear	4		O	2003-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	D	53 - Attribution de bons de souscription	207 963	0.2759	
			M	2008-03-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	207 963	0.2759	207 963
Hosking, Ronald	5		O	2003-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	103 981	0.2759	103 981*
			O	2008-03-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	0.2759	83 981*
Norton, Brent Henry Barry	4, 5, 3		O	2002-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	207 963	0.2759	207 963*
			O	2008-03-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(124 778)		83 185*
Carmichael Norton	PI		O	2002-09-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	41 593	0.2759	41 593*
Ivey Norton	PI		O	2002-09-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	41 592	0.2759	41 592*
John Norton	PI		O	2002-09-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	41 593	0.2759	41 593*
Prime Meridian Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boreta, John	4, 6		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1900	221 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	223 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2250	225 500
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2450	250 500
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 500	0.2500	270 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1550	295 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1850	302 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.2000	320 000
Priszm Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Papernick, Deborah	5		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.7000	3 605
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 912)	5.5000	1 693
Provident Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gruszecki, Andrew W.	5								
Scotia Macleod	PI		O	2008-03-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 297	9.9800	4 045
Holm, David Iver	5		O	2008-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 731	9.9800	3 709
Pulse Data Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dumont, Arthur Edgar	4		O	2008-03-18	D	35 - Dividende en actions	13	2.4700	57 653*
Quadra Mining Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Van Staveren, Gregory Joseph	4	R	O	2008-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	21.2500	(10 000)
			O	2008-03-04	D	51 - Exercice d'options	15 000	5.3500	5 000
<i>Options</i>									
Van Staveren, Gregory Joseph	4	R	O	2008-03-04	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	5.3500	60 000
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simmons, Barry Dodge	4		O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.6500	30 000*
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	3.6300	21 500*
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
Simmons, Barry Dodge	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.6500	
			M	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	0.6500	279 000*
Quest Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hannesson, Michael	4								
RRSP	PI		O	2004-06-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.1800	10 000
QuestAir Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ventures West Capital Limited	3								
Bank of Montreal Capital Corporation and Ventures West VI Limited Partnership	PI		O	2008-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 000)	0.2512	5 734 640
Quinsam Captial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zanatta, Roy	4, 5, 3								
The Zanatta Family Trust	PI		O	2008-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0300	94 000
			O	2008-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.0300	154 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Quinto Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skoda, Edward Franklin	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.3600	117 000
<i>Options</i>									
Magistrale, Gennaro	4	R	O	2007-12-20	D	50 - Attribution d'options	300 000		500 000
Skoda, Edward Franklin	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		370 000
R.P.M. Tech inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
R.P.M. Tech inc.	1		O	2008-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.9000	2 500
			O	2008-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
RDM Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Merwin, James	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500		7 500
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500		10 000
Research In Motion Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bawa, Karima	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	31 000	3.9767	31 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.8300	30 700
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.9600	30 400
Conlee, Larry	5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	37 500	3.9767	37 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	94.0500	37 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.0600	36 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.1200	36 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.1300	36 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.1400	36 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.1600	36 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	94.1800	35 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.1900	35 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.2000	35 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.2200	34 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.2300	34 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.2500	34 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.3100	34 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.3300	33 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.3600	33 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.3700	33 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.3800	32 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.4000	32 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.4600	32 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.4800	32 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.4900	32 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.5100	32 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.5200	31 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	94.5300	31 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.5400	31 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.5600	30 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.5900	30 700

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.6200	30 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.6300	30 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.7200	30 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.8200	30 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.8400	30 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.8800	29 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.8900	29 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	94.9000	29 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9600	29 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9800	28 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9900	28 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.1400	28 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	91.1500	28 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.2800	28 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.3800	28 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.4100	28 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.5500	28 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.6400	27 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.6600	27 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.6700	27 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	95.7500	26 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.7700	26 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.7900	26 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.8000	26 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.8100	26 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.8300	26 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.8800	26 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.8900	25 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.9000	25 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.9600	25 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.9700	25 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.9900	25 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.0000	25 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.0200	25 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.1800	25 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.2100	24 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.2300	24 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	96.2400	24 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.2500	24 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.2900	24 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	96.3000	23 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.3100	23 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.3200	23 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	96.3300	22 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.3600	22 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	96.4600	22 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.4900	21 700

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.5600	21 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.5700	21 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.5800	21 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.6000	21 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.6100	21 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.6200	20 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.6300	20 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	96.6400	20 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.6800	19 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.6900	19 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.7000	19 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.7100	19 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	96.7200	18 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	96.7300	18 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	96.7400	17 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.7500	17 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.7600	17 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.7700	17 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.7800	17 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.7900	17 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	96.8200	16 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.8300	16 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.8600	16 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.8800	16 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	96.8900	15 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	96.9000	14 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	96.9100	14 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	96.9200	13 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	96.9300	12 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.9400	12 800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.9600	12 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.9900	12 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.1300	11 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	97.1400	11 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	97.1600	10 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	97.1900	10 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.2000	10 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	97.2500	9 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.2600	9 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.2700	8 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.2800	8 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.2900	8 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.3200	8 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	97.3400	7 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.3600	7 000
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.4000	6 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.4100	6 600

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	97.4300	6 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	97.4500	5 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.4600	5 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.4700	5 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	97.4800	4 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.5400	4 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.5800	4 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.6200	4 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.6500	3 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	97.6700	3 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.6900	3 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.7100	3 100
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	97.7500	2 600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.8100	2 500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.8200	2 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.8500	2 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.8600	1 900
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.8700	1 700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.8800	1 400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	97.9200	1 300
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	97.9300	800
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.0000	700
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.0200	600
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.2400	500
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.2500	400
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	98.4000	200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	98.4300	0
			O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	37 500	3.9767	37 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.0900	37 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	98.1300	36 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.1600	36 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.2200	36 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.2300	35 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	98.2800	35 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.3100	35 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.3200	34 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.3300	34 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.3500	34 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	98.4400	34 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.4500	33 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.5000	33 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.6500	33 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.7300	32 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.7800	32 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.8200	32 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.8500	31 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.9500	31 400

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	99.0200	31 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.1200	30 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.1500	30 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	99.2100	30 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	99.2200	30 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.3200	29 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.3600	29 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.3700	29 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.4400	29 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	99.4500	29 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.4800	28 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	99.5000	28 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	99.7200	28 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	99.7500	28 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	100.2100	27 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2200	27 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2600	27 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.2700	26 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2800	26 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.3200	26 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.3300	26 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3500	26 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3600	26 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3800	25 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.4100	25 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.4300	25 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	100.4500	24 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.4600	24 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.4900	23 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	100.5000	23 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.5100	23 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.5200	22 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5300	22 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5400	22 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.5500	22 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	100.5800	21 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.6000	21 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.6100	20 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.6800	20 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.6900	20 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.7200	20 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.7300	20 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7400	20 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.7500	19 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7600	19 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.7700	19 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7900	19 400

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.8000	19 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.8100	18 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	100.8200	18 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.8400	18 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.8500	17 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	100.8600	17 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	100.9000	16 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.9100	16 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9200	16 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.9300	16 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	100.9500	15 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	100.9600	14 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.9700	14 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	100.9800	12 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.9900	12 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.0000	12 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	101.0100	11 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.0200	10 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.0300	10 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.0400	10 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	101.0500	9 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.0600	9 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0700	9 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.0800	8 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.1000	8 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	101.1500	7 700
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.1600	7 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.1700	7 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	101.1800	6 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.2000	6 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	101.2100	5 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	101.2200	4 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2400	4 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.2500	4 500
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.2600	4 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.2800	4 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.3100	3 800
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	101.3200	3 200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.3400	2 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.3500	2 600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.3800	2 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.4000	2 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.4100	1 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	101.4300	1 400
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.4400	1 300
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4500	1 100
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4600	900

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.4900	600
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.6900	200
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.8200	0
Morrison, Donald	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.4750	91 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.2400	91 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.5000	90 770
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.6100	90 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.6200	90 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.6300	90 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.6500	89 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.6700	89 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	94.7000	89 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	94.7100	88 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.7700	88 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.8200	88 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.8300	88 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.8500	88 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	94.8600	88 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.8700	87 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9000	87 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	94.9100	86 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	94.9200	86 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9300	86 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9400	86 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	94.9500	85 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9600	85 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	94.9700	85 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	94.9900	85 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.0000	84 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	95.0100	84 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.0200	84 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.0400	84 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.0600	83 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.0700	83 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.1200	83 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.1300	83 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.1600	83 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.1800	82 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	95.1900	82 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.2100	82 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.2500	82 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.2600	81 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.2900	81 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	95.3700	81 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	95.3800	80 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	95.3900	80 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	95.4400	80 070

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.4500	79 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.4800	79 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.5200	79 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	95.5300	79 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.5900	79 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.7600	79 070
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	95.7800	78 870
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.1900	78 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.2400	78 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.3000	78 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.3100	78 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.3200	77 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.3500	77 770
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	96.3900	77 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.4300	77 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	96.4800	77 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.5100	76 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	96.8400	76 770
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.1500	76 570
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.2500	76 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.4200	76 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	97.4700	75 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.4900	75 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.5600	74 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.6200	74 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.6800	74 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	97.7100	73 970
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	97.9500	73 470
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.9900	73 170
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	98.0500	72 770
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	98.2500	72 270
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	98.3300	71 670
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	98.3800	71 370
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	98.3900	71 170
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.9767	81 170
			O	2008-03-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)		71 170
<i>Options</i>									
Bawa, Karima	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(31 000)	3.9767	277 500
Conlee, Larry	5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	3.9767	530 000
			O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	3.9767	492 500
Morrison, Donald	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.4750	445 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.9767	435 000
Resolve Business Outsourcing Income Fund									
<i>Phantom Units (Trust Units)</i>									
Conconi, Robert Leslie	4, 5		O	2008-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	7.9750	2 226

RESSOURCES ARMISTICE CORP.

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Bennett, Paul Joesph	4	R	O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.6800	300 000
Ressources Cadiscor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Branchaud, René	4		O	2007-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6000	10 000
Ressources Conway inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BEAUDOIN, LAURENT	4, 6, 5, 8		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1300	1 734 180
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1350	1 754 180
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1400	1 769 180
Ressources Freewest Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryson, George	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2000	430 000
<i>Options</i>									
Bryson, George	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2000	350 000
Ressources Golden Goose Inc.									
<i>Options</i>									
AUDET, LUC	5		O	2008-03-06	D	50 - Attribution d'options	20 000		100 000
Ressources Golden Tag Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carrier, Marc A.	4, 5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	173 000	0.1300	781 930
Rigg, David Michael	4		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.1300	
			M	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.1300	400 000
<i>Options</i>									
Carrier, Marc A.	4, 5		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	(173 000)	0.1300	1 050 400
Rigg, David Michael	4		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1300	
			M	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	(200 000)	0.1300	950 000
RESSOURCES MINIÈRES AUGYVA INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagnon, Georges-Yvan	4, 5								
EXPLORATIONS GYG LTÉE	PI		O	2003-06-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	390 150		390 150
Paulin, Lynda	4, 5		O	2008-03-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(390 150)		0
Ressources Sirios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cloutier, Luc	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1500	266 755
<i>Options</i>									
Cloutier, Luc	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.1500	400 000
Ressources Spider inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coleman, Earl	4		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	3 150 500
Novak, Neil	4, 5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	622 350	0.1000	1 130 330
WILSON, BRYAN HUGH	4		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	153 333
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.1400	3 333
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Coleman, Earl	4		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		1 450 000
Novak, Neil	4, 5		O	2008-03-17	D	51 - Exercice d'options	(622 350)		3 600 000
WILSON, BRYAN HUGH	4		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		2 475 000
Ressources Thundermin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heslop, John Boyd	4, 5		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	120 000	0.1250	238 070
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
Heslop, John Boyd	4, 5		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	0.1250	700 000
Richards Packaging Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Di Gennaro, Enzo	5								
RRSP	PI		O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.9000	10 600
			O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.9000	10 900
Prupas, David Lewis	7		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.8800	37 187
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gelgoot, Raymond Michael	4		O	2008-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	164	19.2300	48 238
Waks, Frederic Allen	5								
Linda Waks ITF Ariel	PI		O	2008-03-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	19.2300	
			M	2008-03-07	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	19.2300	1 424
Linda Waks ITF Jessica	PI		O	2007-07-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	23.5600	
			M	2007-07-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	23.5600	1 672
			O	2007-08-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	22.1400	
			M	2007-08-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	22.1400	1 680
			O	2007-09-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	22.6700	
			M	2007-09-10	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	22.6700	1 688
			O	2008-03-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	19.2300	
			M	2008-03-07	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	19.2300	1 751
Linda Waks ITF Marlie	PI		O	2007-07-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	23.5600	
			M	2007-07-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	23.5600	1 331
			O	2007-08-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	22.1400	
			M	2007-08-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	22.1400	1 337
			O	2007-09-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	22.6700	
			M	2007-09-10	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	22.6700	1 344

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-07	I	d'actionnariat			
			M	2008-03-07	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	19.2300	
			M	2008-03-07	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	19.2300	1 393
Linda Waks ITF Whitney	PI		O	2007-07-09	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	23.5600	
			M	2007-07-09	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	23.5600	1 331
			O	2007-08-08	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	22.1400	
			M	2007-08-08	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	22.1400	1 337
			O	2007-09-10	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	22.6700	
			M	2007-09-10	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	22.6700	1 344
			O	2008-03-07	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	19.2300	
			M	2008-03-07	C	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	19.2300	1 393
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armstrong, Robert Spencer	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	15 275
Blake, Peter James	4		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	45 415
Boyle, Joseph	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 810
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	691	71.3858USD	3 501
Branch, Stephen Harold	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 738
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	700	71.3858USD	4 438
Forke, Scott L	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	6 958
Hinkelman, Curt	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	8 979
Mackay, Robert King	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	81 033
Mackrell, Warwick Neil	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	700	71.3858USD	2 043
Murdoch, Robert W	4		O	2008-03-03	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	700	69.9800	
			M	2008-03-03	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	100	69.8300	
			M'	2008-03-03	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	700	69.9100	2 200
Nicholson, David Dean	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	11 354
Pospiech, Victor	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	9 392
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	73.0000USD	8 992
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	75.0000USD	8 592
Prevost, Charles Denis	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	8 780
Siddle, John Dean	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	8 743
Simpson, Steve	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	6 301
Tink, Kevin	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	5 654
Tippett, Robert Clay	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	17 198
Touchette, Sylvain	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	9 207
Turgeon, Guylain	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 399	71.3858USD	33 171

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
River Gold Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wall, Randall James	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	62 785
Werner, Karl William	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	71.3858USD	2 700
Whitsit, Robert Keith	5		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	71.3858USD	10 827
Rogers Communications Inc.									
<i>Options</i>									
Skowronski, Paul	7		O	2008-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-03-03	D	50 - Attribution d'options	13 400		13 400
<i>Restricted Share Units</i>									
O'Carroll, Dermot James Anthony	7		O	2008-03-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 725)	38.9000	
			M	2008-03-04	D	59 - Exercice au comptant	(3 502)	38.9850	8 981
Skowronski, Paul	7		O	2008-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 500		17 500
Watt, David James	5		O	2008-03-04	D	59 - Exercice au comptant	(5 700)	38.9000	
			M	2008-03-04	D	59 - Exercice au comptant	(5 786)	38.9850	6 544
<i>Stock Appreciation Rights</i>									
Gass, Michael William Thomas	7	R	O	2008-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 300	38.9000	23 050
Rogers Sugar Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Copeland, Robert Mair	7		O	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 200
			O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	5.1600	0
Makin, Edward	7		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.2500	20 000
Santoy Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Netolitzky, Ronald Kort	4, 5		O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 500	0.3400	4 739 763
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 500	0.3500	4 781 263
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.3500	4 789 763
Saputo Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Somma, Carmine	5								
Madalena Coutinho	PI		O	2008-03-11	I	97 - Autre	(400)		0
Score Media Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Levy, John S.	4, 7, 6, 5, 3								
Norwest Video Inc.	PI		O	2008-03-18	I	51 - Exercice d'options	265 000	0.2800	550 000
<i>Options to acquire Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Levy, John S.	4, 7, 6, 5, 3								
Norwest Video Inc.	PI		O	2008-03-18	I	51 - Exercice d'options	(265 000)	0.2800	1 700 000
Selkirk Metals Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savage, Alan Clyde Hayes	4								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Southern Gold Resources Ltd.	PI		O	2008-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	0.5000	1 225 253
			O	2008-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	0.4850	825 253
Sentry Select Diversified Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
scott, simon bernard	4								
Royal Trust	PI		O	2001-05-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2001-05-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2001-05-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
		R	O	2005-09-22	C	57 - Exercice de droits de souscription	3 333	5.2500	
			M	2005-09-22	I	57 - Exercice de droits de souscription	3 333	5.2500	13 333
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Pultz, Greg	5								
RRSP	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	760	18.1055	8 562
Shaw, Bradley	4, 5								
ESPP - Employee Share Purchase Plan	PI		O	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	293	18.5100	4 242
Shaw, Jim	4, 5								
ESPP	PI		O	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	611	18.5100	
			M	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	612	18.5100	15 896
Shaw, JR	4, 5, 3								
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	492	18.5100	48 434
Shaw, Julie	5		O	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	18.5100	
			M	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	18.5100	3 612
ShawCor Ltee									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Conroy, Brian John	7		O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	7 200	13.2500	26 339*
			O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	8 400	15.9400	34 739*
Gritis, Nicholas William	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	2 000	15.9400	20 457
McCaw, Ken	5	R							
rrsp	PI		O	2004-06-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	18.1200	
			M	2004-06-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	18.1200	900
<i>Options Class A</i>									
Conroy, Brian John	7	R	O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	(7 200)	13.2500	16 800*
		R	O	2008-03-07	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	15.9400	8 400*
Gritis, Nicholas William	5		O	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	15.9400	46 100
Sherwood Copper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mercer, Bradley	5		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.4700	73 000
<i>Options</i>									
Godfrey, Richard	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.5700	475 000
Silver Wheaton Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Bell, Larry	7		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	70 000	3.2500	84 500
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	19.0700	24 500
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.0000	14 500
Gillin, Robert Peter Charles	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	100 000	3.2500	100 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	18.7700	50 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	19.0800	0
Watson, Nolan Allan	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	33 334	12.6000	34 534
			O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	21 700	6.0300	56 234
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 034)	18.0500	1 200
<i>Options</i>									
Bell, Larry	7		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	3.2500	0
Gillin, Robert Peter Charles	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	3.2500	100 000
Watson, Nolan Allan	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	12.6000	188 366
			O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(21 700)	6.0300	166 666
Sino-Forest Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ip, Albert H. P.	7		O	2004-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adelson, Eric	7		O	2003-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	42.2600	25
Fernandez, Darryl	8		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(428)	41.9600	0
Tetreault, Carole	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2008-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			967
Tretiak, Gregory Dennis	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	653	52.0600	15 347
Zakaluk, Graham	7								
Computershare Trust Company	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	189	51.6200	931
Société Financière Manuvie									
<i>Actions ordinaires</i>									
Curtis, Simon	5		O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	30 000	18.1750	35 000
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	35.1000	32 800
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	35.0600	32 300
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	35.0400	30 400
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	35.0200	26 800
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	35.0100	24 900
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	35.1100	24 400
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	35.0500	16 400
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	35.0900	16 200
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.0800	16 100
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.0300	15 800
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 800)	35.0000	5 000
Sloan, Hugh W.	4								
Hugh W. & Deborah M. Sloan Irrevocable Trust Dtd. August 30, 1990	PI		O	2006-06-02	C	37 - Division ou regroupement d'actions	2 314		
			M	2006-06-02	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 314		4 628

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Options									
Adolphe, Kevin	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	18 955	37.7100	33 472
Bean, Diane	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	44 648	37.7100	279 199
Bellingham, Susan	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	4 871	37.7100	17 473
Bisnaire, Jean-Paul Raymond	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	87 943	37.7100	350 202
Boivin, Nicole	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	6 088	37.7100	19 548
Boyle, James R.	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	93 661	37.7100	335 066
Bromley, Craig	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	30 442	37.7100	120 697
Brunet, Rick	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	30 442	37.7100	147 753
Cassato, Robert	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	28 169	37.7100	304 577
Chiel, Jonathan	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	33 824	37.7100	126 433
Collins, Brian	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	5 480	37.7100	26 998
Cook, Robert	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	67 648	37.7100	533 145
Cooper, Joseph	5		O	2007-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	33 824	37.7100	33 824
Costantini, Marc	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	37 324	37.7100	171 280
Courville, Jean-Francois	1		O	2007-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	43 971	37.7100	43 971
Curtis, Simon	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	38 898	37.7100	233 292
			O	2008-03-18	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	18.1750	203 292
D'Alessandro, Dominic	4, 5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	528 502	37.7100	6 642 167
Deacon, Timothy	7		O	2007-08-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	4 067	37.7100	4 067
Desprez, John D.	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	202 945	37.7100	1 214 323
Dobronyi, Steve	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	9 133	37.7100	64 273
Doughty, Michael	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	30 848	37.7100	103 743
Fedchyshyn, J. Roman	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	8 524	37.7100	46 061
Finch, Steve	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	35 515	37.7100	140 273
Firth, J. Roy	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	37 207	37.7100	353 798
Forbes, Cindy L.	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	27 059	37.7100	152 399
French, Michael	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	14 206	37.7100	24 309
Gallagher, James D.	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	14 206	37.7100	66 878
Guloien, Donald A.	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	202 945	37.7100	1 200 123
Hampden-Smith, Philip John	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	30 442	37.7100	102 073
Harris, Richard	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	5 480	37.7100	43 905
Harrison, Marianne	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	33 824	37.7100	168 565
Hartstein, Keith F.	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	14 789	37.7100	63 999
Hartz, Scott	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	42 618	37.7100	101 790
Hill, Gordon	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	5 277	37.7100	82 484
Hirji, Rahim	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	10 147	37.7100	30 228
Hoadley-Redgwell, Janet	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	3 450	37.7100	16 737
Huddart, Michael Edward	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	20 295	37.7100	76 233
Hutchison, Peter	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	32 133	37.7100	158 138
Levitt, Peter Jeffrey	5		O	2007-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	14 206	37.7100	14 206
Li, Robin	7		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	8 118	37.7100	35 401
Lococo, Richard A.	5		O	2008-03-17	D	50 - Attribution d'options	8 321	37.7100	87 346

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Somerset Entertainment Income Fund									
<i>Parts</i>									
Andlauer, Michael N.	6								
Andlauer Management Group Inc.	PI		O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 200	3.0000	197 651
Spectra Energy Canada Exchangeco Inc.									
<i>Actions échangeables Duke Energy Exchangeable Shares</i>									
Baker, Stephen W.	7		O	2007-03-16	D	35 - Dividende en actions	35	23.2215	3 519
			O	2007-06-19	D	35 - Dividende en actions	39	20.0727	3 558
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	42	19.0799	3 600
			O	2007-12-18	D	35 - Dividende en actions	34	20.6725	3 634
Shoji-Lee, Leigh Ann	7		O	2007-03-16	D	35 - Dividende en actions	6	23.2215	4 025
			O	2007-06-19	D	35 - Dividende en actions	7	20.0727	4 075
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	7	19.0799	4 131
			O	2007-12-18	D	35 - Dividende en actions	6	20.6725	4 189
			O	2007-03-16	D	35 - Dividende en actions	36	23.2215	4 061
			O	2007-03-16	D	35 - Dividende en actions	7	23.2215	4 068
			O	2007-06-19	D	35 - Dividende en actions	41	20.0727	4 116
			O	2007-06-19	D	35 - Dividende en actions	8	20.0727	4 124
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	43	19.0799	4 174
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	9	19.0799	4 183
RRSP	PI		O	2005-05-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 345
			O	2007-03-16	I	35 - Dividende en actions	25	23.2215	2 370
			O	2007-06-19	I	35 - Dividende en actions	28	20.0727	2 398
			O	2007-09-18	I	35 - Dividende en actions	30	19.0799	2 428
			O	2007-11-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 428)	17.8738	0
Ydreos, Menelaos (Mel)	7		O	2007-08-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7)	19.2675	0
<i>Actions échangeables Spectra Energy Exchangeable Shares</i>									
Baker, Stephen W.	7		O	2002-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 600
			O	2007-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	31.3969	1 680
			O	2007-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	30.0889	1 763
			O	2007-03-16	D	35 - Dividende en actions	15	28.3825	1 778
			O	2007-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	29.5816	1 841

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	29.5816	1 873
			O	2007-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	29.8152	1 960
			O	2007-06-19	D	35 - Dividende en actions	17	28.6202	1 977
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	18	24.8430	1 995
			O	2007-12-18	D	35 - Dividende en actions	17	25.0224	2 012
Ydreos, Menelaos (Mel)	7		O	2007-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	30.3101	3
			O	2007-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	29.5816	70
			O	2007-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	29.5816	103
			O	2007-08-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(199)	23.9292	0
			O	2007-09-18	D	35 - Dividende en actions	2	24.8430	2
Spectra Energy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Black, Douglas J.	7		O	2007-12-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 219)		
			M	2007-12-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 625)		594
			O	2007-12-24	D	35 - Dividende en actions	4	9.0400	598
			O	2008-01-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1000	602
			O	2008-02-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1700	606
1232948 Alberta Ltd.	PI		O	2007-12-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 219		
			M	2007-12-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 625		1 625
Briscoe, Beverley Anne	7		O	2007-12-24	D	35 - Dividende en actions	4	9.0400	2 223
			O	2008-01-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1000	2 227
			O	2008-02-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1700	2 231
Schissel, John Gerald	7		O	2007-12-24	D	35 - Dividende en actions	4	9.0400	22 223
			O	2008-01-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1000	22 227
			O	2008-02-22	D	35 - Dividende en actions	4	9.1700	22 231
Spectral Diagnostics Inc.									
<i>Options</i>									
Bihl, Anthony Phillip	4		O	2008-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-06	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.5100	75 000
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clayton, Carl Frank	7								
Sun Life Financial	PI		O	2008-03-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 886	31.8200	13 043*
GRAHAM, KENNA	7		O	2008-03-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	31.8200	168
Keith, Aram H.	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	30.5346	126 162
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.9900	124 162
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.5876	119 162
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	28.0600	112 162
			O	2008-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	28.0045	105 162
Pappas, James	7		O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(606)	32.0000USD	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			M	2008-03-10	D	d'actionnariat			
			O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	606	32.0000USD	2 175
Pool, Randal Lee	5		O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	31.9670USD	46
Roberts, William	7		O	2008-02-06	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	32.2500USD	6
			O	2008-03-10	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	31.9700USD	12
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	11	31.1900USD	23
Salisbury, Peter Howe	8		O	2007-05-05	C	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			1 016
			O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	34.6600	1 197
<i>Options</i>									
McDonald, Christopher	5		O	2008-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			8 000
Stellar Pacific Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trottier, Jacques	4								
Exploration Troteo Inc.	PI		O	2004-07-08	I	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	16 000	0.0800	16 000
			O	2008-03-11	I	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	84 000	0.0850	100 000
STELMINE CANADA LTÉE									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trottier, Jacques	4, 5		O	2007-12-31	D	15 - Acquisition ou alié- nation au moyen d'un prospectus	52 500	0.2000	
			O	2008-02-04	D	35 - Dividende en actions	3 739		
Exploration Troteo Inc.	PI		M	2007-12-31	I	15 - Acquisition ou alié- nation au moyen d'un prospectus	52 500	0.2000	52 500
			M	2008-02-04	I	35 - Dividende en actions	3 739		56 239
			O	2007-12-21	I	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			
Storm Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blakely, Eric Charles	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 072	7.9700	959 022
Ediger, Harry Henry	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 880	7.9600	444 289
Tiberio, Robert S	5		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	4 072	7.9700	516 002
STRATA Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Strata Income Fund	1		O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	7.1300	7 562 556
			O	2008-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.1900	7 563 556
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Johnathan Kirk	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	5 000	27.6500	5 204
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	(5 000)	107.0000	204
Byl, Margaret Lenore	5								
Suncor Stock Trustee Fund	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	95.4100	4 149
Croteau, Joel Edmund	5								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Suncor Stock Fund Trustee	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	94.0400	2 639
Kehler, Thomas Patrick	7		O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	3 400	26.1400	3 400
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	107.2397	0
Nabholz, Kevin Drew	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	16 000	27.6500	16 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	105.4200	12 200
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	105.6900	11 900
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	105.6700	10 900
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	105.5000	10 600
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.5000	10 500
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	105.5000	10 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7500	9 900
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7500	9 800
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7500	9 700
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7200	9 600
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	105.1300	5 100
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.8200	5 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.8100	4 900
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.8000	4 800
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.8000	4 700
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	105.8100	4 400
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7900	4 300
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	105.7900	4 200
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	105.8000	4 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	105.3800	2 800
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	105.3600	300
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	105.3400	0
White, Brian Mac	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	101.6700	223
<i>Deferred Share Units</i>									
Croteau, Joel Edmund	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	95.1400	32 967
Huff, John Rossman	4		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	95.4200	18 228
<i>Options Granted: April 30, 2002 @ strike price \$27.65</i>									
Bailey, Johnathan Kirk	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	27.6500	18 000
Nabholz, Kevin Drew	5		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	27.6500	48 000
<i>Options Granted: January 24, 2003 @ strike price \$26.14</i>									
Kehler, Thomas Patrick	7		O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	(3 400)	26.1400	3 400
Superior Plus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bachman, Jay	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	531	13.3000	4 031
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	192	12.8200	4 223
Daniel, A. Scott	5		M	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 977)	13.8800	(488)
			O	2007-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 489
Allan Scott Daniel RRSP	PI		O	2008-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 977)	13.8800	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Sustainable Production Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Flint, Craig	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	12.6646	1 172
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	13.1768	1 193
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	12.4548	1 295
Craig Flint RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	12.0741	2 822
Likness, Leanne	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	12.1900	15
Sustainable Production Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Duncan, Darren Kelly 534729 Alberta Ltd.	5								
MacIntyre, Kent Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	131	5.5800	5 122
	4								
	PI		O	2008-03-20	I	46 - Contrepartie de services	3 489	5.5800	82 854
SXC Health Solutions Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thierer, Mark Alan	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	10.5399USD	23 630
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.5400USD	23 730
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.5300USD	23 830
<i>Options</i>									
Bennof, Mike Hyman	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	18 000		178 612
Burke, Terrence Charles	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 000		27 500
Cosler, Steven	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 500
Davis, William Joseph	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 500
Glenn, Gordon Stone	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	15 000		471 146
Hardin, Howard	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	12 000		37 000
Masso, Anthony R	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 500
Park, Jeffrey Gary	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	24 000		226 500
Romza, John Henry	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	18 000		198 000
Thierer, Mark Alan	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	15 000		420 000
Thorne, Curtis Jeffrey	4		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 000		12 500
Zaslav, Michael Jay	5		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(400)	11.0200	30 766
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(7 933)	10.8300	22 833
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	10.8300	10 333
TECHNOLOGIES IBEX INC.									
<i>Options</i>									
Bergeron, Claire	5		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.0800	148 530
Netto, Danilo	4		O	2008-03-14	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.0800	35 000
			O	2008-03-11	D	52 - Expiration d'options	(145 000)		0
Technologies Miranda Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodship, Lawrence Strath	4, 5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	7.6000	537 228
St-Yves, Patrick	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.5900	900
<i>Options</i>									
Settino, Mario	5		O	2008-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-05	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Tembec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Norris, Stephen J.	5		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-03	D	36 - Conversion ou échange	1 359		1 359
<i>Bons de souscription</i>									
Norris, Stephen J.	5		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-03	D	36 - Conversion ou échange	3 019		3 019
<i>Options</i>									
Norris, Stephen J.	5		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-03	D	36 - Conversion ou échange	2 700		2 700
TeraGo Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
KEDAR, Michael	4		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	4.5000	9 162
TerraVest Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sethian, Raffi	5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	3.7100	116 200
Tesco Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sutherland, Michael W.	4		O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	12.9500	
			M	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	4 000	12.9500	11 270
		R	O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.1100USD	9 270
		R	O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.5000USD	7 270
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	6 130	12.9500	13 400
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	12 500	14.2500	25 900
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	20.7800USD	22 900
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	20.9000USD	19 900
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	21.2000USD	16 900
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	21.4000USD	13 900
<i>Options</i>									
Sutherland, Michael W.	4	R	O	2008-03-05	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		68 430
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(6 130)		62 300
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(12 500)		49 800
The Consumers' Waterheater Income Fund									
<i>Parts</i>									
Ryan, Lawrence Joseph	7		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	12.8200	13 416
			O	2008-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 856		16 272
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2008-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 856)		0
The Data Group Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Barron, Frederick William	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 170	10.2015	5 738
Busch, Frederick Leigh	5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 356	10.2015	3 406
Deramo, Elaine Marie	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 214	10.2015	3 814
Galameau, Steven Albert	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 242	10.2015	8 317
Hains, Bradley David	5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 906	10.2015	11 706
Odell, David MacKinnon	4, 6, 5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 848	10.2015	47 148
O'Shea, Paul Edward	6, 5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 848	10.2015	19 551
Schwind, Diane Lorraine	5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 848	10.2015	7 848
Suksi, Michael Ronald	5		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548	10.2015	2 048
Van Patter, Ross Hugh	7		O	2008-03-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 170	10.2015	6 670
The Descartes Systems Group Inc.									
<i>Deferred Share Unit</i>									
Beatson, David I.	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	681	3.6700USD	3 940
Cardiff, Michael	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	681	3.6700USD	1 565
Giffen, J. Ian	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	681	3.6700USD	6 326
Hewat, Christopher Allen	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	681	3.6700USD	9 842
Sermet, Olivier	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	681	3.6700USD	6 242
Watt, Stephen	4		O	2008-03-10	D	97 - Autre	1 124	3.6700USD	18 475
<i>Restricted Stock Unit</i>									
Jones, Christopher	5		O	2008-03-10	D	97 - Autre	13 624	3.6700USD	37 624
Meshner, Arthur	4, 5		O	2008-03-10	D	97 - Autre	16 854	3.5600	87 494
Pagan, John Scott	7, 5		O	2008-03-10	D	97 - Autre	16 854	3.5600	88 054
Ratza, Stephanie Lynn	5		O	2007-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	97 - Autre	14 045	3.5600	14 045*
The Thomson Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Daubert, Albert Guy	7		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	35.3260USD	861
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	34.8760USD	1 020
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	35.6410USD	1 176
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	34.6380USD	1 315
Friedland, Edward Asher	7, 5		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	35.3260USD	339
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	34.8760USD	365
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	35.6410USD	387

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	34.6380USD	414
Gibney, Robert Michael	7		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	35.3260USD	1 064
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	34.8760USD	1 257
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198	35.6410USD	1 455
Naylor, Christine Lois	7		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	35.3260USD	378
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137	34.8760USD	515
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165	35.6410USD	680
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	34.6380USD	799
Sider, Vance A.	5		O	2007-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	35.3260USD	327
			O	2007-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	34.8760USD	520
			O	2007-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	35.6410USD	682
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	34.6380USD	782
The Woodbridge Company Limited	3								
Thomfam Nominees	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 332 876	34.6100	450 611 770
<i>Deferred Share Units</i>									
Daleo, Robert	4, 5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	501	35.6400USD	67 869
Harrington, Richard	4, 5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 566	35.6400USD	490 506
<i>Restricted Share Units</i>									
Beattie, William Geoffrey	4, 6, 5								
Cannonbury Investments Limited	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	35.5400USD	116 103
Daleo, Robert	4, 5		O	2008-03-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 240		176 191
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217	35.6400USD	176 408
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	35.6400USD	176 514
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	35.6400USD	176 676
Gold, Marc E.	7		O	2008-03-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	50		2 696
Harrington, Richard	4, 5		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	394	35.6400USD	257 146
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	35.6400USD	257 420
			O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186	35.6400USD	257 606

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Smith, James Clifton	5		O	2008-03-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 250		85 788
Wilens, Michael E.	7, 5		O	2008-03-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 250		179 635
Toromont Industries Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hill, Wayne S.	4, 5		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 800)	30.0400	14 200
			O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	29.8900	2 700
			O	2008-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	29.5290	1 000
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.5500	30 000
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	29.8400	13 000
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	30.0100	6 700
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	30.0000	0
Knowlton, Richard Kent	7		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.8080	54 890
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.8935	52 890
McLeod, Steven Douglas	5		O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.3600	78 700
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	29.3900	77 600
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	29.4000	74 100
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	29.4200	72 200
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	29.4300	69 300
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	29.4400	67 500
			O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.4500	67 200
Medhurst, Scott	7		O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	29.0246	31 900
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	29.2640	30 400
Ogilvie, Robert M.	4, 5		O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	30.0500	115 380
			O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	30.1000	112 080
			O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	30.1000	110 380
TORR Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coppinger, Paul Mac	4		O	2007-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2880USD	100 000
Total Energy Services Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wiswell, Andrew B.	4								
Nancy Wiswell	PI		O	2008-03-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 291	6.9200	11 578
Transat A.T. inc.									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									
Gagnon, Lise	7		O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			257
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anderson, Brandon M.	7								
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(504)	38.8500	299
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	220	38.4600	519
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	38.1400	548
Becker, Steven D.	5								
Held by the Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	335	38.4800	2 490

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	d'actionnariat			
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	38.1800	2 571
Burney, Derek Hudson	4		O	2006-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	34.8000	1 026
			O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	38.2200	1 061
Cook, Ronald L.	5		O	2007-12-31	I	97 - Autre	1 873		4 369
CIBC RRSP Account	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	37.9500	4 486
			O	2007-12-31	I	97 - Autre	(1 873)		0
CIBC RRSP Account #2	PI		O	2007-12-31	I	97 - Autre	(1 873)		0
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	316	38.4800	2 000
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	38.1800	2 063
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan in the name of Cynthia McIntyre Cook, wife of insider	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	38.2100	2 701
Wife's RRSP Account	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	37.9200	1 030
EMOND, STEVE A.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	38.1700	1 186
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Program	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	38.1700	1 186
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	38.4800	1 389
Gateman, Richard N.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	39.5900	1 070
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	39.5900	1 070
Girling, Russell	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	38.1900	9 330
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	38.1900	9 330
Hawkins, Kerry Lloyd	4		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	37.9400	974
Held in TransCanada's Dividend Reinvestment and Share Purchase Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	37.9400	974
Jenkins, Andrew K.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	507	38.2600	510
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	507	38.2600	510
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	38.5700	524
Kohlenberg, David M.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	38.4800	870
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	38.4800	870
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	38.1500	895
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan, RRSP Account in name of Pamela Kohlenberg	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	38.2100	118
Kruselnicki, Peter	5		O	2007-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	38.4700	216

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	38.4600	218
Kunz, Kenneth W.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	227	38.4000	2 502
Kvisle, Harold N.	4, 5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 897	38.4800	22 283
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	748	38.1900	23 031
Lamb, Garry	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	277	38.0400	7 156
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	38.0800	7 372
LANGFORD, BILL W.A.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	38.4800	504
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	38.0800	516
Leong, Amy	7								
Held by the Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	36.9700	3 176
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	38.2000	3 284
Lohnes, Gregory Alan	5								
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	487	38.4800	929
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	38.0600	952
MacGregor, Paul F.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	269	38.4800	3 049
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	38.1900	3 151
Marchand, Donald R.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	332	38.4800	5 096
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	38.2000	5 269
McConaghy, Brian J	5								
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	38.4900	1 116
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	38.1700	1 150
McConaghy, Dennis John	5								
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	496	38.4800	12 491
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	433	38.2000	12 924
McMaster, Sean	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	847	38.4700	1 936
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	38.1000	1 985
MEIER, VERN J.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	38.4800	1 545
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	38.1800	1 560

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Menuz, G. Glen	5		O	2007-12-31	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	38.4800	106
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	38.4700	154
Miller, Paul E.	7								
Held by the Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	279	38.4800	2 272
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	38.1800	2 346
Montemurro, David	7								
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	38.2100	1 461
Ofremchuk, Terry C.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	38.4900	5 062
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90	38.2000	5 152
Palmer, Anthony M.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	38.4300	128
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	290	38.4900	418
Patry, Dean C.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	303	38.4800	349
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	37.8500	355
Pitt, Robert J.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	38.1100	3 262
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	479	38.1500	3 741
Pohlod, Stefan	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	179	38.2000	5 129
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	280	38.4800	5 409
Raiss, Sarah	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	498	38.0800	10 205
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	327	38.1400	10 532
Ricketts, Shelagh M.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268	38.4800	634
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	38.1300	656
Rush, Jeff R.	5		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	38.0300	2 663
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	221	38.0600	2 884
Wishart, Donald M.	5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	37.4960	12 411
Scotia McLeod Locked-in Retirement Account	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	276	37.9500	12 596
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	634	38.4700	6 837

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	228	38.1900	7 065
Zimmerman, Mark A.P.	7		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	40.0700	57
TransGlobe Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dyment, Fred J.	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	3.2600	50 000
<i>Options</i>									
Dyment, Fred J.	4		O	2008-03-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	3.2600	112 000
Tree Island Wire Income Fund									
<i>Phantom Units</i>									
McAtee, Daniel Scott	5		O	2008-03-15	D	97 - Autre	1 131		67 798
<i>Phantom Units (Trust Units)</i>									
Derischebourg, Dale	5		O	2008-03-15	D	97 - Autre	113		10 780
Fan, James	5		O	2008-03-15	D	97 - Autre	57		5 390
Irving, Brian William	5		O	2008-03-15	D	97 - Autre	113		10 780
Stock, Mark	5		O	2008-03-15	D	97 - Autre	141		13 475
Trican Well Service Ltd.									
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Charlton, David L.	5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		304 000
Cobbe, Murray Lynn	4, 5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	60 000		869 294
Dusterhoft, Dale M.	5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		261 266
Kelly, Michael Grant	5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		407 690
Luft, Donald R.	4, 5		O	2008-03-07	D	50 - Attribution d'options	50 000		832 250
Trilogy Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Paramount Resources Ltd.	3		O	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149 124	8.2683	
			M	2008-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	136 424	8.2683	17 750 742
Subsidiary	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 468	8.2683	2 438 140
Riddell, Clayton H.	4, 6, 3								
Spouse	PI		O	2008-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 778	8.2683	211 784
Trimac Income Fund									
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 1</i>									
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(16 106)		4 176 805
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 2</i>									
Davy, Barry W.	7								
Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	401		35 890
Malysa, Edward V.	6, 5		O	2008-03-17	C	97 - Autre	537		48 093
McCaig, Maurice Wayne	4, 6								
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	698		62 512
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2008-03-17	D	97 - Autre	1 636		146 495
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 4</i>									
McCAIG HOLDINGS LIMITED	3								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	38 068		3 410 500
McCaig, Jeffrey James	4, 6		O	2008-03-17	C	97 - Autre	4 358		390 444
McCaig, Maurice Wayne	4, 6								
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares bene. owned by McVestco Holdings Company)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	4 759		426 325
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by McCaig Holdings Limited)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	38 068		3 410 500
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	6 747		604 407
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2008-03-17	D	97 - Autre	59 102		5 294 760
Exchangeable Security Voting Rights									
Davy, Barry W.	7								
Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	401	401.0000	
			M	2008-03-17	C	97 - Autre	401		58 534
Malysa, Edward V.	6, 5		O	2008-03-17	C	97 - Autre	537	537.0000	
			M	2008-03-17	C	97 - Autre	537		78 436
McCAIG HOLDINGS LIMITED	3		O	2008-03-17	C	97 - Autre	38 068		6 065 754
McCaig, Maurice Wayne	4, 6								
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares bene. owned by McVestco Holdings Company)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	4 759	4759.0000	
			M	2008-03-17	C	97 - Autre	4 759		426 325
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by McCaig Holdings Limited)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	38 068		6 065 754
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2008-03-17	C	97 - Autre	7 445		1 076 489
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2008-03-10	D	97 - Autre	(16 106)		11 206 324
			O	2008-03-17	D	97 - Autre	60 738		11 267 062
Trinidad Drilling Ltd.									
Actions ordinaires									
Conway, Brent John	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	10 700		10 700
Options									
Conway, Brent John	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	1 490 552		1 490 552
Gross, Peter Joseph	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	368 362		368 362
Lachance, Adrian Victor	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	244 444		244 444
Rathwell, Jim	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	91 250		91 250
Russell, Robert Lee	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	275 000		275 000
Trinidad Energy Services Income Trust									
Droits									
Conway, Brent John	5		O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(1 490 552)		
			M	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(1 490 552)		0
Gross, Peter Joseph	4		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(368 362)		0
Lachance, Adrian Victor	5		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(244 444)		75 556

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Powers, Lewis Wetzel Jody	4		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(43 486)		0
Rathwell, Jim	5		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(91 250)		0
Russell, Robert Lee	5		O	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(275 000)		0
Trust Units									
Conway, Brent John	5		O	2008-03-14	D	36 - Conversion ou échange	(10 700)		
			M	2008-03-10	D	36 - Conversion ou échange	(10 700)		0
TriStar Oil & Gas Ltd.									
Actions ordinaires									
Strachan, Eric	5		O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	15.0007	135 860
The Strachan Family Trust (2006)	PI		O	2008-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 000)	15.0007	20 100
Wihak, Michael	5		O	2008-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	12.5900	600
		R	O	2008-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	12.6100	10 000
Troy Resources NL									
Actions ordinaires									
NAYLOR, PHILIP ALAN KENNETH	4								
Callahorn Superannuation Fund	PI		O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			174 064
Kalan Seven Pty Ltd	PI		O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 400
Vareen Pty Ltd	PI		O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 600
Actions spéciales Partly Paid - Listed									
NAYLOR, PHILIP ALAN KENNETH	4								
Callahorn Superannuation Fund	PI		O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 691
TVI Pacific Inc.									
Options									
Bradfield, Andrew	5		O	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	900 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	900 000		1 900 000
Caumartin, Carl	5		O	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		1 500 000
Moon, Paul	5		O	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		650 000
Ridsdel, John Bramwell	5		O	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	250 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	250 000		1 550 000
Santos, Jr., Luis Jovito A	5		O	2007-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M'	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		2 450 000
Scigliano, Lori	5		O	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M	2007-05-18	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Tyler Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Craven, Alan Lowthian	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.0000	236 161
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.5000	386 161
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(386 161)	1.6000	0
Dianne & Alan Craven	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(57 000)	1.6000	0
Ebert, Shane William	4, 5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	240 000	0.2000	432 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	225 000	0.6500	657 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	125 000	1.5400	782 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	225 000	0.5000	1 007 000
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 007 000)	1.6000	0
Hayes, Lesley Olive	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6500	136 161
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.5000	286 161
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(286 161)	1.6000	0
Jutras, Jean Pierre	4, 5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	700 000	0.1000	933 500
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	310 000	0.2000	1 243 500
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	225 000	0.6500	1 468 500
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.5400	1 668 500
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.5000	1 968 500
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 968 500)	1.6000	0
RRSP	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(328 500)	1.6000	0
Lumsden, Robert Noel	5		O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(75 000)	1.6000	0
Munro, Jennifer Lynn	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	107 921*
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.1800	307 921*
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(307 921)		0
O'Neill, Barbara Michele	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6500	262 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.5400	312 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	412 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(412 000)	1.6000	
			M	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(412 000)	1.6000	0
ITF Alexander O'Neill	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(33 800)	1.6000	0
RRSP	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(98 500)	1.6000	0
Reeves, Scott Michael	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.7400	150 000
			O	2008-03-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(150 000)	1.6000	0
Smith, Gregory Harold	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.5000	281 273*
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.6500	431 273
			O	2008-03-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(431 273)		0
900914 Alberta Ltd.	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 718 471)		0
Alberta Prosperity Fund	PI		O	2008-03-11	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)		0
<i>Options</i>									
Craven, Alan Lowthian	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.5000	200 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.0000	0
Ebert, Shane William	4, 5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(240 000)	0.2000	575 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	0.6500	350 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	1.5400	225 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	0.5000	0
Hayes, Lesley Olive	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6500	150 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.5000	0
Jutras, Jean Pierre	4, 5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(700 000)	0.1000	1 035 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(310 000)	0.2000	725 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	0.6500	500 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.5400	300 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.5000	0
Lumsden, Robert Noel	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.7300	0
Munro, Jennifer Lynn	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	200 000*
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.1800	0
O'Neill, Barbara Michele	5		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6500	150 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.5400	100 000
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	0
Reeves, Scott Michael	4		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.7300	0
Smith, Gregory Harold	4		O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.5000	150 000*
			O	2008-03-11	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.6500	0
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2008-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	60.5710	5 200 956
			O	2008-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	60.1110	5 201 856
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	59.9990	5 203 656
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	60.0000	5 206 656
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Faiella, Richard	5								
RRSP	PI		O	2007-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21		771
Lauzon, Robert	5		O	2007-03-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.7900	100
			O	2008-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.8000	400
Orrico, Dean	4, 5		O	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148		5 148
Uranium One Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wichers, Donna Lynn	7	R	O	2008-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 904	4.9300	5 182
UTS Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abells Morissette, Jina Dawn	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	5.6400	31 166
Boby, Wayne I	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	259	5.6400	44 475
Lutley, Howard	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	244	5.6400	20 408
Roach, William	4, 5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	425	5.6400	358 609
Sandell, Martin	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	222	5.6400	94 564
Wightman, Daryl	5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	222	5.6400	219 100
Valencia Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Bharti, Stan	4		O	2008-03-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	625 000	0.2100	
Pacific International Securities	PI		M	2008-03-10	I	54 - Exercice de bons de souscription	625 000	0.2100	3 006 833
<i>Bons de souscription</i>									
Bharti, Stan	4								
Pacific International Securities	PI		O	2008-03-10	I	54 - Exercice de bons de souscription	(625 000)		743 333
Vecima Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kumar, Surinder Ghai	4, 5		O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.7400	22 700
Vermilion Energy Trust									
<i>Options</i>									
Donadeo, Lorenzo	4		O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	(30 100)		172 800
Ghersinich, Claudio	4		O	2008-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	37.1400	
			M	2008-03-10	D	51 - Exercice d'options	(37 000)	37.1400	0
Hicks, Curtis W.	5		O	2008-03-12	D	51 - Exercice d'options	(23 600)		75 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Donadeo, Lorenzo	4		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	4 445	34.3000	181 039
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 129		183 168
			O	2008-03-14	D	51 - Exercice d'options	30 100		213 268
			O	2008-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 100)	37.5500	183 168
Donovan, John	5		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	1 780		81 605
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 257		82 862
			O	2008-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	37.5000	77 862
Ghersinich, Claudio	4								
Carrera Investments	PI		O	2007-11-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	38.0300	
			M	2007-11-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	38.0300	138 100
			O	2008-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 200)	34.7725	
			M	2008-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 200)	34.7725	114 900
			O	2008-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 900)	35.1800	
			M	2008-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 900)	35.1800	100 000
Hartman, Keith	5		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	1 195		3 435
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	359		3 794
Hicks, Curtis W.	5		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	1 955	34.3000	52 020
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 520		53 540
T. Hicks	PI		O	2008-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	817		9 045
Mac Dougall, G.R. (Bob)	5		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	1 955		6 276
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 764		9 040
Patel, Dhirajlal	5		O	2008-03-05	D	46 - Contrepartie de services	1 330		22 883
			O	2008-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 005		23 888
Wajax Income Fund									
<i>Droits TDUP Rights</i>									
Barrett, Edward Malcolm	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	29.4800	3 665

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Bourne, Ian Alexander	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	29.4800	1 003
Dexter, Robert P.	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	172	29.4800	15 545
Duvar, Ivan E. H.	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	54	29.4800	4 904
Eby, John Clifford	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	16	29.4800	1 444
Gagne, Paul Ernest	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	29.4800	7 240
Hole, James Douglas	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	29.4800	933
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	148	29.4800	13 400
Taylor, Donald James	4		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	87	29.4800	7 836
<i>Droits UOP Rights</i>									
Blair, David Gerald	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	36	29.4800	3 211
Corbett, Linda Joan	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	47	29.4800	4 222
Desjardins, Christopher John	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	44	29.4800	3 947
Dumas, Gilbert	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	29.4800	1 815
Duncan, Gordon Alan	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	145	29.4800	13 078
Hamilton, John Joseph	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	144	29.4800	13 032
Keefe, Terrence William	7		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	29.4800	3 333
Manning, Neil Donald	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	385	29.4800	34 790
Whitman, Patrick Mark	5		O	2008-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	29.4800	5 689
Wallbridge Mining Company Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
McBride, Jon	4		O	2000-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	37 500	0.4000	37 500
<i>Bons de souscription</i>									
McBride, Jon	4		O	2000-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-02-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	18 750	0.4000	18 750
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
northgrave, brian	4		O	2007-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 650
			O	2007-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	17 520		
			M	2007-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	17 400		54 050
West 49 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goldgrub, Michael	3		O	2008-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 801 500		9 137 400
Western Copper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Corman, Francis Dale	4, 5		O	2008-03-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40 000)	1.1100	2 134 400
Western Forest Products Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doney, Robert Lee	4		O	2004-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.1800	5 000*
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
McKenzie, Kenneth Edward	5		O	2008-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	18.6765	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	18.6765	13 304
<i>Options</i>									
Dyer, Catherine	5		O	2008-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options 2004 Stock Options</i>									
Tinevez, Dale Francis	5		O	2008-03-04	D	51 - Exercice d'options	1 821	20.4900	9 742
			O	2008-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	(6 100)		3 642
<i>Options 2008 Stock Options</i>									
Dyer, Catherine	5		M	2008-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-02-22	D	50 - Attribution d'options	857	19.4500	857
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ouellette, Patric	5		O	2008-03-04	D	36 - Conversion ou échange	24 965		27 411*
<i>Performance Share Units</i>									
Ouellette, Patric	5		O	2007-03-04	D	36 - Conversion ou échange	(24 965)		
			M	2008-03-04	D	36 - Conversion ou échange	(24 965)		267 008*
WGI Heavy Minerals, Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Curry, Gerald Mark	4								
117902 Canada Inc.	PI		O	2008-03-07	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 832		51 072
3876446 Canada Inc.	PI		O	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
			O	2006-03-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)		0
Dromore	PI		O	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 808
Revmar Inc.	PI		O	2005-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-03-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200 000		200 000
Wi-LAN Inc.									
<i>Options Warrants</i>									
McEwan, Michael Shaun	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	300 000	2.1500	300 000
Middleton, William	5		O	2008-03-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	2.1500	340 000
Xenos Group Inc.									
<i>Options</i>									
Leung, Chungsen	4		O	2008-03-18	D	52 - Expiration d'options	(2 000)	2.2000	11 000
Merringer, Edmund Frederick	4, 5		O	2008-03-17	D	52 - Expiration d'options	(2 000)	2.2000	17 000
Petzold, Howard Kent	4		O	2008-03-18	D	52 - Expiration d'options	(2 000)	2.2000	17 000
Xplore Technologies Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Phoenix Venture Fund LLC	3		O	2008-03-14	D	35 - Dividende en actions	712 982		3 348 337
Sassower, Philip S.	4, 5		O	2008-03-14	D	35 - Dividende en actions	27 169		356 000
Philip S. Sassower 1996 Charitable Remainder Annuity Trust	PI		O	2008-03-14	I	35 - Dividende en actions	141 666		741 387
Phoenix Enterprises Family Fund LLC	PI		O	2008-03-14	I	35 - Dividende en actions	102 673		2 531 999
YIELDPLUS Income Fund									
<i>Droits</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	390	0.4500	16 500
			O	2008-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	418	0.4500	16 110

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
Orrico, Dean	5								
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2007-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28		1 093
Yieldplus Income Fund	1		O	2008-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	10.5000	14 364 561
			O	2008-03-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.5400	14 365 061
			O	2008-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.3900	14 366 061
Yukon Zinc Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Resource Capital Fund IV LP	3		O	2008-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			58 492 648
<i>Bons de souscription</i>									
Resource Capital Fund IV LP	3		O	2008-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 074 074

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Adelson, Eric	Société financière IGM Inc.	2008-02-29	2008-03-13	MB
ALLAN, J STEPHENS	Compton Petroleum Corporation	2008-02-08	2008-03-17	AB
Ben Tahar, Housseem	Diagnos Inc.	2008-02-15	2008-03-18	QC
Bennett, Paul Joesph	RESSOURCES ARMISTICE CORP.	2008-03-05	2008-03-17	ON
Bernard, Daniel	Exploration NQ inc.	2008-03-01	2008-03-17	QC
Bobier, Dwight Merton	Calfrac Well Services Ltd.	2005-03-13	2008-03-14	AB
Boven, Ray	Canadian Utilities Limited	2007-03-15	2008-03-18	AB
Bowater Canadian Holdings Incorporated	AbitibiBowater Canada Inc.	2008-03-04	2008-03-19	ON
Buker, Michael Leslie	Phoenix Technology Income Fund	2008-03-06	2008-03-18	AB
Burns, Ross Fredrich	Century Mining Corporation	2005-04-19	2008-03-20	BC
	Century Mining Corporation	2005-11-30	2008-03-20	BC
	Century Mining Corporation	2008-02-18	2008-03-20	BC
Campbell, Alan Duncan	Klondike Silver Corp.	2008-02-21	2008-03-20	BC
Conroy, Brian John	ShawCor Ltee	2008-03-07	2008-03-20	ON
	ShawCor Ltee	2008-03-07	2008-03-20	ON
Dionne, Louis	Mines Aurizon Ltee	2008-02-29	2008-03-14	BC
Doney, Robert Lee	Western Forest Products Inc.	2007-08-23	2008-03-14	BC
Duhamel, Louis J.	Alphinat inc.	2007-07-25	2008-03-17	QC
Furlong, William Joseph	La Banque Toronto-Dominion	2007-12-10	2008-03-17	ON
Gallinger, Ross Douglas				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	IAMGOLD Corporation	2008-02-08	2008-03-20	ON
Gass, Michael William Thomas				
	Rogers Communications Inc.	2008-03-04	2008-03-18	ON
Gauthier, Paule				
	Groupe Cossette Communication Inc.	2007-02-08	2008-03-18	QC
Herbert, Frank Hamilton				
	Centerra Gold Inc.	2006-03-18	2008-03-20	ON
Hernandez, Daniel				
	Finning International Inc.	2008-02-26	2008-03-18	BC
Holler, Anthony				
	Corriente Resources Inc.	2007-05-29	2008-03-18	BC
Impact Fluid Systems Inc.				
	Canadian Energy Services L.P.	2008-03-03	2008-03-14	AB
IPL inc.				
	IPL Inc.	2008-02-08	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-11	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-13	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-14	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-15	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-19	2008-03-17	QC
	IPL Inc.	2008-02-22	2008-03-17	QC
Kelly, John Brownrigg				
	Burntsand Inc.	2004-03-24	2008-03-19	ON
	Burntsand Inc.	2005-05-10	2008-03-19	ON
	Burntsand Inc.	2005-12-07	2008-03-19	ON
	Burntsand Inc.	2005-12-07	2008-03-19	ON
Kent, Margaret Meri				
	Century Mining Corporation	2005-04-19	2008-03-20	BC
	Century Mining Corporation	2008-02-18	2008-03-20	BC
Krivokuca, Paul				
	Hillsborough Resources Limited	2008-02-25	2008-03-17	BC
MacDonald, Tamara				
	Crescent Point Energy Trust	2006-07-12	2008-03-17	AB
	Crescent Point Energy Trust	2006-07-13	2008-03-17	AB
	Crescent Point Energy Trust	2006-07-25	2008-03-17	AB
	Crescent Point Energy Trust	2007-03-26	2008-03-17	AB
MacPhail, Keith A.J.				
	NUVISTA ENERGY LTD.	2007-06-28	2008-03-18	AB
	NUVISTA ENERGY LTD.	2007-06-28	2008-03-18	AB

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Magistrale, Gennaro				
	Quinto Mining Corporation	2007-12-20	2008-03-18	BC
Maloney, Michael John				
	Pan American Silver Corp.	2007-09-13	2008-03-19	BC
McBride, Jon				
	Wallbridge Mining Company Limited	2008-02-29	2008-03-14	ON
	Wallbridge Mining Company Limited	2008-02-29	2008-03-14	ON
mcneil, linda doris				
	La Banque de Nouvelle - Ecosse	2007-12-24	2008-03-18	ON
McWatters, Ralph Henry Harry				
	Fortis Inc.	2008-02-27	2008-03-17	NF
Miller, Douglas Jamieson				
	Contrans Income Fund	2007-12-31	2008-03-18	ON
OilSands Canada				
	OilSands Canada Corporation	2008-02-26	2008-03-18	ON
	OilSands Canada Corporation	2008-02-27	2008-03-18	ON
	OilSands Canada Corporation	2008-02-28	2008-03-18	ON
	OilSands Canada Corporation	2008-02-29	2008-03-18	ON
Pattison, James A.				
	Canfor Corporation	2008-02-27	2008-03-14	BC
	Canfor Corporation	2008-02-27	2008-03-14	BC
	Canfor Corporation	2008-02-28	2008-03-14	BC
Reiter, Andrew				
	Akela Pharma Inc. (formerly LAB International Inc.)	2008-03-03	2008-03-17	QC
Sauder, E. Lawrence				
	International Forest Products Limited	2008-01-21	2008-03-19	BC
	International Forest Products Limited	2008-01-21	2008-03-19	BC
Schiodtz, Paul				
	Methanex Corporation	2007-05-03	2008-03-13	BC
Schuettler, Angela Michelle				
	NOVA Chemicals Corporation	2008-02-06	2008-03-17	AB
	NOVA Chemicals Corporation	2008-02-06	2008-03-17	AB
	NOVA Chemicals Corporation	2008-02-22	2008-03-17	AB
scott, simon bernard				
	Precious Metals and Mining Trust	2008-02-28	2008-03-14	ON
Simons, Thomas James				
	Canadian Energy Services L.P.	2008-03-03	2008-03-14	AB
Skowronski, Paul				
	Rogers Communications Inc.	2008-03-03	2008-03-19	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Rogers Communications Inc.	2008-03-03	2008-03-19	ON
Surtees, Philip Thomas				
	Great-West Lifeco Inc.	2008-03-03	2008-03-15	MB
Sutherland, Michael W.				
	Tesco Corporation	2008-03-05	2008-03-19	AB
	Tesco Corporation	2008-03-05	2008-03-19	AB
	Tesco Corporation	2008-03-05	2008-03-19	AB
Temerty, James C.				
	Northland Power Income Fund	2008-02-19	2008-03-17	ON
	Northland Power Income Fund	2008-02-19	2008-03-17	ON
	Northland Power Income Fund	2008-03-04	2008-03-17	ON
	Northland Power Income Fund	2008-03-04	2008-03-17	ON
Tobin, Brian Vincent				
	Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)	2008-02-01	2008-03-14	ON
Trudeau, André				
	Logibec Groupe Informatique Ltée	2007-05-31	2008-03-17	QC
Van Staveren, Gregory Joseph				
	Quadra Mining Ltd.	2008-03-04	2008-03-16	BC
	Quadra Mining Ltd.	2008-03-04	2008-03-16	BC
Wichers, Donna Lynn				
	Uranium One Inc.	2008-03-05	2008-03-17	ON
Wihak, Michael				
	TriStar Oil & Gas Ltd.	2008-01-31	2008-03-19	AB
	TriStar Oil & Gas Ltd.	2008-01-31	2008-03-19	AB
Worth, Donald				
	Precious Metals and Mining Trust	2008-02-28	2008-03-17	ON
Zinger, Kenneth Earl				
	Canadian Energy Services L.P.	2008-03-03	2008-03-14	AB

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME « ACTIONS-CROISSANCE PME »

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
2937077 Canada Inc. (anc. ART Recherches et Technologies Avancées Inc.)	Prospectus	2006-05-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Advitech Inc.	Actions inscrites	2005-08-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ambrilia Biopharma Inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Aptilon Corporation	Actions inscrites	2005-12-08	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Biophage Pharma inc.	Actions inscrites	2005-11-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Bioxel Pharma inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Capital DCB	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Conporec inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CO2 Solution inc.	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation d'investissement Pontiac Castle	Actions inscrites	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation Power Tech inc.	Actions inscrites	2006-04-05	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Actions inscrites	2005-08-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Technologies Wanted	Prospectus	2005-07-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CPL Technologies inc.	Actions inscrites	2005-11-02	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2005-11-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DiagnoCure inc.	Actions inscrites	2005-08-22	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Éclairage Divcom Inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ergorecherche ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ExelTech Aérospatiale Inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Goupe ADF Inc.	Actions inscrites	2006-08-02	Actions à droit de vote subalterne	100	2009-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2007-05-11	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Conseil Omnitech inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2005-11-23	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2006-08-04	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe iWeb inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Odésia inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
H2O Innovation (2000) inc.	Actions inscrites	2005-10-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Actions inscrites	2006-11-20	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Industries Malette Inc.	Prospectus	2005-08-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Isacsoft inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2005-07-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Kangourou Média Inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
LAB International inc.	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
LYRtech inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	100	2009-12-31
MethylGene Inc.	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Mines Richmond Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Mistral Pharma inc.	Actions inscrites	2005-08-09	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Nstein Technologies inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Paladin Labs inc.	Actions inscrites	2006-12-06	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Priva inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ranaz Corporation	Prospectus	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2005-07-28	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Savaria Corporation	Actions inscrites	2005-09-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Actions inscrites	2005-12-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Spinlogic Technologies inc.	Actions inscrites	2007-05-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Actions inscrites	2006-08-03	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2005-08-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Clémex inc. (Les)	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies D-Box inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Miranda Inc.	Prospectus	2005-11-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Theratechnologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
TSO3 inc.	Actions inscrites	2005-10-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Actions inscrites	2007-03-08	Actions ordinaires	100	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Warnex Inc.	Prospectus	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ZoomMed inc.	Prospectus	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Services de réglementation du marché Inc. - Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications aux dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres, déposé par Services de réglementation du marché Inc., visant certains aspects de ces dispositions.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 23 avril 2008, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Jacky De Grandpré
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4324
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4324
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : jacky.degrandpre@lautorite.qc.ca

Bourse de Montréal Inc. – Modifications à l'article 6367A de la Règle Six concernant l'inclusion de l'option sur contrat à terme sur acceptations bancaires de trois mois (OBX) dans les instruments dérivés sur taux d'intérêt admissibles à la négociation au cours de la séance de négociation prolongée

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications à l'article 6367A de la Règle Six concernant l'inclusion de l'option sur contrat à terme sur acceptations bancaires de trois mois (OBX) dans les instruments dérivés sur taux d'intérêt admissibles à la négociation au cours de la séance de négociation prolongée, déposé par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ces modifications permettront à la Bourse d'offrir aux participants du marché une séance de négociation prolongée sans restriction de prix.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 23 avril 2008, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514. 395.0337, poste 4321
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4321
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : normand.bergeron@lautorite.qc.ca

Bourse de Montréal Inc. – Modifications à l'article 6755 de la Règle Six concernant les options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) et les opérations sur options profondément hors du cours (« cabinet trades »)

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications à l'article 6755 de la Règle Six concernant les options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) et les opérations sur options profondément hors du cours (« cabinet trades »), déposé par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ces modifications permettront l'exécution sur le système de négociation électronique de la Bourse d'opérations sur options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) lorsque ces options sont profondément en dehors du cours « cabinet trade ».

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 23 avril 2008, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381

Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron

Analyste

Direction de la supervision des OAR

Autorité des marchés financiers

Téléphone : 514. 395.0337, poste 4321

Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4321

Télécopieur : 514.873.7455

Courrier électronique : normand.bergeron@lautorite.qc.ca

| Avis relatif à l'intégrité du marché |

**Avis de consultation**

14 mars 2008

N° 2008-005

Acheminement suggéré

- Négociation
- Affaires juridiques et Conformité

DISPOSITIONS SE RAPPORTANT À LA NÉGOCIATION PENDANT LE DÉROULEMENT DE CERTAINES OPÉRATIONS SUR TITRES

Sujets principaux

- Meilleur cours vendeur
- Meilleur cours acheteur
- Meilleur cours vendeur indépendant
- Meilleur cours acheteur indépendant
- Titre relié
- Courtier soumis à des restrictions
- Fonds dispensé négocié en bourse
- Marché organisé réglementé étranger
- Rallonge
- Dernier cours vendeur
- Dernier cours vendeur indépendant
- Compensation du marché
- Stabilisation du marché
- Règle 48-501 de la CVMO
- Période de restrictions
- Vente à découvert

Récapitulatif

Le présent Avis relatif à l'intégrité du marché donne avis du fait que le 28 février 2008 le conseil d'administration de Services de réglementation du marché inc. a approuvé la publication, en vue de recueillir des commentaires, de modifications proposées aux Règles universelles d'intégrité du marché concernant certains aspects de la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres. Les modifications proposées :

- arrimeraient la restriction quant au cours applicable aux achats d'un *titre restreint* au *meilleur cours acheteur indépendant* au moment de la saisie de l'ordre plutôt qu'au *dernier cours vendeur indépendant* immédiatement avant l'exécution de l'ordre;
- prévoiraient que tout organisme de placement collectif coté à une bourse qui respecte certaines conditions constituerait un *fonds dispensé négocié en bourse* sauf désignation contraire par une autorité de contrôle du marché;
- apporteraient des modifications consécutives à la définition de *placement privé restreint* en conséquence de modifications apportées à la législation en valeurs mobilières applicable;
- préciseraient les définitions de *courtier soumis à des restrictions* et *période de restrictions*;
- préciseraient que les ordres qui doivent être pris en ligne de compte dans l'établissement



du *meilleur cours vendeur* et du *meilleur cours acheteur* se limitent aux ordres sur les marchés qui sont alors ouverts aux fins de négociation;

- apporteraient un certain nombre de modifications d'ordre administratif, notamment : la suppression de la définition de *dernier cours vendeur indépendant*, le remplacement des mentions de *fonds négocié en bourse* par *fonds dispensé négocié en bourse*, et préciseraient la définition de *titre relié*.

Renvois aux dispositions des RUIIM

- Règle 1.1 – Définitions
- Règle 3.1 – Restrictions applicables aux ventes à découvert
- Règle 5.2 – Obligation d'accorder le meilleur cours
- Règle 7.7 – Négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres
- Règle 9.1 – Interruptions, retards et suspensions réglementaires des négociations

Renvois aux Avis relatifs à l'intégrité du marché

- Avis relatif à l'intégrité du marché 2005-007 – *Avis d'approbation de modifications – Modifications concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* (4 mars 2005)
- Avis relatif à l'intégrité du marché 2005-013 – *Date de prise d'effet des modifications concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* (2 mai 2005)
- Avis relatif à l'intégrité du marché 2006-017 - *Orientation – Négociation de titres sur plusieurs marchés* (1^{er} septembre 2006)

Questions / Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un complément d'information ou pour formuler des questions concernant le présent Avis, veuillez communiquer avec la personne suivante :

M^e James E. Twiss
 Avocat principal en matière de politique
 Téléphone : 416-646-7277
 Télécopieur : 416-646-7265
 Courriel : james.twiss@rs.ca

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – *Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* 2

- Avis relatif à l'intégrité du marché 2007-005 - *Orientation – Désignation de fonds négociés en bourse supplémentaires* (28 février 2007)
- Avis relatif à l'intégrité du marché 2007-017 – *Avis de consultation – Dispositions se rapportant aux ventes à découvert et aux transactions échouées* (7 septembre 2007)

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – *Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* **3**



DISPOSITIONS SE RAPPORTANT À LA NÉGOCIATION PENDANT LE DÉROULEMENT DE CERTAINES OPÉRATIONS SUR TITRES

Récapitulatif

Le présent Avis relatif à l'intégrité du marché donne avis du fait que le 28 février 2008 le conseil d'administration (« Conseil ») de Services de réglementation du marché inc. (« SRM ») a approuvé la publication, en vue de recueillir des commentaires, de modifications proposées aux Règles universelles d'intégrité du marché (« RUIM ») concernant certains aspects de la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres (les « modifications proposées »). Les modifications proposées :

- arrimeraient la restriction quant au cours applicable aux achats d'un *titre restreint au meilleur cours acheteur indépendant* au moment de la saisie de l'ordre plutôt qu'au *dernier cours vendeur indépendant* immédiatement avant l'exécution de l'ordre;
- prévoiraient que tout organisme de placement collectif coté à une bourse qui respecte certaines conditions constituerait un *fonds dispensé négocié en bourse* sauf désignation contraire par une autorité de contrôle du marché;
- apporteraient des modifications consécutives à la définition de *placement privé restreint* en conséquence de modifications apportées à la législation en valeurs mobilières applicable;
- préciseraient les définitions de *courtier soumis à des restrictions* et *période de restrictions*;
- préciseraient que les ordres qui doivent être pris en ligne de compte dans l'établissement du *meilleur cours vendeur* et du *meilleur cours acheteur* se limitent aux ordres sur les marchés qui sont alors ouverts aux fins de négociation;
- apporteraient un certain nombre de modifications d'ordre administratif, notamment : la suppression de la définition de *dernier cours vendeur indépendant*, le remplacement des mentions de *fonds négocié en bourse* par *fonds dispensé négocié en bourse*, et préciseraient la définition de *titre relié*.

Processus d'établissement des Règles

SRM a été reconnue comme organisme d'autoréglementation par la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, la CVMO et l'Autorité des marchés financiers du Québec (les « autorités de reconnaissance ») et, en tant que tel, est autorisée à agir en qualité de fournisseur de services de réglementation aux fins de la Norme canadienne 21-101 (la « Norme sur le fonctionnement du marché ») et la Norme canadienne 23-101.

En qualité de fournisseur de services de réglementation, SRM administre et applique les règles de négociation pour les marchés qui ont retenu ses services. SRM a adopté, et les autorités de reconnaissance ont approuvé, les RUIM comme règles de négociation en matière d'intégrité qui s'appliquent à tout marché qui retient les services de SRM en qualité de fournisseur de services de réglementation. Actuellement, les services de SRM ont été retenus en qualité de fournisseur de services de réglementation pour la Bourse de Toronto (la « TSX »), la Bourse de croissance TSX (la « BC-TSX ») et Canadian Trading and Quotation System (« CNQ »), chacune en qualité de bourse; et par Bloomberg Tradebook Canada Company, Chi-X Canada ATS Limited

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres 4



(« Chi-X »), Liquidnet Canada Inc. (« Liquidnet »), Perimeter Markets Inc. (exploitant de « BlockBook » et d'« Omega ATS ») et TriAct Canada Marketplace LP (exploitant de « MATCH Now »), chacune en qualité de SNP. CNQ exploite présentement un « marché de rechange » connu sous la désignation de « Pure Trading », lequel a le droit de négocier des titres cotés à d'autres bourses et qui négocie présentement des titres cotés à la TSX. egX Canada Inc. (« egX ») est reconnue en Colombie-Britannique comme bourse et SRM a convenu avec egX en vue d'agir en qualité de fournisseur de services de réglementation pour egX au moment où celle-ci débutera ses activités de négociation.

Le Comité consultatif sur les règles (« CCR ») a examiné les modifications proposées avant que le Conseil ne s'y penche. Le CCR est un comité consultatif formé de représentants de chacun des marchés pour lesquels SRM agit en qualité de fournisseur de services de réglementation, soit des *participants*, des investisseurs institutionnels et des adhérents, et des membres du milieu juridique et de la conformité.

Les modifications aux RUIM entreront en vigueur dès l'approbation des changements par les autorités de reconnaissance après avis public et commentaires et ratification des modifications par le Conseil. La mise en oeuvre de certaines des modifications serait retardée suivant l'approbation par les autorités de reconnaissance jusqu'à une date fixée par le Conseil, et ce, afin de permettre des modifications aux systèmes et aux procédures de plusieurs participants au marché. La mise en oeuvre des modifications proposées serait coordonnée avec d'autres modifications apportées aux RUIM se rapportant aux ventes à découvert et aux transactions échouées, ainsi qu'avec des modifications proposées à la Règle 48-501 de la CVMO (consulter la rubrique intitulée « Incidences technologiques et plan de mise en oeuvre » à la page 20).

Le libellé des modifications proposées est énoncé en Annexe « A ». Les commentaires sur les modifications proposées devraient être consignés par écrit et présentés à la personne suivante avant le **14 avril 2008** :

M^e James E. Twiss,
 Avocat principal en matière de politique,
 Bureau de la politique relative au marché et du Contentieux,
 Services de réglementation du marché inc.,
 Bureau 900,
 145, rue King Ouest,
 Toronto (Ontario) M5H 1J8

Télécopieur : 416-646-7265
 Courriel : james.twiss@rs.ca

Un exemplaire devrait également être fourni aux autorités de reconnaissance en le transmettant à la personne suivante :

Susan Greenglass
 Directrice, Réglementation du marché
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 Bureau 1903, C.P. 55,

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres **5**



20, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : (416) 595-8940
Courriel : sgreenglass@osc.gov.on.ca

Les auteurs de commentaires devraient savoir qu'un exemplaire de leur lettre de commentaires sera disponible publiquement sur le site Internet de SRM (www.rs.ca sous la rubrique « Réglementation » et la sous-rubrique « Règles universelles d'intégrité du marché ») après l'expiration de la période de consultation. Un résumé des commentaires contenus dans chaque présentation sera également inclus dans un Avis relatif à l'intégrité du marché futur portant sur la révision ou l'approbation des modifications proposées.

Contexte des modifications proposées

Dispositions existantes aux termes des RUIM

Le 9 mai 2005, les dispositions actuelles des RUIM concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres sont entrées en vigueur. La Règle 7.7 régit les activités des courtiers, des émetteurs et de tiers dans le cadre d'un placement de titres, d'une offre publique d'achat en bourse, d'une offre publique de rachat ou d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable. La Règle 7.7 prévoit les activités acceptables et, par ailleurs, restreint les activités de négociation en vue d'empêcher un comportement de manipulation par des personnes ayant un intérêt dans l'issue du placement de titres ou d'autres opérations¹.

La Règle 7.7 impose des interdictions ou des restrictions à un *courtier soumis à des restrictions* qui négocie certains titres au cours d'une *période de restrictions*. Un *courtier soumis à des restrictions* est défini comme incluant un *participant* dont les services ont été retenus dans l'une des capacités suivantes :

- preneur ferme dans le cadre d'un *placement par voie de prospectus* ou d'un *placement privé restreint*;
- mandataire, mais non preneur ferme, dans le cadre d'un *placement privé restreint* qui vise le placement de plus de 10 % des actions émises et en circulation et où le *participant* a le droit de vendre plus de 25 % du placement;
- courtier gérant, gérant, démarcheur ou conseiller à l'égard d'une offre publique d'achat en bourse ou d'une offre publique de rachat si un titre est offert à titre de contrepartie;
- démarcheur ou conseiller à l'égard de l'approbation d'une fusion, d'un arrangement d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable.

¹ Pour de plus amples renseignements sur les dispositions actuelles des RUIM, il y a lieu de consulter l'Avis relatif à l'intégrité du marché 2005-007 – *Avis d'approbation de modifications – Modifications se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* (4 mars 2005).



En outre, un certain nombre de *personnes reliées* au *participant* seront considérées constituer un *courtier soumis à des restrictions*, dont les suivantes :

- une *entité liée* au *participant* (à l'exception de divers services ou divisions distincts à l'égard desquels des politiques et procédures convenables sont en place en vue de prévenir les fuites de renseignements);
- un courtier, un associé, un administrateur, un dirigeant ou un employé du *participant* ou d'une *entité liée* au *participant*;
- une personne agissant conjointement ou de concert avec le *participant* ou l'une des *personnes reliées*.

Un *titre restreint* se définit comme suit :

- un *titre offert*, ce qui comprend le *titre inscrit* ou le *titre coté en bourse* :
 - qui fait l'objet d'un *placement par voie de prospectus* ou d'un *placement privé restreint*,
 - offert dans le cadre d'une offre publique d'achat en bourse ou d'une offre publique de rachat,
 - qui est susceptible d'émission aux termes d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable;
- un *titre relié*, ce qui comprend un *titre inscrit* ou un *titre coté en bourse* :
 - en lequel le *titre offert* peut être immédiatement converti, contre lequel il est immédiatement échangeable ou qui peut être immédiatement émis moyennant l'exercice d'un droit,
 - qui, de par les modalités du titre offert, peut avoir une incidence importante sur la valeur du *titre offert*,
 - auquel le *titre offert* donne droit par voie d'exercice d'un droit, si le *titre offert* est un bon de souscription spécial,
 - qui est un *titre de participation* de l'émetteur du *titre offert*.

Au cours de la *période de restrictions* (qui, dans le cas d'un *placement par voie de prospectus* ou d'un *placement privé restreint*, commence habituellement deux jours avant l'établissement du prix et qui se termine à la finalisation du processus de vente et qui, dans le cas d'une offre publique d'achat, d'une offre publique de rachat, d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable, débute à la date de la diffusion de la note d'information ou du document semblable et qui se termine au parachèvement de l'offre d'achat ou de l'opération ou au moment de l'approbation de l'opération), un *courtier soumis à des restrictions* n'est pas autorisé à faire une offre d'achat ou un achat à l'égard d'un *titre restreint* ni ne peut tenter « de persuader une personne à faire l'acquisition d'un titre restreint, ou de faire en sorte qu'elle le fasse ». Un certain nombre de dispenses s'appliquent, dont la possibilité de faire une offre d'achat ou l'achat d'un *titre restreint* :

- dans le cas d'un *titre offert*, à un prix qui ne dépasse pas le moindre des deux cours suivants :

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres 7



- le prix auquel le *titre offert* sera émis si ce prix a été établi,
- le *dernier cours vendeur indépendant* au moment de la saisie de l'ordre d'achat;
- dans le cas d'un *titre relié*, à un prix qui ne dépasse pas le moindre des deux cours suivants :
 - le *dernier cours vendeur indépendant* au début de la *période de restrictions*;
 - le *dernier cours vendeur indépendant* au moment de la saisie de l'ordre d'achat;
- qui constitue un *titre très liquide*² ou un *fonds négocié en bourse*³;
- qui est un *ordre client* non sollicité ou un *ordre client* qui a été sollicité avant le début de la *période de restrictions*.

Des dispenses sont également prévues à l'égard transactions qui constituent :

- des *transactions multiples* (visant au moins 10 titres, les *titres restreints* comptant pour au plus 20 % de la valeur de l'opération);
- les *transactions déclenchées par ordinateur* (entreprises simultanément à une transaction visant un instrument dérivé conformément aux règles du marché);
- le rééquilibrage des portefeuilles en fonction de changements apportés à un indice;
- des activités d'arbitrage à l'égard de titres intercotés;
- les activités aux termes des *obligations du teneur de marché* conformément aux règles du marché;
- les activités entreprises par des teneurs de marché des instruments dérivés.

Lorsque la législation en valeurs mobilières applicable le lui autorise, un *courtier soumis à des restrictions* peut « tenter de persuader une personne de faire l'acquisition d'un titre restreint, ou faire en sorte qu'une personne en fasse l'acquisition » en faisant ce qui suit :

- sollicitant des souscriptions aux fins du *placement par voie de prospectus* ou du *placement privé restreint* ou sollicitant des dépôts en réponse à une offre publique d'achat ou à une offre publique de rachat;
- publiant ou en diffusant des renseignements, avis ou recommandations à l'égard de tout autre *titre restreint* si des renseignements, des avis ou des recommandations semblables sont inclus à l'égard d'autres émetteurs ou si le titre constitue un *titre très liquide*.

Sous réserve de certaines dispenses limitées, un *courtier soumis à des restrictions* ne peut effectuer une offre d'achat ou l'achat d'un *titre restreint* au cours de la *période de restrictions* applicable pour le compte d'un *émetteur soumis à des restrictions* (ce qui comprend l'émetteur, un porteur de titres vendeur, une entité membre du même groupe, une entité ayant un lien, un

² Consulter la rubrique intitulée « Définition d'un *titre très liquide* » aux pages 21 et 22 pour de plus amples renseignements.

³ Consulter la rubrique intitulée « Définition d'un *fonds dispensé négocié en bourse* » aux pages 15 et 16 pour de plus amples renseignements.



initié, un compte sur lequel toute telle personne exerce une emprise ou un contrôle et toute personne agissant conjointement ou de concert avec l'une de ces autres personnes).

Règle 48-501 de la CVMO

Avec prise d'effet le 9 mai 2005, la Règle 48-501 de la CVMO est entrée en vigueur et le paragraphe 26 de la Politique 5.1 de la CVMO ainsi que la Politique 62-601 de la CVMO ont été abrogés. Les dispositions de la Règle 7.7 des RUIM sont le pendant des dispositions de la Règle 48-501 de la CVMO, sous réserve d'un certain nombre de différences mineures de terminologie et de structure afin de tenir compte :

- de l'utilisation d'expressions définies et de protocoles de rédaction différents;
- de l'application des dispositions des RUIM dans tous les territoires où SRM est reconnue comme entité d'autoréglementation par rapport à l'application de la Règle 48-501 de la CVMO qui ne vise que l'Ontario;
- de l'application des dispositions des RUIM aux *titres cotés en bourse* et aux *titres inscrits*, par rapport à l'application de la Règle 48-501 de la CVMO qui vise l'ensemble des titres dont la négociation est assujettie aux obligations de transparence énoncées à la Norme canadienne 21-101 sur le fonctionnement du marché;
- l'application des dispositions des RUIM aux *participants* et aux *personnes ayant droit d'accès* par rapport à l'application de la Règle 48-501 de la CVMO qui vise toutes les personnes, y compris les émetteurs et les courtiers.

Il y a lieu de noter que l'alinéa 3.1(i) de la Règle 48-501 de la CVMO permet à un courtier de se fonder sur des dispenses prévues dans les RUIM. En particulier, la Règle 7.7 des RUIM permet à un *courtier soumis à des restrictions* de faire une offre d'achat ou l'achat d'un *titre restreint* dans le cadre de ce qui suit :

- une *transaction multiple*;
- une *transaction déclenchée par ordinateur*;
- le rééquilibrage de portefeuilles en fonction de modifications apportées aux indices;
- d'activités d'arbitrage à l'égard de titres intercotés;
- d'activités aux termes des *obligations du teneur de marché*;
- d'activités entreprises par des teneurs de marché des instruments dérivés.

Il n'y a actuellement aucune différence de fond entre la Règle 7.7 des RUIM et la Règle 48-501 de la CVMO sauf tel qu'il découle des quatre facteurs énoncés ci-dessus. Pour l'heure, la CVMO ne propose pas de modifications projetées à la Règle 48-501 de la CVMO. Dans la mesure où les modifications proposées sont approuvées et mises en œuvre, il peut y avoir certaines différences entre les dispositions des RUIM et la Règle 48-501 de la CVMO. (Consulter la rubrique intitulée « Résumé de l'incidence des modifications proposées » à la page 19 pour un exposé de l'incidence des différences figurant dans les dispositions des RUIM et de la Règle 48-501 de la CVMO.)

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres 9



Modifications récentes et modifications proposées au règlement dit Regulation M

L'un des objectifs clés visés par les modifications apportées à la Règle 7.7 des RUIM, qui sont entrées en vigueur le 9 mai 2005, consistait à assurer une harmonisation des dispositions régissant les activités des *participants* prenant part à diverses opérations sur titres en qualité de preneurs fermes, de mandataires, de courtiers gérants ou de conseillers, dans la mesure du possible, avec la Règle 48-501 de la CVMO et les dispositions applicables aux États-Unis en vertu du règlement dit *Regulation M* de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934* (États-Unis).

Le 9 décembre 2004, la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») a publié, afin de recueillir des commentaires, des modifications proposées au règlement dit *Regulation M*.⁴ Les aspects les plus importants des modifications proposées au règlement dit *Regulation M* :

- modifieraient la définition de période de restrictions pour un premier appel public à l'épargne⁵ et afin d'adopter expressément l'interprétation administrative de la SEC dans le contexte d'une fusion, d'une acquisition ou d'une offre publique d'échange⁶;
- mettraient à jour les seuils en dollars, y compris à l'égard d'un « titre négocié activement » au sens d'*actively-traded security* afin de tenir compte de l'inflation depuis l'adoption du règlement dit *Regulation M*⁷;
- exigeraient la divulgation d'opérations de couverture par un syndicat financier et interdiraient le recours à des offres d'achat ou des achats de titres par le chef de file ou un autre membre du syndicat dans le cadre du début de la négociation en vertu d'un PAPE (dits *penalty bids*) lorsque des activités de stabilisation sont entreprises.⁸

⁴ SEC Release No. 33-8511, 9 décembre 2004.

⁵ La proposition ferait en sorte que la période de restrictions à l'égard d'un premier appel public à l'épargne débute à la première des dates suivantes : la conclusion d'une entente pour qu'un courtier agisse en qualité de preneur ferme et, s'il n'y a pas de preneur ferme, l'heure du dépôt de la déclaration d'immatriculation auprès de la SEC. Aux termes des exigences actuelles, la période de restrictions débute généralement à la plus tardive des dates suivantes, soit 1 ou 5 jours ouvrables avant la fixation du prix d'offre, dépendant de la taille et de la liquidité de l'émetteur, soit le moment auquel le courtier a commencé à prendre part au placement.

⁶ Le SEC a une « interprétation de longue date » voulant que la période de restrictions à l'égard de fusions, d'acquisitions et d'offres publiques d'échange comprenne toute période d'évaluation (soit le moment où le cours du titre offert constitue un facteur dans l'établissement de la contrepartie) ou toute période de choix (période au cours de laquelle un porteur de titres a le droit de choisir parmi plusieurs genres de contrepartie, y compris le titre offert).

⁷ Aux termes des dispositions actuelles du règlement dit *Regulation M*, un « titre négocié activement » au sens d'*actively-traded security* en est un dont la valeur de négociation quotidienne moyenne correspond à au moins 1 million \$ et qui est assorti d'un flottant public d'au moins 150 millions \$. La proposition se proposait d'augmenter ces valeurs à au moins 1,2 million \$ et 180 millions \$, respectivement. La Règle 7.7 des RUIM n'a pas recours à la capitalisation boursière dans le cadre du critère se rapportant à un *titre très liquide*. Plutôt, les RUIM exigent une moyenne de 100 transactions par jour comme mesure supplémentaire de la liquidité. Si la définition d'un *titre très liquide* aux termes des RUIM devait être modifiée afin de prévoir une augmentation semblable du seuil à 1,2 million \$, le nombre de titres qui seraient admissibles en date du 2 janvier 2008 serait réduit de 33 émetteurs, soit environ 8 %, des 413 titres cotés qui étaient admissibles (y compris 4 des 20 titres inscrits à la BC-TSX qui étaient admissibles). Compte tenu de l'écoulement du temps depuis que la SEC a pour la première fois fait la proposition, une augmentation supplémentaire du seuil à 1,3 million \$ (afin de tenir compte de l'inflation depuis 2004) entraînerait une disqualification comme *titres très liquides* de 9 titres d'émetteurs supplémentaires cotés à la TSX et de 2 titres d'émetteurs cotés à la BC-TSX, et ce, en date du 2 janvier 2008.

⁸ Une opération de couverture par un syndicat se produit lorsque le chef de file fait une offre d'achat ou effectue un achat pour le compte d'un syndicat de prise ferme afin de réduire la position à découvert du syndicat créée dans le cadre du placement. Les



Le 6 août 2007, la SEC a publié les modifications approuvées à la Règle dite Rule 105 prise aux termes du règlement dit *Regulation M* qui interdisent à une personne d'effectuer une vente à découvert pendant une durée limitée, peu de temps avant la fixation du cours, puis d'acheter ce titre dans le cadre d'un placement de titres, y compris conclure un contrat en vue de la vente de ce titre.⁹ Le modification a été conçue étroitement afin de s'appliquer à des ventes à découvert avant la fixation des cours qui peuvent réduire le produit tiré du placement revenant à l'émetteur sans restreindre les autres ventes à découvert qui ont lieu avant le placement. Au mois d'avril 2005, le personnel du *Office of Economic Analysis* (« OEA ») de la SEC a publié les résultats d'une étude des motifs de « manquements à la remise » dans le cadre d'opérations faisant partie de premiers appels publics à l'épargne (l'« étude sur les PAPE »).¹⁰ En particulier, l'étude sur les PAPE s'était donnée comme mission de mettre à l'épreuve l'hypothèse que les manquements à la remise dans le cadre d'un PAPE, et les manquements à la remise en règle générale, découlaient de la vente à découvert « non assurée ». L'étude sur les PAPE a eu recours à des données sur les ventes à découvert provenant de l'étude SHO, ainsi qu'à des renseignements recueillis par le personnel du OEA à l'égard d'opérations faisant intervenir des ventes à découvert dans le cadre de 295 PAPE entre le 1^{er} janvier 2005 et le 20 mai 2006. Les résultats de l'étude sur les PAPE n'ont trouvé aucun élément de preuve comme quoi la vente à découvert se rapporte soit à des manquements à la remise soit à l'inclusion d'un PAPE sur la liste des seuils. Le personnel de l'OEA précise que ses conclusions « [TRADUCTION] présentent une preuve claire remettant en cause le recours à des manquements à la remise afin de mesurer la vente à découvert non assurée, même à l'extérieur du contexte d'un PAPE ». ¹¹

À l'exception de la modification approuvée à la Règle dite Rule 105, la SEC n'a pas approuvé les modifications proposées ou les modifications révisées qui ont été publiées de nouveau. Lorsque la Règle 7.7 des RUIM qui s'applique présentement, a été adoptée en 2005, SRM avait indiqué qu'elle tiendrait compte de toutes modifications apportées au règlement dit *Regulation M* lorsqu'elles seraient adoptées. Les modifications proposées n'intègrent aucune des dispositions suggérées en 2005 en vue de la modification du règlement dit *Regulation M* ou la modification à la règle dite *Rule 105* adoptée en août 2007. Dans le cadre du présent Avis de consultation, SRM a posé plusieurs questions déterminées sur la mesure dans laquelle les RUIM devraient être harmonisées avec les dispositions du règlement dit *Regulation M*. (Consulter la rubrique intitulée « Questions déterminées à l'égard desquelles des commentaires

offres d'achat et achats dits *penalty bids* constituent un moyen selon lequel le chef de file peut imposer une sanction financière à des membres du syndicat dont les clients vendent des actions visées par le placement sur le marché secondaire immédiat. Aux termes des RUIM, les opérations de couverture par un syndicat sont surveillées en fonction des exigences actuelles relatives à la désignation des ordres. Actuellement, les RUIM n'abordent pas les offres d'achat ou achats dits *penalty bids*.

⁹ SEC Release No. 34-56206, 6 août 2007.

¹⁰ Edwards, Amy K. and Hanley, Kathleen Weiss, (ébauche préliminaire) "Short Selling and Failures to Deliver in Initial Public Offerings" (23 avril 2007). Disponible en anglais auprès de SSRN : <http://ssrn.com/abstract=981242>.

¹¹ *Ibid.*, p. 27. En partie, l'étude sur les PAPE parvient à la conclusion que les PAPE ne sont pas aussi restreints en matière de ventes à découvert que ne suggère la doctrine et elle présente des éléments de preuve comme quoi les manquements à la remise peuvent être reliés à des facteurs associés aux activités entreprises par le preneur ferme afin d'appuyer le prix d'offre. L'étude PAPE observe qu'une explication qui justifie l'établissement de cours inférieurs dans la doctrine a été que la vente à découvert est soit difficile soit impossible sur le marché secondaire immédiat en raison de restrictions perçues en matière de ventes à découvert, en particulier l'hypothèse voulant que les actions de nouvelles sociétés ouvertes soient difficiles à emprunter. L'étude sur les PAPE fait état de la réalité que les ventes à découvert se produisent couramment au tout début de la négociation dans le cadre de PAPE.



sont sollicités » aux pages 21 à 28.) SRM pourrait proposer des modifications supplémentaires aux RUIIM à une date ultérieure.

Résumé des modifications proposées

Le texte qui suit résume les principales composantes des modifications proposées :

Restrictions quant au cours

Meilleur cours acheteur indépendant proposé au moment de la saisie des ordres

La Règle 7.7 des RUIIM impose des interdictions ou des restrictions à un *participant* qui est un *courtier soumis à des restrictions* lorsqu'il fait certaines opérations sur titres au cours d'une *période de restrictions*, y compris l'interdiction de faire une offre d'achat ou d'acheter un *titre restreint*. Une dispense de cette interdiction autorise les offres d'achats ou les achats moyennant un cours qui n'est pas supérieur au *dernier cours vendeur indépendant* du titre. L'expression *dernier cours vendeur indépendant* est définie comme comprenant « le dernier cours vendeur d'une transaction, à l'exception d'une transaction dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'elle a été exécutée par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ».

SRM reconnaît qu'en l'absence d'une agence de traitement de l'information, un *participant* ou une *personne ayant droit d'accès* est confronté à des difficultés pratiques dans le cadre de la surveillance des ordres touchés en vue d'assurer la conformité aux exigences de la Règle 7.7. Si des renseignements concernant les transactions de la part de tous les marchés ne sont pas disponibles de manière opportune et selon un format qui peut facilement être intégré au fonctionnement du système de négociation d'un marché ou aux systèmes d'un *participant*, les systèmes ne peuvent restreindre correctement les achats effectués par un *courtier soumis à des restrictions* dans le respect de la Règle 7.7. La raison d'être sur le plan de la politique à l'égard des restrictions quant au cours imposées à un *participant* prenant part à un placement de titres (au moyen d'un *placement par voie de prospectus*, d'un placement privé, d'une offre publique d'achat, d'une offre publique de rachat, d'une fusion, d'un arrangement ou d'une opération semblable) vise à supprimer l'influence du *participant* à conserver le cours des titres faisant l'objet du placement à un prix supérieur au niveau qu'établirait par ailleurs le marché. SRM croit que les objectifs en matière de politique qui sous-tendent les restrictions quant au cours imposées aux achats dans le cadre d'activités de stabilisation du marché et de compensation du marché pourraient être atteints en remplaçant le critère du « dernier cours vendeur » par une restriction interdisant de saisir l'ordre moyennant un cours supérieur au meilleur cours acheteur « indépendant » au moment de la saisie de l'ordre (et empêchant que toute modification ultérieure de l'ordre augmente le cours de l'ordre à un niveau qui est supérieur au meilleur cours acheteur « indépendant » au moment de la modification de l'ordre).

Si le cours de l'ordre au moment de la saisie ou de la modification concorde avec le marché existant, il n'y a aucune tentative évidente de la part du *courtier soumis à des restrictions* d'augmenter davantage le cours pour correspondre à un niveau qui n'existerait pas par ailleurs. De l'avis de SRM, l'élimination des critères fondés sur le *dernier cours vendeur* aiderait les



participants à gérer les ordres touchés et faciliterait l'exploitation de systèmes qui sont en mesure de faire respecter les restrictions quant au cours imposées par les règles. Afin de se conformer aux obligations d'accorder le « meilleur cours » imposées par la Règle 5.2, un *participant* doit être au courant du marché existant tel qu'affiché dans l'*affichage consolidé du marché* au moment de la saisie de l'ordre.

Le recours à un critère fondé sur le *meilleur cours acheteur indépendant* limiterait les marchés dont les ordres doivent être pris en ligne de compte à ceux dont il faut tenir compte aux fins des obligations d'accorder le « meilleur cours », soit les marchés qui :

- diffusent des données quant aux ordres en temps réel et par voie électronique par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs vendeurs d'information;
- autorisent les courtiers à avoir accès à la négociation en qualité de mandataires;
- fournissent une saisie des ordres électroniques et pleinement automatisée;
- fournissent un appariement des ordres et une exécution des transactions pleinement automatisés.

Présentement, Chi-X, CNQ (y compris la fonction Pure Trading), Omega, la TSX et la BC-TSX respectent ces quatre conditions.

Solutions de rechange envisagées

SRM a énoncé dans l'Avis relatif à l'intégrité du marché 2006-017 – *Orientation – Négociation de titres sur plusieurs marchés* (1^{er} septembre 2006) une interprétation administrative qui permettrait à un *participant*, lorsqu'il établit le *dernier cours vendeur indépendant* d'un titre déterminé de se fier aux renseignements quant aux transactions provenant du *marché principal* pour la négociation de ce titre ou, lorsqu'il y a négociation sur un autre marché, au *dernier cours vendeur* sur cet autre marché, à la condition que cette transaction sur cet autre marché ait été exécutée après la dernière vente sur le *marché principal*. SRM reconnaît que la faculté de faire une offre d'achat ou l'achat d'un titre déterminé sur un marché autre que le *marché principal* moyennant un cours supérieur au *dernier cours vendeur indépendant* sur le *marché principal* peut avoir pour effet d'inciter un *courtier soumis à des restrictions* à réaliser ses activités de négociation ailleurs que sur le *marché principal*. Toutefois, SRM croyait que cette interprétation était justifiable pendant la période initiale suivant le lancement de plusieurs marchés concurrentiels tandis qu'un examen plus approfondi était entrepris à l'égard de l'ensemble des dispositions régissant les activités de stabilisation et de compensation des marchés. De l'avis de SRM, la surveillance de la désignation du *marché principal* pourrait devenir un fardeau administratif pour les *participants* si l'activité de négociation à l'égard de titres déterminés devait être dévolue à un certain nombre de marchés, y compris des systèmes de négociation parallèle qui peuvent en ne pas fournir une transparence quant aux ordres.

La Règle 3.1 des RUIM a restreint la vente à découvert d'un titre en deçà du *dernier cours vendeur* du titre. Le respect de cette restriction quant au cours dans le cadre de ventes à découvert était « assuré par le système » par l'entremise des systèmes de négociation des marchés individuels. Dans le cadre d'une initiative distincte, SRM se propose d'abroger les restrictions quant au cours dans le cadre de ventes à découvert afin de calquer des

Avis relatif à l'intégrité du marché 2008-005 – Avis de consultation – Dispositions se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres 13



modifications apportées aux règles sur les ventes à découvert aux États-Unis.¹² Si l'abrogation des restrictions quant au cours dans le cadre de ventes à découvert est approuvée, la Règle 7.7 des RUIIM constituera la dernière disposition qui relie expressément une activité de négociation autorisée à un cours établi selon la « dernière vente ».

Aucun système de négociation d'un marché n'a « assuré le respect au moyen de son système » des restrictions quant au cours à l'égard d'un *courtier soumis à des restrictions*. Chaque *participant* individuel, par conséquent, était tenu de surveiller le respect des restrictions quant au cours imposées par la Règle 7.7. Même si l'interprétation administrative fournie dans l'Avis relatif à l'intégrité du marché 2006-017 simplifiait la surveillance en permettant le renvoi en permanence au *marché principal*, il était néanmoins possible qu'un *courtier soumis à des restrictions* puisse saisir une offre d'achat exécutable immédiatement sur un marché qui se négocierait moyennant un cours supérieur au *dernier cours vendeur*. SRM reconnaît que, si l'offre d'achat n'était pas immédiatement exécutable, le fonctionnement de la Règle 5.2 régissant les obligations d'accorder le « meilleur cours » empêcheraient un autre marché d'exécuter une transaction moyennant un cours inférieur à l'offre d'achat saisie par le *courtier soumis à des restrictions*. Toutefois, le fonctionnement de la Règle 5.2 exigerait également du *courtier soumis à des restrictions* qu'il ait connaissance du *meilleur cours acheteur* et du *meilleur cours vendeur* au moment de la saisie de l'ordre.

Précision concernant les restrictions quant au cours dans le cadre du déroulement de certaines opérations sur titres

Dans l'Avis relatif à l'intégrité du marché 2005-013 – *Date de prise d'effet des modifications concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres* (2 mai 2005), SRM a fourni une orientation supplémentaire sur l'interprétation des restrictions quant au cours. En particulier, SRM a confirmé que si un *titre offert* devait être émis aux termes :

- d'une offre publique d'achat en bourse;
- d'une offre publique de rachat;
- d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable,

un *courtier soumis à des restrictions* pouvait faire une offre d'achat ou l'achat du *titre offert* dans le cadre de ses activités de stabilisation ou de compensation du marché, moyennant un cours qui ne dépassait pas le moindre des deux cours suivants :

- le *dernier cours vendeur indépendant* au début de la *période de restrictions*;
- le *dernier cours vendeur indépendant* au moment de la saisie sur marché de l'ordre d'achat.

¹² Avis relatif à l'intégrité du marché 2007-017 – *Avis de consultation – Dispositions se rapportant aux ventes à découvert et aux transactions échouées* (7 septembre 2007).



Les modifications proposées intégreraient ces conseils directement dans la Règle 7.7, en y apportant les modifications de circonstance, afin de faire mention du *meilleur cours acheteur indépendant* plutôt que du *dernier cours vendeur indépendant*.

Définition de meilleur cours acheteur indépendant

Si le fondement des restrictions quant au cours dans le cadre de la stabilisation et de la compensation du marché est modifié afin d'en remplacer le *dernier cours vendeur*, les modifications proposées définiraient le *meilleur cours acheteur indépendant* comme le *meilleur cours acheteur*, autrement qu'à l'égard d'un ordre dont un *courtier soumis à des restrictions* sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'il a été saisi par ou pour une personne qui est un *courtier soumis à des restrictions* ou un *émetteur soumis à des restrictions*.

Définition de fonds dispensé négocié en bourse

Avec prise d'effet le 27 août 2004, les RUIM ont été modifiées afin d'ajouter la définition de *fonds négocié en bourse*, soit un fonds commun de placement :

- dont les parts, à la fois :
 - o sont constituées d'un *titre inscrit* ou d'un *titre coté en bourse*,
 - o font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables;
- désigné par l'*autorité de contrôle du marché*.

Un titre qui est admissible en qualité de *fonds négocié en bourse* est dispensé des restrictions quant au cours imposées aux *participants* qui prennent part à certaines opérations sur titres au cours d'une *période de restrictions* aux fins de la Règle 7.1 des RUIM. Jusqu'à présent, SRM a désigné un total de 60 titres négociés à la TSX comme *fonds négociés en bourse*¹³. Chacun des titres désignés par SRM comme *fonds négocié en bourse* a également été désigné par la CVMO comme « fonds négocié en bourse » aux fins de la Règle 48-501 de la CVMO.

Les modifications proposées remplaceraient les mentions de *fonds négocié en bourse* par *fonds dispensé négocié en bourse*. En outre, les modifications proposées remplaceraient l'exigence qu'un fonds commun de placement soit désigné par l'*autorité de contrôle du marché* avant d'être admissible en qualité de *fonds dispensé négocié en bourse* par une disposition prévoyant que tout fonds commun de placement dont les parts sont constituées d'un *titre inscrit* ou d'un *titre coté en bourse* et qui font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables serait admissible sauf si l'*autorité de contrôle du marché* a désigné le fonds commun de placement comme étant un titre exclu de la définition d'un *fonds dispensé négocié en bourse*.

¹³ Consulter l'Avis relatif à l'intégrité du marché 2007-023 - *Orientation – Désignation de fonds négociés en bourse supplémentaires* (16 novembre 2007). Une liste à jour des titres qui ont été désignés par SRM comme *fonds négociés en bourse* (la « liste des fonds négociés en bourse ») est disponible sur le site Internet de SRM (à l'adresse www.rs.ca) et il est possible d'y accéder en cliquant sur « Liens utiles » sur la page d'accueil ou sous la rubrique « Divulgarion en temps opportun » de la page intitulée « Surveillance ».



Les modifications proposées énonceraient une orientation dans la Politique concernant les facteurs qui peuvent être pris en ligne de compte par l'*autorité de contrôle du marché* dans le cadre de sa décision d'exclure un fonds commun de placement de la définition. En particulier, un fonds commun de placement peut être désigné si l'*autorité de contrôle du marché* établit que le cours de négociation des parts du fonds peut être susceptible de manipulation en raison d'une caractéristique déterminée du fonds commun de placement. Au nombre des facteurs dont l'*autorité de contrôle du marché* tiendrait compte en effectuant une désignation en vue d'exclure un fonds commun de placement déterminé, il y aurait les suivants :

- l'absence de liquidité ou de flottant public du titre (ou des titres sous-jacents qui composent le portefeuille du fonds commun de placement);
- l'absence de faculté de rachat des parts en tout temps contre un « panier » de titres sous-jacents en plus d'espèces;
- l'absence de faculté d'échanger un « panier » de titres sous-jacents en tout temps contre des parts du fonds;
- le fait que le fonds ne met pas fréquemment à la disposition du public un calcul de la valeur liquidative;
- le fait qu'aucuns titres dérivés fondés sur des parts du fonds, l'indice sous-jacent ou les titres sous-jacents ne sont inscrits à la cote d'un marché.

Aucun de ces cinq facteurs supplémentaires ne serait déterminant en soi et la qualité de chaque titre serait évaluée individuellement.

Définition de la période de restrictions

Présentement, la définition de *période de restrictions* prévoit que la *période de restrictions* commence deux jours de bourse avant le jour de l'établissement du prix d'offre du *titre offert*. Les modifications proposées précisent que cet aspect de la définition s'applique si les titres doivent être émis à prix déterminé dans le cadre d'un placement non continu. Les modifications proposées précisent également que, si le prix d'offre est établi au moyen d'une formule portant sur l'activité de négociation visant le *titre offert* ou un *titre relié* sur un ou plusieurs marchés pendant une période quelconque, la *période de restrictions* commence deux jours avant le premier jour de bourse inclus dans le calcul de la formule. Les modifications proposées prévoient que la *période de restrictions* commence deux jours de bourse avant l'émission du *titre offert*, si les titres sont émis dans le cadre :

- d'un placement continu;
- d'un placement à prix non déterminé autorisé par la Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié;
- d'un placement au cours du marché aux fins de la Norme canadienne 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable.

Les modifications proposées confirment que, dans ces deux cas, la *période de restrictions* peut débiter plus tard si le *participant* conclut une convention ou parvient à une entente en vue de



prendre part au *placement par voie de prospectus* ou au *placement privé restreint* visant des titres, que les modalités et conditions de cette participation aient été convenues ou non, moins de deux jours avant l'établissement du prix d'offre ou l'émission du *titre offert*.

(En outre, en marge des modifications proposées, des commentaires sont expressément sollicités sur la question à savoir si des interdictions et restrictions supplémentaires devraient s'appliquer dans le cadre de placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé ». Consulter la rubrique « Interdictions et restrictions applicables aux placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé » aux pages 24 à 26.)

Les modifications proposées préciseraient également que la *période de restrictions* se termine à la première des dates suivantes :

- la date où le processus de vente et toutes les ententes de stabilisation se rapportant au *titre offert* ont pris fin,
- la date où les *titres offerts*, à l'exclusion de tous titres qui peuvent être émis aux termes de la levée d'une option octroyée à un *courtier soumis à des restrictions* en vue de couvrir l'attribution excédentaire de titres dans le cadre du placement, ont été émis et tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi à l'égard de cette émission sont venus à échéance.

En prévoyant que la *période de restrictions* se termine si les *titres offerts*, à l'exclusion de tous titres qui peuvent être émis aux termes de la levée d'une option octroyée à un *courtier soumis à des restrictions* en vue de couvrir l'attribution excédentaire de titres dans le cadre du placement, ont été émis et tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi à l'égard de cette émission sont venus à expiration, la définition permet à un *participant* qui a pris part à un *placement par voie de prospectus* ou à un *placement privé restreint* et qui est titulaire d'une rallonge en vue de couvrir les attributions excédentaires de ne pas être soumis aux interdictions et restrictions en vertu de la Règle 7.7. Puisque l'émission des *titres offerts* a été finalisée et que tous les droits de retrait ou de résolution sont venus à échéance, le *courtier soumis à des restrictions* n'a plus le même incitatif de maintenir le cours du *titre offert*. Si le *participant* dispose d'une position à découvert à l'égard des *titres offerts* en conséquence d'attributions excédentaires, le *participant* serait en mesure d'acheter des titres sur le marché libre ou de lever la rallonge.

Définition d'un placement privé restreint

Les modifications proposées préciseraient les genres de placements privés qui peuvent devenir assujettis aux restrictions et interdictions prévues à la Règle 7.7 en conséquence de modifications apportées aux lois en valeurs mobilières applicables après le 9 mai 2005, date à laquelle les dispositions actuelles de la Règle 7.7 ont pris effet. Aux termes des modifications proposées, un *placement privé restreint* comprendrait un placement effectué aux termes :

- soit des paragraphes 2.3, 2.9 ou 2.10 de la Norme canadienne 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription;



- soit du paragraphe 2.1 de la Règle 45-501 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario intitulée *Ontario Prospectus and Registration Exemptions* ou de dispositions semblables de la législation en valeurs mobilières applicable.

En outre, les modifications proposées seraient applicables à un placement uniquement si le nombre de titres à placer compte pour plus de 10 % des titres émis et en circulation de la catégorie faisant l'objet du placement. Cette condition restrictive se trouve présentement dans la définition d'un *courtier soumis à des restrictions* et la modification proposée déplace la condition vers la définition de *placement privé restreint* en vue de simplifier l'interprétation de la notion.

Interprétation du meilleur cours vendeur et du meilleur cours acheteur

Les modifications proposées préciseraient qu'aux fins d'établir le *meilleur cours vendeur* ou le *meilleur cours acheteur*, il y aurait lieu de se reporter uniquement aux ordres contenus dans un *affichage consolidé du marché* pour un marché qui est alors ouvert aux fins de négociation et à l'égard duquel la négociation d'un titre déterminé sur ce marché n'a pas été :

- soit interrompue, suspendue ou retardée à des fins réglementaires conformément à la Règle 9.1;
- soit interrompue, suspendue ou retardée conformément à une *règle du marché* ou à une exigence du marché.

Cette précision dans l'interprétation du *meilleur cours vendeur* et du *meilleur cours acheteur* aura une incidence directe sur l'établissement du *meilleur cours vendeur indépendant* et du *meilleur cours acheteur indépendant*. Cette interprétation concorde avec l'orientation fournie par SRM dans le cadre de l'établissement des ordres qui sont visés par une obligation d'accorder le « meilleur cours » aux termes de la Règle 5.2 des RUIM. En pratique, cette interprétation du *meilleur cours vendeur* ou du *meilleur cours acheteur* fera en sorte qu'un *courtier soumis à des restrictions* soit incapable de saisir une offre d'achat (ou une offre si les ordres de vente sont également restreints) dans le cadre de la fonction « préalable à l'ouverture » d'un marché sauf si le titre est en mesure d'être négocié sur un autre marché qui est alors ouvert aux fins de négociation.

Modifications consécutives et d'ordre administratif

Les modifications proposées comprennent un certain nombre de dispositions qui y sont consécutives ou qui sont d'ordre administratif, notamment :

- l'abrogation de la définition de *dernier cours vendeur indépendant* en conséquence des modifications apportées aux restrictions quant au cours imposées aux *courtiers soumis à des restrictions* pendant la *période de restrictions*;
- la suppression de la définition de *courtier soumis à des restrictions* de la notion d'agir en qualité de mandataire dans le cadre d'un placement privé constituant plus de 10 % des titres émis et en circulation de la catégorie qui fait l'objet du placement en conséquence



des modifications apportées à la définition de *placement privé restreint*, et ce, afin d'inclure expressément cette restriction;

- modifications d'ordre administratif apportées :
 - afin d'harmoniser l'utilisation de l'expression *marché organisé réglementé étranger* lorsqu'il est, par ailleurs, fait mention de marchés étrangers sur lesquels des transactions peuvent être exécutées;
 - afin de préciser la définition de *titre relié* en indiquant qu'un titre qui respecte l'un quelconque des éléments de la définition sera réputé constituer un *titre relié*.

Résumé de l'incidence des modifications proposées

Le texte qui suit résume les incidences les plus importantes de l'adoption des modifications proposées :

- elles modifient le moment de l'établissement de la conformité aux restrictions quant au cours dans le cadre d'activités de stabilisation et de compensation du marché en remplaçant l'heure de la saisie des ordres sur un marché par l'heure de l'exécution;
- elles dispensent un *participant* des restrictions et interdictions prévues à la Règle 7.7 si le *participant* est titulaire d'une rallonge et si tous les autres *titres offerts* ont été émis et que tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi dans le cadre de cette émission sont venus à échéance;
- elles confirment que les restrictions quant au cours s'appliquent aux termes de la Règle 7.7 si le cours auquel le *titre offert* sera émis dans le cadre d'un *placement par voie de prospectus* ou d'un *placement privé restreint* n'a pas été établi ou si le *titre offert* sera émis aux termes d'une offre publique d'achat en bourse, d'une offre publique de rachat ou d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable;
- elles précisent que la *période de restrictions* débutera deux jours ouvrables avant l'émission du *titre offert* si les titres sont émis dans le cadre :
 - d'un placement continu,
 - d'un placement à prix non déterminé tel qu'autorisé par la Norme canadienne 44-101 sur les placements au moyen d'un prospectus simplifié,
 - d'un placement au cours du marché aux fins de la Norme canadienne 44-102 sur les placements au moyen d'un prospectus préalable.

Dans la mesure où les modifications proposées sont approuvées et mises en œuvre, les dispositions des RUIM peuvent diverger de celles prévues par la Règle 48-501 de la CVMO. En règle générale, les modifications, pour la plupart, qui seraient apportées par les modifications proposées constituent des précisions quant à l'application des dispositions existantes. En conséquence, l'application des RUIM et de la Règle 48-501 de la CVMO pourraient ne pas nécessairement être incompatibles. La Règle 48-501 de la CVMO continuera à rattacher ses restrictions quant aux achats effectués par un *courtier soumis à des restrictions au dernier*



cours vendeur indépendant plutôt qu'au *meilleur cours acheteur indépendant* aux termes des modifications proposées. Toutefois, il y a lieu d'observer que le sous-alinéa 3.1(i) de la Règle 48-501 de la CVMO permet à un courtier de se fier aux dispenses prévues dans les RUIM (ce qui comprendrait la dispense prévue à l'égard des achats qui renvoie au *meilleur cours acheteur indépendant* qui serait prévue en conséquence de l'adoption des modifications proposées).

Incidences technologiques et plan de mise en œuvre

Modifications envisagées aux systèmes

Les modifications proposées modifieraient l'un des éléments essentiels des restrictions quant au cours dans le cadre d'achats effectués par un *courtier soumis à des restrictions* pendant une *période de restrictions*, en remplaçant le *dernier cours vendeur indépendant* d'un titre au moment de l'exécution de l'ordre par le *meilleur cours acheteur indépendant* au moment de la saisie de l'ordre. Afin de fournir aux *participants* et aux fournisseurs de service la possibilité d'apporter les modifications à leur programmation en vue de permettre l'acceptation de cette modification, la mise en œuvre des dispositions diverses se rapportant aux restrictions quant au cours serait retardée pendant une période d'au moins 90 jours suivant la date de l'approbation des modifications proposées par les autorités de reconnaissance à une date qui doit être fixée par le Conseil. L'intention de SRM serait de publier un Avis relatif à l'intégrité du marché annonçant la date de la mise en œuvre de ces dispositions au moins 30 jours avant la date de mise en œuvre fixée par le Conseil.

Harmonisation avec les modifications apportées aux RUIM concernant les ventes à découvert et les transactions échouées

Le 7 septembre 2007, SRM a publié des modifications proposées aux RUIM concernant les ventes à découvert et les transactions échouées.¹⁴ L'une des modifications contenues dans cette proposition abrogerait l'ensemble des restrictions quant au cours dans le cadre de ventes à découvert. L'une des dispenses existantes des restrictions quant au cours dans le cadre d'une vente à découvert s'applique dans le cadre d'une vente à découvert d'un titre qui constitue un *fonds négocié en bourse*. Si les modifications proposées sont approuvées avant la mise en œuvre des modifications se rapportant aux ventes à découvert et aux transactions échouées, il serait nécessaire de modifier la dispense prévue à l'égard des restrictions quant au cours dans le cadre d'une vente à découvert aux termes du sous-alinéa g) de l'alinéa (2) de la Règle 3.1 afin qu'elle renvoie à un *fonds dispensé négocié en bourse* plutôt qu'un *fonds négocié en bourse*.

¹⁴ Avis relatif à l'intégrité du marché 2007-017 – *Avis de consultation – Dispositions concernant les ventes à découvert et les transactions échouées* (7 septembre 2007).



Questions déterminées à l'égard desquelles des commentaires sont sollicités

Des commentaires sont sollicités à l'égard de tous les aspects des modifications proposées, y compris des commentaires à l'égard des solutions de rechange en matière de politique qui peuvent tenir lieu de la mise en œuvre des modifications proposées. Toutefois, des commentaires sont expressément sollicités à l'égard des questions suivantes :

Définition de titre très liquide

Avec prise d'effet le 9 mai 2005, la Règle 7.7 des RUIIM a été modifiée afin de prévoir une dispense des restrictions quant au cours se rapportant aux activités de stabilisation et de compensation du marché à l'égard de titres qui étaient admissibles comme *titres très liquides*. La dispense à l'égard d'un *titre très liquide* se justifiait en fonction du fait que certains titres déterminés faisaient preuve de suffisamment de liquidité que l'intervention d'acheteurs liés à un *participant* qui prenait part au placement d'un titre aurait une incidence minime sur le cours. Aux fins de la dispense des restrictions quant au cours dans le cadre d'activités de stabilisation et de compensation du marché, un *titre très liquide* se définit comme un *titre coté en bourse* ou un *titre inscrit* qui :

- soit a été négocié, globalement, sur un ou plusieurs marchés selon ce qui est publié dans un *affichage consolidé du marché* au cours d'une période de 60 jours se terminant au moins 10 jours avant le début de la *période de restrictions* :
 - une moyenne d'au moins 100 fois par jour de bourse,
 - et est assorti d'une valeur de négociation moyenne d'au moins 1 000 000 \$ par jour de bourse;
- soit est assujéti au règlement dit Regulation M et est considéré un « titre négocié activement » au sens d'*actively-traded security* aux termes de ce règlement.

Depuis mai 2005, SRM tient une liste de titres qui, en fonction des données dont elle dispose, respectent la définition de *titre très liquide* en conséquence de la réalisation du nombre requis de transactions quotidiennes moyennes et de la valeur de négociation quotidienne moyenne sur les marchés canadiens. La liste que tient SRM ne renferme pas un *titre coté en bourse* ou un *titre inscrit* qui est intercoté avec un marché aux États-Unis et qui est jugé « négocié activement » aux termes du règlement dit Regulation M mais qui ne respecte pas les critères à l'égard des transactions quotidiennes moyennes et de la valeur de négociation quotidienne moyenne sur les marchés canadiens. Si un marché se négocie sur les marchés canadiens à la fois en dollars canadiens et en dollars américains et que le titre figure sur la liste des *titres très liquides*, ce statut s'applique au titre indépendamment de la devise de réalisation de la transaction.



Une liste distincte de *titres très liquides* est préparée par SRM pour chaque jour de bourse. Les personnes peuvent se fier à la liste et au résumé préparé par SRM, sinon elles peuvent vérifier indépendamment si un titre respecte les exigences d'un *titre très liquide*, pourvu qu'elles conservent un registre des données auquel elles se fient dans le cadre de la vérification des exigences. La liste des *titres très liquides* et le résumé quotidien des modifications sont disponibles sur le site Internet de SRM (à l'adresse www.rs.ca) et ils sont accessibles en cliquant sur « Liens utiles » sur la page d'accueil.

En fonction de la négociation au cours des 60 jours entre le 2 novembre 2007 et le 31 décembre 2007, il y avait un total de 413 *titres cotés en bourse* qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides*, dont 393 étaient inscrits à la TSX (soit 18,6 % des 2 116 titres alors inscrits à la cote de la TSX) et 20 à la BC-TSX (soit seulement 0,9 % des 2 338 titres alors inscrits à la cote de la BC-TSX). Le nombre de titres qui constituent des *titres très liquides* a évolué depuis la mise en œuvre de la notion, et ce, conformément aux fluctuations de l'activité de négociation globale. Par exemple, le 30 avril 2007, un total de 463 *titres cotés en bourse* était admissible, dont 430 étaient inscrits à la cote de la TSX et 33 à la BC-TSX. Le 9 mai 2005, date à laquelle la notion de *titre très liquide* est entrée en vigueur, il y avait un total de 300 *titres cotés en bourse* qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides*, dont 293 étaient inscrits à la cote de la TSX et uniquement 7 à la BC-TSX.¹⁵ Aucuns des titres inscrits à la cote de CNQ n'est admissible en tant que *titre très liquide*.

Les calculs quotidiens garantissent que la liste des titres admissibles correspond à l'activité de négociation actuelle visant un titre déterminé. Par exemple, à l'égard des 20 jours de bourse au cours du mois d'avril 2007, un total de 42 titres a été ajouté à la liste tandis que 28 titres ont été supprimés (5 des titres ayant été à la fois ajoutés et retranchés au cours du mois). Nombre des changements étaient simplement le reflet de modifications de la liste des titres ou de l'augmentation de la liquidité entourant des événements liés à la société, par exemple des prises de contrôle ou des fusions. Toutefois, SRM reconnaît également que la tenue d'une liste quotidienne peut imposer un fardeau administratif aux *participants* ou à leurs fournisseurs de service.

1. *La liste des titres très liquides devrait-elle être mise à jour moins fréquemment que chaque jour de bourse? Le cas échéant, quelle serait la fréquence convenable (c.-à-d., hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle)?*

¹⁵ Les titres inscrits à la cote de la TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 mai 2005 comptaient pour environ 81,7 % des transactions à la TSX pendant les mois de mars et avril 2005 (comparativement à 91,3 % des transactions à la TSX pendant les mois de novembre et décembre 2007 à l'égard de titres inscrits à la cote de la TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 janvier 2008) et environ 90,2 % de la valeur des transactions à la TSX pendant les mois de mars et avril 2005 (comparativement à 95,3 % de la valeur des transactions à la TSX pendant les mois de novembre et décembre 2007 à l'égard de titres inscrits à la cote de la TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 janvier 2008). Les titres inscrits à la BC-TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 mai 2005 comptaient pour environ 10,4 % des transactions à la BC-TSX pendant les mois de mars et avril 2005 (comparativement à 20 % des transactions à la BC-TSX pendant les mois de novembre et décembre 2007 à l'égard de titres inscrits à la cote de la BC-TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 janvier 2008) et environ 18,1 % de la valeur des transactions à la BC-TSX pendant les mois de mars et avril 2005 (comparativement à 33 % de la valeur des transactions à la BC-TSX pendant les mois de novembre et décembre 2007 à l'égard de titres inscrits à la cote de la BC-TSX qui étaient admissibles en tant que *titres très liquides* au 2 janvier 2008).

Harmonisation aux exigences aux États-Unis

En 2007, la SEC a adopté une disposition empêchant une personne de réaliser une vente à découvert pendant une période limitée, peu de temps avant l'établissement du cours, puis de faire l'achat, y compris la conclusion d'un contrat de vente y relatif, de ce titre dans le cadre d'un placement de titres. La SEC a également proposé d'adopter un certain nombre de dispositions concernant la stabilisation du marché, notamment :

- modification de la définition de la *période de restrictions* dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne et dans le contexte d'une fusion, d'une acquisition ou d'une offre publique d'échange;
- mise à jour des seuils de valeur en dollars, y compris à l'égard d'un « titre négocié activement » au sens d'*actively-traded security*, et ce, afin de tenir compte de l'inflation depuis l'adoption du règlement dit *Regulation M*;
- obligation de divulgation des opérations de couverture du syndicat et interdiction de l'utilisation d'offres d'achat ou d'achats appelés *penalty bids* lorsque la stabilisation est entreprise.

SRM n'a pas proposé de mesures semblables aux termes des RUIM étant donné que les examens et les vérifications entrepris par SRM n'ont pas conclu à l'existence de problèmes importants dans ces secteurs dans le contexte canadien. En particulier, SRM est d'avis que l'élément clé de la définition d'un *titre très liquide* est le nombre d'opérations exécutées en moyenne plutôt que le montant de la négociation en dollars. SRM avait initialement inclus le critère de 1 000 000 \$ de valeur de négociation moyenne comme faisant partie de la définition afin de s'assurer qu'un titre qui se négociait énormément de fois sans valeur minimale ne soit pas admissible à la dispense étant donné qu'un tel titre pourrait être davantage susceptible à la manipulation du cours. Aux termes de la définition actuelle, si un titre avait uniquement, en moyenne, 100 transactions par jour, soit le nombre minimal de transactions nécessaires aux termes de la définition, la valeur moyenne de chaque transaction ne doit pas être inférieure à 10 000 \$. SRM n'avait pas proposé une augmentation du seuil en dollars à l'égard d'un titre pour qu'il soit admissible en tant que *titre très liquide* dans le cadre des modifications proposées énoncées dans le présent Avis relatif à l'intégrité du marché. Toutefois, SRM pourrait envisager une augmentation du seuil en dollars si une telle modification au règlement dit *Regulation M* est mise en œuvre aux États-Unis.

2. *Y aurait-il des coûts ou des avantages déterminés associés à l'adoption, aux termes des RUIM, de dispositions supplémentaires comparables à celles aux États-Unis se rapportant aux activités de stabilisation du marché?*
3. *Y aurait-il un avantage déterminé à rajuster, aux fins de l'inflation, le seuil de 1 000 000 \$ relatif à la valeur de négociation quotidienne moyenne aux termes de la définition de titre très liquide?*



Interdictions et restrictions applicables aux placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé »

Les dispositions actuelles de la Règle 7.7 prennent pour hypothèse que le *courtier soumis à des restrictions* a un intérêt à faire croître le cours d'un titre qui est offert au public dans le cadre d'un placement ou d'une autre opération sur titres. Dernièrement, un certain nombre d'émetteurs a exprimé un intérêt à réaliser des placements « au cours du marché » aux termes de la Norme canadienne 44-102 sur les placements au moyen d'un prospectus préalable ou un placement à un « prix non déterminé » autorisé par la Norme canadienne 44-101 sur les placements au moyen d'un prospectus simplifié. Même si les lois sur les valeurs mobilières ont envisagé à la fois les placements « au cours du marché » et les placements « à prix non déterminé », historiquement ni l'un ni l'autre n'a été utilisé exhaustivement au Canada. Sous son aspect le plus simple, un placement « au cours du marché » pourrait faire intervenir le *participant* qui agit uniquement en qualité de mandataire pour la saisie d'ordres de vente sur un marché moyennant un taux de commission comparable au traitement de tout *ordre client* de taille semblable et sans aucun effort déployé par le *participant* afin de solliciter des clients ou d'autres courtiers à faire l'achat d'ordres. Si un *participant* prend part de façon si limitée au placement, SRM est d'avis que le *participant* ne serait pas un « preneur ferme » aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables et, en conséquence, ne constituerait pas un *courtier soumis à des restrictions* aux fins de la Règle 7.7 des RUI. En revanche, le placement « au cours du marché » pourrait être structuré comme « opération visant des titres de participation » (*equity line*) aux termes duquel le *participant* aurait convenu de garantir l'émission d'un nombre minimal de titres au cours existant à des dates précises ou suivant un préavis de la part de l'émetteur. Dans de telles circonstances, le *participant* aurait un intérêt à ce que l'opération soit couronnée de réussite, lequel intérêt serait comparable à celui d'un preneur ferme dans le cadre d'un placement traditionnel par voie de prospectus.

Dans le cadre à la fois d'un placement « au cours du marché » et d'un placement « à prix non déterminé », un *courtier soumis à des restrictions* qui y prend part peut avoir un incitatif à réduire le cours du *titre offert* dans certains cas. Par exemple, si un *courtier soumis à des restrictions* avait vendu une quantité du titre déterminé à découvert sur le marché, ce *courtier soumis à des restrictions* peut se trouver en situation de conflit perçu entre l'optimisation du produit revenant à l'émetteur et sa capacité à couvrir la position à découvert dans le cadre du placement « au cours du marché » ou du placement « à prix non déterminé » à un cours inférieur au produit tiré de la vente à découvert. Afin de s'assurer que le produit du placement revenant à l'émetteur n'a pas été indûment touché par l'activité sur le marché du *courtier soumis à des restrictions*, une disposition peut être souhaitable qui prévoirait des interdictions et restrictions à l'égard d'offres d'achat et de ventes réalisées par un *courtier soumis à des restrictions* qui prend part à un placement « au cours du marché » ou à un placement « à prix non déterminé ». Un projet de dispositions « possibles » qui s'appliqueraient expressément à un placement « au cours du marché » et à un placement « à prix non déterminé » est énoncé en Annexe « C ». Ainsi que l'envisage cette ébauche, les interdictions et les restrictions à l'égard des offres d'achat et des ventes au cours de la *période de restrictions* par un



courtier soumis à des restrictions s'ajouteraient et existeraient en parallèle aux interdictions et restrictions s'appliquant aux offres d'achat et aux achats. Pendant le déroulement de placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé », il est interdit à un *courtier soumis à des restrictions*, en tout temps au cours de la *période de restrictions* :

- d'offrir d'acheter ou de vendre un *titre restreint* pour un compte :
 - d'un *courtier soumis à des restrictions*,
 - sur lequel le *courtier soumis à des restrictions* exerce un contrôle ou une emprise;
- de tenter de persuader une personne à vendre un *titre restreint* ou de faire en sorte qu'elle le fasse.

Les dispenses autoriseraient un *courtier soumis à des restrictions*, au cours de la *période de restrictions*, à offrir ou à vendre le *titre restreint* moyennant un cours inférieur au plus élevé des montants suivants :

- le *meilleur cours vendeur indépendant* au début de la *période de restrictions*,
- le *meilleur cours vendeur indépendant* au moment de la saisie sur un marché de l'offre d'achat.

Les dispenses seraient fournies à l'égard de transactions qui :

- constituent des ventes d'un *titre très liquide* ou d'un *fonds dispensé négocié en bourse* ou d'un *titre relié*;
- découlent d'un *ordre client* non sollicité ou d'un *ordre client* sollicité avant le début de la *période de restrictions*;
- constituent des *transactions multiples* (au moins 10 titres, les *titres restreints* ne comptant pas pour plus de 20 % de la valeur de l'opération);
- des *transactions déclenchées par ordinateur* (entreprises dans le cadre d'une transaction visant un instrument dérivé conformément aux règles du marché);
- visent à rééquilibrer des portefeuilles en fonction de modifications d'un indice;
- constituent des activités d'arbitrage visant des titres intercotés;
- constituent des activités entreprises aux termes des *obligations de teneur de marché* conformément aux règles des marchés;
- constituent des activités entreprises par des teneurs du marché des instruments dérivés.

Au cours de la *période de restrictions* applicable à un placement « au cours du marché » ou à un placement « à prix non déterminé », un *courtier soumis à des restrictions* serait restreint dans le cadre des démarches qu'il est en mesure de faire dans le cadre d'une offre d'achat ou d'un achat pour le compte d'une personne dont le *courtier soumis à des restrictions* savait ou aurait dû raisonnablement savoir qu'elle constituait un *émetteur*



soumis à des restrictions. Les personnes intimement liées à l'émetteur auraient un intérêt à s'assurer que le cours de négociation du titre fasse l'objet d'un appui au cours de la *période de restrictions*. Toutefois, de l'avis de SRM, les intérêts d'un *émetteur soumis à des restrictions* sont tels qu'il n'y a aucun besoin de restreindre la faculté d'un *courtier soumis à des restrictions* d'agir dans le cadre d'une offre d'achat ou d'une vente, par un *émetteur soumis à des restrictions* au cours de la *période de restrictions* applicable à un placement « au cours du marché » ou à un placement « à prix non déterminé ».

4. *SRM devrait-elle envisager de modifier les RUIM selon la conjoncture actuelle afin de traiter de courtiers soumis à des restrictions qui font des offres d'achat ou des achats de titres restreints au cours d'une période de restrictions dans le cadre d'un placement « au cours du marché » et d'un placement « à prix non déterminé » ou toutes telles modifications devraient-elles être reportées jusqu'à ce qu'il y ait eu davantage d'expérience relativement à de tels placements?*
5. *Si des modifications sont à envisager en ce moment, les dispositions possibles énoncées en Annexe « C » conviennent-elles?*

Dispositions supplémentaires se rapportant au fait d'agir pour le compte d'un émetteur soumis à des restrictions

Un *courtier soumis à des restrictions* ne peut faire une offre d'achat ou un achat d'un *titre restreint* au cours de la *période de restrictions* applicable pour le compte d'un *émetteur soumis à des restrictions* (ce qui comprend l'émetteur, un porteur de titre vendeur, une entité membre du même groupe, une entité qui a des liens, un initié, un compte à l'égard desquels l'une de ces personnes exerce un contrôle ou une emprise, et toute personne qui agit conjointement ou de concert avec l'une de ces autres personnes). Les RUIM prévoient actuellement un certain nombre de dispenses de cette interdiction afin de permettre à un *courtier soumis à des restrictions* d'agir dans le cadre :

- de la levée d'options existantes, de l'exercice de droits ou de bons de souscription existants ou d'ententes contractuelles semblables;
- d'achats aux termes d'un programme de vente ou d'achat par le propriétaire de petits lots d'actions;
- d'achats aux termes de certaines offres publiques de rachat dispensées;
- de sollicitations aux termes d'une offre publique d'achat en bourse ou d'une offre publique de rachat;
- de souscriptions aux termes d'un *placement par voie de prospectus* ou d'un *placement privé restreint*.

Dans le cadre de chacune des dispenses actuelles, la faculté du *courtier soumis à des restrictions* d'agir dans le cadre de l'achat ou de l'offre d'achat par l'*émetteur soumis à*



des restrictions reconnaissait que l'opération était principalement réalisée dans un objectif autre que d'appuyer le cours du *titre restreint* et n'accordait pas un avantage à l'*émetteur soumis à des restrictions* dont ne disposaient pas par ailleurs les autres porteurs de titres.

Les RUIM prévoient actuellement un certain nombre de dispenses pour un *courtier soumis à des restrictions* si le genre de titre ou le genre d'opération n'est pas susceptible à des influences indues quant au cours, par exemple lorsque l'ordre :

- vise un titre qui constitue un *titre très liquide* ou un *fonds dispensé négocié en bourse*;
- fait partie d'une *transaction multiple* (au moins 10 titres, les *titres restreints* comptant pour un maximum de 20 % de la valeur de l'opération);
- font partie d'une *transaction déclenchée par ordinateur* (entreprise de concert avec une transaction visant un titre dérivé conformément aux règles du marché);
- est passé afin de rééquilibrer un portefeuille en fonction de modifications apportées à un indice.

Ces dispenses ne sont pas actuellement disponibles lorsqu'un *courtier soumis à des restrictions* agit pour le compte d'un *émetteur soumis à des restrictions*.

6. *SRM devrait-elle envisager de fournir des dispenses semblables afin de permettre à un courtier soumis à des restrictions d'agir en qualité de mandataire dans le cadre d'une offre d'achat ou d'un achat par un émetteur soumis à des restrictions à l'égard de ce genre d'ordres?*

La définition actuelle d'un *émetteur soumis à des restrictions* comprend toute personne qui est un initié de l'émetteur du *titre restreint*. SRM est préoccupée par le fait que cette définition puisse indûment empêcher l'activité de négociation par certaines personnes qui ne prennent pas directement part à un placement ou à une opération ou qui, par ailleurs, n'ont pas connaissance de renseignements importants non divulgués concernant un placement ou une opération. Il existe au moins deux façons de remédier à la problématique dans de tels cas. SRM pourrait envisager de prévoir une exception à la définition d'*émetteur soumis à des restrictions* (laquelle serait semblable à celle qui existe présentement dans la définition de *courtier soumis à des restrictions*), et ce, afin d'exclure une personne qui est un initié de l'émetteur du *titre restreint*, pourvu que certaines conditions soient respectées, par exemple :

- l'émetteur dispose de politiques et procédures écrites, qu'il fait respecter, et qui sont raisonnablement conçues afin d'empêcher la fuite de renseignements importants qui n'ont pas été divulgués publiquement par l'émetteur concernant le titre offert et l'opération connexe;
- l'initié est généralement écarté de la réception de renseignements importants qui n'ont pas été publiquement divulgués;
- l'émetteur n'a connaissance d'aucuns renseignements importants qui n'ont pas été publiquement divulgués concernant le titre offert ou l'opération connexe.



Subsidiairement, une dispense générale pourrait être prévue afin de permettre à un *courtier soumis à des restrictions* d'agir pour le compte d'un *émetteur soumis à des restrictions* qui est un initié de l'émetteur du *titre restreint* si l'opération était dispensée des obligations de déclaration des initiés conformément à certaines des dispositions de la Norme canadienne 55-101 sur les dispenses de déclaration d'initié (« NC 55-101 »). En particulier, un *courtier soumis à des restrictions* serait en mesure d'agir dans le cadre d'une offre d'achat ou d'un achat par :

- certains administrateurs et hauts dirigeants (qui, en plus des autres exigences, n'ont pas accès dans le cours ordinaire des affaires à des faits importants ou à des renseignements importants non divulgués concernant l'émetteur du *titre restreint*) aux termes de la Partie 2 de la NC 55-101;
- des acheteurs et des hauts dirigeants de membres du même groupe que des initiés d'un émetteur assujetti aux termes de la Partie 3 de la NC 55-101;
- des régimes d'achat de titres automatique aux termes de la Partie 5 de la NC 55-101.

Cette solution de rechange aurait comme avantage le fait que la faculté d'avoir recours à la dispense est liée directement à un autre événement « vérifiable », soit l'obligation de déposer une déclaration d'initié aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable. Du point de vue de la politique, les autorités en valeurs mobilières ont accepté que de telles transactions sont d'une nature qui ne nécessite pas la divulgation ordinaire de l'opération au moyen du dépôt d'une déclaration d'initié.

SRM est d'avis que la dispense, si elle devait être proposée, n'élargirait **pas** la dispense afin d'inclure les offres d'achat ou les achats aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal (lesquels sont par ailleurs dispensés de l'obligation de déclaration d'initié aux termes de la Partie 6 de la NC 55-101) puisque SRM estime que les achats par l'émetteur sur le marché libre au cours d'une *période de restrictions* ne devraient pas être autorisés étant donné que l'émetteur du *titre restreint* a un intérêt déterminé à préserver le cours du titre au cours de la *période de restrictions*.

7. *SRM devrait-elle envisager de prévoir des dispenses supplémentaires afin de permettre à un courtier soumis à des restrictions d'agir en qualité de mandataire pour certains initiés d'un émetteur d'un titre restreint? Le cas échéant, quelle méthode de fourniture de cette dispense serait préférable?*

Annexes

- L'Annexe « A » énonce le libellé des modifications proposées aux Règles et aux Politiques concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres;
- L'Annexe « B » renferme le libellé des dispositions pertinentes des Règles et Politiques telles que se liraient à l'adoption des modifications proposées, ainsi qu'une version



soulignée des dispositions actuelles faisant état des modifications mises en œuvre par les modifications proposées;

- L'Annexe « C » renferme le libellé de restrictions supplémentaires possibles aux activités de ventes d'un *courtier soumis à des restrictions* qui prend part à un placement « au cours du marché » ou à un placement « à prix non déterminé ».

Questions / Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un complément d'information ou pour formuler des questions concernant le présent Avis, veuillez communiquer avec la personne suivante :

M^e James E. Twiss,
Avocat principal en matière de politique,
Bureau de la politique relative au marché et du Contentieux,
Services de réglementation du marché inc.,
Bureau 900,
145, rue King Ouest,
Toronto (Ontario) M5H 1J8
Téléphone : 416-646-7277
Télécopieur : 416-646-7265
Courriel : james.twiss@rs.ca

ROSEMARY CHAN,
VICE PRÉSIDENTE, BUREAU DE LA POLITIQUE RELATIVE AU MARCHÉ ET DU
CONTENTIEUX

Annexe « A »

Dispositions concernant la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres

Les Règles universelles d'intégrité du marché sont, par les présentes, modifiées de la façon suivante :

1. La Règle 1.1 est modifiée de la manière suivante :

a) par l'ajout de la définition suivante de *meilleur cours acheteur indépendant* :

meilleur cours acheteur indépendant s'entend du meilleur cours acheteur, autrement qu'à l'égard d'un ordre dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'il a été saisi par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions.

b) par la suppression du sous-alinéa (ii) de l'alinéa a) de la définition de *courtier soumis à des restrictions* et son remplacement par le sous-alinéa suivant :

(ii) il prend part, en qualité de mandataire mais non en qualité de preneur ferme, à un placement privé restreint de titres et le participant s'est vu répartir, ou a, par ailleurs, le droit de vendre, plus de 25 % des titres qui doivent être émis aux termes du placement privé restreint,

c) par la suppression de la définition de *fonds négocié en bourse* et par l'ajout de la définition suivante de *fonds dispensé négocié en bourse* :

fonds dispensé négocié en bourse Fonds commun de placement aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont les parts, à la fois :

- a) sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse;
- b) font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

N'est pas visé, toutefois, un fonds commun de placement qui a été désigné par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de cette définition.

d) par la suppression de la définition de *dernier cours vendeur indépendant*,

e) par la suppression de l'alinéa a) de la définition de *période de restrictions* et son remplacement par l'alinéa suivant :



- a) dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint visant tout titre offert, la période qui commence deux jours de bourse avant le moment suivant :
- (i) le jour de l'établissement du prix d'offre du titre offert si les titres doivent être émis à prix déterminé dans le cadre d'un placement non continu,
 - (ii) l'émission du titre offert si les titres sont émis dans le cadre :
 - (A) d'un placement continu,
 - (B) d'un placement à prix non déterminé autorisé par la Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié,
 - (C) d'un placement au cours du marché aux fins de la Norme canadienne 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable.

à la condition que, si la personne est un courtier soumis à des restrictions, la période débute à la date à laquelle le participant conclut une convention ou parvient à une entente en vue de prendre part à un placement par voie de prospectus ou à un placement privé restreint visant des titres, que les modalités et conditions de cette participation aient été convenues ou non, si cette date est postérieure à celle établie aux fins des sous-alinéas (i) ou (ii),

laquelle période se termine à la première des dates suivantes :

- (iii) la date où le processus de vente et toutes les ententes de stabilisation se rapportant au titre offert ont pris fin,
 - (iv) la date où les titres offerts, à l'exclusion de tous titres qui peuvent être émis aux termes de la levée d'une option octroyée à un courtier soumis à des restrictions en vue de couvrir l'attribution excédentaire de titres dans le cadre du placement, ont été émis et tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi à l'égard de cette émission sont venus à échéance;
- f) par la suppression de la définition de *placement privé restreint* et son remplacement par la définition suivante :

placement privé restreint s'entend d'un placement de titres effectué aux termes :



- a) soit des paragraphes 2.3, 2.9 ou 2.10 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription;
- b) soit du paragraphe 2.1 de la Règle 45-501 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario intitulée *Ontario Prospectus and Registration Exemptions* ou de dispositions semblables de la législation en valeurs mobilières applicable,

et le nombre de titres à placer compte pour plus de 10 % des titres émis et en circulation de la catégorie faisant l'objet du placement.

2. L'alinéa (6) de la Règle 1.2 est modifié de la manière suivante :

- a) par le remplacement par un point-virgule du point à la fin du point b);
- b) par l'ajout du point c) suivant :
 - c) si le prix d'offre est établi au moyen d'une formule portant sur l'activité de négociation visant le titre offert ou un titre relié sur un ou plusieurs marchés pendant une période quelconque, le prix d'offre est réputé établi le premier jour de bourse inclus dans le calcul aux fins de la formule.

3. La Règle 1.2 est modifiée par l'ajout de l'alinéa (8) suivant :

- (8) Aux fins d'établir le *meilleur cours vendeur* ou le *meilleur cours acheteur* à un moment donné, il y a lieu de se reporter aux ordres contenus dans un affichage consolidé du marché pour un marché qui est alors ouvert aux fins de négociation et à l'égard duquel la négociation d'un titre déterminé sur ce marché n'a pas été :
 - a) soit interrompue, suspendue ou retardée à des fins réglementaires conformément à la Règle 9.1;
 - b) soit interrompue, suspendue ou retardée conformément à une règle du marché ou à une exigence du marché.

4. La Règle 7.7 est modifiée de la manière suivante :

- a) par la suppression du point (i) du sous-alinéa a) de l'alinéa (4) et son remplacement par le point suivant :
 - (i) relativement à un titre offert :



- A) soit le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint, si ce prix a été établi,
 - B) soit le meilleur cours acheteur indépendant au début de la période de restrictions si le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint n'a pas été établi ou si le titre offert sera émis aux termes d'une offre publique d'achat en bourse, d'une offre publique de rachat ou d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable,
 - C) ou encore le meilleur cours acheteur indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,
- b) par la suppression, à la division A) du point (ii) du sous-alinéa a) de l'alinéa (4), de l'expression « dernier cours vendeur indépendant » et son remplacement par l'expression « meilleur cours acheteur indépendant »;
 - c) par la suppression, à la division B) du point (ii) du sous-alinéa a) de l'alinéa (4), de l'expression « dernier cours vendeur indépendant » et son remplacement par l'expression « meilleur cours acheteur indépendant »;
 - d) par l'ajout au point (ii) du sous-alinéa b) de l'alinéa (4) du mot « dispensé » avant les mots « négocié en bourse »;
 - e) par la suppression, au point (i) du sous-alinéa c) de l'alinéa (7), du mot « marché » et son remplacement par l'expression « marché ou marché organisé réglementé étranger ».



Les Politiques prises en application des Règles universelles d'intégrité du marché sont par les présentes modifiées de la manière suivante :

1. L'article 2 de la Politique 1.1 est supprimé et le texte suivant lui est substitué :

Article 2 – Définition de fonds dispensé négocié en bourse

La définition de *fonds dispensé négocié en bourse* vise, en partie, un fonds commun de placement aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont les parts sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse et qui font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. La définition exclut un fonds commun de placement qui a été désigné par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de la définition.

À titre indicatif, un fonds commun de placement peut être désigné par l'autorité de contrôle du marché s'il est établi que le cours de négociation des parts du fonds peut être susceptible de manipulation en raison d'une caractéristique déterminée du fonds commun de placement. Au nombre des facteurs dont tiendrait compte l'autorité de contrôle du marché en effectuant une désignation en vue d'exclure un fonds commun de placement déterminé, il y aurait les suivants :

- l'absence de liquidité ou de flottant public du titre (ou des titres sous-jacents qui composent le portefeuille du fonds commun de placement);
- l'absence de faculté de rachat des parts en tout temps contre un « panier » de titres sous-jacents en plus d'espèces;
- l'absence de faculté d'échanger un « panier » de titres sous-jacents en tout temps contre des parts du fonds;
- le fait que le fonds ne met pas fréquemment à la disposition du public un calcul de la valeur liquidative;
- le fait qu'aucuns titres dérivés fondés sur les parts du fonds, l'indice sous-jacent ou les titres sous-jacents ne sont inscrits à la cote d'un marché.

Aucun de ces cinq facteurs supplémentaires n'est déterminant en soi et la qualité de chaque titre est évaluée individuellement au fond.

Annexe « B »

Libellé des Règles et des Politiques souligné afin d'indiquer les modifications proposées se rapportant à la négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>1.1 Définitions</p> <p>meilleur cours acheteur indépendant s'entend du meilleur cours acheteur, autrement qu'à l'égard d'un ordre dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'il a été saisi par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions.</p>	<p>1.1 Définitions</p> <p><u>meilleur cours acheteur indépendant s'entend du meilleur cours acheteur, autrement qu'à l'égard d'un ordre dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'il a été saisi par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions.</u></p>
<p>titre relié s'entend, à l'égard d'un titre offert :</p> <p>a) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit auquel le titre offert donne immédiatement droit par conversion, échange ou exercice d'un droit, sauf si le prix de conversion, d'échange ou d'exercice est supérieur à 110 % du meilleur cours vendeur du titre inscrit ou du titre coté en bourse au début de la période de restrictions;</p> <p>b) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit de l'émetteur du titre offert ou d'un autre émetteur qui, selon les modalités du titre offert, peut avoir une incidence importante sur la valeur du titre offert;</p> <p>c) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit qui serait émis à l'exercice du bon de souscription spécial, si le titre offert est un bon de souscription spécial;</p> <p>d) de tout autre titre de participation de l'émetteur qui est un titre coté en bourse ou un titre inscrit, si le titre offert est un titre de participation.</p>	<p>titre relié s'entend, à l'égard d'un titre offert :</p> <p>a) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit auquel le titre offert donne immédiatement droit par conversion, échange ou exercice d'un droit, sauf si le prix de conversion, d'échange ou d'exercice est supérieur à 110 % du meilleur cours vendeur du titre inscrit ou du titre coté en bourse au début de la période de restrictions;</p> <p>b) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit de l'émetteur du titre offert ou d'un autre émetteur qui, selon les modalités du titre offert, peut avoir une incidence importante sur la valeur du titre offert;</p> <p>c) d'un titre coté en bourse ou d'un titre inscrit qui serait émis à l'exercice du bon de souscription spécial, si le titre offert est un bon de souscription spécial;</p> <p>d) de tout autre titre de participation de l'émetteur qui est un titre coté en bourse ou un titre inscrit, si le titre offert est un titre de participation.</p>
<p>courtier soumis à des restrictions s'entend, à l'égard d'un titre offert donné :</p> <p>a) d'un participant respectant l'un des critères suivants :</p> <p>...</p> <p>(ii) il prend part, en qualité de mandataire mais non en qualité de preneur ferme, à un placement privé restreint de titres et le participant s'est vu répartir, ou a, par ailleurs, le droit de vendre, plus de 25 % des titres qui doivent être émis aux termes du placement privé restreint,</p> <p>...</p>	<p>courtier soumis à des restrictions s'entend, à l'égard d'un titre offert donné :</p> <p>a) d'un participant respectant l'un des critères suivants :</p> <p>...</p> <p>(ii) il prend part, en qualité de mandataire mais non de preneur ferme, à un placement privé restreint de titres et</p>

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
	<p>A) le nombre de titres devant être émis aux termes du placement privé restreint compterait pour plus de 10 % des titres offerts émis et en circulation,</p> <p>B) le participant s'est vu répartir, ou a par ailleurs le droit de vendre, plus de 25 % des titres devant être émis aux termes du placement privé restreint,</p> <p>...</p>
<p>fonds dispensé négocié en bourse Fonds commun de placement aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont les parts, à la fois :</p> <p>a) sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse;</p> <p>b) font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.</p> <p>N'est pas visé, toutefois, un fonds commun de placement qui a été désigné par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de cette définition.</p>	<p>fonds <u>dispensé négocié en bourse</u> Fonds commun de placement <u>aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables,</u></p> <p><u>a) dont les parts, à la fois :</u></p> <p><u>a) (i) sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse,</u></p> <p><u>b) (ii) font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables;</u></p> <p><u>b) N'est pas visé, toutefois, un fonds commun de placement qui a été désigné comme tel par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de cette définition.</u></p>
	<p>dernier cours vendeur indépendant s'entend du dernier cours vendeur d'une transaction, à l'exception d'une transaction dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'elle a été exécutée par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions.</p>
<p>période de restrictions s'entend, relativement à un courtier soumis à des restrictions ou à un émetteur soumis à des restrictions, de la période suivante :</p> <p>a) dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint visant tout titre offert, la période qui commence deux jours de bourse avant le moment suivant :</p> <p>(i) le jour de l'établissement du prix d'offre du titre offert si les titres doivent être émis à prix déterminé dans le cadre d'un placement non continu,</p> <p>(ii) l'émission du titre offert si les titres sont émis dans le cadre :</p> <p>A) d'un placement continu,</p> <p>B) d'un placement à prix non déterminé autorisé par le Règlement 44-101 sur le placement de</p>	<p>période de restrictions s'entend, relativement à un courtier soumis à des restrictions ou à un émetteur soumis à des restrictions, de la période suivante :</p> <p>a) dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint de tout titre offert, la période qui commence deux jours de bourse <u>avant le moment suivant :</u></p> <p><u>(i) le jour de l'établissement du prix d'offre du titre offert si les titres doivent être émis à prix déterminé dans le cadre d'un placement non continu,</u></p> <p><u>(ii) l'émission du titre offert si les titres sont émis dans le cadre :</u></p> <p><u>A) d'un placement continu,</u></p>

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>titres au moyen d'un prospectus simplifié,</p> <p>C) d'un placement au cours du marché aux fins du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable.</p> <p>à la condition que, si la personne est un courtier soumis à des restrictions, la période débute à la date à laquelle le participant conclut une convention ou parvient à une entente en vue de prendre part à un placement par voie de prospectus ou à un placement privé restreint visant des titres, que les modalités et conditions de cette participation aient été convenues ou non, si cette date est postérieure à celle établie aux fins des sous-alinéas (i) ou (ii),</p> <p>laquelle période se termine à la première des dates suivantes :</p> <p>(iii) la date où le processus de vente et toutes les ententes de stabilisation se rapportant au titre offert ont pris fin,</p> <p>(iv) la date où les titres offerts, à l'exclusion de tous titres qui peuvent être émis aux termes de la levée d'une option octroyée à un courtier soumis à des restrictions en vue de couvrir l'attribution excédentaire de titres dans le cadre du placement, ont été émis et tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi à l'égard de cette émission sont venus à échéance;</p> <p>b) relativement à une offre publique d'achat en bourse ou une offre publique de rachat, à compter de la date de diffusion de la note d'information relative à l'offre publique d'achat en bourse ou à l'offre publique de rachat ou de la date de diffusion de tout document semblable et se terminant à l'expiration de la période au cours de laquelle les titres peuvent être déposés en réponse à cette offre, y compris toute prolongation de celle-ci, ou au retrait de l'offre;</p> <p>c) relativement à une fusion, un arrangement, une restructuration du capital ou une opération semblable, à compter de la date de diffusion de la circulaire de sollicitation de procurations relative à cette opération et se terminant à la date de l'approbation de l'opération par les porteurs de titres qui recevront le titre offert ou à la résiliation de l'opération par l'émetteur ou les émetteurs.</p>	<p>B) <u>d'un placement à prix non déterminé autorisé par le Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié,</u></p> <p>C) <u>d'un placement au cours du marché aux fins du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable,</u></p> <p><u>à la condition que, si la personne est un courtier soumis à des restrictions, la période débute à la date à laquelle le participant conclut une convention ou parvient à une entente en vue de prendre part à un placement par voie de prospectus ou à un placement privé restreint visant des titres, que les modalités et conditions de cette participation aient été convenues ou non, si cette date est postérieure à celle établie aux fins des sous-alinéas (i) ou (ii),</u></p> <p><u>et se terminant à laquelle période se termine à la première des dates suivantes :</u></p> <p><u>(iii) la date où le processus de vente et toutes les ententes de stabilisation se rapportant au titre offert ont pris fin, à la condition que, si la personne est un courtier soumis à des restrictions, la période débute à la date à laquelle le participant conclut une convention ou parvient à une entente en vue de prendre part à un placement par voie de prospectus ou à un placement privé restreint de titres, que les modalités et conditions de cette participation aient été convenues ou non, si cette date est postérieure;</u></p> <p><u>(iv) la date où les titres offerts, à l'exclusion de tous titres qui peuvent être émis aux termes de la levée d'une option octroyée à un courtier soumis à des restrictions en vue de couvrir l'attribution excédentaire de titres dans le cadre du placement, ont été émis et tous les droits de retrait ou de résolution prévus par la loi à l'égard de cette émission sont venus à échéance;</u></p> <p>b) relativement à une offre publique d'achat en bourse ou une offre publique de rachat, à compter de la date de diffusion de la note d'information relative à l'offre publique d'achat en bourse ou à l'offre publique de rachat ou de la date de diffusion de tout document semblable et se terminant à l'expiration de la période au cours de laquelle les titres peuvent être déposés en réponse à cette offre, y compris toute prolongation de celle-ci, ou au retrait de l'offre;</p> <p>c) relativement à une fusion, un arrangement, une restructuration du capital ou une opération semblable, à compter de la date de diffusion de la circulaire de sollicitation de procurations relative à cette opération et se terminant à la date de l'approbation de l'opération par les porteurs de titres qui recevront le titre offert ou à la résiliation de l'opération par</p>



Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>placement privé restreint s'entend d'un placement de titres effectué aux termes :</p> <p>a) soit des paragraphes 2.3, 2.9 ou 2.10 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription;</p> <p>b) soit du paragraphe 2.1 de la Règle 45-501 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario intitulée <i>Ontario Prospectus and Registration Exemptions</i> ou de dispositions semblables de la législation en valeurs mobilières applicable,</p> <p>et le nombre de titres à placer compte pour plus de 10 % des titres émis et en circulation de la catégorie faisant l'objet du placement.</p>	<p>l'émetteur ou les émetteurs.</p> <p>placement privé restreint s'entend d'un placement de titres effets effectué aux termes :</p> <p>a) <u>soit des paragraphes 2.3, 2.9 ou 2.10 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription;</u></p> <p>b) <u>soit de l'alinéa 72(1)b) de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) ou</u> du paragraphe 2.13 de la Règle 45-501 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario intitulée Exempt Distributions <u>Ontario Prospectus and Registration Exemptions</u> ou de dispositions semblables de la législation en valeurs mobilières applicable.</p> <p><u>et le nombre de titres à placer compte pour plus de 10 % des titres émis et en circulation de la catégorie faisant l'objet du placement.</u></p>
<p>1.2 Interprétation</p> <p>(6) Aux fins de la définition de <i>période de restrictions</i> :</p> <p>a) le processus de vente est réputé avoir pris fin si les conditions suivantes sont réunies :</p> <p>(i) dans le cas d'un placement par voie de prospectus, si le visa du prospectus définitif a été délivré par l'autorité en valeurs mobilières compétente et le participant a réparti sa tranche intégrale des titres qui doivent être placés aux termes du prospectus et tous les efforts de vente ont cessé,</p> <p>(ii) dans le cas d'un placement privé restreint, le participant a réparti sa tranche intégrale des titres qui doivent être placés aux termes du placement;</p> <p>b) les ententes de stabilisation sont réputées avoir pris fin dans le cas d'un syndicat de prise ferme ou de mandataires lorsque, conformément à la convention de syndication, le chef de file ou le mandataire établit que la convention de syndication a été résiliée de sorte que tout achat ou vente d'un titre restreint par un participant après la date de résiliation n'est pas assujéti aux ententes de stabilisation ou par ailleurs effectué conjointement pour les participants qui étaient parties aux ententes de stabilisation;</p> <p>c) si le prix d'offre est établi au moyen d'une formule portant sur l'activité de négociation visant le titre offert ou un titre relié sur un ou plusieurs marchés pendant une période quelconque, le prix d'offre est réputé établi le premier jour de bourse inclus dans le calcul aux fins de la formule.</p>	<p>1.2 Interprétation</p> <p>(6) Aux fins de la définition de <i>période de restrictions</i> :</p> <p>a) le processus de vente est réputé avoir pris fin si les conditions suivantes sont réunies :</p> <p>(i) dans le cas d'un placement par voie de prospectus, si le visa du prospectus définitif a été délivré par l'autorité en valeurs mobilières compétente et le participant a réparti sa tranche intégrale des titres qui doivent être placés aux termes du prospectus et tous les efforts de vente ont cessé,</p> <p>(ii) dans le cas d'un placement privé restreint, le participant a réparti sa tranche intégrale des titres qui doivent être placés aux termes du placement;</p> <p>b) les ententes de stabilisation sont réputées avoir pris fin dans le cas d'un syndicat de prise ferme ou de mandataires lorsque, conformément à la convention de syndication, le chef de file ou le mandataire établit que la convention de syndication a été résiliée de sorte que tout achat ou vente d'un titre restreint par un participant après la date de résiliation n'est pas assujéti aux ententes de stabilisation ou par ailleurs effectué conjointement pour les participants qui étaient parties aux ententes de stabilisation.</p> <p><u>c) si le prix d'offre est établi au moyen d'une formule portant sur l'activité de négociation visant le titre offert ou un titre relié sur un ou plusieurs marchés pendant une période quelconque, le prix d'offre est réputé établi le premier jour de bourse inclus dans le calcul aux fins de la formule.</u></p>
<p>(8) Aux fins d'établir le <i>meilleur cours vendeur</i> ou le <i>meilleur cours acheteur</i> à un moment donné, il y a lieu de se reporter aux ordres contenus dans un affichage consolidé du marché pour un marché qui est alors ouvert aux fins de négociation et à l'égard duquel la négociation d'un titre déterminé sur ce marché n'a pas été :</p>	<p><u>(8) Aux fins d'établir le <i>meilleur cours vendeur</i> ou le <i>meilleur cours acheteur</i> à un moment donné, il y a lieu de se reporter aux ordres contenus dans un affichage consolidé du marché pour un marché qui est alors ouvert aux fins de négociation et à l'égard duquel la négociation d'un titre déterminé sur ce marché n'a pas été :</u></p>

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>a) soit interrompue, suspendue ou retardée à des fins réglementaires conformément à la Règle 9.1;</p> <p>b) soit interrompue, suspendue ou retardée conformément à une règle du marché ou à une exigence du marché.</p>	<p><u>a) soit interrompue, suspendue ou retardée à des fins réglementaires conformément à la Règle 9.1;</u></p> <p><u>b) soit interrompue, suspendue ou retardée conformément à une règle du marché ou à une exigence du marché.</u></p>
<p>7.7 Négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres</p> <p>(4) Dispenses – L'alinéa (1) ne s'applique pas à un courtier soumis à des restrictions dans le cadre des activités suivantes :</p> <p>a) des activités de stabilisation ou de compensation du marché dans le cadre desquelles l'offre d'achat ou l'achat d'un titre restreint vise à préserver un marché équitable et ordonné à l'égard du titre offert en réduisant la volatilité du cours ou en redressant des déséquilibres quant à l'intérêt manifesté relativement à l'achat ou la vente du titre restreint, à la condition que l'offre d'achat ou l'achat soit effectué à un prix qui ne dépasse pas le moindre des deux montants suivants :</p> <p>(i) relativement à un titre offert :</p> <p>A) soit le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint, si ce prix a été établi,</p> <p>B) soit le meilleur cours acheteur indépendant au début de la période de restrictions si le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint n'a pas été établi ou si le titre offert sera émis aux termes d'une offre publique d'achat en bourse, d'une offre publique de rachat ou d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable,</p> <p>C) ou encore le meilleur cours acheteur indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,</p> <p>(ii) relativement à un titre relié :</p> <p>A) soit le meilleur cours acheteur indépendant au début de la période de restrictions,</p> <p>B) soit le meilleur cours acheteur indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,</p> <p>à la condition que, si le titre restreint n'a pas antérieurement fait l'objet d'une négociation sur un marché, le prix ne dépasse également pas le cours de la dernière transaction visant le titre exécutée sur un marché organisé réglementé étranger, à l'exception d'une transaction dont le courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'elle a été saisie par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des</p>	<p>7.7 Négociation pendant le déroulement de certaines opérations sur titres</p> <p>(4) Dispenses – L'alinéa (1) ne s'applique pas à un courtier soumis à des restrictions dans le cadre des activités suivantes :</p> <p>a) des activités de stabilisation ou de compensation du marché dans le cadre desquelles l'offre d'achat ou l'achat d'un titre restreint vise à préserver un marché équitable et ordonné à l'égard du titre offert en réduisant la volatilité du cours ou en redressant des déséquilibres quant à l'intérêt manifesté relativement à l'achat ou la vente du titre restreint, à la condition que l'offre d'achat ou l'achat soit effectué à un prix qui ne dépasse pas le moindre des deux montants suivants :</p> <p>(i) relativement à un titre offert :</p> <p>A) soit le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint, si ce prix a été établi,</p> <p><u>B) soit le meilleur cours acheteur indépendant au début de la période de restrictions si le prix auquel le titre offert sera émis dans le cadre d'un placement par voie de prospectus ou d'un placement privé restreint n'a pas été établi ou si le titre offert sera émis aux termes d'une offre publique d'achat en bourse, d'une offre publique de rachat ou d'une fusion, d'un arrangement, d'une restructuration du capital ou d'une opération semblable.</u></p> <p><u>CB) soit ou encore le meilleur cours acheteur dernier cours-vendeur</u> indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,</p> <p>(ii) relativement à un titre relié :</p> <p>A) soit le <u>meilleur cours acheteur dernier-cours-vendeur</u> indépendant au début de la période de restrictions,</p> <p>B) soit le <u>meilleur cours acheteur dernier-cours-vendeur</u> indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,</p> <p>à la condition que, si le titre restreint n'a pas antérieurement fait l'objet d'une négociation sur un marché, le prix ne dépasse également pas le cours de la dernière transaction visant le titre exécutée sur un marché organisé réglementé <u>étranger à l'extérieur du Canada qui diffuse publiquement les détails des transactions exécutées sur ce marché</u>, à l'exception d'une transaction dont le courtier soumis à des</p>

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>restrictions;</p> <p>b) un titre restreint qui est un des titres suivants :</p> <p>(i) un titre très liquide,</p> <p>(ii) une part d'un fonds dispensé négocié en bourse,</p> <p>(iii) un titre relié à un titre dont il est question aux sous-alinéas (i) ou (ii);</p> <p>...</p>	<p>restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'elle a été saisie par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions;</p> <p>b) un titre restreint qui est un des titres suivants :</p> <p>(i) un titre très liquide,</p> <p>(ii) une part d'un fonds <u>dispensé</u> négocié en bourse,</p> <p>(iii) un titre relié à un titre dont il est question aux sous-alinéas (i) ou (ii);</p> <p>...</p>
<p>(7) Opérations d'une personne à qui incombent des obligations du teneur de marché – Malgré l'alinéa (1), un courtier soumis à des restrictions à qui incombent des obligations du teneur de marché à l'égard d'un titre restreint peut, pour son compte de négociation aux fins de la tenue de marché :</p> <p>...</p> <p>c) faire une offre d'achat ou l'achat d'un titre restreint :</p> <p>(i) qui se négocie sur un autre marché ou marché organisé réglementé étranger aux fins d'égaliser une offre d'achat assortie d'un cours plus élevé affichée sur cet autre marché ou marché organisé réglementé étranger,</p> <p>...</p>	<p>(7) Opérations d'une personne à qui incombent des obligations du teneur de marché – Malgré l'alinéa (1), un courtier soumis à des restrictions à qui incombent des obligations du teneur de marché à l'égard d'un titre restreint peut, pour son compte de négociation aux fins de la tenue de marché :</p> <p>...</p> <p>c) faire une offre d'achat ou l'achat d'un titre restreint :</p> <p>(i) qui se négocie sur un autre marché <u>ou marché organisé réglementé étranger</u> aux fins d'égaliser une offre d'achat assortie d'un cours plus élevé affichée sur cet autre marché <u>ou marché organisé réglementé étranger</u>,</p> <p>...</p>
<p>Politique 1.1 Définitions</p> <p>Article 2 – Définition de fonds dispensé négocié en bourse</p> <p>La définition de <i>fonds dispensé négocié en bourse</i> vise, en partie, un fonds commun de placement aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont les parts sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse et qui font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. La définition exclut un fonds commun de placement qui a été désigné par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de la définition.</p> <p>À titre indicatif, un fonds commun de placement peut être désigné par l'autorité de contrôle du marché s'il est établi que le cours de négociation des parts du fonds peut être susceptible de manipulation en raison d'une caractéristique déterminée du fonds commun de placement. Au nombre des facteurs dont tiendrait compte l'autorité de contrôle du marché en effectuant une désignation en vue d'exclure un fonds commun de placement déterminé, il y aurait les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'absence de liquidité ou de flottant public du titre (ou des titres sous-jacents qui composent le portefeuille du fonds commun de placement); • l'absence de faculté de rachat des parts en tout temps contre un « panier » de titres sous-jacents en plus 	<p>Politique 1.1 Définitions</p> <p>Article 2 – Définition de fonds <u>dispensé</u> négocié en bourse</p> <p>La définition de <i>fonds dispensé négocié en bourse</i> vise, en partie, un fonds commun de placement <u>aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont les parts sont constituées d'un titre inscrit ou d'un titre coté en bourse et qui font l'objet d'un placement continu conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. La définition exclut un fonds commun de placement qui a été désigné par l'autorité de contrôle du marché comme étant exclu de la portée de la définition. désigné par l'autorité de contrôle du marché comme fonds négocié en bourse aux fins de la règle.</u> À titre,</p> <p>À titre <u>indicatif de ligne directrice</u>, un fonds <u>commun de placement négocié en bourse</u> peut être désigné par l'autorité de contrôle du marché <u>lorsqu'il est établi qu'il serait difficile de manipuler le cours des parts s'il est établi que le cours de négociation des parts du fonds peut être susceptible de manipulation en raison d'une caractéristique déterminée</u> du fonds commun de placement.</p> <p><u>Il serait de l'intention de l'autorité de contrôle du marché que la désignation d'un tel titre s'effectue après consultation avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario ou une autre autorité en valeurs mobilières compétente. L'acceptation de la désignation par les autorités en valeurs mobilières applicables</u></p>



Market Regulation Services Inc.
Services de réglementation du
marché inc.

Libellé des dispositions suivant l'adoption des modifications proposées	Libellé des dispositions actuelles souligné afin d'indiquer l'adoption des modifications proposées
<p>d'espèces;</p> <ul style="list-style-type: none"> l'absence de faculté d'échanger un « panier » de titres sous-jacents en tout temps contre des parts du fonds; le fait que le fonds ne met pas fréquemment à la disposition du public un calcul de la valeur liquidative; le fait qu'aucuns titres dérivés fondés sur les parts du fonds, l'indice sous-jacent ou les titres sous-jacents ne sont inscrits à la cote d'un marché. <p>Aucun de ces cinq facteurs supplémentaires n'est déterminant en soi et la qualité de chaque titre est évaluée individuellement au fond.</p>	<p>constituerait une condition préalable à toute désignation d'un titre en tant que fonds négocié en bourse. D'autres <u>Au nombre des</u> facteurs dont tiendrait compte l'autorité de contrôle du marché <u>en effectuant une désignation en vue d'exclure un fonds commun de placement déterminé, est-il y aurait</u> les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>l'absence de</u> la liquidité ou le de flottant public du titre (ou des titres sous-jacents qui composent le portefeuille du fonds commun de placement); la question à savoir si les parts sont rachetables <u>l'absence de faculté de rachat des parts</u> en tout temps contre un « panier » de titres sous-jacents en plus d'espèces; la question à savoir si <u>l'absence de faculté d'échanger</u> un « panier » de titres sous-jacents <u>peut être échangé</u> en tout temps contre des parts du fonds; la question à savoir si le fonds est calqué sur un indice reconnu sur lequel des renseignements sont diffusés au public et généralement disponibles par l'entremise de la presse financière <u>le fait que le fonds ne met pas fréquemment à la disposition du public un calcul de la valeur liquidative;</u> la question à savoir si les <u>le fait qu'aucuns</u> instruments dérivés fondés sur les parts du fonds, l'indice sous-jacent ou les titres sous-jacents <u>ne</u> sont inscrits à la cote d'un marché. <p>Aucun de ces cinq facteurs supplémentaires n'est déterminant en soi et la qualité de chaque titre est évaluée individuellement au fond avant qu'une demande ne soit faite à l'autorité en valeurs mobilières compétente de donner son aval à la désignation.</p>



Annexe « C »

Dispositions possibles concernant les interdictions et restrictions applicables aux placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé »

Le libellé suivant est celui de modifications possibles apportées à la Règle 1.1 et à la Règle 7.7 qui pourraient être ajoutées s'il était décidé que des interdictions et restrictions supplémentaires applicables aux placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé » sont justifiées ainsi qu'il est discuté sous la rubrique intitulée « Questions déterminées à l'égard desquelles des commentaires sont sollicités ». ***Ce libellé n'est fourni que comme contexte afin d'aider dans le cadre de la présentation de commentaires et ne fait pas partie des modifications proposées.***

Les Règles universelles d'intégrité du marché sont, par les présentes, modifiées de la façon suivante :

1. La Règle 1.1 est modifiée par l'ajout de la définition suivante de *meilleur cours acheteur indépendant* :

meilleur cours acheteur indépendant s'entend du meilleur cours acheteur, autrement qu'à l'égard d'un ordre dont un courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'il a été saisi par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou un émetteur soumis à des restrictions.

2. La Règle 7.7 est modifiée par l'ajout des alinéas suivants :

(10) **Restrictions supplémentaires applicables pendant le déroulement de placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé »**

Sauf ainsi qu'il est autorisé, si un courtier soumis à des restrictions prend part à un placement à un prix non déterminé ainsi que l'autorise la Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié ou à un placement au cours du marché aux fins de la Norme canadienne 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable, le courtier soumis à des restrictions, en plus de toute autre interdiction ou restriction prévue par la présente Règle, ne doit pas, en tout temps au cours de la période de restrictions, faire ce qui suit :



- a) offrir ou vendre un titre restreint pour le compte :
 - (i) d'un courtier soumis à des restrictions,
 - (ii) sur lequel le courtier soumis à des restrictions exerce un contrôle ou une emprise;
 - b) tenter persuader une personne à vendre un titre restreint ou faire en sorte qu'elle le fasse.
- (11) **Dispenses des restrictions supplémentaires applicables pendant le déroulement de placements « au cours du marché » ou « à prix non déterminé »**

L'alinéa (10) ne s'applique pas à un courtier soumis à des restrictions relativement à ce qui suit :

- a) des activités de stabilisation ou de compensation du marché dans le cadre desquelles l'offre d'achat ou la vente d'un titre restreint vise à préserver un marché équitable et ordonné à l'égard du titre offert en réduisant la volatilité du cours ou en redressant des déséquilibres quant à l'intérêt manifesté relativement à l'achat ou la vente du titre restreint, à la condition que l'offre d'achat ou la vente soit effectuée à un prix qui ne dépasse pas le plus élevé des deux montants suivants :
 - (i) soit le meilleur cours vendeur indépendant au début de la période de restrictions,
 - (ii) soit le meilleur cours vendeur indépendant au moment de la saisie sur un marché de l'ordre d'achat,

à la condition que, si le titre restreint n'a pas antérieurement fait l'objet d'une négociation sur un marché, le prix ne dépasse également pas le cours de la dernière transaction visant le titre exécutée sur un marché organisé réglementé étranger, à l'exception d'une transaction dont le courtier soumis à des restrictions sait ou serait raisonnablement censé savoir qu'elle a été saisie par ou pour une personne qui est un courtier soumis à des restrictions ou à un émetteur soumis à des restrictions;
- b) un titre restreint qui est un des titres suivants :
 - (i) un titre très liquide,
 - (ii) une part d'un fonds dispensé négocié en bourse,



- (iii) un titre relié à un titre dont il est question aux sous-alinéas (i) ou (ii);
- c) une offre d'achat ou une vente par un courtier soumis à des restrictions pour le compte d'un client, pourvu que l'une des conditions suivantes soit respectée :
 - (i) l'ordre client n'a pas été sollicité par le courtier soumis à des restrictions,
 - (ii) si l'ordre client a été sollicité, la sollicitation par le courtier soumis à des restrictions a eu lieu avant le début de la période de restrictions;
- d) une offre d'achat ou une vente d'un titre restreint fait exclusivement dans le but de rééquilibrer un portefeuille dont la composition est fondée sur un indice selon ce qui est désigné par l'autorité de contrôle du marché, afin de tenir compte d'un rajustement effectué à la composition de l'indice;
- e) une vente qui constitue, ou une offre d'achat qui, une fois exécutée, constituerait :
 - (i) soit une transaction multiple,
 - (ii) soit une transaction déclenchée par ordinateur;
- f) une offre d'achat ou vente d'un titre restreint pour un compte d'arbitrage et le courtier soumis à des restrictions sait ou a des motifs raisonnables de croire qu'une offre d'achat lui permettant de compenser la vente est alors disponible et il a l'intention d'accepter cette offre d'achat immédiatement;
- g) les obligations de tenue de marché du courtier soumis à des restrictions à l'égard du titre restreint;
- h) les ordres pour le compte de négociation de teneur de marché des instruments dérivés d'un courtier soumis à des restrictions qui est un teneur de marché des instruments dérivés responsable d'un instrument dérivé dont l'intérêt sous-jacent est le titre restreint, dans les cas suivants :
 - (i) aucun autre instrument dérivé n'offre une couverture convenable;
 - (ii) l'offre d'achat ou la vente



- A) a pour objectif de couvrir une position antérieure sur des options,
- B) coïncide plus ou moins avec la négociation de l'option,
- C) est conforme aux pratiques habituelles de tenue de marché.



**Bourse
de Montréal Inc.**

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 20 mars 2008

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

SÉANCE DE NÉGOCIATION PROLONGÉE

MODIFICATIONS À L'ARTICLE 6367A DE LA RÈGLE SIX DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. ET

INCLUSION DE L'OPTION SUR CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES DE TROIS MOIS (OBX) DANS LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT ADMISSIBLES À LA NÉGOCIATION AU COURS DE LA SÉANCE DE NÉGOCIATION PROLONGÉE

Le Comité de Règles et Politiques de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a approuvé des modifications à l'article 6367A de la Règle Six de la Bourse. Ces modifications permettront à la Bourse d'offrir aux participants du marché une séance de négociation prolongée sans restriction de prix. Le retrait des restrictions de prix permettra au marché de refléter de façon plus réaliste les conditions du marché ce qui permettra aux participants du marché de mieux protéger leurs positions au comptant et à terme après la fermeture de la séance régulière.

Processus d'établissement de règles

Bourse de Montréal Inc. est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (OAR) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité). Conformément à cette reconnaissance, la Bourse exerce des activités de bourse et d'OAR au Québec. À titre d'OAR, la Bourse assume des responsabilités de réglementation de marché et d'encadrement des participants agréés. L'encadrement du marché et des participants agréés relève de la Division de la réglementation de la Bourse (la Division). La Division exerce ses activités de façon autonome par rapport à la Bourse, ayant une structure administrative distincte.

Circulaire no : 045-2008

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

La Division est sous l'autorité d'un Comité spécial nommé par le Conseil d'administration de la Bourse. Le Comité spécial a le pouvoir de recommander au Conseil d'administration de la Bourse d'adopter ou de modifier les Règles et Politiques de la Bourse concernant certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse dont, entre autres, les Règles et Politiques ayant trait aux exigences de marge et de capital. Le Conseil d'administration de la Bourse a délégué au Comité de Règles et Politiques de la Bourse le pouvoir d'adopter ou de modifier ces Règles et Politiques sur recommandation du Comité spécial. Ces changements sont présentés à l'Autorité pour approbation.

Les commentaires relatifs au projet de modifications à l'article 6367A de la Règle Six doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis au bulletin de l'Autorité. Prière de soumettre ces commentaires à :

*Madame Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et
secrétaire générale
Bourse de Montréal Inc.
Tour de la Bourse
C.P. 61, 800, square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A9
Courriel : legal@m-x.ca*

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité à l'attention de :

*Madame Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca*

Annexes

Les personnes intéressées trouveront en annexe le document d'analyse des modifications réglementaires proposées, le texte réglementaire proposé de même que les caractéristiques modifiées. La date d'entrée en vigueur de ces modifications sera déterminée, le cas échéant, en collaboration avec les autres organismes d'autoréglementation canadiens, à la suite de leur approbation par l'Autorité des marchés financiers.

ANNEXE A



SÉANCE DE NÉGOCIATION PROLONGÉE

MODIFICATIONS À L'ARTICLE 6367A DE LA RÈGLE SIX DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. ET INCLUSION DE L'OPTION SUR CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES DE TROIS MOIS (OBX) DANS LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT ADMISSIBLES À LA NÉGOCIATION AU COURS DE LA SÉANCE DE NÉGOCIATION PROLONGÉE

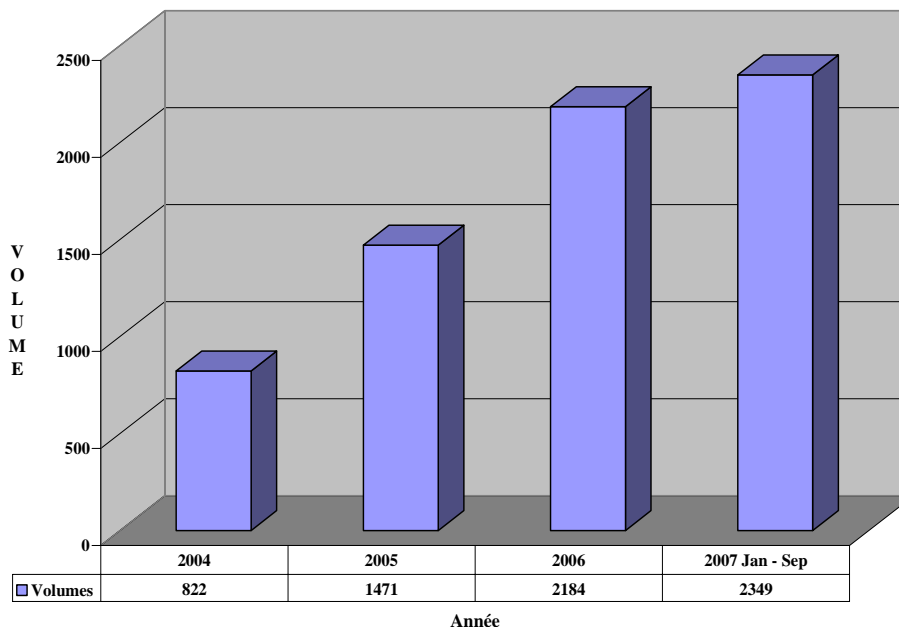
1. SOMMAIRE

A-- Introduction

Les volumes et la dynamique de la séance de négociation prolongée pour les contrats à terme sur taux d'intérêt de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) ont évolué depuis 2004. L'accroissement de l'utilisation des contrats sur taux d'intérêt après le règlement de la séance régulière à 15 h 00 démontre que la séance de négociation prolongée se transforme en une séance de négociation beaucoup plus importante. Les caractéristiques de contrats actuelles permettent la négociation prolongée pour tous les instruments dérivés sur taux d'intérêt inscrits à la Bourse à l'exception de l'option sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes (OBX).

La Bourse limite actuellement la fourchette de prix à l'intérieur de laquelle peuvent se négocier les contrats sur taux d'intérêt au cours de la séance de négociation prolongée et ceci limite la croissance potentielle et les volumes supplémentaires qui pourraient être atteints au cours de cette séance de négociation.

Volumes de la séance de négociation prolongée



Les données de janvier à décembre 2004 par rapport à celles de janvier à septembre 2007 montrent une augmentation de 285 % du volume négocié au cours de la séance de négociation prolongée, passant de 822 contrats à 2 340 contrats par séance. Ce volume accru indique qu'il y a une utilisation plus répandue et plus intensive de la séance de négociation prolongée malgré les restrictions de prix de négociation.

II. ANALYSE DÉTAILLÉE

La Bourse a introduit la séance de négociation prolongée à l'époque de la négociation à la criée afin de permettre aux négociateurs indépendants (« *locals* ») de liquider les positions en cours prises au cours de la séance de négociation régulière. La Bourse et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) avaient alors mis en place une règle spécifiant une fourchette de prix à l'intérieur de laquelle une opération effectuée au cours de la séance de négociation prolongée pouvait être exécutée. En vertu de cette restriction de prix, une opération effectuée au cours de la séance de négociation prolongée doit être exécutée à un prix se situant entre le haut et le bas de la journée ou, si le prix de règlement quotidien du contrat à terme se situe en-dehors de cette fourchette, au prix de règlement.

Grâce au développement et à l'évolution des plateformes électroniques de négociation et de compensation, il est maintenant possible pour la CDCC de gérer en temps réel le risque et les obligations financières résultant de la conservation de positions en cours après la fin de la séance de négociation régulière. En raison de ce changement, la nécessité de contrôler et de restreindre les prix négociés au cours de la séance de négociation prolongée n'est plus justifiée.

B-- Argumentation

Afin d'offrir plus d'opportunités de négocier aux participants au marché et de créer davantage de synergie entre les instruments dérivés et leurs sous-jacents au comptant après le règlement de 15 h00, la Bourse propose que les restrictions de prix actuellement applicables pendant la séance de négociation prolongées soient modifiées afin de tenir compte de l'efficacité et de la transparence des marchés d'aujourd'hui.

La Bourse propose donc de modifier l'article 6367A de la Règle Six de la Bourse portant sur la séance de négociation prolongée afin que soient éliminées les restrictions de prix actuelles et que celles-ci soient remplacées par une approche plus flexible. L'élimination des restrictions de prix (haut et bas de la journée) au cours de la séance de négociation prolongée permettra aux participants du marché de négocier les instruments dérivés sur taux d'intérêt à une valeur plus juste reflétant les conditions du marché. Cette séance de négociation prolongée procurera davantage d'opportunités de négociation aux utilisateurs de contrats à terme sur taux d'intérêt et permettra aux négociateurs de protéger plus efficacement leurs positions au comptant et à terme au cours de cette séance.

La Bourse est d'avis que l'élimination des restrictions actuelles contribuerait à créer davantage de liquidité au cours de la séance de négociation prolongée.

Pratiques internationales

Plusieurs bourses étrangères offrent présentement des séances de négociation prolongée semblables à ce que la Bourse propose.

Par exemple, la Chicago Mercantile Exchange (CME) permet des heures de négociation prolongées et utilise à cette fin sa plateforme de négociation Globex pour la négociation après la diffusion des prix de règlement de la séance de négociation régulière.

La session Globex de la CME se déroule de 17 h00 à 16 h00 le jour de négociation suivant (heure de Chicago - CT) avec détermination du prix de règlement quotidien à 16h00 (CT). La seule exception à cet horaire est le vendredi alors que le marché ferme pour la fin de semaine à 13h30 (CT) pour réouvrir le lundi matin à 9h05 (CT). Ceci signifie qu'à l'exception de la fermeture de fin de semaine et de l'arrêt de la négociation à 16h00 (CT) du lundi au jeudi pour une période d'une heure (pour déterminer le prix de règlement quotidien), le marché est continuellement ouvert.

La séance de négociation qui redémarre à 17h00 (CT) après l'arrêt de la négociation à 16h00 (CT) n'est pas une séance de négociation distincte. C'est la même session Globex qui se poursuit. De nouveaux hauts et de nouveaux bas peuvent être établis en tout temps au cours des heures de négociation prolongées.

La Sydney Futures Exchange (SFE) and la London International Financial Future Exchange (LIFFE) ont toutes deux une séance de négociation prolongée qui prend place après la fermeture de la séance régulière et la diffusion des prix de règlement de cette séance.

Par exemple, la séance de négociation prolongée de la SFE pour les contrats à terme « 90 Day Bank Bill » et pour les options sur ces contrats (qui sont semblables aux contrats BAX et OBX de la Bourse) débute à 17h08 et se termine à 7h00¹ (heure de Sydney). Le prix de règlement quotidien est établi lors de la fermeture de la séance quotidienne régulière à 16h30 (heure de Sydney). De nouveaux hauts et de nouveaux bas peuvent être établis en tout temps au cours de la séance de négociation prolongée.

La séance de négociation prolongée du LIFFE débute à 1h00 et se termine à 21h00 avec établissement du prix de règlement quotidien à 16h15 (heure de Londres). De nouveaux hauts et de nouveaux bas peuvent être établis en tout temps au cours de la séance de négociation prolongée.

B – Modifications proposées

La Bourse propose de retirer le dernier paragraphe de l'article 6367A qui stipule qu' « *une transaction pendant la séance de négociation restreinte ne peut avoir lieu à l'extérieur du haut et du bas de la journée, à l'exception des contrats qui font l'objet d'un règlement hors des cours extrêmes de la journée. Dans ce cas, la négociation durant la séance de négociation restreinte ne peut se faire qu'au prix de règlement.* »

Il est également proposé de modifier le libellé du texte restant de l'article de façon à ce que l'expression « négociation restreinte » soit remplacée par « négociation prolongée », expression déjà utilisée par les grands marchés auxquels il a été référé pour fins de comparaison.

Finalement, la Bourse propose de modifier les caractéristiques du contrat d'option sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) afin que la négociation prolongée soit permise sur cet instrument tel que c'est déjà le cas pour tous les autres instruments dérivés sur taux d'intérêt inscrits à la Bourse. Le contrat OBX se négocie maintenant sur une

¹ La négociation se termine à 7h00 lorsque le territoire américain est à l'heure avancée. Si tel n'est pas le cas, la négociation prolongée démarre toujours à 17h08 mais elle se termine à 7h30

base régulière et il n'y a aucune raison pour laquelle il ne devrait pas être admissible à être négocié au cours des heures prolongées alors que le contrat à terme sous-jacent (contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois – BAX) est admissible à une telle négociation prolongée. Pour inclure le contrat OBX dans le groupe des instruments dérivés qui sont éligibles à la négociation au cours de la séance de négociation prolongée, il est nécessaire de modifier en conséquence les caractéristiques du contrat OBX.

III. OBJECTIFS DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES PROPOSÉES ET CONSÉQUENCES

A -- Objectifs

Les objectifs de la modification réglementaire proposée sont :

- i) De remplacer l'expression « négociation restreinte », qui représente une séance de négociation avec restriction de prix, par l'expression « négociation prolongée » qui représentera une séance de négociation sans restriction de prix.
- ii) De permettre aux participants du marché de négocier à n'importe quel prix au cours de la séance de négociation prolongée qui commence peu après la diffusion des prix de règlement quotidiens de la séance de négociation régulière.
- iii) D'inclure le contrat OBX dans les instruments dérivés sur taux d'intérêt qui sont admissibles à la négociation pendant la séance de négociation prolongée.

B – Conséquences des modifications réglementaires proposées

Les modifications proposées permettront à la Bourse d'offrir aux participants du marché une séance de négociation prolongée sans restriction de prix. Le retrait des restrictions de prix permettra au marché de refléter de façon plus réaliste les conditions du marché ce qui permettra aux participants du marché de mieux protéger leurs positions au comptant et à terme après la fermeture de la séance régulière.

C - Autres alternatives considérées

Aucune autre alternative n'a été considérée.

D - Impact des modifications proposées sur les systèmes

La Bourse estime que les modifications réglementaires proposées dans la présente analyse n'auront aucun impact sur les systèmes des participants agréés, leurs clients ou le public en général.

E – Intérêt des marchés financiers

La Bourse est d'avis que les modifications proposées dans la présente analyse n'affecteront pas les intérêts des marchés financiers. Au contraire, elles leur fourniront une plus grande flexibilité de négociation grâce à des heures de négociation prolongées et à l'élimination de restrictions de prix qui ne sont plus justifiées. De plus, tel que déjà mentionné, ceci leur permettra de s'ajuster plus rapidement à des conditions de marché changeantes et de gérer leur risque plus efficacement.

F – Intérêt public

Les modifications réglementaires proposées ont été développées afin d'élargir la fourchette de prix auxquels peuvent se négocier des instruments dérivés au cours d'une séance de négociation prolongée. Tel que déjà mentionné, les règles actuelles ayant trait à la négociation prolongée empêchent les participants agréés de participer à tout changement de prix survenant dans les marchés au comptant sous-

jacents après la fermeture de la séance de négociation régulière. La séance de négociation prolongée fournirait un moyen plus accessible et plus efficace pour les participants agréés de protéger adéquatement et à un prix qui soit juste toute position prise au cours de la séance de négociation régulière et permettrait également à la Bourse d'accroître la liquidité et les volumes des instruments dérivés qui sont inscrits à sa cote. Pour toutes ces raisons, la Bourse considère que les modifications proposées sont d'intérêt public.

IV. PROCESSUS

La première étape du processus d'approbation des modifications réglementaires proposées dans la présente analyse consiste à les faire approuver par le Comité des Règles et Politiques de la Bourse. Une fois obtenue l'approbation de ce Comité, la proposition de modification de même que la présente analyse seront simultanément publiées par la Bourse pour une période de commentaires de trente (30) jours et soumises à l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour approbation et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour information.

V. RÉFÉRENCES

- Article 6367A – Négociation restreinte – Règle Six de Bourse de Montréal Inc.
- Caractéristiques de contrat - Option sur le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX)
- Chicago Mercantile Exchange (CME) – CME Commodity Products Extended Hours FAQ – 25 mai 2007 - <http://www.cme.com/trading/files/24-hrFAQ.pdf>
- London International Financial Futures and Options Exchange (LIFFE) - Notice No. 2860 – 14 mars 2007 - Three Month Euro (Euribor) Interest Rate Contract - Extension of Trading Hours - <http://www.euronext.com/fic/000/019/622/196223.pdf>
- Sydney Futures Exchange (SFE) – SFE Trading Hours - http://www.asx.com.au/investor/education/basics/trading_hours_sfe.htm

La Bourse ASX/SFE a également été contactée directement par téléphone afin d'obtenir plus de détails : 0-11-61 2 9338 0000.

ANNEXE B

6367A Négociation ~~prolongée~~restreinte
(06.01.03, 00.00.08)

À l'exception du jour d'échéance d'un contrat, la négociation ~~restreinte~~ est permise durant une ~~période limitée, lors d'une~~ séance de négociation prolongée dont la durée est déterminée par organisée de la Bourse après les heures de négociation régulières.

La séance de négociation prolongée~~restreinte~~ débute lorsque tous les prix de règlement pour un contrat à terme donné sont établis et est d'une durée déterminée par la Bourse.

La séance de négociation prolongée~~restreinte~~ est régie par la Bourse qui détermine les instruments dérivés et les mois d'échéance ~~et la limite des prix~~ admissibles à la négociation lors de la séance de négociation prolongée~~restreinte~~ et la fourchette de prix à l'intérieur de laquelle doivent être exécutées les opérations au cours de cette séance. ~~Toutefois, une transaction pendant la séance de négociation restreinte ne peut avoir lieu à l'extérieur du haut et du bas de la journée, à l'exception de contrats qui font l'objet d'un règlement hors des cours extrêmes de la journée. Dans ce cas, la négociation durant la séance de négociation restreinte ne peut se faire qu'au prix de règlement.~~



ANNEXE C

Option sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois

Caractéristiques

Unité de négociation	Un contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX).
Mois d'échéance	Quatre (4) mois les plus rapprochés dans le cycle trimestriel du BAX (mars, juin, septembre et décembre).
Cotation des prix	Cotés en point où chaque 0,01 point (1 point de base) représente 25 \$ CA. Par exemple, un prix coté de 0,465 représente une prime d'option totale de 1 162,50 \$ CA (c.-à-d. 46,5 points de base × 25 \$ CA).
Dernier jour de négociation	La négociation se termine à 10 h (HE) le 2 ^e jour ouvrable bancaire de Londres (Grande-Bretagne), précédant le 3 ^e mercredi du mois d'échéance. Si le jour fixé est un jour férié pour la Bourse ou pour les banques à Montréal ou à Toronto, la négociation se terminera le jour ouvrable bancaire précédent.
Type de contrat	Style américain.
Unité de fluctuation minimale de la prime	0,005 = 12,50 \$ CA par contrat.
Seuil de déclaration	300 contrats d'options ou le nombre équivalent en contrats à terme. Aux fins du calcul de ce seuil, les positions d'options sont combinées avec les positions portant sur le contrat à terme sous-jacent. À cette fin, un contrat d'option «en dedans» équivaut à un contrat à terme et un contrat d'option «au milieu» ou «en dehors» équivaut à un demi-contrat à terme.
Limites de position	Les renseignements sur les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Prix de levée	Intervalle minimal de 0,125 point.
Marges minimales par contrat	Les renseignements sur les marges minimales requises sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Limite quotidienne de variation des cours	Aucune.
Heures de négociation (Heure de Montréal)	8 h à 15 h (HNE/HAE). Séance régulière : 8 h à 15 h Séance de négociation prolongée : débute après que les prix de règlement de la journée sont déterminés et se termine à 16h00.
Chambre de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD).
Symbole au téléscripteur	OBX.

Caractéristiques – Négociation
| 2002.10.15, 2008.00.00



**Bourse
de Montréal Inc.**

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 20 mars 2008

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

OPTIONS SUR CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS (OBX) OPÉRATIONS SUR OPTIONS PROFONDÉMENT HORS DU COURS (« CABINET TRADES »)

MODIFICATIONS DE L'ARTICLE 6755 DE LE RÈGLE SIX DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le Comité de Règles et Politiques de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a approuvé des modifications à l'article 6755 de la Règle Six de la Bourse. Ces modifications permettront l'exécution sur le système de négociation électronique de la Bourse d'opérations sur options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) lorsque ces options sont profondément en dehors du cours « cabinet trade ».

Processus d'établissement de règles

Bourse de Montréal Inc. est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (OAR) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité). Conformément à cette reconnaissance, la Bourse exerce des activités de bourse et d'OAR au Québec. À titre d'OAR, la Bourse assume des responsabilités de réglementation de marché et d'encadrement des participants agréés. L'encadrement du marché et des participants agréés relève de la Division de la réglementation de la Bourse (la Division). La Division exerce ses activités de façon autonome par rapport à la Bourse, ayant une structure administrative distincte.

Circulaire no : 046-2008

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

La Division est sous l'autorité d'un Comité spécial nommé par le Conseil d'administration de la Bourse. Le Comité spécial a le pouvoir de recommander au Conseil d'administration de la Bourse d'adopter ou de modifier les Règles et Politiques de la Bourse concernant certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse dont, entre autres, les Règles et Politiques ayant trait aux exigences de marge et de capital. Le Conseil d'administration de la Bourse a délégué au Comité de Règles et Politiques de la Bourse le pouvoir d'adopter ou de modifier ces Règles et Politiques sur recommandation du Comité spécial. Ces changements sont présentés à l'Autorité pour approbation.

Les commentaires relatifs au projet de modifications à l'article 6755 de la Règle Six doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis au bulletin de l'Autorité. Prière de soumettre ces commentaires à :

*Madame Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et
secrétaire générale
Bourse de Montréal Inc.
Tour de la Bourse
C.P. 61, 800, square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A9
Courriel : legal@m-x.ca*

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité à l'attention de :

*Madame Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca*

Annexes

Les personnes intéressées trouveront en annexe le document d'analyse des modifications réglementaires proposées, le texte réglementaire proposé de même que les caractéristiques modifiées. La date d'entrée en vigueur de ces modifications sera déterminée, le cas échéant, en collaboration avec les autres organismes d'autoréglementation canadiens, à la suite de leur approbation par l'Autorité des marchés financiers.



**OPTIONS SUR CONTRATS À TERME
SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES
CANADIENNES DE TROIS MOIS
(OBX) – OPÉRATIONS SUR OPTIONS
PROFONDÉMENT HORS DU COURS
(« CABINET TRADES »)**

**MODIFICATIONS DE L'ARTICLE
6755 DE LA RÈGLE SIX DE BOURSE
DE MONTRÉAL INC.**

I. SOMMAIRE

**A -- Modifications réglementaires
proposées**

Bourse de Montréal Inc. propose de modifier l'article 6755 de la Règle Six de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) afin de permettre d'effectuer sur le système de négociation électronique de la Bourse des opérations sur options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) lorsque ces options sont profondément en dehors du cours (« cabinet trade »)

Une opération «cabinet trade» sur OBX et une opération facilitant la liquidation de ces options lorsqu'elles sont profondément en dehors du cours en permettant aux négociateurs de ces options de les négocier à un prix inférieur à 0,01 point (ou 1 unité de fluctuation ou 1 point de base). Dans le cas des opérations «cabinets trade» envisagées sur les options OBX, les options ayant un prix inférieur à 0,01 point seraient automatiquement considérées comme étant des options profondément en dehors du cours.

ANNEXE A

B -- Argumentation

□ **Expression d'intérêt de la part du marché**

Les participants du marché ont exprimé un intérêt à ce que les opérations « cabinet trade » soient permises pour les options OBX.

□ **Pratique internationale**

Les opérations « cabinet trade » sont permises sur plusieurs bourses de contrats à terme et d'options. Les définitions que donnent ces bourses de ce qu'est une opération « cabinet trade » sont semblables d'une bourse à l'autre. Dans cette section, nous ne discuterons que des options sur contrat à terme sur taux d'intérêt à court terme qui sont équivalentes à l'option OBX, c'est-à-dire l'option sur le contrat à terme Eurodollar de 3 mois négociée sur le Chicago Mercantile Exchange (CME), l'option sur le contrat à terme Euribor de 3 mois et l'option sur le contrat à terme Sterling de 3 mois, toutes deux négociées sur la bourse Euronext Liffe.

- **Chicago Mercantile Exchange :** Le CME définit une opération «cabinet trade» (appelée aussi « cab ») comme une opération qui permet aux négociateurs d'options d'effectuer des opérations sur des options qui sont profondément en dehors du cours à un prix inférieur à l'unité de fluctuation minimale permise. Le CME définit le prix d'une opération «cabinet trade» comme étant le prix nominal pour liquider des contrats d'options profondément en dehors du cours. Ce prix nominal est défini comme étant le plus petit prix possible de négociation de cette option et est déterminé dans le système de compensation. Les opérations sur options effectuées à un prix égal à zéro sont considérées comme étant des opérations « cabinet trades ».

Le CME autorise les opérations « cabinet trades » sur les options portant sur le contrat à terme Eurodollar de 3 mois avec une fluctuation minimale du prix de 0,0025 = 6,25 \$, alors que la fluctuation minimale régulière du prix est de 0,005 = 12,50 \$.

- **Euronext Liffe** : dans son document « *LIFFE CONNECT® Release Changes No 9* » (2005), Euronext Liffe définit une opération «cabinet trade» comme étant une opération permettant aux négociateurs d'options de négocier, durant le mois d'échéance, des options profondément en dehors à un prix inférieur à l'unité minimale de fluctuation du prix.

À Euronext Liffe, les prix des opérations « cabinet trade » des options sur contrats à terme sur taux d'intérêt à court terme sont les suivants:

	Option sur le contrat à terme Euribor de 3 mois	Option sur le contrat à terme Sterling de 3 mois
Fluctuation minimale du prix (taille de l'unité et valeur)	0,005 (12,50 €)	0,005 (6,25 £)
Prix des opérations «cabinet trade»	0,001 ou 0,1 point de base (€2.50)	0,0008 ou 0,08 point de base (£1.00)

II. ANALYSE DÉTAILLÉE

A – Modifications réglementaires proposées

L'article 6755 de la règle Six de la Bourse dans sa forme actuelle spécifie que la fluctuation minimale du prix de la prime d'une option OBX est, à moins que la Bourse n'en décide autrement, 0,005 point représentant 12,50 \$ par contrat.

La Bourse est d'avis qu'il devrait être permis aux participants du marché d'effectuer des opérations « cabinet trade » sur les contrats d'options OBX lorsque ces contrats sont profondément en-dehors du cours.

Il est donc proposé de modifier l'article 6755 de la Règle Six de la Bourse afin d'y préciser que dans le cas d'opérations « cabinet trade », la fluctuation minimale du prix de la prime de 0,005 représentant 12,50 \$ CAN ne s'applique pas et que pour ce genre d'opération la fluctuation minimale du prix de la prime serait de 0,001 point représentant 2,50 \$ CAN par contrat.

De plus, il est proposé d'ajouter à l'article 6755 un nouveau paragraphe définissant ce qu'est une opération «cabinet trade» (une opération qui permet de liquider des options profondément en-dehors du cours en les négociant à un prix inférieur à 0,01 point (ou 1 unité de fluctuation ou 1 point de base)) avec une précision additionnelle à l'effet que toute option ayant une prime inférieure à 0,01 sera considérée comme étant profondément en-dehors du cours et une exigence à l'effet que la prime de l'option faisant l'objet d'une opération « cabinet trade » doit se situer dans une fourchette de prix de 0,001 à 0,009 point.

Il importe de mentionner que les opérations « cabinet trade » ne seront permises que pour les options OBX puisque l'article 6755 se trouve dans la section de la Règle Six (Section 6751 – 6770) qui traite spécifiquement de cet instrument.

B – Procédure détaillée d'une opération «cabinet trade» sur option OBX négociée à la Bourse de Montréal

L'introduction des opérations « cabinet trade » permettra aux négociateurs d'options OBX de liquider des options profondément en-dehors du cours en négociant ces options à un prix inférieur à 0,01 point (ou 1 unité de fluctuation ou 1 point de base). Cette procédure serait implantée pour des primes inférieures à 0,01 point. En deçà de ce seuil, le système de négociation de la Bourse considèrerait automatiquement l'option comme étant profondément en-dehors du cours et accepterait des cotations en 1/10 de point (c.-à-d. 0,001, 0,002 jusqu'à 0,009 point). À ce seuil de 0,01 ou au-dessus de celui-ci, le système n'accepterait que cotations en incrément de 0,005 points comme c'est présentement le cas (p. ex. : 0,01, 0,015, 0,02, etc.).

III. OBJECTIF DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES PROPOSÉES ET CONSÉQUENCE

A -- Objectif

L'objectif des modifications réglementaires proposées est de permettre l'exécution d'opérations «cabinet trade» sur la plateforme de négociation électronique de la Bourse pour les options OBX afin de faciliter la liquidation de ces options lorsqu'elles sont profondément en-dehors du cours.

B -- Conséquence

Les modifications proposées dans la présente analyse n'auront aucun impact significatif sur les participants agréés, leurs clients et le public en général autre que de faciliter l'établissement d'un prix et la négociation d'options OBX qui sont profondément en-dehors du cours.

C – Autres alternatives considérées

Aucune autre alternative n'a été considérée

D – Impact des modifications proposées sur les systèmes

La Bourse est d'avis que les modifications réglementaires proposées dans la présente analyse n'auront aucun impact sur les systèmes pour les participants agréés, leurs personnes approuvées, leurs clients ou le public en général.

E -- Intérêt des marchés financiers

La Bourse estime que les modifications proposées dans la présente analyse n'affecteront pas les intérêts des marchés financiers. Au contraire, elles leur permettront de disposer d'un moyen plus flexible et plus efficace de négocier les options OBX qui sont profondément en-dehors du cours en leur permettant de négocier ces options à un prix reflétant mieux leur valeur réelle.

F -- Intérêt public

Les modifications à l'article 6755 de la Règle Six sont proposées dans le but de rendre les opérations «cabinet trade» sur options OBX

accessibles et efficaces pour les participants du marché qui ont exprimé leur soutien pour un tel mécanisme. Les modifications proposées fourniront aux participants du marché un mécanisme d'évaluation plus précis pour liquider des options profondément en-dehors du cours. La Bourse est d'avis que les modifications proposées sont d'intérêt public.

IV. PROCESSUS

La première étape du processus d'approbation des modifications réglementaires proposées dans la présente analyse consiste à les faire approuver par le Comité des Règles et Politiques de la Bourse. Une fois obtenue l'approbation de ce Comité, la proposition de modification de même que la présente analyse seront simultanément publiées par la Bourse pour une période de commentaires de trente (30) jours et soumises à l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour approbation et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour information.

V. RÉFÉRENCES

- CME Glossary of terms: <http://www.cme.com/glossary/C.html>
- CME options on Eurodollar futures contracts specifications: http://www.cme.com/clearing/clr/spec/contract_specifications_cl.html?product=ED&foi=OOF
- Euronext Liffe – LIFFE Connect® Release Changes – Issued version 1.1; <http://www.euronext.com/fic/000/010/645/106454.pdf>, Section 3.1, page 25
- Euronext Liffe - Exchange Contract No. 901 in Respect of Options on Short Term Interest Rate, Swapnote® and Government Bond Contracts - Contract Terms - (Issue Date: 11 January 2006): <http://www.euronext.com/fic/000/001/019/10196.pdf> - Page 16

ANNEXE B

6755 Variation minimale de la prime
(07.04.94, 15.10.02, 00.00.08)

~~A moins que la Bourse en décide autrement, Sauf dans le cas des opérations « cabinet trade », la variation minimale de la prime est 0,005 point, représentant 12,50 \$CAN par contrat.~~

Dans le cas des opérations « cabinet trade », la variation minimale de la prime est de 0,001 point, représentant 12,50 \$ Can par contrat.

Pour les fins du présent article, une opération « cabinet trade » est une opération qui permet de liquider une option profondément en-dehors du cours à une prime inférieure à 0,01 point. Les options dont la prime est inférieure à 0,01 point seront automatiquement considérées comme étant des options profondément en-dehors du cours. La prime pour une opération « cabinet trade » doit se situer de fourchette de prix variant entre 0,001 et 0,009 point.



Option sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois

Caractéristiques

Unité de négociation	Un contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX).
Mois d'échéance	Quatre (4) mois les plus rapprochés dans le cycle trimestriel du BAX (mars, juin, septembre et décembre).
Cotation des prix	Cotés en point où chaque 0,01 point (1 point de base) représente 25 \$ CA. Par exemple, un prix coté de 0,465 représente une prime d'option totale de 1 162,50 \$ CA (c.-à-d. 46,5 points de base × 25 \$ CA). «Cabinet trade» : Cotés en 0,001 point (0,1 point de base) où chaque 0,001 point représente 2,50 \$ CA.
Dernier jour de négociation	La négociation se termine à 10 h (HE) le 2 ^e jour ouvrable bancaire de Londres (Grande-Bretagne), précédant le 3 ^e mercredi du mois d'échéance. Si le jour fixé est un jour férié pour la Bourse ou pour les banques à Montréal ou à Toronto, la négociation se terminera le jour ouvrable bancaire précédent.
Type de contrat	Style américain.
Unité de fluctuation minimale de la prime	0,005 = 12,50 \$ CA par contrat. «Cabinet trade» : 0,001 = 2,50 \$ CA par contrat.
Seuil de déclaration	300 contrats d'options ou le nombre équivalent en contrats à terme. Aux fins du calcul de ce seuil, les positions d'options sont combinées avec les positions portant sur le contrat à terme sous-jacent. À cette fin, un contrat d'option «en dedans» équivaut à un contrat à terme et un contrat d'option «au milieu» ou «en dehors» équivaut à un demi-contrat à terme.
Limites de position	Les renseignements sur les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Prix de levée	Intervalle minimal de 0,125 point.
Marges minimales par contrat	Les renseignements sur les marges minimales requises sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Limite quotidienne de variation des cours	Aucune.
Heures de négociation	8 h à 15 h (HNE/HAE).
Chambre de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD).
Symbole au téléscripneur	OBX.

Caractéristiques – Négociation
2002.10.15, [2008.00.00](#)

7.3.2 Publication

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Décision N° 2008-PDG-0089

Bourse de Montréal Inc. - (Modifications à l'article 6379 – Identification et saisie des ordres)

Vu la demande de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») du 29 juin 2005 d'approuver des modifications à l'article 6379 de sa Règle 6, lesquelles visent à éliminer l'obligation d'identifier le type de compte lors de la saisie d'un ordre lorsqu'il s'agit d'un contrat à terme ou d'une option sur contrat à terme;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la recommandation de la Direction de la supervision des OAR;

Considérant que ces modifications iraient à l'encontre du sous-paragraphe k) du paragraphe 1) de l'article 11.2 du Règlement 23-101 – *Les Règles de négociation*, qui exige l'enregistrement immédiatement après la réception ou la création d'un ordre du type de compte pour lequel cet ordre est présenté;

En conséquence :

L'Autorité des marchés financiers refuse d'approuver les modifications à l'article 6379 de la Règle 6 proposées par la Bourse.

Fait le 11 mars 2008.

Jean St-Gelais
Président-directeur général